

Cent soixante et unième session

161 EX/4  
Partie I  
PARIS, le 18 mai 2001  
Original anglais/français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION  
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

**PARTIE I**

**RESUME**

Le présent rapport est destiné à informer les membres du Conseil exécutif sur l'état d'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

La première partie de ce document rend compte des principales activités entreprises et des principaux résultats obtenus pendant le deuxième semestre de l'exercice biennal 2000-2001.

La liste des principales activités (réunions, publications, etc.) mises en oeuvre entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000 figure dans un document séparé (161 EX/INF.3).

## GRAND PROGRAMME I L'EDUCATION POUR TOUS TOUT AU LONG DE LA VIE

1. Le grand programme I a été recentré pour assurer l'efficacité du suivi du Forum mondial (Dakar, Sénégal, avril 2000) sur l'éducation et faire en sorte que les activités soient davantage conformes aux objectifs fixés par le Forum.

### I.1 L'EDUCATION DE BASE POUR TOUS

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
I.1.1	2.890.257	1.059.816	36,7
I.1.2	3.926.209	1.621.463	41,3
I.1.3	5.325.445	2.194.545	41,2
<b>Programme I.1</b>	<b>12.141.911</b>	<b>4.875.824</b>	<b>40,2</b>

#### I.1.1 Offrir une éducation de base à tous les enfants

2. Compte tenu du Cadre d'action de Dakar, le programme concernant l'axe d'action "Renouvellement et développement de l'enseignement primaire" a été centré plus précisément sur la réforme de l'enseignement primaire. De concert avec des experts nationaux, l'UNESCO a continué de coopérer aux processus de réforme de l'enseignement au Nigéria, au Mali, aux Maldives, à Madagascar et au Myanmar, en privilégiant le renforcement des capacités dans divers domaines du système éducatif. Au Nigéria, la coopération s'est exercée dans le contexte plus large de la réforme de l'enseignement à l'échelle du secteur, l'accent ayant été mis plus particulièrement sur la promotion des acquis scolaires, la réorientation de la supervision scolaire et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. L'UNESCO a également participé aux débats consacrés à l'approche sectorielle de la réforme de l'enseignement au Lesotho et au Cambodge, en vue de collaborer à cette initiative.

3. L'UNESCO a appuyé des programmes tendant à améliorer la qualité de l'enseignement, notamment une étude de faisabilité réalisée par une équipe d'experts des programmes d'enseignement en vue de mettre en place une base de données sous-régionale dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), portant sur les programmes d'enseignement (bilan, réforme, connaissances spécialisées et recherche), l'objectif étant de renforcer la coopération et la collaboration entre les services et experts de la sous-région chargés de cette question. Un guide établi avec le concours de professeurs d'écoles normales ougandais a été utilisé dans trois établissements de formation pédagogique dans des zones rurales ougandaises et il est actuellement distribué à l'intention d'ateliers réunissant des professeurs d'écoles normales au Ghana et en République-Unie de Tanzanie. L'UNESCO coopère avec l'Association internationale pour la lecture à l'organisation d'ateliers visant à former des formateurs de formateurs à la réflexion critique dans le cadre de l'enseignement des aptitudes à la lecture au Nigéria et en Tanzanie. En Indonésie, le projet pilote conjoint UNESCO-UNICEF visant à créer des communautés d'apprentissage pour les enfants a entrepris des activités d'évaluation des besoins et de formation des formateurs et

donné des orientations aux responsables du gouvernement (national et provincial) et aux ONG intéressées. Ces activités ont permis à leur tour de former des directeurs d'établissements, des enseignants et des notables locaux. Un manuel renfermant des indicateurs et des principes directeurs devant servir à faire le point de la participation de la collectivité et du rôle de l'association des parents et des enseignants a été élaboré.

4. L'Initiative UNESCO/DANIDA relative aux matériels d'enseignement de base en vue du développement durable du livre a appuyé l'organisation d'ateliers de formation en Guinée, au Burkina Faso, en Ouganda, en Namibie et au Malawi dont l'objet était de former des formateurs et de perfectionner des spécialistes dans les domaines suivants : la publication, la conception et la production de manuels ; les auteurs de livres pour enfants ; les compétences nécessaires à l'élaboration de guides pour les enseignants ; et les recherches à entreprendre en matière de développement du livre et de gestion de l'impression. Dans le cadre de cette initiative, l'UNESCO a apporté une assistance financière à tous les pays pour qu'ils puissent participer à la Foire internationale du livre tenue en août 2000 au Zimbabwe. Un guide devant orienter les travaux des conseils d'approbation des manuels scolaires a été établi en collaboration avec le Mozambique. L'enquête sur le livre entreprise en Mongolie a été achevée et le Mali a reproduit sa carte des ressources du secteur du livre. L'UNESCO a continué de coopérer avec le Groupe de travail de l'ADEA sur l'approvisionnement en livres et l'environnement de l'apprentissage.

5. L'UNESCO a entrepris son programme de gouvernance éducative à l'échelon local par une étude de cas sur la conceptualisation et la mise en oeuvre des processus de gouvernance éducative au plan local en République-Unie de Tanzanie, et par deux tables rondes nationales au Kazakhstan et au Kirghizistan sur la démocratisation des processus éducatifs et la participation locale des enseignants, des directeurs d'établissements et des parents au suivi de l'éducation pour tous.

6. Les travaux consacrés à l'enseignement et à l'élimination de la pauvreté se poursuivent en Ouganda, au Malawi et en Guinée. L'UNESCO a renforcé sa contribution aux programmes d'élimination de la pauvreté qui seront entrepris à l'échelle nationale et une attention particulière est accordée à l'approche intersectorielle dans la satisfaction des besoins des enfants les plus pauvres.

7. Dans le domaine de la protection et de l'éducation de la petite enfance, les mesures visant l'élaboration des politiques en faveur de la petite enfance ont été axées sur la mise au point de mécanismes concrets de coopération avec l'OCDE et la Banque mondiale. Le programme sur les indicateurs a progressé et sa mise en oeuvre dans les pays pilotes retenus a débuté. Les activités menées au plan national ont porté essentiellement sur la formation des parents et des éducateurs de la petite enfance et sur l'élaboration de matériels éducatifs pour les parents. Des matériels sur le Web ou support papier ont été établis et traduits dans différentes langues et un appui a été apporté au développement des réseaux de programmes régionaux et mondiaux existants.

8. Lors de la session "Salamanque - six ans après", organisée par l'UNESCO à l'occasion du Congrès international sur les besoins spéciaux en éducation (International Special Education Congress - ISEC) 2000 (Université de Manchester, 25-28 juillet 2000), 250 praticiens environ venus de différents pays ont échangé leurs données d'expérience sur la manière dont la Déclaration et le Cadre d'action de Salamanque avaient influencé et inspiré les politiques et les pratiques à l'échelle nationale. Pour contribuer efficacement à la prise en compte des besoins des groupes marginalisés et exclus dans toutes les activités de programme

de l'UNESCO, une journée de réflexion sur le thème "L'éducation intégratrice et l'éducation pour tous" a été organisée le 22 septembre au siège de l'UNESCO pour le personnel de tous les secteurs.

9. Les mesures visant à mobiliser les Etats membres, les ONG et les partenaires locaux et nationaux pour qu'ils apportent un appui plus large et contribuent davantage à l'éducation des enfants en situation difficile (en particulier les enfants des rues et les enfants qui travaillent) ont été mises en oeuvre avec succès et consolidées et les capacités professionnelles des éducateurs et des travailleurs sociaux ont été renforcées. La phase préparatoire du projet conjoint UNESCO/gouvernement gabonais visant à protéger, réadapter, éduquer et former les enfants et les jeunes en situation difficile pour les réinsérer dans la société a été finalisée.

10. Depuis la réunion de consultation avec des pays cibles tenue à Nairobi (juin 2000), la phase pilote du programme norvégien de fonds-en-dépôt, qui est axée sur l'intégration de la formation des éducateurs chargés de l'éducation de base formelle et non formelle, a été mise en oeuvre. Neuf pays cibles ont déjà élaboré et soumis des plans d'action nationaux.

### **I.1.2 Favoriser l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes**

11. Un Projet de proposition et de plan d'action d'une Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation est soumis au Conseil exécutif (document 161 EX/7 et Corr.).

12. La célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation a pour objectif de sensibiliser et de mobiliser l'opinion publique mondiale en faveur des programmes d'alphabétisation. Pour la première fois, cette journée célébrée le 8 septembre associait aux festivités traditionnelles la cérémonie de remise des prix d'alphabétisation. L'événement a été dûment célébré par les délégations, le public et les médias. Le côté festif de l'occasion a été rehaussé par des spectacles de chants et danses folkloriques réalisés grâce à la participation active des ONG et des délégations permanentes, notamment celles de Bolivie, de Colombie, du Pérou et du Venezuela. Le moment fort de la cérémonie aura été le témoignage d'un adulte, ancien illettré, devenu l'une des personnalités écoutées de sa communauté à Paris. Une affiche, *Alphabétisation 2000*, a été imprimée et diffusée ainsi qu'une trousse d'information *L'alphabétisation compte* et la brochure *Alphabétisation, émancipation et lutte contre la pauvreté*. Le Centre de documentation a ouvert sur le Web un site constamment tenu à jour.

13. Un programme de contrôle et d'évaluation de l'éducation non formelle a été lancé conjointement par la Division de l'éducation de base et l'Institut de statistique de l'UNESCO, avec le concours de l'Institut international d'alphabétisation de l'Université de Pennsylvanie. Des directives ont été préparées pour la mise en place d'un système d'information et de gestion de l'éducation non formelle et des bases de données et des schémas de contrôle de l'éducation non formelle ont été élaborés dans le cadre d'un projet de recherche orientée vers l'action en République-Unie de Tanzanie.

14. L'UNESCO va lancer des Programmes de formation des éducateurs de base (EBEP) pour élaborer une politique intégrée de formation des éducateurs de l'éducation de base dans un contexte tant formel que non formel. Depuis la consultation avec les représentants des pays cibles, organisée en juin 2000 à Nairobi, la phase pilote du programme du fonds-en-dépôt norvégien, qui met l'accent sur la formation intégrée des personnels d'éducation de base formelle et non formelle, a été lancée conformément au plan de travail révisé. Les neuf pays cibles ont défini les problèmes clés qui devront être abordés dans le cadre du projet, et procédé à des études pour en vérifier l'importance et l'urgence afin de préparer et présenter

leurs plans nationaux d'action. Des directives ont été élaborées pour chaque étape du processus et transmises aux pays concernés par le groupe de travail technique de l'UNESCO. L'approbation de la phase suivante du processus dépendra des résultats positifs de l'évaluation en cours de la phase pilote. Les activités suivantes ont été menées à bien : études des problèmes nationaux relatifs à l'EBEP dans les neuf pays cibles, élaboration et évaluation des plans nationaux de formation des éducateurs et préparation d'un projet de manuscrit proposant une conception élargie de l'éducation de base.

15. En liaison étroite avec le projet spécial "Promotion de l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afrique", le recueil *Histoires africaines* a été imprimé et diffusé dans le monde entier pour présenter les matériaux élaborés au cours des séminaires UNESCO/DANIDA dans l'optique d'une documentation qui tienne compte de la problématique des genres. Une série de brochures de postalphabetisation rédigées au début de l'année dans le cadre d'ateliers bénéficiant du soutien de l'UNESCO a également été diffusée.

16. Dans le cadre du Projet international d'apprentissage multicanal pour l'autonomisation des agricultrices financé par des fonds-en-dépôt japonais, la Chine a organisé deux ateliers de formation en vue de préparer des matériels pédagogiques à l'intention des agricultrices du Yunnan et du Gansu. En Indonésie, le projet est géré par ANNISA qui apporte son soutien à des centres d'apprentissage, de formation, d'alphabetisation et d'élaboration de matériels pédagogiques multimédias à l'intention des paysannes sans terre. Des cassettes vidéo et des documents imprimés ont été élaborés pour faciliter le dialogue lors des séances d'apprentissage. Enfin, le volet pakistanais du projet a été pris en charge par une ONG locale (Bunyad). Le Pakistan a produit des matériels de lecture axés sur les besoins des agricultrices ainsi que le programme de télévision Naila qui met en avant le rôle des femmes dans l'agriculture.

17. Dans le cadre du suivi de Dakar, un projet intitulé "Programme de développement de l'éducation de base et des savoir-faire indispensables à l'échelle des villages" a fait l'objet d'appel d'offres en vue d'un financement extrabudgétaire. Cette initiative vise à élaborer des programmes de formation très complets comportant plusieurs volets : alphabetisation fonctionnelle, acquisition des savoir-faire indispensables, techniques de commercialisation, problèmes de santé collective et initiation à la microentreprise, sans oublier la préservation et la promotion des savoirs traditionnels. Les groupes cibles sont les adultes et les jeunes déscolarisés des zones rurales enclavées. Ce programme implanté initialement au Bhoutan devrait être étendu par la suite à d'autres pays. L'UNESCO a commencé à aider le Bhoutan à préparer la composante éducative du plan-cadre de l'Institut des études linguistiques et culturelles.

18. L'action en faveur des centres d'apprentissage communautaires s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du projet APPEAL de centres d'apprentissage communautaires (CAC), qui concerne 20 pays. Le financement assuré par le Japon, la Norvège et des fonds du Programme ordinaire a permis la création de nouveaux centres, l'organisation d'une série d'ateliers qui ont préparé des ouvrages de référence sur les CAC et la mise en oeuvre de diverses activités (alphabetisation et postalphabetisation, enseignement primaire non formel, formation professionnelle et activités créatrices de revenus, amélioration de la qualité de la vie, programmes culturels). Deux centres d'apprentissage communautaires ont été créés en Indonésie, l'un à Siberut et l'autre dans la baie de Djakarta. Le Centre de Siberut est conçu comme une unité mobile : les enseignants locaux visitent régulièrement la communauté pour assurer un transfert de connaissances associant approches nouvelles et traditionnelles et combler le fossé entre les systèmes formel et informel de connaissance. L'accent est mis sur le

développement d'activités créatrices de revenus, la transmission des savoirs traditionnels des populations autochtones, la préservation de la biodiversité et la valorisation de la contribution irremplaçable des femmes et des enfants à la vie sociale et communautaire. Les activités du centre d'apprentissage communautaire de la baie de Djakarta, créé dans le cadre du projet APPEAL, mettent l'accent sur la formation professionnelle créatrice de revenus et sur la gestion du centre au bénéfice des femmes. Un séminaire régional UNESCO/APPEAL s'est tenu à Bali en octobre 2000 en vue de préparer un manuel de gestion des CAC.

19. En Afrique, l'action du Bureau de l'UNESCO à Dakar en faveur des centres de ressources pédagogiques à base communautaire animés par les clubs UNESCO s'inscrit dans le cadre du suivi de Jomtien. Dès le milieu de l'an 2000, le projet UCA 204 de caravane d'alphabétisation lancé au Sénégal au titre du programme d'entraide de l'UNESCO avec des fonds du Programme ordinaire de l'UNESCO et le concours actif de l'Ambassade des Pays-Bas à Dakar était opérationnel, ce qui a permis d'atteindre entre autres l'objectif consistant à doter le Sénégal d'un réseau de 10 centres de ressources pédagogiques.

20. Au second semestre 2000, le projet régional de construction et d'équipement de centres de ressources pédagogiques au Mali, en Mauritanie et en Gambie a été complété, avec des retombées dont a bénéficié également un centre de ressources pédagogiques au Burkina Faso. Un nouveau centre de ressources pédagogiques a été créé au Sénégal (à Bakoum, région de Kolda) et le premier centre de Guinée a vu le jour à Bolivel. L'équipe d'évaluation animée par l'INEADE (Institut pour le développement de l'éducation de Dakar) a complété son étude sur la finalité et le fonctionnement des CAC animés par les clubs UNESCO en Afrique. Cette évaluation critique fournit des indications qui devraient permettre d'amplifier la dynamique existante.

### **Projet spécial : Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginaux**

21. Les efforts se poursuivent, dans le cadre du projet spécial Jeunesse, pour offrir aux jeunes marginaux, essentiellement à ceux qui habitent les zones urbaines défavorisées, une seconde chance d'acquérir une éducation fonctionnelle de base portant à la fois sur des qualifications génératrices de revenus et les compétences indispensables à la vie courante. Des ressources extrabudgétaires (fonds-en-dépôt de la DANIDA) ont permis le lancement de trois nouveaux projets en Guinée, au Mozambique et en Egypte. Un autre projet concernant trois districts particulièrement défavorisés d'Ho Chi Minh Ville est à l'étude. Deux vidéos sur les technologies adaptées à la formation des jeunes ruraux ont été réalisées. Les évaluations externes de deux projets, au Sénégal et en République démocratique populaire lao, ont été complétées. S'appuyant sur l'expérience acquise, l'UNESCO élaborera des actions mobilisatrices pour illustrer l'efficacité de l'éducation de base non formelle associée à une formation aux techniques de base et au microcrédit.

### **Projet spécial : Promotion de l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afrique**

22. Deux stages régionaux d'orientation et de conseil en formation des formateurs se sont déroulés en juillet au Malawi et en novembre au Sénégal avec la coopération de tous les bureaux de l'UNESCO implantés dans 26 des 27 pays participants. Le nombre des diplômés s'élevait à 41 en l'an 2000 et le programme compte actuellement 47 étudiants inscrits en première année. Des séminaires nationaux à l'intention des formateurs de formateurs et conseillers en orientation ont été organisés en Namibie, au Nigéria, au Lesotho, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, au Swaziland, au Ghana, en Afrique du Sud, en Ouganda, en

Zambie et au Zimbabwe. Quatre brochures en français sont venues enrichir la documentation sur la formation. Des réunions techniques de groupes de travail ont été organisées en novembre au Nigéria et en avril au Mali pour examiner le statut du programme. Tous les pays francophones impliqués ont organisé des programmes d'orientation au niveau des décideurs. Une réunion d'experts s'est tenue en juillet 2000 à Ouagadougou pour rédiger les statuts et le cahier des charges du Centre international pour l'éducation des femmes et des filles de Ouagadougou, avec la participation des représentants des ONG et agences internationales, des points focaux du programme de conseil et d'orientation, des représentants nationaux et de l'UNESCO.

### **I.1.3 Mobiliser les volontés et les partenariats au service de l'Éducation pour tous**

23. Au cours du deuxième semestre de l'exercice biennal, l'UNESCO a cherché à créer une synergie entre tous les partenaires du suivi de Dakar et à renforcer et élargir ses partenariats aux niveaux national, régional et international. Au niveau international, des consultations ont été amorcées avec les principaux partenaires de l'EPT et notamment l'UNICEF et la Banque mondiale, les bailleurs de fonds et les Etats membres. Le Directeur général a pris la parole au Sommet du G8 d'Okinawa dont le communiqué final contient une prise de position très ferme en faveur de l'EPT. L'UNESCO s'est également efforcée d'intégrer au processus du suivi de Dakar des programmes pilotes interagences comme les initiatives sur les soins et l'éducation de la petite enfance, l'éducation préventive contre le VIH/sida, l'éducation en situation d'urgence et de crise et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI).

24. Pour renforcer la mobilisation et le partage d'informations, l'UNESCO a transmis à l'ensemble des Etats membres le Cadre d'action de Dakar et le rapport final du Forum mondial sur l'éducation rédigés en six langues. Un bulletin électronique bi-hebdomadaire d'information en trois langues est diffusé à quelque 1.000 partenaires de l'EPT. Pour faciliter la préparation des plans nationaux d'EPT d'ici à 2002, l'UNESCO a publié en six langues le document *Préparation des plans nationaux d'action : principes directeurs* qui a connu une très large diffusion. Ce document préconise la pleine intégration des plans nationaux et des approches sectorielles existantes en s'appuyant sur des mécanismes des Nations Unies comme le Bilan commun de pays (CCA), le Plan-cadre pour l'aide au développement (UNDAF) et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CLSP). Le document insiste sur le rôle essentiel de l'EPT dans les stratégies de lutte contre la pauvreté.

25. La première réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous s'est tenue au Siège en novembre 2000, avec la participation de représentants des pays, des régions, des agences et d'autres organisations non gouvernementales. Le Groupe de travail a examiné entre autres le document *Coopération des partenaires du développement en faveur de l'éducation pour tous : principes et stratégies* qui définit la stratégie de l'UNESCO en réponse au paragraphe 11 du Cadre d'action de Dakar. Il invite l'UNESCO à coordonner une initiative globale visant à formuler des stratégies et mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un appui efficace aux efforts nationaux dans la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous à l'horizon 2005 et 2015. Cette stratégie a été préalablement définie par le Directeur général quand il a pris la parole devant le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Le Directeur général a par ailleurs invité les bureaux hors Siège de l'UNESCO à susciter "une réponse énergique et synergique" au Cadre d'action dans le cadre des activités nationales et régionales de suivi de Dakar.

26. Au niveau régional, l'UNESCO a organisé plusieurs manifestations dont la première réunion consultative des Etats arabes (ARABEFA) (21 octobre, UNESCO Beyrouth). Des

représentants de l'UNESCO, de l'UNICEF, du PNUD, du FNUAP et de la CESAO (Commission économique et sociale pour l'Asie orientale), de la Banque mondiale et des ONG des pays arabes ont examiné avec deux spécialistes de l'éducation les mécanismes régionaux de soutien à l'EPT. Le Programme Asie-Pacifique d'éducation pour tous (APPEAL) a organisé une réunion de planification des activités régionales en matière d'éducation de base et d'éducation permanente qui s'est tenue du 11 au 13 septembre à Dhaka (Bangladesh). L'APPEAL a fourni une assistance technique aux Etats membres pour préparer leurs plans nationaux d'EPT et a par ailleurs renforcé et élargi les centres d'apprentissage communautaires créés en association avec les communautés, les ONG et les autorités gouvernementales dans toute la région. Dans le contexte de l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique, les chefs d'Etat du Burkina Faso, du Tchad, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal ont réfléchi aux moyens d'accélérer le calendrier de l'éducation pour tous dans leurs pays respectifs lors d'une réunion qui s'est tenue à Bamako (Mali) le 27 novembre. Organisée conjointement par le gouvernement malien, l'UNESCO et la Banque mondiale, cette réunion était précédée d'une conférence de deux jours (24-25 novembre) à laquelle assistaient les ministres de l'éducation et des finances, les représentants des associations d'enseignants et de parents et ceux des organismes donateurs extérieurs qui soutiennent les efforts des six pays en faveur de l'éducation. Cette conférence a été suivie d'une Consultation des organisations non gouvernementales organisée conjointement par l'UNESCO, la Banque mondiale et les membres de la Consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous, avec l'appui du Groupe de travail de l'ADEA sur l'éducation non formelle et d'autres partenaires. En Asie centrale, la première de cinq tables rondes nationales sur le Mouvement mondial pour les enfants et l'EPT a été organisée conjointement par l'UNESCO et l'UNICEF à Asghabad (Turkménistan) en septembre 2000 afin de renforcer et d'élargir les groupes de travail nationaux existants sur l'EPT, de présenter le Cadre d'action de Dakar aux hauts responsables concernés, de fournir une assistance technique aux pays pour leur permettre d'adapter et d'harmoniser leurs plans nationaux d'éducation conformément au Cadre d'action de Dakar et de formuler des plans nationaux d'action en faveur de l'EPT. Le Bureau de l'UNESCO de Bangkok a organisé en novembre 2000 une réunion des coordonnateurs nationaux de l'EPT dans le cadre du forum sous-régional sur l'EPT (SRF) pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Cette réunion à laquelle participaient les coordonnateurs nationaux de l'EPT, des représentants d'organisations internationales et régionales comme le PNUD, l'UNICEF, la CESAP et le SEAMEO et ceux d'organismes bilatéraux visait en particulier à échanger des informations sur les progrès réalisés dans chaque pays en ce qui concerne la création d'un forum national et la mise en place des mécanismes d'élaboration d'un plan national d'EPT.

## **I.2 REFORME DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA PERSPECTIVE DE L'EDUCATION POUR TOUS TOUT AU LONG DE LA VIE**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
I.2.1	2.832.493	1.264.555	44,6
I.2.2	3.196.021	1.062.906	33,3
I.2.3	2.319.095	1.001.295	43,2
La condition des enseignants	1.115.673	251.028	22,5
<b>Programme I.2</b>	<b>9.463.282</b>	<b>3.579.784</b>	<b>37,8</b>

### **I.2.1 Rénovation des systèmes éducatifs à l'ère de l'information**

27. En ce qui concerne l'élaboration de stratégies en vue de l'apprentissage tout au long de la vie, *Le rapport mondial sur l'éducation 2000. Le droit à l'éducation : vers l'éducation pour tous tout au long de la vie* a été publié en arabe, espagnol et russe. La version complète en ligne a été placée sur le site Web du Secteur de l'éducation en anglais et en français, de même que la version complète du *Rapport mondial sur l'éducation 1998. Les enseignants et l'enseignement dans un monde en mutation*.

28. Dans le cadre de son programme d'appui à la reconstruction, à la réforme et au développement des systèmes éducatifs nationaux, l'UNESCO a fourni des appuis techniques à l'élaboration de politiques et programmes de réforme et de développement de l'éducation (Nigéria et Djibouti) ainsi qu'à la mobilisation des ressources financières pour le financement des réformes au Tchad et à Djibouti, et a appuyé la mise en oeuvre d'actions stratégiques pour la viabilité des réformes déjà entreprises au Mali et au Tchad. En matière de renforcement des capacités nationales, une attention particulière a été accordée au transfert de savoir-faire. Des missions d'études, des séminaires et ateliers de formation destinés aux spécialistes nationaux ont été organisés dans le cadre de projets et programmes d'appui confiés à l'Organisation, notamment au Tchad. Une brochure d'orientation générale sur les processus et méthodes d'élaboration de politiques et de programmes nationaux d'éducation, intitulée *Politiques et programmes nationaux d'éducation face à la coopération internationale* a également été produite.

### **I.2.2 Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel**

29. S'agissant de la rénovation et de la diversification de l'enseignement secondaire, les activités de l'UNESCO ont surtout visé à développer les capacités nationales en vue du renforcement et de l'amélioration de l'enseignement secondaire, par le biais du partage de l'information, notamment des études de cas portant sur la réforme de l'enseignement secondaire. Les activités destinées à donner suite aux recommandations du groupe consultatif interinstitutions sur la réforme de l'enseignement secondaire et les problèmes de la jeunesse, organisées par l'UNESCO en juin 1999, ont encouragé le renforcement et l'amélioration de l'enseignement secondaire, eu égard plus particulièrement aux besoins des pays en développement. Une analyse typologique des activités en cours et prévues dans le domaine de l'enseignement secondaire et de l'éducation des jeunes a été entreprise, en collaboration avec l'IIEP. Les consultations et les examens au niveau sous-régional ont porté essentiellement sur les grandes priorités de la rénovation de l'enseignement secondaire, l'élaboration à l'intention des décideurs de matériels d'analyse du secteur de l'enseignement secondaire, ainsi que le renforcement et la mise à jour des bases de données régionales sur le développement de l'enseignement secondaire.

30. Pendant la période considérée, le programme d'éducation préventive est resté axé sur le renforcement des capacités nationales pour la prévention du VIH/sida chez les jeunes et le soutien à la campagne internationale menée auprès des jeunes contre l'abus des drogues, coordonnée par l'UNESCO. Les capacités des enseignants à faire face à l'épidémie de VIH/sida en Afrique australe ont été renforcées grâce au soutien technique fourni à un séminaire organisé par l'Internationale de l'éducation à Durban, en Afrique du Sud (juillet 2000), qui a étudié et expérimenté sur le terrain un projet de manuel de formation destiné aux syndicats d'enseignants et a également identifié les mesures devant être prises dans différents pays d'Afrique australe en ce qui concerne l'utilisation du manuel de formation et le rôle qui incombe aux participants à la tête des syndicats. D'autres programmes de

formation pédagogiques, la révision des programmes d'enseignement sur le VIH/sida et l'élaboration de nouveaux programmes ainsi que des campagnes de prévention, tant du sida que de l'abus de drogues, ont été lancés pour et avec des jeunes en Afrique, en Asie (notamment en Asie centrale), en Amérique latine et en Europe orientale. Dans le cadre du projet PEDDRO mené conjointement par l'UNESCO et la Commission européenne, un numéro spécial consacré au thème "Sida et prévention de l'abus des drogues" a été préparé avec la contribution financière de l'ONUSIDA et le réseau a été renforcé. Dans le cadre de la campagne internationale "Les jeunes se mobilisent pour un XXI<sup>e</sup> siècle libéré de drogues", l'exposition de l'UNESCO rassemblant des dessins de jeunes sur le thème de la drogue a été accueillie par la Hongrie et le Togo et une campagne nationale a été lancée dans plusieurs provinces de la République démocratique populaire lao. Un site Web de l'UNESCO sur le VIH/sida et l'abus de drogues (<http://www.unesco.org/education/educprog/pead>) a été créé.

31. Comme suite à l'établissement du Programme international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, les activités de l'UNESCO dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel (ETP) ont été concentrées dans deux domaines : le renforcement des capacités nationales et la mise au point de modules d'enseignement, apprentissage et formation pour l'acquisition des savoirs polyvalents propres à l'ETP dans un contexte de mondialisation accélérée et de progrès technologique rapide. Les modules d'enseignement-apprentissage-formation, qui seront axés sur (a) la formation à la direction d'entreprise, (b) les bases des technologies de l'information et de la communication et (c) le commerce électronique, seront disponibles à terme sur CD-ROM et sous forme imprimée et ils seront utilisés comme supports de travail lors des ateliers sous-régionaux dans les pays au contexte social et économique similaire.

32. Dans le domaine de l'enseignement scientifique et technologique, le renforcement des capacités a été facilité par une *Mallette éducative sur l'enseignement des sciences et de la technologie de l'UNESCO* (UNESCO Resource Kit on Science and Technology Education) en préparation qui a été testée dans des établissements scolaires dans sept pays de différentes régions et qui fera l'objet de nouvelles modifications en fonction des besoins et intérêts spécifiques locaux des enseignants et des apprenants. Une campagne internationale a été lancée en coopération avec Jeanne Develle Edition (France) et l'Organisation du baccalauréat international (OBI) dans le but de développer les motivations des enfants dans l'étude des sciences et de la technologie et le choix de filières professionnelles correspondantes, ainsi que de recueillir des informations sur leurs centres d'intérêt et leurs idées afin de jeter les bases des activités futures. Cette campagne a touché plus de 3.000 enfants, ainsi que leurs enseignants et parents, dans 49 pays à travers le monde et a débouché sur plusieurs expositions organisées au Siège de l'UNESCO et à Goa (Inde), du 20 au 23 février 2001.

### **I.2.3 Enseignement supérieur et développement**

33. Les orientations définies par la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (CMES) demeurent au coeur du débat sur la place de l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle et la rénovation des systèmes et des institutions. Suite à la réunion des partenaires de l'enseignement supérieur, sept groupes de travail ont été constitués sur des thèmes spécifiques : rénovation des systèmes d'enseignement ; gouvernance et gestion institutionnelles ; problèmes d'enseignement et d'apprentissage ; recherche ; mondialisation, applications des TIC et monde du travail ; internationalisation et mobilité ; enfin, l'enseignement supérieur et le système de l'éducation dans son ensemble (éducation pour tous et suivi de Dakar, y compris perfectionnement du personnel). La septième Consultation collective UNESCO/ONG sur l'enseignement supérieur a réuni plus de 130 participants qui

ont examiné les possibilités offertes par la technologie de l'information en vue d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur, formulé des recommandations pour l'exploitation maximale de ce potentiel, examiné les progrès réalisés par les ONG et autres organismes dans la mise en oeuvre de la Déclaration et du Cadre d'action prioritaire de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (CMES) et défini des actions prioritaires en vue d'accélérer la réforme et la rénovation de l'enseignement supérieur. Plusieurs recommandations concernaient les actions que l'UNESCO devait engager avec ses partenaires pour appliquer la stratégie de suivi de la CMES. En prévision du lancement du Forum conjoint UNESCO/ASDI de gestion de la recherche, cinq études de portée régionale ont été commandées pour définir l'état actuel des connaissances en ce qui concerne les capacités de gestion de la recherche universitaire. Par ailleurs, un répertoire des capacités nationales et de celles des OIG et ONG en matière de recherche sur l'enseignement supérieur a été préparé.

34. Diverses activités ont été entreprises au niveau régional. En Afrique, l'innovation dans l'enseignement supérieur a été encouragée, avec en particulier un soutien aux activités du Réseau africain pour l'innovation dans l'enseignement supérieur et aux publications connexes, au renforcement de la coopération universitaire Nord-Sud et Sud-Sud, à l'éducation préventive contre le VIH/sida, et à la formation d'éducateurs dans le domaine des TIC. Une Consultation régionale sur la gestion des institutions "duelles" (associatif, enseignement traditionnel et à distance) de l'enseignement supérieur en Afrique s'est tenue en octobre 2000. En Europe, le CEPES a lancé un nouveau projet sur les approches institutionnelles de la formation des enseignants : modèles actuels et nouvelles tendances. Des initiatives ont été prises en vue de promouvoir la réforme des établissements d'enseignement supérieur dans les Etats arabes ; en ce qui concerne le perfectionnement du personnel de ces établissements, plusieurs séminaires consacrés essentiellement à l'élaboration des programmes et des cours, et aux règles et règlements universitaires ont été organisés dans les universités libanaises. Des discussions sont en cours en vue de créer un réseau national de formation du personnel enseignant qui servira d'expérience pilote pour les autres Etats membres de la région. La coopération avec l'ALECSO et l'Association des universités arabes s'est poursuivie en vue d'élaborer des projets de directives sur les normes et critères d'homologation et d'accréditation des établissements privés de l'enseignement supérieur à l'intention des ministres de l'éducation. Les recommandations de la réunion conjointe d'experts qui s'est tenue à Amman seront transmises aux ministres en vue d'une décision. Des partenariats ont également été instaurés avec des établissements d'enseignement supérieur, au Moyen-Orient et en France, pour accélérer les transferts de connaissances au personnel des établissements d'enseignement supérieur de la région par le biais de ressortissants expatriés et d'autres spécialistes. En matière de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur dans les Etats arabes, on s'efforce d'accroître les ressources disponibles, notamment par le recensement de tous les sites Web se rapportant à l'enseignement supérieur et aux établissements qui dispensent cet enseignement, le but étant d'établir un répertoire des sites existants et d'aider à en créer de nouveaux. En Asie, le Bureau de l'UNESCO de Bangkok a aidé l'Université Kebangsaan de Malaisie à organiser un deuxième séminaire-atelier sur l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans l'enseignement supérieur en Asie (30 octobre-4 novembre 2000) et fourni un soutien financier au colloque IGNOU-COL-CCRTVU sur la participation des femmes au téléenseignement (septembre 2000, Beijing, Chine).

### **Projet spécial : Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement**

35. Les activités entreprises dans le cadre du projet spécial "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement" ont été poursuivies. Grâce à des fonds décentralisés, les bureaux régionaux ont fourni un appui financier à l'organisation de colloques sur ce thème

(comme le Colloque sur la participation des femmes au téléenseignement, septembre 2000, Chine) ou contribué directement à organiser ce type de rencontres (séminaire-atelier sur l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans l'enseignement supérieur en Asie, novembre 2000). Des enquêtes régionales et des études de cas ont été entreprises ; des bases de données sur les meilleures pratiques visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur ont été développées ; plusieurs documents consacrés aux femmes ont été publiés, dont *Women, Power and the Academy - From Rhetoric to Reality*, recueil d'articles montrant que l'université est l'une des institutions clés quand il s'agit de doter les femmes de la formation et des techniques nécessaires à leur autonomisation en termes d'éducation et d'autorité et soulignant également le rôle de cette institution dans l'élaboration du tissu socioculturel et par conséquent des attitudes envers les femmes et de leur statut social. Le manuel de meilleures pratiques intitulé *Women and Management in Higher Education*, réalisé en coopération avec l'Association des universités du Commonwealth, propose des exemples de stratégies et pratiques visant à renforcer, aux niveaux international, régional, national et institutionnel, l'accès et la participation des femmes à l'enseignement supérieur. Le Projet spécial "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement" est entré désormais dans sa phase finale. Une évaluation externe est en cours et le rapport final devrait être disponible d'ici le 30 juin 2001.

36. En ce qui concerne le développement de la coopération interorganisations et de la mobilité universitaire, le nombre global des chaires et des réseaux créés dans le cadre du programme UNITWIN/chaires UNESCO s'établit désormais à 472 dans 107 Etats membres de l'UNESCO, avec le concours actif des multiples établissements d'enseignement supérieur qui accueillent ces chaires et ces réseaux, sans oublier les centaines d'organisations, fondations et entreprises partenaires de l'opération. La couverture géographique et thématique du programme a été améliorée. Le Secrétariat a poursuivi son action en vue d'améliorer la gestion globale du programme, en collectant et en évaluant les rapports de fonctionnement des chaires et réseaux UNESCO. Sur 200 rapports reçus, 127 ont fait l'objet de versions abrégées disponibles sur l'Internet. Douze nouvelles chaires UNESCO ont été créées (en Géorgie, Allemagne, Italie, Lituanie, Mali, Nigéria, Philippines, Fédération de Russie, Ukraine et Royaume-Uni). Le texte de l'évaluation externe du programme UNITWIN/chaires UNESCO est désormais disponible, ainsi que les commentaires du Directeur général, qui figurent dans le document 161 EX/42. Les efforts en vue d'améliorer la coopération entre l'UNESCO et l'OIT en ce qui concerne la condition des enseignants et leur formation dans la société de l'information, dans le cadre d'une stratégie de promotion et défense de leur statut, a fait l'objet du document 161 EX/8. Un réseau OIT/UNESCO CEART a été lancé sur le Web et, pour la première fois, le recueil annuel de données de l'UNESCO concernant les enseignants comporte un indicateur statistique sur leur niveau de formation.

37. Le message "Journée mondiale des enseignants 2000" : vers de nouveaux horizons" (5 octobre 2000), signé conjointement par les directeurs d'agence de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'OIT et du PNUD, souligne notamment le rôle essentiel des enseignants dans le suivi de Dakar. Cette journée a été marquée par la création à l'Institut de l'éducation de Londres d'une nouvelle chaire UNESCO sur la formation des enseignants dans un contexte interculturel et par l'ouverture d'un dialogue interactif sur le statut des enseignants au sein de la société civile. En ce qui concerne le renforcement du rôle des enseignants et l'amélioration de leur formation par l'introduction à tous les niveaux de formation de contenus et de méthodes répondant aux exigences de la nouvelle société de l'information, des études approfondies sur l'enseignement à distance au service de la formation des enseignants ont été entreprises dans plusieurs pays : Brésil, Inde, Nigéria et Afrique du Sud où l'exploration des possibilités de l'enseignement ouvert et à distance dans ce domaine correspond à une

nécessité. Ce travail devrait déboucher sur la publication et la diffusion de "directives de l'UNESCO pour l'enseignement à distance dans la formation des maîtres". Un CD-ROM conçu par le Bureau de Dakar a été diffusé et les approches de téléenseignement dans la formation des maîtres ont été présentées lors de rencontres internationales. De nouvelles chaires UNESCO de formation des enseignants ont été créées au Royaume-Uni, en Croatie, en Hongrie, en Jordanie, en Arabie saoudite. Grâce à la mise en réseau des activités de recherche-développement, l'enseignement ouvert et à distance est de plus en plus utilisé pour l'éducation et la formation des enseignants.

### **Eduquer pour un avenir viable (Environnement, population et développement)**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
	1.610.000	639.496	39,7

38. Un mémorandum d'accord a été signé en décembre 2000 par l'UNESCO et le Programme COPERNICUS de l'Association des universités européennes, l'Association internationale des universités et l'Association of University Leaders for a Sustainable Future en vue de créer un Partenariat global de l'enseignement supérieur pour le développement durable. L'objet de ce partenariat est essentiellement de passer en revue les progrès accomplis au niveau de l'enseignement supérieur dans les mesures visant à faire du développement durable un élément central de l'enseignement, de la recherche, des programmes de sensibilisation et des activités opérationnelles, de recenser des pratiques et des stratégies exemplaires pour faire en sorte que la notion de durabilité joue un rôle plus central dans la vie des universités, d'analyser les progrès accomplis dans le secteur de l'enseignement supérieur depuis Rio en 1992 et de contribuer activement au processus Rio + 10 pour le troisième Sommet Planète Terre prévu en 2002.

39. Un *Programme multimédia de formation professionnelle - l'enseignement et l'apprentissage pour un avenir viable* a été établi. Lorsque les essais et évaluations auront été réalisés par les bureaux hors Siège, il sera diffusé gratuitement sur l'Internet et sous forme de CD-ROM. Il se compose de modules de formation d'une durée de 100 heures, couvrant 25 thèmes différents et destinés soit à des enseignants en formation initiale ou en cours d'emploi dans des contextes formels ou non formels, individuellement ou en groupes, soit à des décideurs.

40. Un projet de recherche conjoint UNESCO/PNUE consacré aux jeunes et à la consommation durable a été lancé en vue de comprendre les modes de consommation et les facteurs qui régissent la consommation parmi les jeunes et d'évaluer leur potentiel en tant qu'acteurs de la transition vers des modes de consommation plus durable. A partir de là, il sera possible d'entreprendre de nouvelles activités éducatives dans ce domaine et des malettes pédagogiques sont actuellement mises au point pour les formateurs. Une enquête sur les habitudes de consommation parmi les jeunes a été effectuée dans 24 pays, et dans six pays des études de cas ont été préparées et rédigées par des experts dans ce domaine.

## Vers une culture de la paix

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
Unité 1	40.000	19.879	49,7
Unité 2	2.423.617	919.348	37,9
Unité 3	130.065	49.402	38,0
<b>Vers une culture de la paix</b>	2.593.682	988.629	38,1

## Éléments du projet transdisciplinaire mis en oeuvre par le Secteur de l'éducation

### Unité 1 - Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger des partenariats

41. L'UNESCO a préparé un ouvrage portant sur l'analyse des instruments normatifs de l'Organisation dans le domaine du droit à l'éducation. Cet ouvrage développe une perspective d'ensemble sur les bases normatives du droit à l'éducation dans ses multiples dimensions et permet de mieux faire connaître l'action de l'UNESCO, notamment en ce qui concerne la mise en oeuvre des instruments normatifs au niveau national.

42. La participation de l'UNESCO à la 23e session (extraordinaire) (Genève, 14 août-1er septembre 2000) et à la 24e session (Genève, 13 novembre - 1er décembre 2000) du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, a contribué à renforcer la coopération qui s'exerce entre ces deux entités aux fins de l'application du droit à l'éducation et des droits culturels. Le 12 novembre 2000, le Directeur général a adressé une lettre à la Présidente du Comité pour répondre à sa proposition d'engager un dialogue entre le Comité et le Conseil exécutif sur le suivi de l'application du droit à l'éducation et en particulier de la mise en oeuvre de la résolution 30 C/15.

43. La cérémonie d'ouverture du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale et le Colloque international commémorant son inauguration ont eu lieu à Séoul, le 26 août 2000. Le Centre a pour principal objectif d'offrir une tribune à des hauts fonctionnaires, des universitaires éminents et des spécialistes de l'éducation de toute la région de l'Asie et du Pacifique afin qu'ils puissent échanger leurs vues et être ainsi à même de forger des partenariats communs, de donner une large perspective de la compréhension internationale et d'encourager des activités éducatives qui fassent de cette compréhension une réalité vivante parmi les nations et les peuples.

### Unité 2 - Eduquer pour une culture de la paix

44. Dans le cadre du projet "Appui à la mise en oeuvre du programme décennal de l'éducation" au Mali, financé par le PNUD pour une période de cinq ans, l'UNESCO est l'agence d'exécution en association avec le gouvernement du Mali. Parmi les différentes composantes du projet, figure l'éducation à la culture de la paix dont les activités visent à introduire dans les programmes scolaires les notions relatives à la culture de la paix (niveau primaire et secondaire). Le projet se concentre aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et a comme domaines d'intervention la révision des manuels scolaires, la formation des enseignants et l'élaboration de matériels et supports pédagogiques. Un Plan d'action national pour l'éducation à la culture de la paix et aux droits humains a été adopté à la suite d'une consultation nationale élargie, et un Comité national regroupant les représentants de la société

civile, des institutions politiques et sociales a été mis en place. Il veillera à la coordination de toutes les actions de promotion d'une culture de la paix entreprises au niveau national en complément de celles envisagées dans le cadre de ce projet. Par ailleurs, une Cellule technique "Education et culture de la paix" a été également mise en place au sein de l'Institut pédagogique national.

45. Le projet pilote sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie en Afrique australe - Mozambique, Namibie et Zimbabwe - qui est financé par la DANIDA et qui a été lancé en septembre 1997, a fait l'objet d'un rapport d'activité. Ce projet a contribué à renforcer les capacités des organismes d'exécution dans une mesure telle qu'au Mozambique et en Namibie leur personnel peut désormais organiser des stages de formation sans le concours, ou avec un concours limité, d'experts extérieurs.

46. L'UNESCO (à l'aide d'une contribution des Etats-Unis d'Amérique) appuie financièrement et techniquement un projet sur la formation aux droits de l'homme et à la démocratie au Kosovo qui est financé localement par différents organismes gouvernementaux (Agency for International Development des Etats-Unis/USAID) et des ONG (Caritas Espagne, Barcelona Plataforma x Kosovo, Groupe finlandais des droits de l'homme, Ligue des droits de l'homme-Caen) et bénéficie du soutien de la Mission des Nations Unies pour l'administration par intérim du Kosovo (MINUK). L'objectif de ce projet est principalement de créer des capacités locales par l'intermédiaire de l'Institut pédagogique régional et de traduire en albanais et en bosniaque la documentation de l'UNESCO relative à l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie, qui figure dans le dossier pédagogique *Pratique de la citoyenneté*.

47. Le Réseau du Système des écoles associées (SEA) a continué de se développer avec l'enregistrement de 145 nouveaux établissements d'enseignement, ce qui porte le nombre total à 6.592. Les Comores sont devenues le 166e pays à participer au Réseau. Le principal objectif a été de renforcer le développement qualitatif du Réseau. Les activités ont été centrées sur : (i) le renforcement des capacités nationales du Réseau ; (ii) la production et la diffusion d'informations et de matériels éducatifs ; (iii) les contributions du Réseau à la célébration de l'Année internationale de la culture de la paix et au règlement non violent des conflits ; et (iv) les nouvelles conceptions de l'éducation dégagées dans le cadre des projets phares intersectoriels du Réseau.

48. Le projet éducatif sur le patrimoine mondial a enregistré des progrès remarquables dans les essais et l'adaptation du dossier éducatif "Le patrimoine mondial et les jeunes". En septembre 2000, un examen préliminaire des évaluations réalisées par des enseignants qui avaient testé le dossier a démontré son utilité. Celui-ci a déjà été produit en anglais, arabe, espagnol, français et japonais et les versions en chinois et en russe sont en cours d'élaboration, en plus d'une vingtaine de versions en langues nationales établies à l'initiative de commissions nationales pour l'UNESCO avec le soutien de l'Organisation, de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), et du Fonds du patrimoine mondial.

49. Le deuxième semestre de l'année 2000 a été marqué par un développement majeur et la consolidation du projet éducatif du Réseau du SEA financé par la NORAD et intitulé "Rompre le silence" qui porte sur la traite négrière transatlantique et qui fait partie intégrante du projet de l'UNESCO La Route de l'esclave. Plus de 150 enseignants et élèves venus de plus de 40 pays se sont réunis à Bielefeld, en Allemagne, du 30 juillet au 6 août 2000, pour participer à la première *Ecole d'été internationale pour l'environnement : "Gardons notre terre propre"* du Réseau du SEA de l'UNESCO et de "Campagne pour un pays propre". Cette

manifestation avait été organisée par le Réseau et par la Commission allemande pour l'UNESCO.

50. La cinquième édition de "*This is Our Time*", projet de communication mondial destiné aux établissements d'enseignement secondaire, a eu lieu le 16 novembre 2000. Pendant 24 heures, 290 établissements de 72 pays ont été en relation par Internet, courrier électronique, conférences vidéo et fax et ont ainsi pu échanger des vues et des idées, débattre de diverses questions, participer à des concours et à des jeux, formuler des opinions et prendre part à des activités créatrices organisées et diffusées sur le site Web Time Project, avec pour thème central la culture de la paix.

51. Dans le cadre du suivi de la troisième Conférence des ministres de l'éducation physique et du sport (MINEPS III), l'UNESCO a appuyé les efforts des Etats membres tendant à intégrer les recommandations de MINEPS III dans leurs plans nationaux moyennant des activités de sensibilisation et de suivi à l'échelon régional, en particulier dans le cadre du CIGEPS. Ainsi, parmi les activités orientées vers l'action qui ont été réalisées, peut-on citer un Congrès mondial sur la médecine sportive organisé en coopération avec la Fédération internationale de médecine sportive (FIMS) (Siège de l'UNESCO, décembre 2000). Une Table ronde complémentaire sur l'antidopage a été organisée pour examiner les différents moyens de lutter contre le phénomène croissant du dopage (information, sensibilisation, échange de savoir-faire et de pratiques exemplaires). Un groupe de travail sur l'antidopage constitué par le CIGEPS (octobre 2000) assure le suivi et la coopération avec les réseaux et les parties concernés. Un groupe conjoint de suivi sur l'antidopage UNESCO/Conseil de l'Europe (novembre 2000) encourage l'élaboration d'un projet d'instrument international antidopage à partir des dispositions de la Convention antidopage du Conseil de l'Europe.

52. L'aide apportée aux Etats membres pour mettre au point et exécuter des politiques linguistiques a été renforcée grâce à l'expansion régionale du réseau LINGUAPAX lors de la Conférence LINGUAPAX VIII tenue à Kiev, en Ukraine (septembre 2000), dont l'objet était de promouvoir l'enseignement des langues étrangères en Europe orientale et occidentale, et grâce également au projet visant la création d'un Institut linguistique des langues régionales dans les Caraïbes (Haïti). Les travaux préparatoires concernant le *Rapport sur les langues du monde* de l'UNESCO ont progressé et une version préliminaire a été soumise par le Centre UNESCO du Pays basque (Bilbao, Espagne) au Siège de l'Organisation.

53. L'élaboration de matériels pédagogiques spécialisés pour les politiques linguistiques a été encouragée dans le cadre des activités des centres UNESCO (matériels pour l'enseignement bilingue en Bolivie) et des chaires UNESCO concernées (Fédération de Russie et Europe orientale). Les observations du Directeur général sur l'évaluation du projet LINGUAPAX sont présentées à la présente session dans le document 161 EX/42.

### **Unité 3 - Encourager le dialogue interculturel**

54. L'UNESCO a apporté un appui en vue d'intégrer l'éducation interculturelle et l'éducation aux droits de l'homme dans le système d'enseignement formel de l'Albanie, aux niveaux primaire et secondaire. Le but du projet est de renforcer les capacités du Ministère de l'éducation et des sciences et de l'Institut de recherche pédagogique, de dispenser une formation sur l'analyse et la révision des manuels scolaires ainsi que sur l'éducation aux droits de l'homme et d'élaborer de nouveaux programmes d'enseignement pour la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants ainsi que des matériels pédagogiques appropriés en Albanie.

## INSTITUTS DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION

### Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
BIE	4.876.000	2.438.000	50,0

55. Au cours de cette période, le BIE a poursuivi sa réorganisation. Les activités du Bureau ont été centrées sur la mise en place des réseaux régionaux et sous-régionaux, sur la création d'une plate-forme/observatoire des structures, des contenus et des méthodes d'enseignement, et sur la préparation de la 46e session de la CIE. Divers projets opérationnels ont été menés afin de développer un savoir-faire nécessaire aux Etats membres pour résoudre des problèmes liés aux programmes d'études dans des conditions spécifiques.

56. Plusieurs séminaires internationaux ont été organisés. Ainsi, le BIE et le Conseil de la Direction centrale de l'Administration nationale de l'éducation publique (ANEP, Uruguay) ont organisé conjointement un séminaire international "Les formateurs des jeunes en Amérique latine pour le XXIe siècle : défis, expériences et propositions pour leur formation initiale et continue" (Maldonado, Uruguay, août 2000). Cette réunion a regroupé des spécialistes de sept pays de l'Amérique du Sud et s'est penchée essentiellement sur l'éventail des compétences requises des enseignants, au niveau du secondaire, conformément aux changements des programmes d'enseignement souhaités pour ce niveau d'enseignement. En outre, un Séminaire sur l'évaluation des réformes éducatives dans les pays de la Méditerranée a été organisé avec l'appui de l'Institut national de la qualité et de l'évaluation (INCE-Espagne) (Madrid, octobre 2000) ainsi qu'un Séminaire-atelier sur le thème "Politique de refondation curriculaire, processus de développement curriculaire, réalités locales et défis du XXIe siècle" (Libreville, Gabon, octobre 2000). Neuf pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest ont participé à cette réunion, organisée conjointement avec le Ministère de l'éducation nationale gabonais. Les discussions ont été centrées autour des thèmes suivants : stratégies pour faire face à l'échec, à l'abandon scolaire, à l'analphabétisme et à l'inadaptation de la formation à l'emploi ; valeurs universelles dans les programmes d'études et manuels scolaires ; besoins et possibilités de la coopération. De plus, un cours intensif de formation sur le développement des programmes d'études au Kosovo a eu lieu au BIE en décembre 2000 suite à une mission de la Directrice du BIE à Pristina et à un accord entre le BIE, l'UNICEF (Kosovo) et le Département de l'éducation et des sciences de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK). L'objectif principal de ce cours intensif était de faire connaître aux membres de l'équipe de spécialistes kosovars, chargés de l'élaboration d'un cadre pour le développement des programmes d'études et d'un plan d'action respectif, les principes, les approches et les méthodologies de la conception des programmes d'études et de la gestion du processus du développement curriculaire.

**Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IPE)**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
IPE	5.406.000	2.709.786	50,1

57. Ont assisté à la deuxième session de l'exercice biennal 42 participants à plein temps venus de 34 pays différents. En outre, six stagiaires à temps partiel ont été reçus à l'Institut dans le cadre de certaines unités ou modules du Programme annuel de formation (PAF). De plus, sept stages de formation intensive de courte durée ont été organisés entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000 et suivis par 183 personnes ; cinq séminaires ont également été proposés à 367 spécialistes.

58. En ce qui concerne les activités d'étude et de recherche, l'IPE mène actuellement quatre programmes de recherche. Pendant le second semestre 2000, les phases finales du programme "Améliorer la qualité de l'éducation de base" ont été menées à bien, la couverture géographique du programme étant désormais étendue à l'Amérique latine. Le projet sur les politiques et stratégies de l'enseignement secondaire a été poursuivi et l'étude sur le téléenseignement a été achevée. Les programmes "Stratégies d'éducation et de formation pour les groupes défavorisés" et "Efficacité en matière d'organisation, de gestion et de financement" ont été pleinement mis en oeuvre. Onze études de cas ont été publiées et quatre ateliers de recherche ont été organisés.

59. En ce qui concerne les consortiums et réseaux liés à l'IPE, pendant le second semestre 2000, 12 pays du SACMEQ ont mené à bien la collecte des principales données nécessaires pour le deuxième projet de politique éducative du SACMEQ. Cette vaste collecte de données s'est accompagnée d'une évaluation du niveau d'instruction des élèves et de leurs enseignants en lecture, écriture et mathématiques. On estime qu'environ 50.000 élèves, 5.000 enseignants et 2.500 chefs d'établissement dans 2.500 écoles primaires dans l'ensemble de la sous-région d'Afrique australe participeront à la collecte de données pour ce projet. Pendant le second semestre 2000, l'IPE a procédé aux préparatifs de la quatrième réunion du réseau, qui s'est tenue en septembre 2000 à Shanghai (République populaire de Chine). Parmi les autres activités figurait l'organisation de deux stages en coopération étroite avec des institutions membres, l'une en Corée et l'autre en Malaisie. Le rapport de la réunion annuelle du Groupe de travail international sur l'éducation qui s'est tenue à Florence du 14 au 16 juin 2000 a été finalisé et paraîtra début 2001.

60. Enfin, des activités opérationnelles visant à renforcer les capacités nationales de planification et d'administration de l'éducation ont été menées en Palestine, à Haïti, au Mali, en République dominicaine, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Maroc, en Argentine, en Colombie et au Mexique.

**Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
IUE	2.090.000	1.058.900	50,7

61. Pendant la période considérée, le nouveau Directeur de l'IUE a engagé un processus de révision des projets en cours. Cette initiative a conduit à abandonner l'approche traditionnelle par projet pour une approche par programme de nature plus stratégique, en vertu de laquelle les projets sont classés dans quatre groupes. Les groupes de projets ont été constitués à l'issue de consultations avec le personnel, le Conseil d'administration et d'autres parties intéressées dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'éducation des adultes et ils font ressortir les grands axes de l'action de l'IUE.

62. Dans le cadre du Groupe de programmes 1, "L'éducation tout au long de la vie dans différents contextes culturels : de la pose de fondements au renforcement de la participation créative" et en tant que principale institution de l'UNESCO responsable de l'éducation tout au long de la vie, l'IUE et la Commission allemande pour l'UNESCO, en coopération avec la Banque mondiale et la Fondation allemande pour le développement international (DSE), ont organisé un dialogue mondial pendant l'exposition 2000 sur le thème "Bâtir les sociétés éducatives - Savoir, information et développement humain" (Hanovre, 6-8 septembre 2000). L'Institut a également organisé la Table ronde internationale sur les nouveaux enjeux de l'éducation tout au long de la vie dans le contexte de la mondialisation (27-29 novembre 2000), ayant pour objet une analyse mondiale et intégrée de la situation et de l'orientation actuelles de l'éducation tout au long de la vie. Les thèmes abordés comprenaient la flexibilité de la capacité cérébrale, la diversité culturelle, l'insertion sociale, l'application des technologies d'information et de communication et la relation entre apprentissage et qualité de vie. Les participants ont débattu des stratégies nouvelles et non conventionnelles pour apprendre la vie durant.

63. Pour étayer et étoffer cette analyse mondiale, des ateliers de recherche régionaux ont été organisés ("Etude conjointe IUE-PROAP sur les perspectives et pratiques d'éducation tout au long de la vie en Asie-Pacifique" et "L'éducation des adultes dans les pays d'Afrique centrale : évaluation et perspectives d'avenir"). Enfin, une première monographie UNESCO/IUE intitulée *Programmes intergénérationnels : politiques publiques et implications scientifiques, une perspective internationale* a été copubliée avec la Fondation Beth Johnson (Royaume-Uni) et un séminaire international conjoint IUE-NIER (Institut national pour la recherche éducative, Tokyo, Japon), entièrement financé par le NIER et organisé en novembre 2001 à Tokyo, a réuni des chercheurs participant à l'étude conjointe IUE-NIER sur l'éducation tout au long de la vie à l'ère de l'information : *Etude transnationale sur la maîtrise des médias à l'avènement des sociétés éducatives*. Les participants au séminaire ont émis des recommandations pour améliorer l'accessibilité des technologies d'information et de communication et la poursuite des recherches sur la maîtrise des médias.

64. L'accent mis par l'IUE sur la formation de capacités pour bâtir des sociétés éducatives (Groupe de programmes 2) s'est traduit dans la pratique par la fourniture de services consultatifs, techniques et/ou de consultants aux niveaux national, régional et international aux Etats membres et à la société civile. Au Kosovo, par exemple, un soutien est fourni pour la formulation de stratégies éducatives pour les jeunes adultes, tandis que le projet d'éducation préventive pour lutter contre le VIH/sida a tenu deux ateliers sur l'élaboration de matériels spécifiques pour les hommes et les femmes dans les pays d'Asie et d'Afrique, en octobre et décembre respectivement.

65. Dans le cadre de la mission confiée à l'IUE pour assurer le suivi de CONFINTEA V (Groupe de programmes 3), l'une des initiatives concrètes de l'Institut est la réalisation dans cinq pays d'une étude sur le thème "L'apprentissage chez les adultes et le monde du travail : secteur informel, jeunes déscolarisés et lutte contre la pauvreté". L'IUE a également procédé

aux préparatifs en vue du lancement de la Semaine internationale de l'éducation des adultes (recommandation clé de CONFINTEA V, septembre 2000). Enfin, en ce qui concerne le Plaidoyer structuré par le biais d'une stratégie commerciale créatrice, de la communication et de la documentation (Groupe de programmes 4), l'IUE a amélioré les prestations de soutien fournies par l'Institut et a diffusé plusieurs publications.

**Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
ITIE	1.200.000	596.297	49,7

66. Des progrès ont été enregistrés dans les activités de formation de l'ITIE. Le séminaire de recherche international "La formation des enseignants pour la société de l'information" (Moscou, juillet 2000) auquel ont participé des experts venus de 12 pays, a mis en évidence la structure, le contenu, les principaux groupes cibles et d'autres paramètres du programme éducatif de l'ITIE. Ce dernier a constitué six équipes de travail internationales et lancé les travaux préparatoires d'un séminaire de haut niveau destiné à des décideurs sur le thème "*Les politiques d'intégration des TIC dans l'éducation*", et il a également établi cinq modules de formation spécialisée ("les TIC dans l'enseignement primaire", "les TIC dans l'éducation à distance", "les TIC au service des personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux", "l'éducation via l'Internet" et "les multimédias dans l'éducation"), ainsi que les ensembles de matériels correspondants. Cent trente éducateurs ont reçu une formation à l'application des TIC à l'éducation lors d'ateliers de deux jours organisés par l'ITIE (60 en République tchèque et 70 en Fédération de Russie). Deux salles de classe à l'Institut ont été équipées d'ordinateurs APPLE et IBM aux fins de formation et de démonstrations.

67. Les activités de recherche de l'ITIE ont porté principalement sur la réalisation d'études et la collecte de matériels pour la base de données "Application des TIC à l'éducation : situation actuelle, besoins et perspectives" du système d'information de l'Institut. A la fin 2000, la base de données de l'ITIE renfermait plus de 600 entrées dans cinq langues différentes accessibles en ligne dans le monde entier. On a créé un mécanisme permettant d'ajouter des données à la base à l'intention de tous les utilisateurs. Des enquêtes analytiques sur les thèmes "*L'éducation à distance pour la société de l'information : politique, perfectionnement professionnel et pédagogie*" et "*Les TIC au service des personnes ayant des besoins spéciaux*" ont été finalisées, publiées et reproduites sur papier et sur le site Web de l'ITIE aux fins de diffusion dans les Etats membres de l'UNESCO. Les études de faisabilité portant sur deux projets pilotes nationaux, à savoir "*Recyclage des enseignants aux fins de l'application des TIC dans l'éducation*" en Fédération de Russie et "*L'enseignement à distance dans les écoles rurales*" au Kazakhstan, ont été réalisées et les projets sont prêts à être mis en oeuvre.

68. A la fin 2000, les centres de coordination nationaux de l'ITIE avaient été désignés dans 30 Etats membres. La première réunion de travail sur les activités des centres de coordination nationaux pour l'Europe chargés de la coopération avec l'ITIE s'est tenue à Prague (République tchèque) en octobre, où neuf centres de coordination nationaux étaient représentés. Le programme visant à renforcer la coopération et à promouvoir le

développement du réseau international interactif a été élaboré et mis en oeuvre. En outre, le Bulletin de l'ITIE a été publié tous les trimestres et neuf autres publications de l'Institut (enquêtes analytiques, rapports finals et matériels collectifs) ont été diffusées dans les Etats membres de l'UNESCO.

**Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
IESALC	2.375.000	1.319.800	55,6

69. Le programme de formation avancée dans l'enseignement supérieur, en Amérique latine et aux Caraïbes, élaboré par l'IESALC avec les chaires et réseaux de l'enseignement supérieur établis dans la région, a suscité un grand intérêt parmi les Etats membres, les universités et les établissements d'enseignement supérieur sur l'ensemble du continent. Plusieurs cours et séminaires ont été organisés à cet égard dans différents Etats membres. Au titre du programme consultatif pour l'agrément et l'évaluation des établissements d'enseignement et dans le cadre du plan quinquennal de développement institutionnel intitulé "Plan d'action pilote IESALC-UAJMS (Universidad Autónoma Juan Misael Saracho) pour la transformation, 2000-2004", l'IESALC a apporté une aide technique et financière au projet visant à réformer le programme des 26 formations de cette université sanctionnées par un diplôme et il a effectué les quatre missions de consultation pour faire le point des progrès accomplis et reformuler le plan de travail conjoint pour 2001 avec les responsables de l'établissement. L'IESALC a encouragé la mise au point d'un nouveau modèle d'évaluation des établissements d'enseignement dont se sont acquittées l'Universidad Central de Venezuela (UCV-Venezuela) et l'Universidad de la Republica (UDELAR) en Uruguay. Dans le cadre du suivi du Forum de Dakar sur l'éducation, l'IESALC a apporté un soutien intellectuel, logistique et opérationnel à la mission d'un consultant engagé sous contrat en coordination avec l'OREALC, pour évaluer le plan vénézuélien de développement de l'enseignement et faire des propositions à cet égard. Le Service d'information et de documentation et l'Unité des publications de l'IESALC jouent un rôle de plus en plus important, en ce qui concerne tant la préparation des références et des données bibliographiques nécessaires aux stages de formation avancée, que la diffusion des résultats de la recherche provenant des activités croissantes menées par les établissements qui participent aux programmes de formation, de recherche et d'universitaires invités. S'agissant du Service d'information et de documentation, la page Web qu'il a mise au point pendant cette période a permis aux utilisateurs de consulter en ligne sa base de données via l'Internet et de satisfaire ainsi la demande d'accès à l'information dans le domaine de l'enseignement supérieur.

**Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
IIRCA	1.300.000	663.278	51,0

70. Le Réseau de formation des enseignants a été créé à l'occasion d'un atelier de démarrage qui a réuni sept pays. Neuf pays qui avaient été sélectionnés en Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est et en Afrique australe ont été contactés et des établissements ont été recensés en vue de participer au Réseau. Un questionnaire détaillé d'évaluation des besoins a été établi et distribué pour faire le point de la situation en ce qui concerne la mise en commun de la Bibliothèque électronique, la participation au programme de formation à distance et le dialogue sur les problèmes et enjeux communs. Le Libéria a été recensé au nombre des neufs pays du réseau qui avait besoin d'une aide d'urgence et les travaux ont été entrepris pour contribuer à mettre en place le réseau avec l'université du Libéria jouant le rôle d'établissement centralisateur.

71. La Bibliothèque électronique, qui est un des éléments du Réseau de formation des enseignants de l'IICBA, élabore des contenus dans le domaine des mathématiques, des sciences et des langues, en anglais et en français. La bibliothèque (en anglais) pour les mathématiques, les sciences et les langues a été finalisée et transcrite sur CD-ROM, lequel est actuellement distribué aux utilisateurs. La Bibliothèque électronique offre un choix de textes fondamentaux, de méthodologies et de dossiers pédagogiques dans ces diverses matières.

72. Un programme de collaboration avec l'Université ouverte nationale Indira Gandhi a été lancé dans le domaine du téléenseignement pour développer les capacités des instituts pédagogiques dans les Etats membres. Le programme compte actuellement 61 étudiants d'Ethiopie et du Libéria candidats à un diplôme universitaire supérieur en téléenseignement. Deux ateliers d'orientation universitaire ont été organisés pour les étudiants en Ethiopie et au Libéria. Un troisième flux d'étudiants, au nombre de 45, originaires d'Ethiopie, du Libéria et de Madagascar, sera intégré au programme en juillet 2001.

73. Un projet pilote s'inscrivant dans le cadre du Programme pilote polyvalent, financé par le gouvernement norvégien, est actuellement exécuté en Ethiopie. Il a été conçu pour mettre au point des modèles opérationnels de la manière dont il est possible de dispenser un enseignement de qualité dans les petites écoles proches du domicile des enfants et situées dans des zones rurales isolées. Les concepteurs des programmes d'études et les formateurs des enseignants ont reçu une formation à la rédaction des manuels. Le projet a mis au point un manuel de l'enseignant et de l'élève, construit ou modernisé des salles de classe en utilisant les matériaux disponibles sur place et formé les personnels du secteur éducatif à l'approche polyvalente de l'enseignement. Le site Web de l'IICBA a été créé à l'adresse [www.unesco-iicba.org](http://www.unesco-iicba.org).

**GRAND PROGRAMME II  
LES SCIENCES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT**

**II.1 PROGRES, TRANSFERT ET PARTAGE DES CONNAISSANCES  
SCIENTIFIQUES**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
Suivi de la Conférence mondiale sur la science	952.927	443.924	46,6
II.1.1	8.798.100	3.804.347	43,2
II.1.2	2.589.400	925.700	35,7
<b>Programme II.1</b>	<b>12.340.427</b>	<b>5.173.971</b>	<b>41,9</b>

**Suivi de la Conférence mondiale sur la science**

74. Durant une réunion régionale tenue à Beyrouth (novembre), il a été décidé de créer une Académie arabe des sciences sous la forme d'un organisme non gouvernemental qui aura son siège au Liban. L'objet de cette Académie sera de mettre les connaissances et l'expérience de scientifiques arabes dans le monde entier au service des gouvernements des pays arabes moyennant la prestation de conseils scientifiques indépendants à l'appui de la prise de décisions touchant des questions où le savoir scientifique peut jouer un rôle fondamental.

**Programme UNISPAR - Partenariat université-industrie-sciences**

75. Un séminaire international sur le thème *L'esprit d'entreprise scientifique et technologique dans les universités et les établissements de recherche* s'est tenu à Beyrouth en novembre, en coopération avec l'Académie des sciences du tiers monde (TWAS) et COSTED-AraBn pour assurer le suivi de la Conférence mondiale sur la science par le biais d'un échange de données d'expérience en matière de coopération université-industrie. L'accent a été mis sur la nécessité de développer l'esprit d'entreprise par l'éducation et sur l'importance de la recherche fondamentale en biotechnologie dans la région arabe. Six mallettes UNISPAR sur le thème "Innovation pour le développement" (innovation, incubateurs de technologies, centres consultatifs, gestion de la maintenance, mondialisation, indicateurs sexués) sont actuellement publiées et des activités connexes ont été menées comme en témoigne notamment la mise à jour du site Web d'UNISPAR.

76. Dans le domaine de la **coopération pour le développement scientifique**, le bureau de l'UNESCO à Harare, en collaboration avec la Commission nationale du Zimbabwe pour l'UNESCO et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la technologie, a élaboré une politique scientifique et technologique nationale pour le Zimbabwe qui devrait servir de modèle en Afrique australe puis dans d'autres pays africains. L'UNESCO a fourni des ressources humaines et financières pour aider les pouvoirs locaux à définir les buts, les objectifs, la vision et la mission de la politique nationale.

### **II.1.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur**

77. L'UNESCO a continué d'oeuvrer en faveur de **l'amélioration de l'enseignement universitaire en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur**. Sa participation à l'organisation et au suivi de la *première Convention mondiale des ingénieurs* (Hanovre, juin) avait pour objet de promouvoir les sciences de l'ingénieur et l'enseignement en la matière, moyennant le renforcement de la coopération avec et entre les organisations d'ingénieurs internationales, régionales et nationales. L'accent a été mis également sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes et sur la contribution des sciences de l'ingénieur et de la technologie à la réduction de la pauvreté. Le Bureau de l'UNESCO à Nairobi a poursuivi son objectif, à savoir encourager la coopération entre les établissements de formation en tant que stratégie visant à renforcer l'enseignement des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur. A cet égard, quatre bourses d'échange ont été attribuées afin de permettre à leurs bénéficiaires de se rendre dans d'autres établissements pour apporter un appui à la formation des étudiants préparant un premier diplôme de l'enseignement supérieur. Ce type de collaboration est très recherché à l'échelon régional, comme il ressort de la demande de bourses d'échange.

78. La Réunion du Groupe d'experts sur le financement et la gestion de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Afrique a été organisée à Gaborone (Botswana, août). Trente participants, dont des doyens de faculté des sciences de l'ingénieur et des vice-recteurs adjoints de plusieurs universités africaines ont assisté à la réunion.

79. Dans le domaine de la promotion de la coopération en matière de recherche et de formation en mathématique, physique et chimie, le projet SESAME (Rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient), qui est élaboré avec le soutien de l'UNESCO par les 11 membres gouvernementaux du Conseil intérimaire du SESAME des régions du Moyen-Orient et de la Méditerranée, a continué de progresser. La quatrième réunion du Conseil intérimaire s'est tenue en novembre à Erevan (Arménie), et deux sessions de formation, l'une pour des scientifiques et des ingénieurs portant sur la machine SESAME et l'autre concernant la recherche sur les matériaux, se sont tenues en septembre et décembre respectivement.

80. Pendant la période à l'étude, le Centre international de physique théorique Abdus Salam (CIPT) a organisé 24 stages, écoles et ateliers de formation avancée, à l'intention d'un millier de scientifiques et mathématiciens de pays en développement. En étroite coopération avec l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUPAC), huit stages de formation avancée ont été organisés et plus de 500 scientifiques ont reçu une formation à différentes disciplines de la chimie. Une attention particulière a été accordée à l'apparition de nouvelles tendances dans les travaux pratiques des laboratoires et aux nouveaux matériels DIDACTICAL.

81. Dans la région de l'Afrique, on continue de mettre l'accent sur les mesures tendant à faciliter l'échange de concepts et de connaissances dans le domaine de la recherche en veillant à faire participer des scientifiques à des réunions de haut niveau en mathématiques, physique et chimie. A cet égard, l'UNESCO a appuyé la Conférence internationale sur les mathématiques qui était organisée par la Southern African Mathematical Sciences Association (SAMSA) au Swaziland. En collaboration avec la Société ouest-africaine de chimie (SOA-CHIM), l'UNESCO a organisé une réunion scientifique à Conakry (Guinée, juillet-août) sur le thème *Chimie, agriculture et développement* à l'intention de participants de pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

82. La promotion des moyens de la recherche dans le domaine des sciences biologiques et des biotechnologies s'est poursuivie dans plusieurs directions. En matière de sciences biologiques et de biotechnologies, des stages de formation avancée et des colloques internationaux UNESCO/ICRO (6) et UNESCO/IBRO (2) ont été organisés en Bulgarie, au Chili (2), en Chine, en Inde, en Italie et en République tchèque ; ils ont permis aux quelque 80 jeunes chercheurs de pays en développement qui y ont participé de se familiariser avec les progrès enregistrés dans le domaine de la biologie cellulaire et de la neurobiologie. Dans le cadre du programme du Réseau de biologie moléculaire et cellulaire de l'UNESCO (MCBN), 12 bourses de recherche et 7 projets de recherche ont permis à de jeunes chercheurs de pays en développement de mener des recherches et de recevoir une formation dans le domaine de la biologie moléculaire, et deux bourses de voyages ont été attribuées par l'intermédiaire des Bureaux de l'UNESCO à Venise et à Moscou. Un appui a également été apporté à l'organisation de trois réunions et ateliers internationaux en Malaisie, en Afrique du Sud et au Royaume-Uni, dans des domaines tels que la recherche sur les radicaux libres, les oligo-éléments ainsi que la santé et la génétique.

83. Pendant la période à l'étude, des bourses de courte durée, à savoir 13 bourses UNESCO/MIRCEN et 20 bourses du Conseil pour les actions en biotechnologie de l'UNESCO (BAC), ont été attribuées pour mener des recherches dans le domaine des biotechnologies végétales, aquatiques, environnementales et microbiennes. Un appui a été apporté à l'organisation de trois stages de formation et de trois réunions internationales en Afrique du Sud, en Chine, en Egypte, en Inde, au Sénégal et au Venezuela.

84. Le Bureau de l'UNESCO à Montevideo a réalisé une évaluation externe de l'efficacité de la coopération et du processus de coopération entre l'UNESCO et les réseaux de recherche en sciences fondamentales d'Amérique latine (1994-1999) pour améliorer la coopération de l'Organisation avec les réseaux de recherches scientifiques et d'autres ONG. Ce Bureau a également réalisé une évaluation par pays des établissements oeuvrant dans le domaine des sciences biologiques en Amérique latine dans le cadre de la coopération qui s'exerce entre l'UNESCO et Red-Ciencia en vue de promouvoir les sciences biologiques en Amérique centrale et de diffuser les résultats de la recherche et les progrès obtenus par des groupes d'universitaires.

85. Dans le cadre du Programme solaire mondial (1996-2005), un document intitulé "*Programme solaire mondial 1996-2005 : Afrique – Mécanismes de mise en oeuvre (une esquisse)*" a été élaboré par l'UNESCO et communiqué aux autorités nationales en Afrique. L'association de l'UNESCO avec le Forum sur les entreprises et les investissements en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Asie et dans le Pacifique (Kuala Lumpur, Malaisie, 4-7 septembre 2000) et le Forum sur les entreprises et les investissements en faveur de l'utilisation des sources d'énergie renouvelable dans la région arabe (Muscat, sultanat d'Oman, novembre) a mis en relief les avantages de l'interaction entre les décideurs, les investisseurs, les chercheurs et les spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier dans le cas de l'Asie et du Pacifique et des Etats arabes. Une autre manifestation, l'Atelier sur les entreprises et les investissements dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les îles du Pacifique, également organisée par l'UNESCO, a jeté les bases de l'élaboration d'un projet relatif aux énergies renouvelables dans le Pacifique.

86. L'UNESCO a également joué un rôle actif dans les préparatifs de la réunion intitulée "Promotion des énergies renouvelables en Afrique" (Niamey, République du Niger, janvier 2001) et du Forum sur les entreprises et les investissements en faveur de l'utilisation

des énergies renouvelables dans la région de la Méditerranée, prévu à Marrakech (Maroc, mai 2001). Les principaux thèmes abordés à la réunion de Niamey ont été les suivants : (a) la politique d'enseignement et de formation en matière d'énergies renouvelables, (b) l'électrification rurale décentralisée et la protection de l'environnement et (c) les énergies renouvelables au service du développement.

87. La 12e session des cours d'été annuels de l'UNESCO sur l'électricité solaire au service des zones rurales et isolées, destinés aux pays francophones, s'est tenue en juillet au Siège de l'UNESCO à l'intention de 20 experts venus de huit Etats membres. En outre, le deuxième cours d'été de l'UNESCO pour l'Afrique anglophone, consacré à l'énergie solaire aux fins de l'électrification rurale, a été organisé en octobre à Harare (Zimbabwe), à l'intention de 33 jeunes ingénieurs, directeurs de projets et techniciens venus de sept pays de la région de la SADC. Deux manuels d'apprentissage/enseignement sur les énergies renouvelables, s'appuyant principalement sur les meilleures pratiques et le savoir-faire d'organisations oeuvrant dans ce domaine, ont été établis, et l'on compte qu'ils seront largement utilisés en Afrique australe.

88. L'UNESCO a coordonné l'organisation d'un stage de formation sur les systèmes solaires à usage domestique à Lombok (Indonésie, novembre), en coopération avec l'Agence pour l'évaluation et l'application des technologies (BPPT). Madagascar a reçu une aide pour créer un village solaire, prévoyant notamment l'électrification des bâtiments publics grâce à l'installation de systèmes photovoltaïques et la formation des villageois à la maintenance du matériel. Ce projet a été mené à terme en novembre 2000 et le gouvernement a demandé qu'il soit prorogé. Un accord a également été conclu avec le Centre de recherche national de Conakry-Rogbane (Guinée), pour mettre en place un projet de démonstration sur l'électrification solaire en milieu rural dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

89. Un projet pilote de l'UNESCO/SC, financé par le PNUD et portant sur les technologies de fabrication et de production non polluantes en Chine a été exécuté en étroite collaboration avec trois écoles de commerce dans ce pays et l'International Institute for Management Development en Suisse. Cette étude pilote servira très probablement d'étude de référence à des programmes des Nations Unies de vaste portée exécutés en Chine sur la promotion de l'éducation environnementale dans les écoles de commerce.

### **II.1.2 Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines**

90. On a atteint l'objectif consistant à rénover sensiblement les programmes et méthodes d'enseignement et de recherche en développant encore et en consolidant les réseaux universitaires existants tels que le réseau UNITWIN sur les migrations forcées, auquel s'est jointe l'Université américaine du Caire (Egypte), le réseau OMS-UNESCO "Universités et santé des défavorisés", auquel se sont associées 17 universités de toutes les régions, outre une initiative ciblée université-ONG.

91. Les chaires UNESCO nouvellement créées en vue de former des spécialistes du développement durable à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III (France) et dans les Facultés universitaires Notre-Dame de la paix à Namur (Belgique) améliorent la coopération entre les universités du Nord et du Sud et oeuvrent à amorcer un nouveau dialogue entre les scientifiques et les praticiens, par exemple au moyen d'un manuel publié à l'intention des "praticiens du développement local". L'interconnectivité électronique a été développée par la réorganisation du site Web des Chaires UNESCO de SHS. Le programme MOST a continué d'aider les jeunes spécialistes des sciences sociales en décernant le prix MOST destiné à

récompenser des thèses de doctorat. Une sélection de candidats à ce prix participera à un atelier de formation avec des membres du Comité directeur scientifique de MOST, et d'autres chercheurs du programme feront fonction de formateurs.

92. Un accord général de coopération a été signé avec l'Union internationale des architectes en vue de la création d'un comité interrégional de validation chargé d'adapter la Charte UIA/UNESCO de formation de l'architecte pour les réseaux régionaux d'écoles et d'universités. Le prix UNESCO d'architecture paysagiste a été décerné à des étudiants de l'école d'urbanisme et d'architecture de New Delhi, tandis que le prix UNESCO d'architecture est allé à un jeune architecte chinois de Beijing. Deux ateliers régionaux organisés à Sfax (Tunisie) et Resistancia (Argentine) ont contribué à la consolidation d'une équipe de recherches sur le thème "Les villes intermédiaires et l'urbanisation mondiale" ; un troisième atelier doit avoir lieu à Beyrouth (Liban) en mai 2001. Les "ateliers de travail sur le terrain destinés aux jeunes urbanistes", qui ont été organisés à Cancun (Mexique), ont attiré de nombreux participants de pays en développement, dont 30 % de femmes.

93. La *Revue internationale des sciences sociales* a continué de paraître régulièrement tous les trimestres en six langues, ses livraisons ayant été consacrées aux thèmes suivants : n° 165 de septembre 2000 : "La migration internationale en 2000" ; n° 166 de décembre 2000 : "Le débat sur le développement : au-delà du consensus de Washington" ; n° 167 de mars 2001 : "Le fédéralisme" ; n° 168 de juin 2001 : "La science et ses cultures". Le Centre d'échange d'informations de MOST a prêté son concours aux recherches menées par des spécialistes sur les conflits interethniques en Afrique, en Europe orientale et en Asie centrale. En outre, il a actualisé son fonds documentaire en y ajoutant un recueil de dispositions constitutionnelles relatives aux droits linguistiques en provenance de tous les pays du monde, dans le contexte des travaux que MOST consacre au thème des sociétés multiethniques et multiculturelles. Un deuxième numéro (en anglais) de la revue électronique de MOST sur les sociétés multiculturelles a été consacré à "La gestion de la diversité religieuse dans le contexte de la mondialisation". Les principales activités du Centre de documentation de SHS ont consisté à mettre à jour la version Internet de la banque de données DARE ; à actualiser également la banque de données sur les périodiques des sciences sociales en ligne sur l'Internet et à publier l'édition 2000 du CD-ROM "UNESCO Databases". L'installation sur l'Internet d'une base de données sur les instituts des droits de l'homme et la publication de l'édition 2001 du "Répertoire mondial des institutions de recherche et de formation sur les droits de l'homme" sont en cours : cette dernière édition est axée sur l'Année internationale de la mobilisation contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance.

## II.2 SCIENCES, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
Promouvoir des approches intégrées de l'environne- ment et du développement	203.700	85.253	41,9
II.2.1	1.695.325	810.442	47,8
II.2.2	2.626.703	1.096.884	41,8
II.2.3	2.276.803	1.079.791	47,4
Environnement et dévelop- pement des régions côtières et des petites îles	1.233.107	481.345	39,0
Développement humain pour des conditions d'existence viables dans le Pacifique	258.000	129.000	50,0
II.2.4	2.258.800	1.058.834	46,9
II.2.5	234.305	850.825	36,3
Villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement	290.007	99.844	34,4
<b>Programme II.2</b>	13.185.495	5.692.218	45,2

### Promouvoir des approches intégrées de l'environnement et du développement

#### II.2.1 Sciences de la terre, gestion du système terrestre et atténuation des risques naturels

94. Au cours du second semestre de l'an 2000, le Programme international de corrélation géologique (PICG) a poursuivi ses recherches et activités de collaboration sur des problèmes relatifs à la terre et à ses ressources dans le cadre de 45 projets. Du 6 au 17 août, le PICG, les programmes GARS (Applications géologiques de la télédétection) et DMP (Programme de modélisation des gîtes minéraux) et les projets d'établissement de cartes géologiques et de la Carte stratigraphique ont été associés avec succès au 31e Congrès géologique international (CGI) organisé à Rio de Janeiro (Brésil) sur le thème "Géologie et développement durable : défis pour le troisième millénaire". Vingt-trois projets du PICG ont tenu leurs réunions annuelles, des ateliers et des sessions spéciales à cette occasion. Un stand a été réservé au Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO et en particulier au PICG lors de GEOEXPO, l'exposition qui accompagnait le CGI, pour leur permettre de présenter leurs activités.

95. Les programmes de la Division des sciences de la terre concernant l'adoption des technologies modernes, à savoir GARS (Applications géologiques de la télédétection), les réseaux PANGIS et SANGIS de modernisation du traitement des données géologiques en Afrique et en Asie du Sud-Est respectivement, et DMP (Programme de modélisation des gîtes minéraux), ont renforcé la coopération Nord-Sud et Sud-Sud en matière d'utilisation de ces

technologies. Ils ont contribué à améliorer l'efficacité des instituts de géosciences des pays en développement s'agissant d'explorer et de mettre en valeur les ressources minières et de mettre l'information géologique au service d'un développement socio-économique durable. En outre, des activités de formation ont été organisées en France, et des réunions de consultation régionales s'adressant à la région arabe ont eu lieu au Maroc et en Syrie. Une première réunion de consultation sur le lancement d'une étude sur les risques géologiques dans le cadre de l'IGOS (Stratégie d'observation mondiale intégrée) a été organisée à l'UNESCO. On a renforcé le réseau PANGIS dans un certain nombre de pays d'Afrique en organisant des activités de formation telles que l'Atelier régional de formation sur le terrain consacré à "La cartographie structurale des terrains à fort métamorphisme du sud de la Tanzanie et du centre de l'Ouganda" (en septembre), et en améliorant la configuration matérielle et logicielle des équipements du réseau. Dans le cadre de SANGIS, une étude des priorités de la modernisation du traitement des géodonnées et de la capacité de transfert de l'information géologique aux décideurs a été menée dans 11 pays d'Asie du Sud-Est.

96. Dans le cadre des activités de renforcement des capacités en sciences de la terre et en gestion du géoenvironnement visant à assurer le recyclage et le perfectionnement des spécialistes des pays en développement, 10 cours, qui ont rassemblé environ 350 participants, ont été organisés dans des domaines tels que la géologie, la géochimie, la géophysique et l'élimination ou l'atténuation des effets négatifs de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables. Un soutien supplémentaire a été apporté à l'élaboration des maquettes de la Carte métallogénique de l'Afrique (20 %) et de la Carte sismotectonique du monde (33 %). Lors du 31<sup>e</sup> Congrès géologique international, à Rio de Janeiro (Brésil) en août, il a été distribué 4.500 exemplaires de la Carte stratigraphique internationale et de la note explicative qui l'accompagne.

97. La Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) a fait suite à la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN). Cette stratégie en est encore aux tout premiers stades ; néanmoins, les efforts se sont poursuivis afin de promouvoir "une culture de la prévention" privilégiant l'action anticipatoire. Une conférence internationale sur l'atténuation des effets des séismes s'est tenue à Kampala (Ouganda) en décembre avec le concours financier du Bureau de l'UNESCO à Nairobi. Un nouveau projet de "Réseau sismologique en Libye" a été lancé en décembre 2000 ; outre la mise sur pied d'un réseau d'étude des séismes et des mouvements terrestres importants, il vise l'intégration de la sismologie libyenne à celle du reste de la Méditerranée. Ce projet doit débuter au printemps de 2001.

## **II.2.2 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)**

98. Le CIC du MAB a tenu sa 16<sup>e</sup> session au Siège de l'UNESCO en novembre. Il a fait siennes les recommandations de la réunion de Pampelune, a approuvé la création de 21 nouvelles réserves de biosphère dans 14 pays et a également défini de nouvelles orientations pour le programme MAB, lesquelles ont été prises en compte dans le 31 C/5. Les six derniers mois de 2000 ont surtout été consacrés, conformément au paragraphe 02221 du 30 C/5, à l'évaluation globale de la mise en oeuvre de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère, cinq ans après son adoption par la Conférence générale de l'UNESCO, puis à la Réunion internationale "Séville + 5" qui s'est tenue à Pampelune en octobre à la généreuse invitation des autorités espagnoles. Une étude générale du Réseau mondial a été entreprise au moyen des indicateurs de mise en oeuvre de la Stratégie de Séville. Elle a été menée à l'aide d'un questionnaire qui a été envoyé aux 391 réserves de biosphère par l'entremise des Comités

nationaux du MAB. En outre, le Secrétariat a réalisé une évaluation générale du volet international de la Stratégie de Séville. Sur la base des réponses recueillies par l'enquête (environ 50 %), le Secrétariat a pu présenter quelques conclusions générales et recommandations aux participants à la réunion de Pampelune. En général, l'enquête a montré que la Stratégie de Séville avait contribué à améliorer la conservation de la diversité biologique sur les sites, à faire définir des moyens novateurs d'associer les communautés locales à l'aménagement et à la gestion des réserves de biosphère et à faire intégrer les réserves de biosphère dans les plans de développement national et régional. L'enquête a également mis en évidence le grand nombre des activités en cours en matière de recherche et de surveillance ainsi que d'enseignement et de formation. Les quelque 100 spécialistes de 50 pays qui ont assisté à la réunion de Pampelune y ont débattu des nouvelles orientations à définir pour les réserves de biosphère sur la base des résultats de l'enquête susmentionnée.

99. Une étude comparative des réserves de biosphère transfrontières existantes a servi de base aux débats d'un groupe de travail *ad hoc* sur ces réserves qui s'est réuni au cours de la Réunion de Pampelune et a élaboré une série de *Recommandations concernant la création et le fonctionnement des réserves de biosphère transfrontières*. Ces recommandations servent maintenant de référence sur plusieurs sites d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine où la mise en place de réserves de biosphère transfrontières est en cours avec l'aide du Secrétariat et notamment des bureaux hors Siège.

100. Suite à la décision prise par les parties à la Convention sur la diversité biologique d'inviter l'UNESCO et le Secrétariat de la CBD à mettre sur pied une nouvelle initiative mondiale d'éducation et de sensibilisation concernant la diversité biologique (paragraphe 02222 du 30 C/5), le Secrétariat a organisé en juillet une réunion consultative d'un groupe d'experts, suivie en novembre d'une deuxième réunion, accueillie par la Norvège, qui a abouti à l'élaboration d'une stratégie et d'un calendrier prévoyant la réalisation d'activités et de tâches à différents niveaux (sur les sites et aux échelons national, régional et international).

101. Un atelier technique AfriMAB s'adressant aux pays anglophones et lusophones d'Afrique a été organisé à Nairobi (septembre). Il faisait suite à l'atelier analogue organisé à Dakar en 1999 pour les pays africains francophones. Il a réuni une cinquantaine de participants de 14 pays et a débouché sur l'établissement d'un plan de travail pour la région qui vise à renforcer la coopération entre les pays sur des questions telles que l'amélioration du fonctionnement des réserves de biosphère, les réserves de biosphère et les communautés locales, les réserves de biosphère transfrontières, la recherche, la formation, l'enseignement et la sensibilisation.

102. Dix bourses du MAB ont été attribuées par le CIC à de jeunes scientifiques (paragraphe 02222, projet spécial), parmi lesquels les femmes et l'Afrique étaient fortement représentées (huit bourses sont allées à des femmes et sept à l'Afrique). D'autres actions en faveur des jeunes scientifiques ont été lancées sous l'égide du MAB à l'échelon national dans plusieurs pays dont l'Indonésie, et notamment des programmes d'attribution de diplômes.

### **II.2.3 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable**

103. Entre juillet et décembre 2000, plusieurs activités importantes du PHI ont été mises en oeuvre. Un Colloque international sur les forêts, l'eau et les populations dans les zones tropicales et humides : passé, présent et avenir de la recherche hydrologique sur la gestion

intégrée des ressources terrestres et aquatiques, s'est tenu en Malaisie du 30 juillet au 4 août 2000. Coparrainé par plusieurs organismes (l'IUFRO, le Centre de recherche forestière international-CIFOR du GCRAI et le Centre international pour la recherche en agroforesterie-CIRAF du GCRAI) et certains comités nationaux du PHI (d'Allemagne, des Pays-Bas et des Etats-Unis d'Amérique), il a étudié la préparation d'une monographie technique, ainsi que de matériel non technique destiné aux décideurs et aux gestionnaires des ressources faisant, en les résumant, le point des connaissances actuelles en hydrologie des forêts tropicales et des répercussions sur l'environnement de la perturbation et de la reconversion des forêts.

104. Le nouveau Programme sur l'hydrologie expérimentale liée à la formulation de politiques et au développement (Initiative HELP sur l'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation de politiques), dont l'UNESCO est le chef de file, a suscité un intérêt considérable. Une rencontre a été organisée en Irlande en novembre, à l'issue de la réunion de l'équipe spéciale sur HELP, afin d'examiner l'état d'avancement de l'Initiative HELP, les critères de sélection des bassins qui y participent, et d'en achever la conception et la stratégie de mise en oeuvre.

105. Une conférence internationale sur l'hydrologie des oueds, qui a donné de fructueux résultats, s'est tenue à Sharm-El-Sheikh en novembre. Un groupe de travail du PHI s'est lui aussi réuni en novembre, au Caire, sur le thème "Faire face à la pénurie d'eau".

106. A la demande de la République islamique d'Iran, l'UNESCO a envoyé une mission consultative sur le terrain afin de conseiller ce pays sur le fond, ainsi que sur la procédure à suivre pour soumettre une proposition visant à établir à Téhéran, sous les auspices de l'UNESCO, un Centre régional de gestion des eaux urbaines qui coopérerait essentiellement avec les pays d'Asie centrale. Cette proposition sera soumise à la 161e session du Conseil exécutif et à la 31e session de la Conférence générale.

107. Le dixième Cours de formation en hydrologie du PHI, qui portait sur la gestion du cours supérieur des rivières, s'est tenu au Japon en juillet-août sous les auspices du Fonds de dépôt du MONBUSHO (Ministère japonais de l'éducation, des sports, des sciences et de la culture). Il couvrait un large éventail de questions liées à la gestion du cours supérieur des rivières, comme la gestion des bassins fluviaux et des bassins versants, l'analyse du ruissellement, le transport des sédiments, la lutte contre l'érosion, les systèmes d'irrigation et la conservation des forêts, par exemple.

108. La huitième réunion du Comité directeur régional (CDR) du PHI pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique s'est tenue en novembre 2000 en Nouvelle-Zélande. Des représentants de 30 pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique, ainsi que de sept autres pays présents en qualité d'observateurs y ont assisté. Les principales questions examinées concernaient le projet FRIEND pour l'Asie et le Pacifique, la publication du quatrième volume du Catalogue des cours d'eau et l'organisation des prochains ateliers et cours de formation du PHI. Les préparatifs des deux grandes réunions prévues en 2002, à savoir celle relative au projet FRIEND à l'échelle mondiale (Global FRIEND) en Afrique du Sud, et la Conférence internationale sur l'hydrologie urbaine en Malaisie, ont bien avancé.

109. Le projet *d'approvisionnement en eau et d'assainissement communautaires de Siberut* est une activité transsectorielle menée conjointement par l'unité d'hydrologie du Bureau de l'UNESCO à Djakarta, le Secteur des sciences sociales et humaines et les programmes CSI et MAB. En 2000, une phase pilote du projet a été mise en oeuvre, avec le soutien financier de

l'Ambassade royale des Pays-Bas à Djakarta, afin de construire un système d'approvisionnement en eau à Maileppet, petit village côtier autochtone où se déclarent des maladies saisonnières dues à la contamination des ressources en eau. Tous les membres de la communauté ont directement participé à la conception et à la construction du système d'approvisionnement en eau, ainsi qu'à l'élaboration de critères spécifiques de gestion rationnelle de l'eau et d'entretien de l'ensemble de l'infrastructure. Ce projet représente un important exemple de gestion communautaire de l'eau dont on pourrait tirer d'utiles enseignements pour la mise en oeuvre de la sixième phase du PHI et, en particulier, pour les activités liées au thème 4 (Eau et société).

110. Le Colloque international sur la "Gestion intégrée des ressources naturelles dans les zones inondables tropicales" a été élaboré et organisé conjointement en juin par l'Institut français de recherche pour le développement (IRD), l'UNESCO et le Groupe de réflexion CERDIN. Il a réuni 150 participants venus de 12 pays d'Afrique, d'organisations régionales (UICN, Wetlands International, WWF, PNUD, FAO). Le Comité directeur du Programme relatif aux zones tropicales humides s'est réuni à l'issue de ce colloque qui s'adressait aux pays d'Afrique occidentale et centrale.

111. Un soutien a été apporté aux participants kényens et tanzaniens à la Conférence "LV 2000 : un nouveau départ", qui s'est tenue en mai au Centre de conférence de l'UCJG de Jinja, Ouganda, avec pour principaux objectifs de rassembler des informations sur le lac, de déterminer les lacunes dans les connaissances et de définir la voie à suivre. Plus de 200 participants venus du monde entier y ont assisté.

112. Le projet sur La pollution urbaine des aquifères de surface et souterrains en Afrique a été lancé lors d'une réunion qui s'est tenue à Bamako (Mali) en décembre. Il s'agit d'une activité conjointe, mise en oeuvre de concert par le Programme hydrologique international de l'UNESCO et la Division de pré-alerte et d'évaluation environnementale (DEWA) du PNUE, ayant pour grands objectifs d'établir un réseau sur la vulnérabilité des eaux souterraines urbaines et de mettre au point de nouvelles méthodes permettant une surveillance optimale de la contamination des aquifères de surface et souterrains dans les zones urbaines d'Afrique. Sept pays d'Afrique de l'Ouest, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Guinée, le Bénin et le Sénégal, y participent.

### **Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI)**

113. Les 23 projets pilotes intersectoriels unissant décideurs, communautés locales, spécialistes du patrimoine mondial, des sciences sociales et des sciences exactes et naturelles, ont été poursuivis. Ces activités de terrain offrent une approche "concrète" du développement durable des zones côtières et les leçons tirées de leurs succès et de leurs échecs offrent un moyen tangible d'évaluer les progrès.

114. Une troisième chaire UNESCO de développement durable des zones côtières a officiellement été inaugurée aux Philippines en juillet. La mise en place d'un réseau UNITWIN entre des universités situées en Inde, en Indonésie, en Thaïlande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines et à Samoa est en cours de préparation. Lors de deux consultations interrégionales organisées en juillet et décembre, des responsables de projets pilotes ont discuté de la portée et de l'approche du projet CSI, qu'ils appuyaient, et ont jeté les bases de la programmation et de la planification pour 2002-2003/07.

115. Le Forum virtuel sur les pratiques éclairées pour un développement humain durable des régions côtières, basé sur l'Internet, présente désormais 52 exemples de pratiques éclairées et 134 sujets de discussion provenant du monde entier. Plus de 4.500 personnes sont à ce jour directement connectées au Forum. Les participants s'intéressent notamment aux grands thèmes suivants : questions relatives aux petites îles, autonomisation des communautés, tourisme, pêche, systèmes locaux et autochtones de connaissances, ressources en eau douce, érosion côtière, planification, questions relatives à l'égalité entre les sexes et droits de l'homme. Le concept de "pratiques éclairées" reconnaît les inégalités qui existent dans le monde réel et donne des indications sur les moyens d'utiliser judicieusement ce dont on dispose afin d'améliorer la situation antérieure.

116. En **Afrique**, les principaux domaines d'intérêt - définis en coopération avec, entre autres, les secteurs de la communication et de l'information, de l'éducation et des sciences sociales et humaines - concernent les stratégies de communication et d'enseignement pour un développement durable des zones côtières, ce qui inclut les chaires UNESCO. Douze étudiants sénégalais et un français ont passé en décembre leur diplôme à l'issue d'une formation de troisième cycle relevant de la chaire UNESCO de l'Université de Dakar (Sénégal). Dans la **région du Pacifique**, et plus précisément à Samoa, le projet pilote "*Education pour une vie villageoise durable à Saanapu-Sataoa, île d'Upolu, Samoa*" est devenu pleinement opérationnel en juillet. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, on a poursuivi des activités sur le terrain dans le cadre du projet sur "*Le développement rationnel des villages de Motu-Koita touchés par l'urbanisation, Port Moresby, Paouasie-Nouvelle-Guinée*". Un troisième rapport, établi à la suite du Sommet de Motu-Koita en 1999, a été présenté en novembre au Parlement national par le Comité parlementaire sur l'urbanisation et le développement social. Il portait sur les questions de propriété coutumière des terres et de développement urbain et faisait des recommandations précises pour parer aux répercussions socio-économiques de l'expansion et du développement constant de Port Moresby sur les villages de Motu-Koita.

117. La première phase du projet UNESCO-PNUD dans la baie d'Ulugan relatif à la gestion communautaire des ressources côtières, qui s'est terminée en décembre, a été un succès. Le projet a notamment permis d'améliorer la compréhension scientifique des processus naturels, culturels et sociaux liés à l'interaction entre êtres humains et environnement côtier ; de fournir aux décideurs des informations sur l'utilisation des ressources côtières ; de définir un cadre de développement et de protection durables ; de recenser, mettre en oeuvre et évaluer des activités de remplacement génératrices de revenu. Les résultats du projet ont été résumés en trois volumes.

#### **II.2.4 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO**

118. La Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO préside le Sous-Comité du CAC sur les océans et les zones côtières (SCOCA) et en assure le secrétariat. Le SCOCA a tenu sa neuvième session au Siège de l'OMI à Londres, du 26 au 28 juillet 2000. Y participaient 13 représentants de huit organisations du système des Nations Unies et un représentant du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Les points suivants ont notamment été examinés à cette occasion : (a) état d'avancement de l'Atlas des océans de l'ONU ; (b) résultats de la première réunion tenue dans le cadre du Processus consultatif officiel ouvert à tous des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer (UNICPOLOS) ; (c) établissement de rapports en vue de Rio + 10 et participation à cette réunion ; et (d) exposé du Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP).

119. La COI a organisé du 4 au 15 septembre 2000, à Nice, France, en partenariat avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis, un cours d'études avancées sur la "Gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée". Ce cours bilingue français/anglais bénéficiait du soutien de la Commission européenne (DG-XII), de l'UNESCO et de la région Provence-Côte d'Azur et était également parrainé par l'UGI (Programme Océans 21). Il s'adressait à 51 participants, pour la plupart du niveau du troisième cycle, venus de 20 pays, surtout européens, ainsi que de pays riverains du Bassin méditerranéen, et diplômés d'universités ou d'écoles d'ingénieurs, ou cadres des secteurs public et privé s'occupant déjà de la gestion des régions côtières ou susceptibles de le faire. Vingt-sept conférenciers, pour la plupart originaires de pays méditerranéens, ont à cette occasion assuré l'enseignement. Le Programme annuel de formation sur la surveillance et la modélisation des processus marins côtiers (MAMCOMP) a de plus été organisé à New Delhi en novembre 2000. Destiné à des scientifiques/ingénieurs, chercheurs, décideurs/gestionnaires d'organismes publics ou non, il a réuni 20 participants de la région.

120. La COI a lancé, en coopération avec le Comité consultatif sur la protection des mers (ACOPS), un projet de taille moyenne du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur "Le développement et la protection du milieu côtier et marin en Afrique subsaharienne". Ce projet, qui a pour objectif d'aider les pays subsahariens à gérer durablement leur milieu côtier et marin et ses ressources, a été élaboré en guise de suivi aux résolutions de la Conférence panafricaine sur la gestion intégrée et durable des zones côtières (PACSICOM) et de la Conférence du Cap (1998). Le Fonds pour l'environnement mondial fournira les crédits de base nécessaires au projet qui sera cofinancé par l'ACOPS, la Commission océanographique de l'UNESCO, l'UICN, le Programme GPA du PNUD, le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique et les pays participants d'Afrique (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mozambique, Nigéria, Seychelles et Afrique du Sud). L'on s'efforce d'y faire participer d'autres pays.

121. A sa première session, le Groupe consultatif mixte SCOR-COI sur le CO<sup>2</sup> océanique a examiné un ensemble de spécifications, auxquelles devrait répondre un système d'observation du carbone océanique, et la raison d'être d'un tel système. De concert avec un atelier parrainé par la CE et la NOAA en septembre, le groupe a défini une stratégie en vue de mener cette tâche à bien.

122. Au deuxième trimestre 2000, les résultats ci-après ont notamment été obtenus dans le cadre du Programme sur les efflorescences algales nuisibles (HAB) : formation de scientifiques et de gestionnaires ; élaboration d'un plan scientifique en vue d'un nouveau programme international de recherche sur l'écologie et l'océanographie des efflorescences algales nuisibles à l'échelle mondiale (GEOHAB) et fourniture de bourses d'études et de littérature scientifique à des organismes océanographiques de pays en développement qui s'intéressent aux algues responsables des dites efflorescences. Une aide a ainsi été apportée aux Etats membres afin de renforcer leurs capacités et de leur permettre de mieux atténuer les effets des efflorescences algales nuisibles sur la santé humaine et sur les écosystèmes, grâce à une stratégie reposant sur une action menée de concert avec des institutions internationalement reconnues et parrainée par elles, ainsi que sur le jumelage Nord-Sud d'établissements compétents. Le plan scientifique pour GEOHAB servira de base au premier programme international de recherche sur ce sujet et constituera un domaine d'activité important de la COI pour les 10 à 15 prochaines années.

123. La Commission océanographique de l'UNESCO préside le Groupe de gestion du Réseau mondial de surveillance continue des récifs coralliens (GCRMN), gère le noeud du Réseau mondial en Asie du Sud et représente l'UNESCO auprès du Comité de planification et de

coordination de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens. En octobre 2000, le GCRMN a publié le "Status of Coral Reefs of the World 2000 Report" (Rapport 2000 sur l'état des récifs coralliens dans le monde) qui attestait, documents à l'appui, que l'état des récifs coralliens du monde continuait de se dégrader. Le noeud du Réseau GCRMN en Asie du Sud a organisé au Sri Lanka une formation aux méthodes de surveillance socio-économiques, préparant ainsi les établissements concernés à réaliser des études socio-économiques sur les liens entre la santé des récifs coralliens et les moyens d'existence des populations.

124. En ce qui concerne "L'échange international des données et de l'information océanographiques" (IODE), le point fort de la période juillet-décembre 2000 a été la 16e session du Comité de la COI sur l'IODE, qui s'est tenue à Lisbonne, Portugal, du 30 octobre au 9 novembre. Cette 16e session a constitué un tournant pour l'IODE puisqu'un certain nombre de recommandations essentielles pour les nouvelles orientations du programme y ont été faites, en mettant l'accent sur une étroite collaboration entre les milieux responsables de la gestion des données et de l'information de l'IODE et ceux chargés de l'océanographie opérationnelle et de l'océanologie. Le Comité a en outre décidé de prendre des mesures d'avant-garde dans le domaine des nouvelles technologies, comme les portails Internet, le téléenseignement et le langage XML, ainsi que de renforcer la présence de l'IODE dans les régions. Le Comité sur l'IODE a en outre réaffirmé son vigoureux soutien au principe "de la gratuité et de la liberté des échanges de données", appliqué avec le plus grand succès depuis la création de la COI en 1960.

125. Le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) donnera aux pays des renseignements sur l'état actuel de l'océan et des éléments qu'il contient et fera à ce sujet des projections aussi lointaines que possible, qui serviront également de bases à des prévisions sur les changements climatiques. Le GOOS est conçu et mis en oeuvre (en partenariat avec l'OMM, le PNUE, la FAO et le CIUS), en fonction de deux grands thèmes, à savoir : (i) un thème relatif aux zones côtières et au plateau continental, qui traite des besoins et intérêts des communautés côtières, et (ii) un thème relatif à la haute mer, qui porte essentiellement sur les prévisions météorologiques et climatiques.

126. Le plan stratégique de l'Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques (GODAE) a été publié et un plan de mise en oeuvre élaboré. L'expérience GODAE permettra à des Etats membres travaillant de concert de pleinement tester le concept du GOOS. Le serveur fourni par les Etats-Unis d'Amérique pour le projet GODAE, qui se trouve au centre numérique de la Marine des Etats-Unis, à Monterey, Californie, est désormais opérationnel. Le projet de flotteurs Argo, réseau mondial d'environ 3.000 flotteurs-profileurs collectant des informations sur la température et la salinité dans les couches supérieures de l'océan, constitue un élément essentiel de GODAE. Une réunion de planification concernant sa mise en oeuvre s'est tenue à Paris les 10 et 11 juillet. Onze pays, auxquels s'ajoute la Communauté européenne, ont d'ores et déjà financé 783 flotteurs, chiffre qui sera porté à 2.189 au cours des trois prochaines années. L'objectif, qui avait été fixé à 3.000 flotteurs d'ici à 2003, devrait être atteint. Les pays en développement de l'océan Indien se sont réunis à Perth, Australie occidentale, du 13 au 15 novembre, afin d'amorcer la conception d'une composante du GOOS pour l'océan Indien.

127. La structure du GOOS a été simplifiée par la fusion de trois groupes consultatifs scientifiques (pour les zones côtières, les ressources vivantes et la santé des océans) en un seul, le Groupe des observations relatives aux océans et aux zones côtières (COOP) qui étudiera le thème (i) ci-dessus. La tâche initiale du COOP, à laquelle il s'est attelé dès sa

première réunion à San José, Costa Rica, du 15 au 17 novembre 2000, consiste à fusionner les plans conceptuels établis par les trois anciens groupes en un seul plan conceptuel intégré de mise en oeuvre d'un Système mondial d'observation de l'océan dans les zones côtières. La communauté des utilisateurs a donné son avis sur la conception de ce système lors du premier Forum des utilisateurs du GOOS qui s'est tenu à San José, Costa Rica, les 13 et 14 novembre 2000. L'un de ces plans conceptuels a été publié sur le site Web du GOOS afin d'en encourager la mise en oeuvre par les pays en développement. Des réunions entre les organes du GOOS et les deux organes régionaux responsables des pêches dans l'Atlantique et le Pacifique, le CIEM et la PICES, ont été organisées afin de déterminer comment orienter l'évolution du GOOS pour répondre aux besoins de leurs écosystèmes ; une opération concertée de planification est actuellement en cours. Les contacts entre le GOOS et le Programme du PNUE sur les mers régionales ont été renforcés afin de permettre au Système de contribuer à satisfaire les besoins des conventions et plans d'action sur les mers régionales.

128. Les travaux visant à mettre la dernière main à un Plan de gestion des données et de l'information du GOOS se sont poursuivis. Toutes les composantes du système initial d'observation du GOOS ont été connectées au Centre d'information sur les systèmes mondiaux d'observation, situé dans le Delaware, qui fournit à partir de métadonnées des informations sur le GOOS.

129. La 16e session du Comité de la COI sur l'Echange international des données et de l'information océanographiques, qui s'est tenue à Lisbonne, Portugal, du 30 octobre au 9 novembre 2000, a pris plusieurs décisions importantes pour renforcer et réorienter le programme IODE. Le Comité a notamment décidé de mettre au point un langage XML pour les données marines afin d'améliorer l'accès aux données océanographiques et leur échange de par le monde ; de renforcer les mécanismes régionaux de l'IODÉ afin de garantir l'accès des pays en développement à son savoir-faire ; d'établir des liens de coopération entre l'IODÉ et les programmes de surveillance et de recherche océaniques et de les renforcer là où ils existent ; d'élaborer un projet de base de données océanographiques mondiales (World Ocean Database) permettant l'accès aux données océanographiques et leur préservation à l'échelle mondiale. En septembre 2000, l'IODÉ a lancé sa version pilote de l'Ocean Portal (Portail océan), répertoire de haut niveau des sites Web relatifs aux données et à l'information océanographiques destiné à aider les scientifiques et autres spécialistes de l'océan à localiser ce type de données et d'information. Les premières réactions ayant été positives, l'IODÉ continuera à mettre en place des portails océan axés sur les spécificités et besoins régionaux.

130. Des ateliers ont eu lieu à Apia, les 16 et 17 août, et à La Havane, du 28 novembre au 1er décembre, afin d'aider à la mise en place du GOOS dans les îles du Pacifique et dans les Caraïbes. Un cours de formation sur la gestion des données et de l'information a été organisé à Tokyo du 27 novembre au 4 décembre pour les pays de l'Asie du Nord-Est. Des représentants de la COI et d'importantes institutions d'enseignement et de recherche sur les océans se sont réunis dans le cadre du Partenariat pour l'observation de l'océan mondial (POGO) afin d'étudier comment développer la formation et l'éducation à l'appui de la mise en place du GOOS dans le monde entier.

131. Le programme IODE a inauguré la première version du "Dossier d'information de l'IODÉ" qui a pour objet de fournir aux centres de données océanographiques un dispositif de renforcement des capacités sous la forme d'un "*minicentre de données*" contenant du matériel de référence sur la gestion des données et de l'information et des logiciels utiles aux centres de données. Ce dossier est disponible gratuitement sur le Web et sur CD-ROM.

132. Le programme IODE a également mené à bien le projet ODINEA (Réseau d'échange de données et d'information océanographiques pour l'Afrique de l'Est), projet sur trois ans de renforcement des capacités de gestion des données et de l'information océanographiques financé par le gouvernement des Flandres. Compte tenu du succès de cette opération, le donateur a accepté d'en élargir la portée à l'ensemble du continent africain (20 Etats côtiers). Le projet ODINAFRICA (Réseau d'échange de données et d'information océanographiques pour l'Afrique) aidera, pendant quatre ans, les Etats membres des pays participants à construire des centres nationaux de données océanographiques, à installer du matériel de connexion, à assurer une formation et leur apportera un soutien opérationnel. Les centres ainsi créés fourniront des services et élaboreront des produits pour toutes sortes d'utilisateurs accordant une place privilégiée à la science au service du développement.

133. Le GOOS a contribué à la présentation par le SMOC de plans nationaux de surveillance du climat lors de la sixième Conférence des Parties à la CCNUCC qui s'est tenue à La Haye, du 13 au 24 novembre. En leur qualité de membres du Partenariat pour la stratégie d'observation mondiale intégrée (IGOS), la COI et les agences spatiales ont établi le rapport sur le thème des océans, publié par la NASA, qui indique en quoi la collecte de mesures par télédétection devrait être modifiée pour que le GOOS puisse contribuer à la surveillance du climat.

## **II.2.5 Transformations sociales et développement**

134. Ce sous-programme a pour objectifs d'encourager la production de savoir sur les transformations sociales, d'améliorer la pertinence de la recherche et des compétences en sciences sociales en vue de la prise de décisions et du développement ainsi que de renforcer les capacités scientifiques, professionnelles et institutionnelles, en particulier dans les pays en développement. Depuis l'évaluation à mi-parcours dont il a fait l'objet, le programme MOST accorde davantage d'attention aux conséquences de ses projets pour l'action et ses réseaux de recherche devront procéder à une évaluation de l'utilité de leur travail du point de vue de l'action. MOST accordera également davantage d'attention à la mise en oeuvre du Plan d'action d'Habitat II et des autres grands sommets au niveau national et au niveau local.

135. SHS-MOST a contribué à la Conférence UNU/OCDE sur l'innovation sociale et le changement social (Tokyo, décembre 2000) en intervenant sur le fond ; cette intervention sera publiée dans les comptes rendus de l'OCDE. La réunion régionale Asie-Pacifique sur les transformations sociales et le développement (projet MOST APMRN) s'est déroulée avec la participation du Bureau de Bangkok et du Conseiller régional pour les sciences sociales et humaines. Des activités interdisciplinaires ont été menées dans des domaines comme l'aménagement urbain des régions côtières, et les villes d'Essaouira (Maroc), Mahdia (Tunisie), Omisalj (Croatie) et Saïda (Liban), des perspectives étant ouvertes pour les nouvelles villes candidates de Jableh/Tyr et Kotor (Monténégro). Le troisième séminaire international sur le thème du développement urbain équilibré entre terre, mer et société a été préparé avec la municipalité de Saïda pour mai 2001. Les expériences et projets en cours dans les autres études de cas comme la rénovation des centres urbains anciens d'Essaouira et Mahdia se poursuivent. Les indicateurs et processus méthodologiques d'une approche intégrée de l'urbanisme des zones côtières, lancés avec Beyrouth et le Bureau de l'UNESCO à Venise, ont été améliorés grâce à la participation, au niveau universitaire, du Secteur des sciences exactes et naturelles et du Secteur de la culture.

136. Des projets pilotes spécifiques comme celui de "maison-laboratoire" de Mahdia (Tunisie) serviront à resserrer les liens entre les municipalités de certaines villes côtières

historiques de la Méditerranée. L'importance accordée à cette initiative de l'UNESCO ressort de la création du Forum de la CSI sur les meilleures pratiques en matière d'aménagement côtier intégré, dans le cadre duquel le réseau de chercheurs du programme MOST dialogue avec d'autres réseaux de recherche comme ceux du PHI, de la COI, du MAB et du PICG. Les politiques de développement local et de formation ont également été appuyées au Cap-Vert (Tarrafal). Le projet sur "Les villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement", qui a fait l'objet d'une évaluation externe, a poursuivi les actions pilotes en cours dans les sites de Dakar-Yembeul, Malika et Port-au-Prince.

137. L'Unité régionale pour les sciences sociales et humaines en Asie et dans le Pacifique (RUSHSAP) a réalisé les projets sur l'élimination de la pauvreté, l'éducation en matière de migrations, l'APSSNET (Réseau Asie-Pacifique scolaire en sciences sociales), le VIH/sida, les droits de l'homme, la jeunesse et la gouvernance, etc. Les deux projets d'élimination de la pauvreté (République lao et Thaïlande) se sont déroulés comme prévu. Des projets semblables sont prévus au Myanmar, en Chine, en Inde, au Bhoutan et au Pakistan, sur la base de collaborations intersectorielles. Des réunions nationales ont été organisées en Inde et en Thaïlande en vue d'incorporer l'éducation en matière de migrations dans les programmes de sciences sociales des établissements secondaires. La première phase du projet VIH/sida dans les minorités ethniques de Thaïlande du Nord a été menée à bien, et la seconde (élaboration de matériels) est en cours. Dans le cadre de l'initiative de la RUSHSAP en matière de droits de l'homme, la collaboration avec les instituts Rajabhat (Thaïlande) a été sollicitée pour faire figurer les droits de l'homme dans les programmes de formation des enseignants. Un projet visant à inclure les droits de l'homme dans le programme des instituts Rajabhat est maintenant en cours de réalisation. Parmi les autres activités, on citera la création d'un Conseil international pour les études sur le Pacifique avec le Bureau de l'UNESCO à Apia et le lancement d'un projet de recherche sur la gestion des ressources en eau en Asie en collaboration avec l'AASSREC (Association des conseils asiatiques pour le recherche en sciences sociales). Les nouveaux projets à signaler sont : "Les choix d'apprentissage pour les jeunes migrants des bidonvilles de Manille" et "Education civique en vue de la réconciliation nationale à Fidji". La RUSHAP vient de publier un livre sur la pauvreté, l'environnement et le développement ainsi que plusieurs affiches sur des thèmes de sciences sociales (pauvreté, femmes, migration, gouvernance), en vue de leur diffusion.

### II.3 PHILOSOPHIE, ETHIQUE ET SCIENCES HUMAINES

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
<b>Programme II.3</b>	2.062.400	911.405	44,2

138. Du 7 au 9 novembre 2000, à l'aimable invitation du gouvernement de la République de l'Equateur, s'est tenue la septième session du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB). Quelque 150 participants venus d'une cinquantaine de pays ont assisté à cette session, dont la séance d'ouverture a été rehaussée par la présence du vice-président de l'Equateur, M. Pedro Pinto Rubianes, et la séance de clôture par celle du vice-ministre de la santé, M. Patricio Espinosa del Pozo. A la suite des débats de cette session, le Groupe de travail du CIB sur les aspects éthiques des recherches sur les cellules souches embryonnaires, élargi à quelques autres membres du Comité, s'est réuni au Siège, les 29 janvier et

2 février 2001, afin de mettre au point le rapport sur ce sujet. Le rapport sera disponible, en anglais et en français, en mars-avril 2001.

139. Conscient de l'importance que les aspects économiques revêtent désormais dans le domaine de la génomique, le Directeur général avait décidé d'organiser un Colloque international sur "Éthique, propriété intellectuelle et génomique". Ce colloque, qui s'est déroulé au Siège du 30 janvier au 1er février 2001, a réuni 284 participants, ressortissants de 77 pays. L'intérêt qu'il a suscité avant sa tenue et l'impact qu'il a eu après, aussi bien dans les milieux spécialisés que parmi la communauté intergouvernementale et la société civile, montrent combien était grand le besoin d'une information à la fois large et précise et de débats ouverts sur la question de la brevetabilité du vivant.

140. Grâce aux démarches entreprises par le Secrétariat auprès des organisateurs, le 10e Congrès international de génétique humaine, qui se tiendra à Vienne en mai 2001 sous le patronage de l'UNESCO et réunira de 5.000 à 7.000 participants, consacrera au moins deux séances plénières aux aspects éthiques et juridiques de l'utilisation des connaissances sur le génome humain. Plusieurs membres du CIB, de même que son Président, ont été invités à intervenir dans le cadre de ces séances.

141. La Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, présidée par M. J.E. Fenstad (Norvège), a tenu sa première session à l'UNESCO les 10 et 11 juillet 2000. Les participants ont axé leurs travaux sur les risques que les technologies spatiales et l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique faisaient courir à l'humanité, à l'intégrité humaine et à la dignité humaine. Le rapport de cette session contient des projets de recommandations éthiques qui seront soumis à la deuxième session de la COMEST en septembre 2001. Les conclusions de cette réunion ont été présentées lors d'une conférence de presse, organisée dans les locaux de l'Agence spatiale européenne (ESA), et à laquelle ont participé les représentants de la presse spécialisée, nationale et internationale, qui lui ont donné un vaste écho dans le monde entier, par exemple par le biais de CNN. Pendant cette même période, la publication "L'éthique de la politique spatiale", établie par M. Alain Pompidou (France), membre de la Sous-Commission, a été largement diffusée. Les activités de la COMEST dans le domaine de l'éthique de l'espace extra-atmosphérique ont été à l'origine d'une collaboration fructueuse entre l'UNESCO et le Bureau des Nations Unies pour les affaires spatiales (OOSA) dans le cadre du Comité des Nations Unies sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS).

142. La Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'eau douce, présidée par Lord Selborne (Royaume-Uni), a publié en novembre 2000 un document intitulé "L'éthique de l'utilisation de l'eau douce : vue d'ensemble". Largement diffusée et tournée vers le grand public, cette publication s'inscrit dans le cadre du mandat de la COMEST de sensibiliser l'opinion aux problèmes éthiques et aux risques dans le domaine de l'éthique du savoir scientifique et de la technologie. La COMEST a également mis en place le premier noeud du *Réseau mondial de recherche et d'éthique sur l'éthique de l'eau (RENEW)* relatif aux meilleures pratiques en matière de gestion des ressources en eau potable, visant à recenser et analyser les exemples de meilleures pratiques éthiques dans tout ce qui a trait à l'utilisation et à la gestion des ressources en eau potable. L'Australie a commencé à réaliser ce projet en sa qualité de pays pilote par le biais de la Water Research Foundation of Australia et de l'Université nationale d'Australie. En outre, une collaboration s'est instituée avec le Secrétariat international de l'eau (Canada) dans le cadre de ses activités relatives à la jeunesse.

143. La Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'énergie, présidée par M. J.P. Kimmins (Canada), a tenu sa première session à l'UNESCO, les 4 et 5 novembre 2000. Les participants ont examiné tout un ensemble d'enjeux liés aux nombreux problèmes et risques que présentent la production, l'utilisation et la distribution de l'énergie. Comme dans le cas de l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, un rapport a été établi et diffusé, qui regroupe un ensemble de projets de recommandations dans le domaine de l'éthique de l'énergie. Ceux-ci seront soumis à la prochaine session statutaire de la COMEST. Une publication grand public a également été mise au point, où sont abordés les problèmes, risques et solutions envisageables dans le domaine des sources de l'énergie, et ce dans une langue claire quoique rigoureuse. Les activités que la COMEST a menées dans le domaine de l'éthique de l'énergie lui ont d'ores et déjà valu l'attention du Conseil mondial de l'énergie (CME), qui a proposé d'instituer une coopération plus étroite en vue de son 18e Congrès (21-25 octobre 2001, Buenos Aires, Argentine).

144. Les membres de la COMEST se sont réunis en session informelle les 4 et 5 décembre 2000 à l'UNESCO. Cette session leur a permis d'obtenir des informations récentes sur les activités menées par les diverses sous-commissions et sur les résultats obtenus. Au cours de cette session, les participants ont également entendu un bilan international sur les défis éthiques que les progrès et technologies de la communication et de l'information poseront aux scientifiques, aux ingénieurs et à l'ensemble de la société. C'est l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) qui a bien voulu dresser ce bilan pour la COMEST dans le cadre des activités préparatoires de la Sous-Commission sur l'éthique de la société de l'information.

145. Depuis juillet 2000, des efforts ont été entrepris en vue de la phase finale du "Projet d'éthique universel", notamment par la production d'un texte intitulé "A common Framework for the Ethics of the 21st Century: Briefing: Assessment and Recommendation". C'est à ce stade qu'il a été décidé de mener le projet à son terme.

146. Pour encourager la réflexion éthique dans la communauté internationale et trouver de nouvelles orientations, une réunion d'experts sur le thème "Une éthique pour le XXIe siècle" a été organisée les 21 et 22 septembre 2000. Elle rassemblait philosophes, décideurs, sociologues, éthicistes, théologiens, spécialistes des sciences politiques et militants des droits de l'homme et a permis d'engager un dialogue interculturel sur l'éthique dans la société contemporaine. Cette activité a eu un fort impact, tant parce qu'elle a stimulé la réflexion internationale entre philosophes, décideurs et penseurs d'autres disciplines que par ce qu'elle a encouragé le dialogue en vue de parvenir à une meilleure compréhension de l'effet des transformations sociales en cours sur les modes et instruments de réflexion éthique.

147. Depuis juillet 2000, des efforts ont également été entrepris pour renforcer le réseau des chaires UNESCO de philosophie et de bioéthique, en créant de nouvelles chaires et en organisant une réunion des chaires UNESCO sur le thème *L'humanité aujourd'hui*.

148. Le Colloque international sur "La place du livre : entre la nation et le monde", qui a réuni 27 intervenants ressortissant de 12 États membres, s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) du 28 au 30 août 2000 grâce à la collaboration de la Fondation Biblioteca Nacional du Brésil, qui en a entièrement assuré le financement. Il a notamment permis d'approfondir la réflexion interdisciplinaire et interculturelle sur une transformation culturelle non négligeable en cours, celle du statut de l'écrit, notamment sous l'influence de la montée en puissance de l'image et des nouvelles technologies de l'information.

149. Un colloque international sur le thème "Intellect, imagination, intuition : réflexions sur les horizons de la conscience", s'est tenu à l'Académie des sciences de Russie à Saint-Pétersbourg du 17 au 22 septembre 2000. Au cours de ce colloque, une table ronde a été organisée dans le cadre du projet transdisciplinaire : "Crises et évolution des notions contemporaines de l'identité", sur l'évolution de la perception de soi, de la société et du monde, à la lumière des profonds changements liés à la mondialisation et aux progrès des technologies de l'information et de la communication.

150. Une réunion d'experts sur le thème "L'Acte constitutif de l'UNESCO - Philosophie et histoire d'un système conceptuel" a été organisée au Siège de l'UNESCO le 4 septembre 2000. Cette réunion portait sur les fondements philosophiques des concepts inscrits au coeur de l'Acte constitutif de l'UNESCO. A la suite de l'accord entre l'UNESCO et la RAI (Radiotelevisione Italiana) pour la traduction et la diffusion de "L'Encyclopédie multimédia des sciences philosophiques", les versions anglaise et française de la section sur la pensée indienne ont été achevées. Cette section aborde des concepts clés de la pensée indienne, depuis la première civilisation des Vedas jusqu'aux Vedanda, depuis le bouddhisme indien jusqu'aux écoles philosophiques les plus importantes, etc. En 2001, une version multilingue enrichie de l'Encyclopédie multimédia des sciences philosophiques (avec des sections sur "La pensée indienne" et "Les racines de la philosophie grecque") sera produite et diffusée sur DVD.

### **Vers une culture de la paix**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
Unité 1	1.062.250	489.528	46,1
Unité 2	1.049.100	383.460	36,6
Unité 3	94.000	46.380	49,3
<b>Vers une culture de la paix</b>	<b>2.205.350</b>	<b>919.368</b>	<b>41,7</b>

151. Une priorité élevée est attribuée aux activités relatives à l'Année internationale de la mobilisation contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et à la Conférence mondiale contre le racisme (Durban, Afrique du Sud, 31 août - 7 septembre 2001) (voir document 161 EX/49).

152. Dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, l'UNESCO et le HCDH préparent conjointement une Conférence régionale sur l'enseignement des droits de l'homme en Amérique latine et dans les Caraïbes qui se réunira en décembre 2001 et viendra compléter une série de conférences régionales sur ce thème (Europe, 1997 ; Afrique, 1998 ; Asie, 1999 ; Etats arabes, 1999). Elle aura pour objectifs d'évaluer les plans nationaux en cours d'éducation aux droits de l'homme, élaborer des stratégies régionales et encourager l'adoption et la mise en oeuvre de plans nationaux d'action dans les Etats membres.

153. La onzième Réunion annuelle des directeurs et représentants des institutions de recherche et de formation sur les droits de l'homme s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 22 au 24 janvier 2001. Organisée en coopération avec le HCDH, cette réunion s'est penchée en particulier sur le problème de la promotion de l'éducation aux droits de l'homme à la lumière des résultats de l'évaluation générale à mi-parcours du Plan d'action de la Décennie

des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004), entreprise conjointement par le HCDH et l'UNESCO.

154. Le jury international du prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme s'est réuni les 27 et 28 novembre 2000. Sur recommandation du jury, le Directeur général a décidé de décerner le prix à la cité de Nuremberg (Allemagne) pour sa contribution active à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Par ailleurs, le Directeur général a décidé, toujours sur recommandation du jury, d'attribuer trois mentions d'honneur à Mme Flora Alba Romero (Colombie), au projet des écoles associées de l'UNESCO du Pakistan et à l'ONG japonaise Hurirights Osaka.

155. Le réseau des chaires UNESCO, considérées comme des partenaires particulièrement efficaces pour la promotion du respect universel des valeurs relatives aux droits de l'homme, à la paix, à la démocratie, la tolérance et la non-discrimination par le biais de l'éducation et de la recherche a été renforcé. De nouvelles chaires ont ainsi été créées : chaire UNESCO sur la paix, la gestion des conflits, les droits de l'homme et la démocratie de l'Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ; chaire UNESCO d'éducation relative aux droits de l'homme de l'Université Otto-Von-Guericke de Magdeburg, Allemagne ; chaire UNESCO sur les droits de l'homme de l'Université Eötvös Lorand de Budapest (ELTE) ; chaire UNESCO de recherche sur les droits de l'homme, la paix et la démocratie de l'Université Shahid Behesti de Téhéran (Iran) ; chaire UNESCO sur les valeurs humaines, la tolérance et la paix de l'Université de Bar-Ilan, Israël ; chaire UNESCO sur la culture de la paix et la démocratie de l'Université de droit de Lituanie, Vilnius. Une aide a été fournie au lancement des activités des chaires suivantes : chaire UNESCO sur les droits de l'homme et la culture de la paix de Bamako, Mali ; chaire UNESCO sur les droits de l'homme et la démocratie de Erevan, Arménie ; chaire UNESCO Herbert Chipeto sur les droits de l'homme, la démocratie, la paix et la gouvernance de Harare, Zimbabwe. Des contacts officiels ont été pris avec les responsables du cours de Maîtrise méditerranéenne sur les droits de l'homme et la démocratisation coordonné par l'Université de La Valette, Malte, où la création d'une chaire UNESCO sur les droits de l'homme et la démocratie est prévue. Le second numéro du bulletin des chaires UNESCO sur les droits de l'homme, la démocratie et la tolérance a été publié en novembre 2000. Il contient des informations sur les activités des différentes chaires ainsi que le rapport final de leur réunion organisée à Stadtchlaining, Autriche, en mai 2000.

156. Le prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence a été décerné au patriarche copte orthodoxe Chenovda III (Egypte). La deuxième réunion du Réseau Amérique latine et Caraïbes pour la promotion de la tolérance et de la non-violence a eu lieu en République dominicaine (Saint-Domingue, 11-13 décembre 2000) sur le thème "Contribution des médias à la tolérance". Des propositions concrètes ont été formulées, notamment en faveur d'un prix pour la tolérance dans les médias. Sur l'invitation de la chaire UNESCO des droits de l'homme de l'Université autonome de Mexico, une troisième réunion de ce réseau est prévue en 2002 au Mexique. Le troisième Festival international du film contre l'exclusion et pour la tolérance a eu lieu au Siège du 13 au 21 novembre 2000. La Journée internationale de la tolérance dans le monde a été célébrée le 16 novembre 2000 dans plusieurs pays.

157. La première réunion internationale des institutions de recherche et de formation sur la paix sur le thème "Quel agenda pour la sécurité humaine au XXIe siècle ?" s'est tenue au Siège les 27 et 28 novembre 2000. Les 90 institutions qui se sont fait représenter à cette réunion ont adopté un *Agenda d'action* qui servira de base aux travaux au réseau international SECURIPAX de l'UNESCO pour la promotion de la sécurité humaine, qui a été

officiellement lancé au cours de ladite réunion. Les actes de la réunion seront publiés en anglais et en français à partir de mai 2001, et diffusés sur le Net (Site FORUM SECURIPAX). Il a été convenu de donner une priorité aux approches régionales et sous-régionales pour renforcer l'action en faveur des populations les plus vulnérables et les formations intégrées en matière de sécurité humaine ; trois réunions sous-régionales de suivi, coorganisées avec les institutions participantes, sont d'ores et déjà prévues en Afrique, en Asie du Sud et en Amérique latine en 2001.

158. Dans le cadre du projet mobilisateur pour une culture de la paix au Mali, s'est tenu l'atelier de validation de l'étude portant sur : "Les perceptions maliennes sur la paix et les droits humains", lancée par le Comité de pilotage du Programme national d'éducation pour une culture de la paix et des droits humains du Mali. L'étude en question vise à jeter les bases d'une intensification de l'éducation et de la formation à la paix et aux droits de l'homme au Mali, notamment dans les zones ayant été atteintes par des conflits. Dans le cadre du projet mobilisateur pour une culture de paix au Cambodge, la première phase de l'étude nationale sur "les meilleures pratiques traditionnelles ou novatrices de prévention et de résolution des conflits au Cambodge" s'est achevée. Le guide d'entretien, les personnes à interroger et les lieux de l'enquête (notamment en milieu rural et dans les zones frontalières avec le Viet Nam et la Thaïlande) sont actuellement identifiés.

159. Un comité de pilotage intersectoriel UNESCO-France en matière d'éducation à la citoyenneté a été mis en place en vue de l'élaboration d'un manuel ciblant les enseignants du secondaire sur le thème : *La défense au service de la paix*.

160. Le prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2000 a été décerné au professeur et chercheur Toh Swee-Hin, originaire de Malaisie, citoyen australien résidant au Canada, et dont la candidature a été présentée par les Philippines. M. Toh Swee-Hin a été choisi pour récompenser ses efforts exceptionnels dans la promotion des idéaux de paix et de non-violence et son engagement pratique en faveur de la paix par l'éducation de tous les différents partenaires sociaux. Trois mentions d'honneur ont été attribuées à M. Pierre Weil (France), à Mme Christiana Ayoka Mary Thorpe (Sierra Leone), et à la "Middle East Children Association (MECA)".

161. La Conférence des femmes asiatiques pour une culture de paix a été organisée en coopération avec le gouvernement du Viet Nam et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à Hanoi du 6 au 9 décembre 2000. Ses principaux objectifs étaient de fournir aux femmes d'Asie un forum régional où elles puissent confronter leurs idées, leurs expériences et leurs stratégies sur les thèmes de la construction de la paix et de la non-violence et coordonner leurs actions en faveur d'une culture de la paix et d'un développement viable et respectueux de l'environnement en Asie. Quelque 150 déléguées et observatrices de 35 pays d'Asie et du Pacifique ainsi que les représentants du système des Nations Unies, du gouvernement national et d'organisations non gouvernementales et d'institutions régionales assistaient à cette réunion. Pendant quatre jours, les participants ont partagé des pratiques exemplaires, présenté leurs expériences, visions et analyses basées sur des données pertinentes et engagé des discussions approfondies sur les quatre thèmes de la Conférence avant d'adopter la Déclaration de Hanoi et le Plan d'action des femmes d'Asie pour une culture de la paix et un développement viable.

**GRAND PROGRAMME III  
DEVELOPPEMENT CULTUREL : PATRIMOINE ET CREATION**

**Culture et développement**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2000 \$</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués</b>
<b>Culture et développement</b>	979.880	563.699	57,5

162. La collecte et la diffusion des connaissances et des informations relatives aux politiques a été efficacement encouragée par le renforcement des réseaux existants (CULTURELINK et l'Observatoire de Budapest sur le financement de la culture) et la création du Réseau international d'observatoires sur les politiques culturelles. Le Pavillon canadien de l'Exposition universelle de Hanovre a accueilli les 19 et 20 septembre 2000 un séminaire international intitulé : "Pour un Réseau international d'observatoires sur les politiques culturelles" organisé avec le concours du Canada et de la Suède. Le séminaire a réuni 36 spécialistes de 29 organismes déjà opérationnels dans 22 pays en ce qui concerne la recherche, l'analyse, la documentation et l'information sur les objectifs des politiques culturelles. Les participants ont approuvé l'idée d'établir un ensemble de mécanismes internationaux de mise en réseau, tracé la marche à suivre et pris l'engagement de travailler en partenariat avec l'UNESCO pour faire avancer ce projet. A titre de contribution à ce processus, une réunion consultative préluant à la Conférence d'experts sur un observatoire des politiques culturelles en Afrique s'est tenue le 14 août à Kinshasa. Le Réseau international d'observatoires des politiques culturelles et le Réseau interrégional de chaires UNESCO et de centres de formation sur la politique culturelle et la gestion de la culture (NETCULT) disposent désormais de sites sur le Web. Une Réunion internationale d'experts organisée en coopération avec la Commission nationale française pour l'UNESCO (Paris, 17-18 novembre) a examiné les tendances et les besoins en matière de formation dans le domaine de la gestion de la culture et les perspectives de coopération éventuelle par le biais du nouveau réseau interrégional NETCULT.

163. Dans le contexte du projet conjoint UNESCO/ONUSIDA "L'approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida", neuf rapports d'évaluation nationaux ont fait l'objet d'une série spéciale d'études et de rapports concernant les régions et pays suivants : Afrique orientale et australe (Angola, Malawi, Afrique du Sud, Ouganda, Zimbabwe), Asie du Sud-Est (Thaïlande et pays limitrophes) et Caraïbes (Cuba, République dominicaine et Jamaïque). Le dixième opuscule de la série contient une synthèse de ces études par pays et un manuel d'élaboration de projet visant à intégrer l'interface culture/développement dans les programmes de prévention du sida. Ces documents d'évaluation ont été largement diffusés par le biais des réseaux spécialisés dans la prévention du VIH/sida et sont également disponibles à l'adresse suivante : [http://www.unesco.org/culture/aids/html\\_fr/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/culture/aids/html_fr/index_fr.shtml). Une conférence internationale sur le thème "L'approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida" a été organisée du 2 au 4 octobre 2000 à Nairobi (Kenya) par ONUSIDA et les Bureaux de l'UNESCO à Luanda et Nairobi, en coopération avec la Commission kenyenne pour l'UNESCO afin de tirer les enseignements des deux premières années du projet, d'analyser les activités en cours et de proposer un plan d'action.

164. La réunion du Comité d'experts (catégorie VI) sur le rôle de l'UNESCO dans la promotion de la diversité culturelle à l'heure de la mondialisation, s'est tenue les 21 et 22 septembre, au Siège. Au total, 16 experts sur les 18 choisis en concertation avec les groupes électoraux ainsi que 143 observateurs de 66 Etats membres, Membres associés et missions d'observation, et de 33 organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales ont pris part aux travaux. Ceux-ci ont permis d'établir un ensemble de propositions qui pourraient constituer les lignes directrices d'un "Plan d'action intersectoriel sur la diversité culturelle pour l'UNESCO". En outre, les experts ont recommandé que soit préparé un projet de déclaration sur ce thème qui pourrait être soumis à l'approbation de la 31<sup>e</sup> session de la Conférence générale.

165. La deuxième Table ronde des ministres de la culture organisée au Siège de l'UNESCO les 11 et 12 novembre 2000 sur le thème "2000-2010 : Diversité culturelle : les enjeux du marché" a réuni 59 ministres de la culture et bon nombre d'ambassadeurs et d'observateurs. La réunion comportait quatre thèmes de réflexion : (i) La culture et le marché aujourd'hui ; (ii) Equité et équilibre dans les flux internationaux de produits culturels (avec une proposition d'alliance globale pour la diversité culturelle qui a donné lieu à un débat animé) ; (iii) Renforcement et développement des industries culturelles locales ; et (iv) La voie à suivre : propositions d'action. Les débats ont permis de mieux définir certains des éléments qui devront être pris en compte dans le projet de Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle présenté au Conseil exécutif à sa présente session.

### III.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
III.1.1	3.410.745	1.115.076	32,7
III.1.2	1.068.900	402.247	31,6
<b>Programme III.1</b>	4.479.645	1.517.323	33,9

#### III.1.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel

166. Le 28 juin 2000, un accord de coopération a été signé entre la Mauritanie, l'UNESCO et la Banque mondiale, pour la mise en oeuvre d'un projet conjoint de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine culturel mauritanien, d'un montant de 5,5 millions de dollars. En Palestine, l'Organisation a procédé à l'équipement et à l'installation du bureau du projet Qasr Hisham à Jéricho, dans les locaux mis à la disposition de l'UNESCO par le Département des antiquités. Une aide a été fournie à l'élaboration du document d'appui de projet en vue de préparer un programme et une stratégie nationale de développement culturel du Yémen ainsi qu'à la préparation du document de projet d'un cours de formation initiale à la gestion des ressources culturelles destiné aux décideurs égyptiens et yéménites, qui a été soumis pour financement au programme italien FIT. Des consultations ont été organisées avec Oman et Bahreïn en vue d'introduire le projet de base de données archéologiques dans les programmes GIS déjà opérationnels. Des missions ont par ailleurs été effectuées, en Algérie, pour des études techniques en vue de la restauration des deux mosquées historiques de Nédroma et de Sidi Braham et, en Tunisie, pour la restauration d'un Kouttab dans la Médina de Tunis, dont les travaux devraient s'achever en août 2001.

167. Au Pérou, la première phase du projet de restauration du site archéologique Kuntur Wasi, situé dans la province de Cajamarca, s'est déroulée entre juin et novembre 2000. Ce projet bénéficie d'un financement au titre du programme FIT/Japon d'un montant global de 860.000 dollars pour une durée de trois ans. Une étude comparative est en cours sur les normes et instruments juridiques en vigueur dans 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, relatifs à la sauvegarde du patrimoine culturel tangible et intangible. Réalisée en étroite concertation avec le Bureau de l'UNESCO au Mexique, cette étude sera diffusée sous forme d'un CD-ROM. Au Kazakhstan, le "Projet des tumulus archéologiques de Berel" vise à aider les efforts de préservation et de recherche des artefacts préservés par le gel et vieux de 2.500 ans qui ont été retrouvés dans un site funéraire isolé des monts Altaï (au Kazakhstan) à l'été 1999. Un accord a en outre été conclu entre l'UNESCO et la Banque mondiale en faveur de la restauration du patrimoine culturel du Timor oriental. Enfin, les efforts ont été poursuivis afin de développer les échanges d'information dans le domaine de la muséologie et de la protection du patrimoine, notamment par le biais de la revue *Museum International* et contribuer au renforcement des capacités en matière de restauration du patrimoine architectural par la préparation du Congrès de Bethléem "2.000 ans d'histoire de l'architecture".

168. En ce qui concerne le patrimoine immatériel, on a surtout cherché à aider les Etats membres à préparer leurs dossiers de candidature en vue de la Proclamation des chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, prévue en 2001. Plusieurs activités financées par des fonds extrabudgétaires du fonds-en-dépôt UNESCO/Japon ont été menées à bien dans différents pays. Une aide a été fournie aux Etats membres pour définir les problèmes et les tâches concernant la protection, la diffusion et la réhabilitation de leur patrimoine immatériel en liaison avec l'établissement des dossiers de candidature. Au total, 35 dossiers ont été reçus à ce jour. Cette initiative contribuera à sensibiliser les Etats membres aux aspects et témoignages les plus représentatifs de leur patrimoine immatériel. Elle devrait également déboucher sur l'élaboration de stratégies à long terme de préservation et de revitalisation de ce patrimoine.

169. Dans le cadre du Dispositif concernant les trésors humains vivants, un séminaire international de formation sur le rôle de l'éducation dans la préservation des arts du spectacle traditionnel a été organisé à Séoul (République de Corée), du 1er au 6 novembre 2000, en présence des représentants de 17 pays (Azerbaïdjan, Barbade, Bénin, Chine, Egypte, France, Indonésie, République islamique d'Iran, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Malaisie, Philippines, République de Corée, Roumanie, Fédération de Russie et République-Unie de Tanzanie). Le Rapport final contient des recommandations aux gouvernements des Etats membres et à l'UNESCO en vue de créer un dispositif concernant les trésors humains vivants sur la base des expériences déjà réalisées dans ce domaine.

### **III.1.2 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel**

170. Avec les adhésions de la Namibie, de Kiribati, des Comores et de Nioué, le nombre total d'Etats parties à la Convention sur le patrimoine mondial est passé à 162 depuis la 23e session du Comité du patrimoine mondial (Marrakech, 1999). En tout, 61 nouveaux sites (50 sites culturels, 10 sites naturels et 1 site mixte) avaient été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial avant la 24e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Cairns (Australie) du 27 novembre au 2 décembre 2000. Trois sites (2 sites culturels et 1 site naturel) ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, et les extensions de 2 sites naturels et 3 sites culturels ont été approuvées. En 1999, le Comité a inscrit 48 biens, ce qui a

constitué un record. La Liste du patrimoine mondial compte désormais 690 biens (529 biens culturels, 138 biens naturels et 23 biens mixtes), situés dans 122 Etats parties. Sur les 14 propositions d'inscription pour 2002 que le Centre du patrimoine mondial avait reçues au 31 décembre 2000 (nouvelle date limite approuvée par le Comité), 5 concernaient des sites mixtes et 9 des sites culturels, dont 3 paysages culturels.

171. La coopération du Centre du patrimoine mondial avec la Fondation pour les Nations Unies (UNF) et son pendant à New York, le Fonds des Nations Unies pour le partenariat international (FNUPI), en vue de renforcer la protection des sites du patrimoine mondial qui répondent aux critères du patrimoine naturel ne cesse de se renforcer. Outre les projets relatifs aux Galapagos et aux sites du patrimoine mondial en péril de République démocratique du Congo approuvés en 1999, quatre projets supplémentaires présentés par le Centre avec divers partenaires ont été approuvés par l'UNF/FNUPI en 2000. Entre mai 1999 et juillet 2000 l'UNF et le FNUPI ont fourni quelque 8,5 millions de dollars des Etats-Unis en aide à fonds perdus pour des projets d'une durée maximale de quatre années en faveur du patrimoine naturel mondial d'importance universelle pour la biodiversité.

172. La collaboration avec le PNUE a augmenté en ce qui concerne les activités minières et les menaces spécifiques qu'elles représentent pour certains sites du patrimoine mondial (par exemple le delta du Danube, le parc national d'Hortobagy, etc.). Le Centre a établi des relations étroites avec la Division technologies, industrie et économie du PNUE et le Conseil international sur les métaux et l'environnement (ICME) en vue de collaborer sur les problèmes des activités minières sous l'angle de la préservation des sites du patrimoine mondial. Une réunion d'experts sur le patrimoine mondial et les activités minières a été organisée au siège de l'UICN, à Gland (Suisse), du 21 au 23 septembre 2000, et à sa 24e session le Comité du patrimoine mondial a adopté les recommandations présentées. Le Bureau du patrimoine mondial à sa 24e session extraordinaire et le Comité du patrimoine mondial à sa 24e session ont examiné l'état de conservation de 83 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

173. A sa 24e session, le Comité a ajouté le Fort et les jardins de Shalimar à Lahore (Pakistan), le parc ornithologique national de Djoudj (Sénégal) et la ville historique de Zabid (Yémen) sur la Liste du patrimoine mondial en péril, ce qui amène à 30 le nombre total des biens figurant sur cette Liste (19 sites naturels et 11 sites culturels). La zone archéologique de Chan Chan (Pérou) a été maintenue sur la Liste du patrimoine mondial en péril, bien qu'un rapport ait indiqué que des premières mesures aient été prises pour appliquer le plan de gestion très général présenté plus tôt. Le site de Butrint (Albanie), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 1997, a été également soumis à l'attention du Comité à sa 24e session. Le Comité a prié l'ICOMOS et l'UNESCO d'organiser une mission conjointe sur le site en 2001 pour évaluer la situation et faire rapport au Bureau en juin, à sa 25e session.

174. Le Centre du patrimoine mondial a organisé à Hampi en octobre 2000 le premier atelier national indien d'administrateurs de sites du patrimoine mondial. Cet atelier, auquel ont participé les représentants des autorités fédérales et des Etats chargés de la protection de huit sites du patrimoine culturel mondial de l'Inde, y compris le site de Hampi, ont adopté des directives en faveur d'une gestion adéquate des sites à moyen terme et à long terme. Les recommandations prioritaires de l'atelier du Centre du patrimoine mondial et de l'UICN sur "Le rôle du classement sur la Liste du patrimoine mondial en péril pour promouvoir la coopération internationale pour la conservation du patrimoine naturel mondial", qui s'est tenu à Amman (Jordanie) les 6 et 7 octobre 2000, ont été présentées au Comité du patrimoine mondial en décembre 2000.

175. En ce qui concerne les aspects techniques de l'application de la Convention sur le patrimoine mondial, le Comité du patrimoine mondial à sa 24<sup>e</sup> session a approuvé un budget de 4.348.000 dollars pour le Fonds du patrimoine mondial, dont 2.355.000 dollars sont prévus pour l'aide internationale. Au cours de cette session, le Comité a approuvé 16 demandes d'assistance internationale d'un montant total de 657.776 dollars. Un Fonds de réserve d'urgence d'un montant de 600.000 dollars a également été approuvé. Le budget provisoire pour 2002 a été établi à 4.100.000 dollars.

176. En ce qui concerne les activités de documentation, d'information et d'éducation, une initiative de saisie de données a été lancée pour améliorer l'accès aux documents officiels et autres, l'objectif étant de les mettre à la disposition des Etats parties, membres du Comité, membres du personnel, de l'ensemble du public et d'autres partenaires. Dans le cadre des activités d'information, outre l'impression et la diffusion de documents officiels et autres documents d'information de base, il a été décidé de rendre bimestrielle la fréquence de parution de la Revue du patrimoine mondial, ce qui représente une importante mesure pour en améliorer la visibilité. En outre, le coffret de diapositives et plusieurs expositions sur le patrimoine mondial ont été envoyés sur des sites du patrimoine mondial au cours du dernier semestre de l'année, touchant ainsi un vaste public.

177. Pour ce qui est de l'Internet, une grande partie des activités en 2000 ont porté sur la création de nouvelles pages Web pour l'Equipe spéciale du Comité sur la mise en oeuvre de la Convention et pour les groupes de travail (représentativité de la Liste, représentation équitable au sein du Comité et révision des Orientations). Des pages Web supplémentaires ont été conçues en ce qui concerne la soumission de rapports périodiques pour les Etats arabes et la région Afrique. De nouvelles initiatives de partenariats ont été prises en faveur du patrimoine mondial, notamment par le biais d'activités avec l'industrie du tourisme, qui ont contribué et contribueront encore à sensibiliser l'opinion et à obtenir des fonds pour les sites du patrimoine mondial. Le nombre et la qualité des partenariats avec les médias et les maisons d'édition ont également augmenté, dégagant plus de 450.000 dollars, qui seront affectés à des projets sur le terrain et activités promotionnelles en 2001. Le projet spécial *Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial* s'avère l'un des projets les plus réussis de l'UNESCO en faveur de la jeunesse. Plus de 130 Etats membres ont participé à l'expérimentation et à l'adaptation de la mallette pédagogique "Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes". Les commissions nationales pour l'UNESCO préparent actuellement des versions de la mallette en 20 langues nationales, et une version Internet, elle aussi en cours de préparation, sera disponible en 2001.

### III.2 Promotion des cultures vivantes

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
<b>Programme III.2</b>	3.065.619	948.965	31,0

178. Le recensement, coordonné par l'UNESCO, des pratiques et des contenus de l'éducation artistique en Jordanie a permis d'évaluer l'impact et l'adéquation des programmes d'enseignement artistiques en milieu scolaire face à l'évolution des sociétés contemporaines. Des résultats partiels de cette enquête prouvent que là comme ailleurs il existe un véritable besoin de promouvoir l'enseignement des arts en milieu scolaire et plus particulièrement dans le primaire, fondé sur les cultures nationales et locales, comme source d'enracinement et d'ouverture d'esprit. Ces travaux seront d'une grande utilité pour la conduite de la réunion

régionale qui se tiendra dans la capitale jordanienne à la fin de l'année 2001 sur le contenu des programmes d'éducation artistique en milieu scolaire. Toujours dans le cadre de ce programme, des concertations intersectorielles et internationales ont eu lieu afin d'identifier des domaines d'action communs pouvant faire l'objet d'une coopération renforcée entre les secteurs de la culture et de l'éducation et des partenaires potentiels. Très prometteuses, ces concertations pourraient aboutir, dès 2001, à un véritable travail en équipe. La Fondation Ford a fait part de son intention de se joindre aux autres partenaires financiers intéressés à ce projet.

179. Des actions pilotes ont été menées en matière d'éducation artistique, au profit des enfants dans les camps de réfugiés en Palestine ; auprès des maîtres traditionnels à Western Samoa ; dans les centres artistiques communautaires du Cambodge et dans le cadre du Réseau des écoles associées en République islamique d'Iran. Ces projets, bien que modestes, ont tous un caractère expérimental et peuvent être considérés, à ce titre, comme des "expériences pilotes" susceptibles d'être promues et instituées en pratiques courantes. Le programme relatif à l'éducation artistique en milieu scolaire et extrascolaire est, en général, bien accueilli par les Etats membres. Il aurait besoin cependant d'être renforcé, afin notamment d'accompagner le processus de réflexion en cours dans ce domaine, initié par le Forum mondial de Dakar sur l'éducation.

180. Au titre de la promotion des arts et du spectacle, une assistance technique et/ou financière a été fournie pour la réalisation de plusieurs activités, dans toutes les régions : préparation de la journée mondiale de la poésie 2001 à Delphes (Grèce) ; élaboration d'un projet de loi relatif à la protection du travail des artistes en Lettonie ; organisation de sept festivals internationaux et nationaux de musique, de danse, de théâtre et de marionnettes, notamment en Afrique ; étude sur le développement des infrastructures et de la vie musicales en Palestine ; attribution de quatre bourses pour la participation de musiciens palestiniens au camp musical d'été d'Israël ainsi qu'à l'orchestre des jeunes de la Méditerranée ; concours international de composition de musique symphonique au Paraguay ; cours de direction orchestrale au bénéfice de 800 jeunes musiciens paraguayens.

181. Le soutien apporté aux festivals et autres manifestations artistiques demeure un moyen important de promotion des arts et de la culture, notamment en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Ainsi, la tenue du FESPAM (Festival panafricain de musique, République du Congo), du FESPAD (Festival panafricain de la danse, Rwanda), du Masa (Marché des arts africains, Côte d'Ivoire) et de la Biennale des arts africains Dak'Art (Sénégal), ainsi que les manifestations artistiques qui se sont déroulées au Burundi, à Cuba, dans le Pacifique, au Viet Nam sont, pour les artistes de ces régions, des occasions uniques de faire connaître leurs oeuvres et de leur assurer une reconnaissance nationale ou internationale.

182. S'agissant de la promotion des échanges artistiques, un appui a été apporté au renforcement de réseaux de professionnels et d'artistes, dans le domaine de la littérature, du théâtre et de la musique. Au titre des accords-cadres avec le PEN International, l'Institut international du théâtre (ITI) et le Conseil international de la musique (CIM), les actions suivantes ont été réalisées : tenue, à la suite du 67<sup>e</sup> Congrès du PEN International, d'un séminaire sur le thème de la culture de la paix (Sarajevo) ; parution du n° 2 de l'an 2000 de la revue PEN International ; organisation de trois rencontres régionales et internationales de professionnels du théâtre à Sinaia (Roumanie), en juillet 2000, à Droushia et Paphos (Chypre) en juillet-septembre 2000, et à Séoul (République de Corée), en octobre 2000 sur les traditions théâtrales de Corée ; participation à un festival de théâtre et de marionnettes réalisé à Ouagadougou (Burkina Faso) en octobre-novembre 2000 sur le thème "Théâtre, droits humains et paix en Afrique" ; publication du bulletin *Nouvelles* sur les activités des centres

nationaux de l'ITI. En ce qui concerne plus particulièrement le CIM, les activités suivantes ont été menées : rencontres polyphoniques (Bénin) ; participation d'artistes du Zimbabwe au Jubilé 2000 (Italie) ; organisation de tribunes d'interprètes et de compositeurs ; colloque régional sur le droit des musiciens (Chine) ; première Conférence de la Société panafricaine des éducateurs de musique (Zimbabwe) ; atelier sous-régional sur l'éducation musicale dans le préscolaire (Sénégal) ; atelier de formation des enseignants de langue portugaise en musique et danse traditionnelles africaines (Angola) ; conférence sur la promotion du patrimoine musical à l'ère de la mondialisation (Jordanie) ; publication d'un numéro de la revue *Résonance* sur les nouvelles technologies au service de la création, distribuée à plus de 3.000 exemplaires.

183. Le développement de filières de formation universitaire spécialisées dans le droit d'auteur demeure une priorité, l'objectif étant de former des spécialistes nationaux compétents dans tous les domaines de la protection du droit d'auteur et des droits voisins. Cet enseignement a progressé, grâce notamment à la création de chaires UNESCO (21 au total) dans les pays en développement de diverses régions et à la publication de matériels de référence. Les pouvoirs publics et les autorités universitaires sont de plus en plus conscients de l'intérêt de créer de telles chaires. Cela est en effet d'une importance vitale pour les pays en développement où, faute de personnel qualifié, le piratage des oeuvres intellectuelles est une activité florissante qui compromet la créativité et le bon fonctionnement des industries culturelles encore embryonnaires dans de nombreux pays.

184. Le *Guide sur la gestion collective des droits d'auteur*, disponible en anglais et en français, a été largement distribué à tous les Etats membres et 500 copies ont été livrées à la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) pour qu'elle les distribue à ses filiales et pour aider les auteurs qui le souhaitent à créer une société de gestion collective de leurs droits dans les pays où il n'en n'existe pas encore. Des négociations ont été engagées avec la Société des auteurs de Russie (RAO) en vue de la traduction et de la publication de ce Guide en langue russe, avec l'assistance financière du programme TISIS.

185. La phase préparatoire de la prochaine session du Comité intergouvernemental de la Convention universelle sur le droit d'auteur prévue en juin 2000 est terminée ; deux études sur le problème des droits d'auteur dans l'environnement numérique et une étude sur le droit de suite ont été commandées à des spécialistes reconnus. De même, le travail préparatoire en vue de la prochaine réunion du Comité intergouvernemental de la Convention de Rome (prévue à la fin de juin 2001) a été entamé, en association avec l'OIT et l'OMPI ; une lettre a été conjointement adressée aux Etats membres et aux OIG concernées pour solliciter leurs commentaires sur les questions qui seront abordées par le Comité.

186. A l'invitation de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'UNESCO a participé à la réunion d'un Groupe de travail sur le droit d'auteur organisée par l'OIF le 19 octobre 2000. Le Groupe de travail a examiné divers problèmes relatifs au statut des droits d'auteur dans les Etats membres de l'OIF pour en tirer des conclusions à l'intention de la prochaine Conférence des ministres de la culture prévue en juin 2001. L'UNESCO a également participé aux travaux de la Commission des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies qui s'est réunie le 27 novembre 2000 en session extraordinaire pour examiner l'article 15 (1) (c) du Pacte international, qui traite de la protection des intérêts moraux et matériels des auteurs d'oeuvres intellectuelles.

187. L'Organisation a participé à la Conférence diplomatique organisée par l'OMPI du 7 au 20 décembre 2000 à l'intention des représentants de 113 Etats et 43 ONG pour examiner un projet d'instrument international sur la protection des spectacles audiovisuels, lequel n'a pu être adopté faute de consensus. La participation future de l'UNESCO aux diverses réunions internationales sur les problèmes du droit d'auteur (comme celles organisées par le Conseil de l'Europe et diverses OIG et ONG) est indispensable si l'on veut que s'exprime et soit connue la position de l'Organisation, particulièrement en ce qui concerne le libre accès aux oeuvres protégées dans l'environnement numérique et l'émergence d'une société de l'information au bénéfice de tous.

188. En matière de promotion de l'artisanat et du design, l'action a porté sur l'organisation d'un atelier de perfectionnement pour les femmes artisans de l'Afrique de l'Ouest (Dakar, 20-30 novembre 2000) et l'attribution du prix UNESCO de l'artisanat, respectivement pour l'Afrique (Salon international de l'artisanat de Ouagadougou, 27 octobre - 4 novembre 2000) et pour les Etats arabes (Salon de la création artisanale, Tunis, 13-19 novembre 2000). Ce prix a constitué le point d'attraction du SIAO de Ouagadougou et du Salon de Tunis et a connu un impact certain auprès du grand public. Une réunion de concertation régionale en marge du SIAO a permis de recueillir des indications sur les besoins prioritaires des pays africains. Un atelier de perfectionnement de chefs d'entreprises artisanales à Dakar a permis un échange fructueux d'expériences et d'idées entre les dix participantes originaires de six pays voisins (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie et Sénégal). Enfin, l'UNESCO a contribué à la préparation technique et à l'organisation de la deuxième édition du Festival international de la mode africaine (FIMA) qui s'est déroulé à Niamey du 10 au 13 novembre 2000.

189. Dans le domaine du livre et des industries culturelles, un séminaire sur "l'analyse des enjeux régionaux et sectoriels pour les industries culturelles de la mondialisation des échanges" s'est tenu du 30 juin au 1er juillet à Varsovie (Pologne). Organisé en collaboration avec la Commission nationale polonaise pour l'UNESCO et placé sous le haut patronage du Parlement polonais, ce séminaire a réuni 26 experts de 10 pays de la sous-région de l'Europe centrale et orientale, quatre de l'Europe de l'Ouest ainsi que 30 observateurs. Ce thème a également été à l'ordre du jour de la consultation régionale d'experts sur "La diversité culturelle à l'heure de la mondialisation : les enjeux pour l'Afrique", qui a réuni à Abomey (Bénin), du 4 au 9 septembre, 15 experts venant de toutes les sous-régions de l'Afrique. Les conclusions de ces deux réunions ont été présentées lors de la seconde Table ronde des ministres de la culture réunie les 11 et 12 décembre au Siège (cité au paragraphe 4 du présent document).

190. Le 18 octobre, au cours de la 160e session du Conseil exécutif, le Prix spécial du cinéma pour la culture de la paix, décerné par l'UNESCO dans le cadre de l'Année internationale de la culture de la paix, a été remis par Mlle Catherine Deneuve, ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, au lauréat, choisi par un jury international composé de 15 professionnels et critiques reconnus, le cinéaste chinois Zhang Yuan, pour son film "Dix-sept ans". La cérémonie était organisée en collaboration avec Radio-France. Ce prix a permis de récompenser un réalisateur de talent, illustrant le dynamisme du cinéma chinois contemporain et la capacité de ce moyen d'expression à servir la cause de la paix, y compris, en l'occurrence, par l'observation des comportements familiaux. Des mentions spéciales ont été accordées aux films "Tableau noir" de Samira Makhmalbaf (République islamique d'Iran) et à "Kippur" d'Amos Gitai (Israël).

191. Le Jury international du prix UNESCO 2001 du livre pour enfants et adolescents au service de la tolérance et de la paix, réuni les 4 et 5 décembre 2000, a recommandé que le premier prix dans la catégorie des livres d'enfants soit décerné à l'auteur-illustrateur français Anaïs Vaugelade pour *La guerre*, et le premier prix dans la catégorie des livres pour la jeunesse à l'Irannienne Violet Razeqpanah pour *La Station spatiale Mir*, trois autres ouvrages recevant des mentions honorables dans chacune des deux catégories. Les deux lauréates ont été invitées à la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le 6 avril 2001, sous le haut patronage de Sa Majesté la Reine Rania de Jordanie, dans le cadre de la Foire du livre d'enfants de Bologne (Italie).

192. Dans le cadre du programme "Livres pour tous", le projet de "Banque ibéro-américaine du livre" mis en Espagne avec le soutien de l'Université d'Alcalá en Espagne, permettra d'accroître l'accès aux livres et à la lecture des jeunes et des enfants les plus démunis d'Amérique latine. Le projet "Red de Bibliobuses" mené au Pérou a pour objectif la promotion de la lecture et le développement d'activités culturelles favorisant la lutte contre la consommation de substances toxiques chez les jeunes et les enfants. Financé par le programme de conversion de dette publique entre les gouvernements du Pérou et de l'Espagne, ce projet vise à l'installation de 10 bibliobus dans les quartiers les plus pauvres de Lima et de Callao. Au Panama, une donation de 20.000 ouvrages, effectuée par le gouvernement, a permis de renforcer le réseau de bibliothèques publiques.

### Vers une culture de la paix

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
Vers une culture de la paix	1.690.160	655.298	38,8

### De l'interculturalité au pluralisme culturel

193. L'Organisation a continué à encourager les initiatives qui favorisent la convergence entre les cultures par l'exploration d'un patrimoine commun et de valeurs partagées, en particulier dans la perspective de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, 2001. Dans ce contexte, une aide a été fournie à l'Institut international d'études sur l'Asie centrale (IICAS, Samarkand) et à l'Institut international d'étude des civilisations nomades (IISCN, Ulan-Bator) sous forme de contrats d'assistance intellectuelle. L'IISCN a publié des documents de référence et de la documentation (bulletins d'information, bulletin universitaire, site sur le Web) destinés à alimenter une campagne de sensibilisation. L'ouvrage *The Cities and Routes of the Great Silk Roads (on Central Asian Documents)*, sous l'égide de l'IICAS, est le fruit d'une collaboration entre chercheurs spécialistes de l'Asie centrale. La coopération entre l'IICAS, la Mission archéologique française en Asie centrale (CNRS, Paris), nouveau membre associé de l'Institut, et l'UNESCO a abouti au lancement d'un programme conjoint de recherche sur les pétroglyphes d'Asie centrale. Dans le cadre du programme "Convergence spirituelle et dialogue interculturel", deux nouvelles chaires UNESCO sur le dialogue entre les religions (Haïfa et Saint-Pétersbourg) ont été intégrées au réseau déjà opérationnel de chaires spécialisées dans ce domaine ; une base de données a été rassemblée et finalisée à partir des réponses à un questionnaire sur l'enseignement et l'éducation dans un contexte interreligieux et interculturel. Le Rapport final du Congrès international sur le dialogue entre les religions (Tachkent, septembre 2000) est disponible en quatre langues.

194. Selon la stratégie relative à l'achèvement et au suivi des Histoires générales et régionales, le volume I de l'Histoire générale des Caraïbes, les volumes III (en deux tomes) de l'Histoire générale de l'Amérique latine, le volume IV (en deux tomes) de l'Ouvrage sur différents aspects de la culture islamique ainsi que le volume V de l'Histoire des civilisations de l'Asie centrale, ont été finalisés durant le second semestre. La mobilisation de ressources extrabudgétaires constitue un élément important de la stratégie : les Fondations VITAE (Brésil), ANTORCHAS (Argentine) et ANDES (Chili) ont apporté chacune une contribution de 35.000 dollars à l'achèvement de l'Histoire générale de l'Amérique latine ; une somme de 30.000 dollars a été allouée pour la Fondation REED (Etats-Unis), pour la publication du volume I de l'Histoire générale des Caraïbes. D'autres institutions ont été contactées dans le cadre de l'Histoire des civilisations de l'Asie centrale. Le Directeur général a lancé un appel à plusieurs Etats membres afin qu'ils contribuent à l'achèvement des projets d'histoires. Il est à noter par ailleurs que la version française du volume I de l'Histoire de l'humanité est parue en octobre 2000 (voir également le document 161 EX/INF.4).

195. L'ouvrage *Change in Continuity: Concepts and Tools for a Cultural Approach to Development* a été publié en anglais. Il propose notamment diverses méthodes procédant de la nouvelle approche qui consiste à promouvoir un développement viable en tenant compte des interactions entre la culture et le développement. Les liens établis avec les points focaux au sein du Secrétariat des Nations Unies, des programmes, fonds et agences des Nations Unies ont été maintenus et renforcés par la création d'un site Web sur ce thème, ce qui contribuera à renforcer le réseau interinstitutions du système des Nations Unies.

196. En août 2000, l'appel aux candidatures au "Prix UNESCO Villes pour la paix" a été lancé pour la troisième fois depuis sa création en 1996. Ce prix honore des actions municipales qui ont réussi à renforcer la cohésion sociale et à développer une véritable convivialité urbaine par une lutte efficace contre l'exclusion. La date limite de remise des dossiers de candidature est fixée au 31 mars 2001. Une base de données électronique "La ville : réseau des cultures", constituée des projets urbains présentés par les villes candidates au Prix depuis 1996, est consultable sur l'Internet à l'adresse suivante : [http://cities\\_forpeace.unesco.org](http://cities_forpeace.unesco.org). La première rencontre des municipalités membres du "Réseau UNESCO Villes pour la paix" de l'Amérique latine et des Caraïbes, organisée en étroite coopération avec la municipalité de Quito, s'est tenue à Quito les 4 et 5 décembre 2000. L'objectif de cette rencontre était de définir les attentes des municipalités par rapport au réseau et de promouvoir leur coopération. Les représentants des municipalités présentes ont approuvé un Plan d'action régional et signé "l'Accord de la ville de Quito" dans lequel ils s'engagent à coopérer afin d'assurer le développement du réseau à l'échelle régionale. Le maire de San Miguelito au Panama a proposé sa ville comme siège de la deuxième Rencontre des "Villes pour la paix de l'Amérique latine et des Caraïbes" en 2001.

197. La Rencontre des coordonnateurs nationaux du projet "Culture de quartier : une interaction Afrique-Europe 1998-2001", organisée à Genève, du 8 au 10 décembre 2000 à l'initiative de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, a permis de réunir pour la première fois les quartiers ayant participé au projet depuis ses débuts et les quartiers nouvellement associés au projet. Cette rencontre avait plusieurs objectifs : définir une stratégie de renforcement du réseau en Afrique ; étudier la possibilité de mettre en oeuvre le projet "Culture de quartier" en Asie-Pacifique et dans la région Amérique latine et Caraïbes ; identifier l'organisme qui se chargerait de la coordination du projet après 2001. Le projet "Culture de quartier" a permis de nouer des liens de coopération solides entre les quartiers concernés, en Afrique et en Europe. Le nombre de nouveaux quartiers souhaitant être associés au projet témoigne de sa pertinence. Il conviendra donc de rechercher des partenaires institutionnels et financiers prêts à s'investir dans la consolidation du projet en Afrique et dans son développement en Asie-Pacifique et en Amérique latine.

## GRAND PROGRAMME IV COMMUNICATION, INFORMATION ET INFORMATIQUE

### IV.1 Libre circulation des idées

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
IV.1.1	1.610.902	711.595	44,2
IV.1.2	2.284.793	875.330	38,3
Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information	797.620	432.340	54,2
<b>Programme IV.1</b>	4.693.315	2.019.265	43,0

#### IV.1.1 Liberté d'expression, démocratie et paix

198. L'UNESCO s'est efforcée de promouvoir la liberté d'expression et la liberté de la presse, notamment en aidant activement les autorités nationales et régionales à élaborer ou adapter leur législation relative aux médias et à la presse en conformité avec les normes et principes internationalement reconnus. De ce fait, l'Organisation s'affirme de plus en plus comme l'une des principales institutions capables d'offrir ce type de services consultatifs et d'expertise aux Etats membres ou à d'autres organisations internationales. Les efforts ont également porté sur le renforcement de la formation universitaire dans ce domaine. Des pourparlers sont en cours en vue de créer de nouvelles chaires UNESCO sur la liberté d'expression en Afrique australe, dans le Pacifique et dans les Caraïbes. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales actives dans le domaine de la liberté d'expression ont reçu un appui consultatif et financier pour lutter notamment contre l'impunité des auteurs de crimes et de violences dont sont victimes les journalistes. Toutes ces activités s'inscrivent dans le cadre de cinq séminaires régionaux visant à promouvoir l'indépendance et le pluralisme des médias organisés conjointement par l'UNESCO et les Nations Unies entre 1991 et 1997. L'une des leçons à retenir est que pour assurer à ce genre d'initiatives un maximum d'impact et de visibilité, l'UNESCO doit y être associée dès le stade initial de la planification.

199. L'action visant à promouvoir les médias pour la paix et la tolérance s'est poursuivie avec l'organisation de facilités de travail regroupant des journalistes et professionnels des médias de toute obédience en vue de renforcer le dialogue et la compréhension mutuelle. Dans ce contexte, l'Organisation a maintenu son soutien au Forum des médias israélo-palestinien créé en novembre 1998 à Jérusalem pour permettre à des journalistes palestiniens et israéliens de se rencontrer afin de procéder à des échanges de vues sur les questions qui les préoccupent et les intéressent également et de rechercher les moyens de coopérer pour l'avènement d'une culture de paix. Un soutien a également été apporté aux ONG régionales ou internationales oeuvrant dans le même sens comme recherche d'un terrain commun. En Europe, l'UNESCO, en liaison avec l'Association mondiale des journaux (WAN), a aidé l'Association des médias privés à créer une imprimerie qui permettra aux journaux indépendants de Serbie d'être imprimés selon des critères professionnels. Au cours du second semestre de l'année 2000, il a été procédé à l'achat du matériel de l'unité centrale d'imprimerie dont le cadre juridique de fonctionnement a par ailleurs été précisé. La banque de programmes de la République fédérale de Yougoslavie et de Bosnie a continué à proposer dans ces deux pays une

information non partisane, basée sur l'adaptation de programmes fournis par les stations de télévision européenne. Ces programmes ont pour thèmes la coexistence pacifique, la compréhension mutuelle, la paix et la tolérance. L'objectif ultime est d'encourager une attitude tolérante, démocratique et ouverte chez les professionnels de la télévision pour les aider à s'acquitter de leur mission dans le sens de l'intérêt général.

200. L'UNESCO a également apporté son soutien au séminaire international sur "Les médias en transition : leçons de l'Europe centrale et orientale" qui s'est tenu en Croatie en novembre 2000. Ce séminaire organisé en collaboration avec l'Institut pour les relations internationales bénéficiait de l'appui des Ministères de la culture et des affaires étrangères de la République de Croatie, de la Commission nationale croate pour l'UNESCO, de l'Association des journalistes croates, de l'Open Society Institute et de l'Ambassade de Grande-Bretagne à Zagreb. Il a réuni 163 participants dont les représentants de cinq pays d'Europe centrale et orientale (Bosnie-Herzégovine, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Slovénie et Yougoslavie) mais aussi du Danemark, de l'Allemagne, de Lettonie, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède, du Royaume-Uni, de l'OSCE, de la Fédération internationale des journalistes et de l'Association mondiale des journaux. Le séminaire a formulé des recommandations en vue d'élaborer une nouvelle stratégie visant à promouvoir une politique pluraliste et démocratique des médias en Croatie et une politique des médias viables dans les pays en transition. L'Organisation a apporté son soutien à un colloque organisé à Manille (Philippines), en décembre 2000, sur le rôle des médias dans la promotion d'une culture de paix en Asie. Cofinancé par le Japan Foundation Asia Center, le Centre asiatique sur les recherches en communication de masse (AMIC) et la Société globale pour la paix et le développement (GSPD), ce séminaire a réuni des professionnels des médias, des chercheurs, des militants de la paix et des représentants des grandes religions d'Asie. Les participants, venus d'Inde, d'Indonésie, du Japon, de Malaisie, du Pakistan, des Philippines et du Sri Lanka, ont formulé plusieurs recommandations sur l'action des médias au service des principes de paix et de tolérance.

#### **IV.1.2 Médias, information et société**

201. L'action de l'UNESCO pour faciliter l'accès des femmes à l'expression et à la prise de décisions dans et par les médias a visé en particulier à réduire les stéréotypes sexistes dans les médias, à intégrer la problématique de l'égalité des sexes dans le journalisme, à procéder à une évaluation critique des programmes de formation en matière de relations entre les sexes, à améliorer les possibilités offertes aux femmes en matière de technologies nouvelles et à effectuer des recherches sur la condition des femmes professionnelles des médias. En particulier, un soutien a été apporté à des activités conçues pour permettre aux ONG féminines de mieux autonomiser les femmes et augmenter leur accès à l'information et au savoir, notamment par le biais de médias communautaires. Dans le cadre du programme INFOJEUNESSE, des activités ont été réalisées pour augmenter le volume et l'accessibilité des contenus produits localement, pour créer des structures d'information dans les PMA et les zones défavorisées ainsi que pour promouvoir la formation nationale et internationale, les stages et les programmes d'échange de jeunes en matière de TIC. D'autres activités ont également visé à définir des modalités d'utilisation des TIC pour les ONG, permettant à celles-ci de mieux peser sur les décisions relatives aux politiques en faveur de la jeunesse. Le programme INFOJEUNESSE contribue à faire mieux sentir et comprendre aux décideurs les problèmes et attentes des jeunes ainsi que la nécessité de faciliter l'accès indispensable des jeunes, en particulier des moins favorisés d'entre eux, à l'information et au savoir.

202. Une attention plus soutenue a été portée aux études et recherches sur les médias par un soutien à des organisations professionnelles comme l'Association internationale des études et recherches sur l'information et la communication (AIERI) et par une participation active à de grandes réunions comme le Forum de spécialistes des médias de Sydney (Australie). Cette coopération avec des instituts de recherche sur les médias est essentielle pour que l'Organisation puisse donner davantage d'impact à son action sur des problèmes comme la violence dans les médias, les stéréotypes concernant les jeunes dans les médias, l'éducation en matière de médias et l'utilisation des TIC pour le développement. En Amérique latine, de nouvelles méthodes ont été élaborées pour renforcer la gouvernance démocratique et améliorer l'administration publique par le recours aux TIC. A cet égard, des programmes de formation aux TIC ont été financés au profit de populations marginalisées des zones rurales et urbaines et une assistance a été apportée aux parlements des pays du MERCOSUR pour utiliser les applications des TIC à la gouvernance et à la création d'une communauté virtuelle de parlementaires. Ces efforts ont contribué à renforcer la participation sociale au sein de plusieurs municipalités et communautés locales par l'apport d'un accès en ligne et hors ligne à des informations administratives et informations dans les domaines de la culture et du développement. Ces activités ont eu un effet multiplicateur dans les communautés et peuvent être considérées comme des expériences pilotes à adapter et reprendre ailleurs.

203. Dans le cadre de ses activités pour promouvoir l'accès à l'information du domaine public, l'Organisation a appuyé la création, en Amérique latine, d'un réseau thématique (ETD-Net) rassemblant 36 spécialistes chargés des bibliothèques numériques de mémoires de maîtrise et thèses de doctorat dans leur université ou établissement d'enseignement supérieur. La synergie suscitée parmi les membres de l'ETD-Net a sensibilisé les autorités responsables de l'enseignement supérieur à la nécessité de concevoir une politique vigoureuse d'information scientifique numérique. Dans la région Asie-Pacifique, des séminaires de formation ont été organisés en Indonésie, en Malaisie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, en Thaïlande, à Singapour et au Viet Nam sur la gestion des collections du patrimoine pour faire comprendre les problèmes techniques et matériels qui affectent les collections magnétiques et pour élaborer des solutions pratiques et réalisables en vue de préserver et restaurer le patrimoine audiovisuel. Ces séminaires s'inscrivaient dans le processus de sensibilisation des décideurs à la nécessité croissante de prendre des mesures préventives pour sauvegarder le patrimoine numérique.

204. Le réseau de bibliothèques numériques latino-américaines et caraïbes a continué de se développer et a oeuvré à la numérisation progressive des bibliothèques nationales, universitaires, publiques et scolaires de la région. Ces bibliothèques virtuelles permettront aux utilisateurs de l'Internet de retrouver et d'extraire des informations dans une grande quantité de documents. Ce projet a suscité une réaction positive et sensible chez de nombreux organismes d'information de la région. Une chaire régionale UNESCO sur les nouvelles technologies de l'information a été créée en vue de mettre en place un programme de formation et de recherche appliquée en matière de TIC qui assurera la formation continue des professionnels de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le nombre croissant d'institutions qui souhaitent devenir des distributeurs officiels des logiciels CDS/ISIS et IDAMS est un bon indicateur du succès des actions entreprises. La coopération avec les institutions a été stimulée par une série de réunions internationales qui traduisent la nécessité d'avoir des échanges de vues et de parvenir à des accords sur des principes et recommandations communs pour améliorer l'accès à l'information du domaine public. S'agissant des logiciels relevant du domaine public, le dialogue entre les institutions permettra de mettre concrètement en place un réseau d'élaboration de nouvelles technologies et produits. Le soutien des Etats membres et l'intérêt manifesté par des organisations nationales et

internationales ainsi que par des institutions et professionnels de l'information indiquent qu'une coopération internationale concertée est la clé des initiatives et efforts futurs en vue de la réalisation d'objectifs communs dans ce domaine.

205. La deuxième Conférence Mémoire du monde s'est tenue à Manzanillo (Colima, Mexique) en septembre 2000, et a rassemblé 123 participants de 43 pays. Elle a notamment adopté une proposition tendant à élaborer une charte de l'UNESCO pour la préservation et la sauvegarde du patrimoine numérique, qui sera soumise à la Conférence générale en octobre 2001. Grâce aux efforts d'un comité régional, le programme Mémoire du monde est activement mis en oeuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il est envisagé d'adopter dans d'autres parties du monde des dispositions semblables de collaboration pour la mise en oeuvre régionale du programme.

### **Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information**

206. Le troisième Congrès international sur les défis éthiques, juridiques et sociétaux du cyberspace (INFOéthique) s'est tenu au Siège de l'UNESCO en novembre dernier. Il avait été précédé de quatre réunions consultatives régionales (Afrique, Asie-Pacifique, Europe et Amérique latine), ainsi que d'un atelier national en Egypte. Quatre études thématiques ont été présentées par une équipe d'experts, offrant des perspectives et des orientations importantes sur les débats éthiques et juridiques en cours qui concernent des thèmes essentiels comme l'accès à l'information du domaine public, le droit d'auteur, l'impact de la mondialisation sur la société de l'information et la protection de la dignité humaine à l'ère numérique. Ces études s'appuyaient sur une riche documentation portant sur tous les continents et ont exposé sous un éclairage véritablement universel les problèmes, les mesures de correction nécessaires dans ces domaines, ainsi que les évolutions et tendances futures. Les études, les conclusions des ateliers régionaux et les interventions aux différentes sessions du Congrès INFOéthique ont toutes fait ressortir la complexité des enjeux et leur impact sur les utilisateurs des technologies de l'information et de la communication. Toutes insistent sur la nécessité d'accorder davantage d'attention à la mise en place de possibilités d'accès abordable à l'information, en particulier à l'information du domaine public, ainsi qu'aux technologies de l'information dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement et pays en transition. En ce qui concerne l'élaboration d'un projet de recommandation sur la promotion du multilinguisme et de l'égalité d'accès au cyberspace, reprenant les conclusions des diverses études et ateliers sur la question, un document (CL/3659) a été préparé et soumis aux Etats membres pour observations. Les groupes électoraux ont été consultés en vue de désigner les experts qui participeront à l'élaboration d'un projet de texte que la Conférence générale examinera à sa 31<sup>e</sup> session.

207. La participation de l'UNESCO à l'organisation de différents groupes de travail du Conseil économique et social sur l'INFOéthique en mai 2000 et la Table ronde ministérielle sur l'INFOéthique organisée lors de la Session de fond du Conseil économique et social en juillet 2000 ont bien montré le rôle significatif qui revient à l'Organisation dans le débat sur ces questions et dans la sensibilisation à l'importance stratégique d'un cadre commun pour faciliter l'accès à l'information, en particulier à l'information du domaine public. Ce rôle, ainsi que la contribution que l'UNESCO peut apporter à l'examen de questions prioritaires comme l'éducation en matière de TIC et l'offre d'un contenu culturel diversifié, ont été de nouveau abordés en novembre 2000 quand une délégation du Groupe consultatif sur les TIC du Secrétaire général de l'ONU, dirigée par M. José-Maria Figueres Olsen, ex-président du Costa Rica, a rencontré des fonctionnaires de l'UNESCO à Paris. Sur les recommandations de ce Groupe consultatif, il a été décidé de créer une équipe spéciale sur les technologies de

l'information et de la communication, chargée de promouvoir le développement des TIC et leurs applications dans tous les secteurs.

## IV.2 Comblent l'écart en matière d'information et de communication

	Fonds alloués au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives au 31.12.2000 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués
IV.2.1	3.151.681	1.321.220	41,9
IV.2.2	2.526.548	1.049.184	41,5
<b>Programme IV.2</b>	5.678.219	2.370.404	41,7

### IV.2.1 Développement de la communication

208. Une grande priorité a été accordée au renforcement des capacités de communication des pays en développement par la mise en oeuvre de projets extrabudgétaires et d'activités de formation et dans le cadre de la coopération interinstitutions. Dans ce contexte, l'exécution de projets de développement de la communication, consistant à livrer et à installer des matériels de communication, à assurer la formation nécessaire au fonctionnement et à l'entretien de ce matériel et à fournir des services consultatifs, s'est poursuivie dans plus de 20 pays de différentes régions du monde. Le Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a tenu sa 42e session du 4 au 7 décembre 2000 à Blantyre (Malawi). Il a approuvé 39 projets destinés à être financés par le Compte spécial en accordant une importance primordiale à ceux d'entre eux qui portaient sur la liberté de la presse, la formation, la création et la consolidation de médias communautaires et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le prix UNESCO-PIDC pour la communication rurale 1999, constitué d'un certificat et d'un chèque de 20.000 dollars, a été décerné à Radio Tanzania.

209. Dans le même ordre d'idées, on s'est attaché à promouvoir l'intégration des technologies de l'information et de la communication nouvelles et traditionnelles au service du développement communautaire. L'UNESCO a lancé le programme des centres multimédias communautaires qui combine radiotélédiffusion communautaire et TIC. Un soutien a été apporté à la publication de plusieurs manuels et guides sur le savoir-faire de radios communautaires "exemplaires" afin d'aider les professionnels des médias des pays en développement engagés dans ce genre d'initiatives. Les centres multimédias communautaires et les radios communautaires se sont révélés être un moyen utile et économique d'aider de nombreux pays dans leurs efforts de développement local et devraient être renforcés. L'UNESCO a également intensifié l'assistance technique et consultative apportée aux agences de presse d'Afrique, d'Asie, des Etats arabes, des Caraïbes, d'Europe orientale et d'Asie centrale, soulignant par là l'importance des institutions nationales de collecte et de diffusion de l'information.

210. L'Organisation a soutenu plusieurs importantes initiatives internationales conçues pour renforcer la radiotélédiffusion de service public et en promouvoir la mission culturelle et éducative ainsi que pour soutenir les productions audiovisuelles endogènes et leur diffusion. Le programme pour une télévision créative (CreaTV), qui vise à encourager les productions télévisées endogènes créatives dans les pays en développement et à promouvoir l'expression de la diversité culturelle par le biais des médias audiovisuels, a développé son rayon d'action, ses partenaires et sa visibilité. Cinq ateliers CreaTV ont été organisés en Afrique, Asie, Asie

centrale, Europe orientale et Amérique latine et Caraïbes, offrant des possibilités de formation professionnelle de haut niveau, de production et de diffusion à quelque 200 professionnels de l'audiovisuel originaires de 43 pays. Ce programme, exécuté en partenariat avec la Conférence internationale des télévisions de service public (INPUT) et des organisations professionnelles locales, s'est révélé être un moyen efficace d'encourager les productions audiovisuelles locales et leur diffusion internationale. Son partenariat avec INPUT a permis à l'UNESCO d'avoir accès à des producteurs de télévision indépendants dans le monde entier, qui sont attachés à une télévision de qualité. Il a également offert à l'Organisation une excellente occasion de promouvoir les dimensions culturelle et éducative des médias audiovisuels auprès de ceux qui font effectivement les programmes de télévision. A l'avenir, l'UNESCO devrait aussi explorer et utiliser, pour la diffusion de matériels audiovisuels de qualité, des canaux alternatifs tels que l'Internet et les "valises itinérantes" en vue de l'élaboration de matériels audiovisuels dans le cadre des programmes d'enseignement scolaires.

211. Un certain nombre d'autres activités ont été menées à bien qui visaient à promouvoir la radiotélédiffusion de service public en Afrique, en Asie, en Asie centrale, dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. La coopération a été intensifiée avec les principales organisations professionnelles telles que l'Association de radiodiffusion du Commonwealth (CBA), le Conseil mondial pour la radio et la télévision (CMRTV), l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement des émissions radiophoniques (AIBD), le Conseil international des radiotélévisions d'expression française (CIRTEF), l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI) et INPUT. L'UNESCO a inspiré et soutenu la création par la CBA, en coopération avec la BBC et l'Australian Broadcasting Corporation, d'un site Web sur la radiotélédiffusion de service public en décembre 2000. Ce site, devenu un lieu de rencontre international, contient des informations sur les conférences et principales manifestations intéressant la radiotélédiffusion de service public. Plus de 60 pays de toutes les régions ont bénéficié de l'assistance et du soutien de l'UNESCO pour la radiotélédiffusion de productions audiovisuelles. L'action de l'UNESCO tendant à promouvoir l'idée d'une radiotélédiffusion de service public, investie d'une mission culturelle et éducative, qui a maintenant fait son chemin, a permis d'améliorer la coordination et la complémentarité des efforts au niveau à la fois régional et international.

#### **IV.2.2 Développement de "l'infrastructure"**

212. A l'invitation du gouvernement du Japon (qui accueillait en juillet 2000 le Sommet du G8 à Okinawa), l'UNESCO est devenue membre du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) créé pour combattre la fracture numérique. La première mission du GEANT consiste à rédiger un rapport sur les mesures concrètes que doivent prendre les pays les plus industrialisés pour combler le fossé numérique qui devra être soumis aux dirigeants du G8 avant leur réunion de Gênes (Italie) prévue en juillet 2001. Ce rapport s'appuiera sur les discussions au sein du groupe de travail, mais des efforts actifs devront être entrepris pour inviter les parties prenantes non membres à y participer pour lui assurer une représentativité optimale. Un tel engagement devrait en lui-même contribuer à sensibiliser davantage l'opinion au défi que constitue la fracture internationale dans le domaine de la connaissance et de l'information en vue de renforcer et regrouper à l'échelle mondiale les efforts déployés pour relever ce défi.

213. L'élaboration de politiques nationales de l'information et de l'informatique demeure une étape incontournable en vue de réduire la fracture numérique. L'action de l'UNESCO a consisté pour l'essentiel à aider les pays africains à élaborer des politiques nationales de l'information et de l'informatique propres à assurer un développement dans l'équité des

industries des TIC, tout en protégeant les droits et l'intégrité des citoyens dans le cyberspace. Le processus d'élaboration des politiques vise également à définir des stratégies de développement de l'infrastructure nationale et régionale. Le bilan des expériences nationales acquises dans ce domaine bénéficie d'une large publicité qui renforce les possibilités de coopération régionale en la matière. Dans chacun des pays concernés, ce processus a facilité une interaction étroite entre les diverses parties prenantes : responsables nationaux et secteurs public et privé. Dans bien des cas, ce dialogue interactif a permis de renforcer les partenariats locaux et les efforts concertés pour la mise en place des projets de développement de "l'infrastructure".

214. Grâce à la participation active des autorités compétentes, et en particulier des universités et établissements d'enseignement supérieur, la phase préliminaire de l'installation de l'Observatoire des campus virtuels d'Amérique latine et des Caraïbes est désormais complétée et l'Observatoire deviendra officiellement opérationnel en 2001. Un soutien a continué d'être apporté au développement en Afrique, dans l'Asie et le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes des réseaux régionaux d'information et d'informatique, considérés comme des éléments décisifs pour relever les défis de la fracture numérique. A cette fin, une attention particulière a été accordée aux mesures visant à élargir l'accès à la formation et au savoir, notamment par le développement d'outils pédagogiques. L'Association of Computer Centres for Exploiting Sustainable Support (ACCESS) a été créée à Beijing lors d'une réunion qui s'est tenue en octobre 2000, sous l'égide de l'Institut chinois d'information technique et scientifique (ISTIC). Les 25 experts nationaux et internationaux des TIC venus d'Europe orientale et d'Asie qui participaient à cette réunion ont recommandé avec insistance que l'UNESCO joue un rôle moteur dans l'orientation des activités d'ACCESS, et notamment dans le renforcement des capacités des centres informatiques tant régionaux que nationaux, pour mettre les pays en développement en mesure de relever efficacement les défis de la société de l'information.

215. Le Portail des archives de l'UNESCO, lancé en septembre 2000, est connecté à quelque 2.000 sites informatisés et centres et réseaux de ressources archivistiques du monde entier. Avec un nombre de visiteurs estimé à plus de 8.500 par mois en moyenne, le Portail est rapidement devenu un instrument de référence autorisé pour les archivistes du monde entier. Avec cet instrument, l'UNESCO offre un point d'accès interactif unique pour l'information des spécialistes et utilisateurs des archives dans le monde entier. Les visiteurs du Portail peuvent explorer son contenu selon une architecture préétablie ou à partir de mots spécifiques. Ils peuvent ajouter de nouvelles connexions ou modifier une liaison existante. La section "In Focus" regroupe des sites d'archives informatisés présentant un intérêt particulier. L'UNESCO a organisé un atelier pour former 20 conservateurs, administrateurs de la préservation bibliothécaire et archivistes d'Afrique à l'évaluation des technologies numériques dans la perspective des stratégies de préservation pour les aider à mieux apprécier les rapports coût/qualité et à planifier et mettre en oeuvre des projets. Ce travail a largement contribué à adapter les services de bibliothèque et d'archives des Etats membres aux nouvelles normes technologiques, ce qui leur permettra de jouer un rôle essentiel dans la création d'un domaine public efficace de l'information. Le travail d'évaluation insiste sur l'enthousiasme de la majorité des participants à l'idée de mettre en oeuvre des projets de préservation numérique dans leurs pays respectifs. Toutefois, certains d'entre eux ont exprimé le désir d'une formation technique plus spécialisée dans certains domaines afin de faciliter la mise en oeuvre des projets de stockage numérique dans leurs institutions respectives.

216. Suite à l'adoption par la Conférence générale de la résolution 30 C/38, la première réunion de la Commission internationale d'experts du projet de Bibliothèque nationale de Lettonie s'est tenue à Riga en septembre 2000. Le rôle de la Commission est de fournir un appui méthodologique et technique, de mobiliser les ressources financières, de sensibiliser les cercles professionnels et politiques et d'élaborer une stratégie de relations publiques du projet. Le projet UNESCO de Modernisation de la librairie d'Etat de Russie a continué à bénéficier d'une aide, notamment pour mettre à jour le site Web anglais de la bibliothèque, destiné à devenir un portail pour les sites des autres bibliothèques nationales des pays de la CIS. Un nouveau catalogue électronique doit permettre l'accès en ligne des archives documentaires et photographiques de la Fédération de Russie sur la conquête spatiale grâce à des accords contractuels avec les archives scientifiques et techniques nationales de Russie. La Bibliothèque d'Alexandrie a continué à bénéficier d'une aide pour enrichir ses collections (qui comptent à l'heure actuelle quelque 480.000 volumes) et pour la formation de stagiaires dans de grandes bibliothèques et institutions internationales. A la fin de l'an 2000, huit spécialistes bénéficiaient d'une formation au Canada, en Allemagne, en Espagne, aux Etats-Unis, en matière de gestion des bibliothèques et d'enrichissement des collections. Les missions d'experts de l'Organisation qui se sont rendues en novembre-décembre 2000 à Alexandrie ont passé en revue et évalué les propositions concernant le nouveau système d'information de la Bibliothèque et l'Ecole internationale d'études sur l'information. Dès son inauguration (au second semestre de l'an 2001), la Bibliothèque d'Alexandrie devrait devenir un centre très actif de diffusion du savoir et la première bibliothèque informatisée de la région.

## ACTIVITES TRANSVERSALES

### Institut de statistique de l'UNESCO

217. Dans le cadre des travaux statistiques relatifs à l'Enquête 2000 sur l'éducation, six ateliers régionaux ont été organisés en juillet, outre les quatre qui avaient eu lieu en juin 2000. Quelque 240 participants de plus de 130 pays sont venus y débattre des problèmes d'éducation, nationaux et régionaux, examiner le manuel et les questionnaires utilisés dans le cadre de l'Enquête 2000, étudier comment faire correspondre les systèmes éducatifs nationaux à la Classification internationale type de l'éducation révisée (CITE-97) et formuler des stratégies en vue de l'utilisation des statistiques issues de l'Enquête 2000 par les Etats membres et l'ISU. Une nouvelle série d'ateliers régionaux sur les statistiques et indicateurs de l'éducation sera organisée entre mars et juin 2001.

218. En octobre, l'UNESCO a créé au sein de l'ISU un Observatoire de l'éducation pour tous (EPT), chargé de coopérer avec les pays, les régions et la communauté internationale au suivi des progrès de la réalisation des objectifs révisés fixés à Dakar qui doivent être atteints dans les 15 prochaines années. Des liens de coordination plus étroits sont actuellement établis avec les secteurs de programme, les instituts et les bureaux hors Siège concernés, outre les institutions partenaires de l'EPT, en vue de l'organisation de ce suivi systématique de l'éducation pour tous.

219. La collaboration avec l'OCDE et Eurostat s'est poursuivie sur un certain nombre de projets communs, le but essentiel étant d'éviter le chevauchement des efforts et d'exploiter au mieux les avantages comparatifs de chacune de ces organisations s'agissant de collecter des données de base sur l'éducation, la science et la technologie dans les Etats membres de l'Union européenne et de l'OCDE. L'ISU prend une part de plus en plus active à la mise en oeuvre du projet sur les indicateurs mondiaux de l'éducation qu'il a entrepris avec l'OCDE, ainsi qu'au soutien, conjointement avec le Bureau régional de l'UNESCO à Santiago (Chili), d'un projet régional sur les indicateurs de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'ISU s'occupe aussi plus intensément de certains domaines des statistiques intéressant le développement tels que les données sur l'éducation non formelle et la mesure de l'éducation continue, en coopération avec Eurostat.

220. De nouveaux partenariats ont été mis sur pied avec la Banque mondiale et des bailleurs de fonds bilatéraux pour faciliter l'apport d'un soutien technique au renforcement des capacités statistiques au niveau national. Deux hauts fonctionnaires de l'UNESCO ont pris part à une mission organisée conjointement avec la Banque mondiale et l'USAID en septembre-octobre 2000 en vue de conseiller le gouvernement du Nigéria sur les stratégies de mise en place d'un réseau national dans le cadre d'un système d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS). L'ISU continuera d'aider le Nigéria à constituer son réseau EMIS, si cela lui est demandé. Les activités du programme SISED, en Afrique subsaharienne, se sont poursuivies pendant toute l'année et un poste (financé par le gouvernement français) a maintenant été créé à Dakar en vue d'une coopération avec les pays francophones d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest sur tous les aspects de la collecte de données sur l'éducation et du renforcement des capacités statistiques.

221. L'ISU a pris part, en collaboration avec le Ministère de la science, de la technologie, de l'éducation et de la culture de Mongolie (MOSTEC) et la Fondation de Mongolie pour une société ouverte (MFOS), à une initiative UNESCO/DANIDA concernant les matériels

d'apprentissage de base qui visait à développer le secteur du livre en Mongolie. L'Institut a fourni des services consultatifs et un appui technique en vue de la conception d'une enquête sur le secteur du livre et des bibliothèques en Mongolie et a également contribué à l'établissement du rapport de l'enquête, formulé des recommandations sur le suivi de celle-ci, et prêté son assistance à des activités de formation. On espère que la méthodologie utilisée dans cette enquête, ainsi que l'expérience et les enseignements qui en ont été tirés, serviront de référence à d'autres pays qui appliquent les mêmes stratégies. En coopération avec le Secteur de la culture, la Division de statistique de l'ONU et le professeur Philip Ramsdale du Royaume-Uni, l'ISU a publié un nouveau rapport statistique intitulé *International flow of selected cultural goods: 1980-1998*.

222. Les négociations et les préparatifs relatifs au transfert de l'ISU à Montréal (Canada) progressent conformément au calendrier prévu, le but étant d'achever la réinstallation de l'Institut en septembre 2001. Des partenariats de travail sont en voie de mise en place avec Statistique Canada, le Bureau de la statistique du Québec et des institutions de recherche et universités concernés de Montréal et des environs. Le Conseil d'administration de l'ISU a tenu sa deuxième session à Paris les 28 et 29 novembre 2000 pour examiner les activités de l'Institut en 1999-2000 et formuler des recommandations sur le Programme et budget pour 2001. Il présentera à la Conférence générale de l'UNESCO, à sa 31<sup>e</sup> session, son rapport sur les activités menées par l'Institut en 2000 et pendant le premier semestre de 2001.

### **Anticipation et études prospectives**

223. Durant le second semestre de l'année 2000, se sont tenues au Siège les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> séances du cycle des Entretiens du XXI<sup>e</sup> siècle. La première de ces deux séances, qui portait sur le thème "Demain, de plus en plus jeunes ?", a réuni, le 26 septembre 2000, le professeur Etienne-Emile Beaulieu, membre de l'Académie des sciences (Institut de France), et le professeur Ivo Pitanguy, membre de l'Académie brésilienne des lettres et de l'Académie brésilienne de médecine. L'entretien a notamment permis d'explorer les relations entre le vieillissement de la population, l'utopie de la "juvénilisation", la remise en cause de la notion des trois âges de la vie et l'essor de la notion d'éducation pour tous tout au long de la vie. La 16<sup>e</sup> séance des *Entretiens* était consacrée aux questions suivantes : "Va-t-on vers une ou plusieurs formes de mondialisation culturelle ? Comment préserver la diversité culturelle ?". Organisé le 4 décembre 2000, cet entretien a réuni le philosophe Daryush Shayegan et le sociologue Alain Touraine.

224. On a privilégié, durant la même période, la diffusion des principaux résultats des travaux d'anticipation et de prospective. Ont ainsi été publiés les Actes en anglais du Forum du XXI<sup>e</sup> siècle (21st Century Forum) organisé par l'Exposition universelle de Hanovre et l'UNESCO. Prise en charge entièrement par EXPO 2000 et réalisée grâce au parrainage du groupe financier des caisses d'épargne allemandes (Sparkasse-Finanzgruppe), cette publication porte sur quelques-uns des défis majeurs des décennies à venir. Le rapport prospectif mondial *The World Ahead: Our Future in the Making* (Un monde nouveau) est paru en espagnol, en coédition. En outre, le cycle d'émissions de radio intitulé 2000, réalisé en partenariat entre l'UNESCO et Radio France International et diffusé dans le monde entier, s'est poursuivi au cours du semestre, avec six émissions sur des thèmes tirés du rapport prospectif mondial *The World Ahead*. Par ailleurs, la chaîne de télévision Forum a réalisé, en coopération avec l'UNESCO, des versions adaptées des séances des Entretiens du XXI<sup>e</sup> siècle, largement diffusées sur le canal satellite et sur le câble.

### **Coordination des activités concernant les femmes et l'égalité entre les sexes**

225. Des efforts vigoureux sont déployés pour faire progresser l'autonomisation des femmes par la prise en compte systématique de la problématique de l'égalité des sexes dans l'ensemble des programmes clés de l'UNESCO. En outre, on a rationalisé, par un effort de recentrage, la coordination des programmes relatifs aux femmes (en rattachant par exemple le programme "Femmes de la région méditerranéenne" à la Division de la femme, de la jeunesse et des stratégies spéciales), en même temps que l'on a renforcé, dans le cadre de la nouvelle structure, les possibilités d'enrichissement mutuel du fait de l'interdisciplinarité des approches et des liens établis avec les activités relatives à la jeunesse et à la culture de la paix. Les questions relatives à la condition féminine et à l'égalité des sexes y ont gagné de fait une place plus importante et plus visible dans l'organisation des activités. Les progrès réalisés dans l'intégration de la problématique de l'égalité des sexes dans les programmes sectoriels au cours de cette période sont décrits dans les sections se rapportant aux différents programmes. Une activité mérite d'être soulignée en particulier, à savoir la réunion d'un groupe international d'experts sur l'égalité des sexes dans l'éducation de base, qui s'est tenue au Siège du 5 au 7 décembre 2000. Le rapport de cette réunion, qui définit pour la première fois les grandes lignes d'une démarche stratégique globale permettant d'intégrer le souci d'égalité entre les sexes dans les programmes de l'UNESCO concernant l'éducation de base, représente une importante contribution à l'Initiative décennale en faveur de l'éducation des filles lancée à l'échelle du système des Nations Unies et sera largement diffusé, en tant qu'outil de base, par le Secteur de l'éducation et les services de coordination de BSP/WYS. Parmi les autres actions menées pour intensifier le mouvement en faveur de l'autonomisation des femmes, on citera la consolidation et l'amélioration du partenariat entre l'UNESCO et la société L'Oréal, qui vise à encourager les femmes scientifiques, tant jeunes que chevronnées. Cette collaboration comporte trois volets : l'attribution de prix à des scientifiques éminentes, l'octroi de bourses à de jeunes chercheuses et la mise en réseau des lauréates des prix et des boursières pour faire connaître leurs réalisations et en particulier permettre aux jeunes femmes et jeunes filles de bénéficier de ces excellents exemples. Le projet des statuts du "Prix UNESCO-L'Oréal pour les femmes de science" est en préparation et sera présenté au Conseil exécutif en temps opportun.

226. Le Secrétariat a assuré la large diffusion aux Etats membres de son outil de sensibilisation de base, la publication *Egalité et équité entre les genres*, qui existe en anglais et en français. Les versions en arabe et en espagnol paraîtront au cours de l'été. Une autre publication, *Passeport pour l'égalité*, qui est destinée à promouvoir la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et est maintenant disponible dans 19 langues, a également été révisée (de manière à inclure le Protocole facultatif adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1999) comme l'avait suggéré le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. La reproduction de cette publication et la poursuite de sa diffusion à travers le monde ont été rendues possibles par des dons extrabudgétaires, en particulier celui de Son Altesse la Bégum Inaara Aga Khan.

### **Coordination des activités concernant la jeunesse**

227. Dans le cadre de la quatrième session du Forum mondial de la jeunesse du système des Nations Unies (Sénégal, 5-12 août 2001), trois groupes de travail ont été créés sous la responsabilité de l'UNESCO : "L'éducation et les technologies de la communication et de l'information" (en coopération avec Vereniging 31) ; "Les jeunes, les sports et les loisirs" (en coopération avec la Fédération caraïbe de la jeunesse ; et "La culture de la paix/les droits de

l'homme" (en coopération avec l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS)). L'Unité de coordination "Jeunesse" (UCJ) a organisé des séances de réflexion intersectorielles sur tous les thèmes et établi des projets de document de travail.

228. En application de la décision 160 EX/9.3, l'approche novatrice des programmes de volontariat des jeunes adoptée par l'UNESCO a été présentée à Vitoria pendant la réunion sur le service volontaire dans le troisième millénaire, tenue en novembre 2000. Des réunions ont été organisées avec les autorités basques au sujet du programme des jeunes volontaires basques dans les bureaux hors Siège de l'UNESCO des pays en développement. A l'occasion de la Journée internationale des volontaires (5 décembre 2000), l'UNESCO a collaboré avec le Comité de coordination du service volontaire international (CCSVI), le Service civil international (SCI), Alliance, l'Action Jeunesse pour la paix (YAP), l'Association d'organisations de service volontaire (AVSO) et les Volontaires des Nations Unies (VNU) à l'organisation d'une manifestation dont l'objet était de lancer l'Année internationale des volontaires. Le programme portait principalement sur l'analyse du cadre conceptuel actuel du service volontaire et sur le thème "Profit personnel ou développement des communautés locales" ? Afin de tirer tout le parti possible du projet Croisière pour la paix, l'Organisation a participé en novembre 2000 à la réunion d'évaluation du projet rassemblant les différents partenaires (Commission européenne, Conseil de l'Europe, Forum européen de la jeunesse, Organisation mondiale du mouvement scout) qui a proposé, notamment, de produire deux ouvrages sur la Croisière pour la paix, l'un visant à promouvoir et à décrire le projet proprement dit, l'autre devant servir de manuel de formation à l'intention de jeunes suivant un stage sur la résolution des conflits et la consolidation de la paix ou se trouvant dans des situations appelant de telles mesures.

### **Coordination des activités concernant l'Afrique**

229. Dans le cadre de sa mission de coordination de la coopération entre l'UNESCO et ses Etats membres d'Afrique, les OIG et les ONG africaines ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux et les institutions multilatérales oeuvrant en Afrique, le Département s'est attaché au renforcement de la coopération de l'UNESCO avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ainsi qu'avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). A cet égard, M. Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'OUA, M. Lansana Kouyaté, secrétaire exécutif de la CEDEAO, et M. P. Ramsamy, secrétaire exécutif p.i. de la SADC, ont effectué des visites à l'UNESCO en septembre et octobre 2000. S'adressant aux membres du Conseil exécutif réunis pour sa 160<sup>e</sup> session, le secrétaire général de l'OUA a exposé les grandes orientations de l'OUA en matière d'intégration régionale et de résolution des conflits et a invité l'UNESCO à soutenir les actions en faveur du développement de l'Afrique. Par ailleurs, suite à l'examen par le Conseil exécutif du document 160 EX/36 portant sur les relations avec la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), un Accord de coopération UNESCO/CPLP a été signé le 31 octobre 2000 par Mme Dulce Pereira, secrétaire exécutif de la Communauté des pays de langue portugaise, et par le Directeur général.

230. Les Commissions mixtes entre l'UNESCO et la CEDEAO (18 septembre), la SADC (29 septembre) et l'OUA (23 octobre), ainsi que la réunion de consultation CPLP/Secteurs de programme (31 octobre) ont permis de définir des axes de coopération aux niveaux régional et sous-régional reposant sur les objectifs suivants : *dans le domaine de l'éducation* : (i) créer une plus grande synergie dans la mise en oeuvre des initiatives en faveur de l'éducation en Afrique dont les objectifs se recoupent, à savoir le *Programme d'action de Harare*, la *Décennie de l'éducation en Afrique (1997-2006)*, et le *Cadre d'action de Dakar* ;

(ii) améliorer les mécanismes de coopération en vue d'obtenir des résultats tangibles, renforcer la coopération entre les secteurs de programme de l'UNESCO et ceux de ces organisations régionales ; mettre en application des Protocoles sectoriels (par exemple, le Protocole de la SADC sur l'éducation et la formation et la promotion d'une approche culturelle commune ; le projet de "Protocole sur l'éducation" de la CEDEAO en cours de préparation ; ou la décision de mise en place d'accords sectoriels OAU/UNESCO dans les domaines de compétence de l'Organisation) ; *dans le domaine des sciences*, promouvoir en particulier des politiques scientifiques aux niveaux national et régional, et oeuvrer conjointement en faveur du développement scientifique et technologique de l'Afrique ; *dans le domaine de la culture*, renforcer la prise de conscience de la dimension culturelle du développement, contribuer au renforcement des capacités, et engager des partenariats dans le domaine des industries culturelles ; *dans le domaine de l'information et de la communication*, permettre aux pays africains de saisir les opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication ; renforcer les partenariats afin de contribuer à la réduction de la "fracture numérique" ; promouvoir la formation des journalistes et développer les moyens de communication sociale, notamment dans les zones rurales ; et enfin, *dans le domaine des sciences sociales*, contribuer au développement de la recherche dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits, et promouvoir une culture de paix et de tolérance dans le respect de la diversité culturelle.

231. La prévention du VIH/sida en Afrique, qui est au centre de toutes les stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté, constitue l'un des axes prioritaires de coopération de l'UNESCO avec les organisations régionales africaines. A cet égard, suite à la visite du Secrétaire exécutif de la SADC, l'UNESCO a décidé d'apporter son appui à un projet intersectoriel UNESCO/SADC dans le domaine de l'éducation préventive sur le VIH/sida. D'autres initiatives sous-régionales ont vu le jour sous l'effet d'une sensibilisation toujours plus grande sur les méfaits de ce fléau en Afrique – notamment la préparation d'une conférence sur "Education et sida" dans les pays de la CEDEAO (El Mina, Ghana, 19-23 mars 2001) coordonnée par le Bureau de l'UNESCO à Accra. Dans les pays africains de langue portugaise (PALOP), des activités d'éducation préventive sont également prévues.

232. Dans le cadre des actions de l'Organisation en faveur de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix en Afrique – ceci notamment dans le cadre de sa mission constitutive, et conformément à la décision de la Conférence générale demandant la poursuite de la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général des Nations Unies sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (document 30 C/53 du 1er décembre 1999) – le Département Afrique a représenté l'Organisation à la quatrième "Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies" (Cotonou, 4-6 décembre 2000). Réunissant des délégations venant de 92 pays et coprésidée par le Président de la République du Bénin et le Secrétaire général des Nations Unies, en présence des chefs d'Etat malien, nigérien et sénégalais, cette réunion s'inscrivait dans le cadre de l'appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies.

233. Le Département a également appuyé les activités menées dans le cadre du programme PEER basé à Nairobi, en particulier pour l'organisation à Paris du 13 au 15 décembre, d'une première réunion d'experts sur l'histoire du Burundi. Cette rencontre est le résultat d'un processus entamé lors de la réunion "Construire l'avenir du Burundi" convoquée par l'Organisation (Paris, 26-28 septembre 1997), et qui avait recommandé de "mobiliser, par l'intermédiaire de l'UNESCO, la communauté scientifique des historiens afin d'aider les Burundais à réécrire leur histoire". Ce programme mène également des activités en

République démocratique du Congo (où ont été produits des manuels pédagogiques en coopération avec l'UNICEF) et en Somalie (où la coopération interagences a permis de produire des kits pédagogiques sur l'éducation civique pour la paix, la démocratie et le développement).

234. Le Département a assuré la coordination et le secrétariat de la "task force" intersectorielle qui a été créée afin de renforcer l'assistance de l'Organisation au Nigéria à travers la mise en place d'un Plan d'action spécial. Cette initiative fait suite à la résolution 56 par laquelle la Conférence générale, à sa 30<sup>e</sup> session, a demandé au Directeur général d'appuyer le processus de démocratisation en cours au Nigéria dans les domaines de compétence de l'Organisation. La première composante de ce Plan d'action consacré à l'éducation comporte trois programmes prioritaires : l'éducation de base, l'analyse sectorielle en éducation et l'enseignement technique et la formation professionnelle. Des documents de projet ont été élaborés dans ce cadre et font actuellement l'objet d'une recherche de financement. Le bureau de l'UNESCO à Abuja appuiera la mise en oeuvre de ce Plan d'action, notamment en aidant au renforcement des capacités nationales en ressources humaines par la planification et la mise en place d'une éducation de base pour tous ; en participant à l'état des lieux et à la création des bases de données nécessaires à la réforme et au développement du système éducatif ; en assistant, tant au niveau fédéral que des Etats, les autorités éducatives dans leurs efforts de réforme, d'extension et de promotion de l'enseignement technique et professionnel. La seconde composante de ce Plan concerne la définition et la mise en place d'une politique nationale de développement scientifique et technologique. Des recherches sont en cours pour le financement par des sources extrabudgétaires des documents de projet élaborés à l'issue de la mission effectuée au Nigéria par le Secteur des sciences.

### **Relations avec le système des Nations Unies**

235. La cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, dénommée l'Assemblée du millénaire, s'est tenue du 5 au 23 septembre 2000 au Siège de l'ONU. Le Directeur général a participé au Sommet du millénaire et présidé la Table ronde présidentielle organisée par l'UNESCO en coopération avec la République islamique d'Iran à la veille du Sommet (5 septembre) pour lancer officiellement l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a prononcé un discours d'ouverture. Dix chefs d'Etat et deux ministres des affaires étrangères ou extérieures ont également pris la parole. Le Directeur général a en outre coprésidé la Table ronde de personnalités, organisée le même jour au Siège de l'ONU.

236. Le Directeur général a participé à la deuxième session ordinaire du Comité administratif de coordination (CAC), tenue sous la présidence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, au Siège de l'ONU à New York, les 27 et 28 octobre 2000. L'ordre du jour de cette deuxième session ordinaire reflétait les exigences du nouvel environnement mondial à l'égard du système national et international : (a) les incidences de la mondialisation sur la santé et sur d'autres aspects de la vie sociale ; (b) le financement du développement ; (c) les pays les moins avancés et le suivi des décisions du CAC : Stratégie internationale de prévention des catastrophes ; et le VIH/sida. Le Directeur général a informé le CAC du suivi et de la mise en oeuvre du Cadre d'action de Dakar adopté par le Forum mondial sur l'éducation et sollicité la coopération des membres du CAC au suivi dudit Forum.

### **Relations avec des organisations intergouvernementales**

237. Suite à la réorganisation institutionnelle opérée au sein de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le Directeur général de l'UNESCO et le Secrétaire général de l'OIF ont souhaité réactualiser l'accord de 1976 qui liait l'UNESCO à l'ACCT (ancienne dénomination de l'Agence intergouvernementale de la francophonie) en signant un nouvel accord de coopération le 27 décembre 2000, qui répond à la nouvelle structure de l'OIF. Dans le cadre de la préparation du Programme et budget pour 2002-2003, les secteurs de programme de l'UNESCO ont fait des propositions concrètes en vue de la poursuite et du renforcement de la coopération avec l'OIF par le truchement de son opérateur principal (Agence intergouvernementale de la francophonie).

### **Relations avec les organisations intergouvernementales régionales**

238. Les travaux de la 72e session du Conseil exécutif de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) se sont tenus les 17 et 18 janvier 2001 à Tunis suivis de la 15e session de la Conférence générale de l'ALECSO (20-21 janvier 2001), sous le haut patronage du Président tunisien Zine Al Abidine Ben Ali, avec la participation des ministres arabes de l'éducation et de l'enseignement supérieur. A cette occasion, M. Mongi Bousnina, ancien ministre tunisien de la culture, ambassadeur de Tunisie en France, délégué permanent auprès de l'UNESCO, a été élu le 23 janvier 2001, nouveau Directeur général de l'ALECSO. Lors de son intervention à la clôture de la Conférence, le Directeur général de l'UNESCO a remercié le Directeur général sortant, M. Ibrahim El-Mili, pour la coopération continue qu'il a su entretenir entre l'UNESCO et l'ALECSO et félicité le nouveau Directeur général pour son élection.

### **Relations avec les organisations non gouvernementales, fondations et autres institutions**

239. Depuis la 160e session du Conseil exécutif, l'UNESCO a examiné les dossiers de 10 ONG en vue de leur admission ou classement. Elle a également analysé sept dossiers d'ONG en vue de leur admission aux relations opérationnelles et le Conseil est informé, à sa 161e session, de la décision favorable du Directeur général à ce sujet. En marge des travaux du Comité sur les ONG, lors de la 160e session du Conseil exécutif, une table ronde a été organisée sur le thème "Culture et solidarité : le rôle des ONG – Changer le regard de l'autre, à travers la dimension culturelle". Cette table ronde, qui s'est appuyée sur les travaux menés par les organisations non gouvernementales au sein de la commission programmatique "Grande pauvreté" a remporté un vif succès. Des représentants de 21 Etats membres, 31 ONG en relations officielles et cinq organisations n'entretenant pas de relations officielles avec l'UNESCO y ont participé.

240. L'UNESCO a organisé deux réunions (5 octobre 2000 et 8 décembre 2000) du Groupe de travail du Comité sur les ONG du Conseil exécutif (voir aussi le document 161 EX/39). Le Groupe de travail s'est penché sur la question des accords-cadres et a analysé les réactions aux questionnaires adressés aux ONG, commissions nationales, unités hors Siège et secteurs de programme. Avec 277 réponses reçues à la date du 3 décembre 2000, le taux moyen de réponse pour l'ensemble des catégories s'élève à 46 %. Le document 161 EX/INF.8 fait état des résultats de la coopération résultant d'accords-cadres conclus avec certaines ONG ainsi que des recommandations sur leur reconduction. Le Comité de liaison ONG-UNESCO a tenu deux réunions les 6-7 novembre 2000 et 19-20 février 2001, portant notamment sur la préparation du rapport sexennal, le bilan des commissions programmatiques mixtes, du Conseil des ONG et des consultations thématiques, la préparation de la Conférence

internationale des ONG (12-15 décembre 2001), le Colloque Culture de la paix (24-25 novembre 2001) et la préparation du suivi de la Conférence de Rio. Des réunions intersectorielles sur la coopération de l'UNESCO avec l'Association internationale des universités (AIU – 30 novembre 2000) et avec le Conseil international des sciences sociales (CISS, 1er février 2001) ont été organisées en vue de définir les grandes orientations des accords-cadres de coopération pour la période de la prochaine Stratégie à moyen terme (2002-2007).

241. Parmi les autres activités, deux ambassadeurs de bonne volonté ont été désignés pendant la période considérée, à savoir Mme Hariri (17 novembre 2000) et M. Singh (16 novembre 2000), de même qu'une artiste de l'UNESCO pour la paix, Mme Shirley Bassey (28 octobre 2000). Plusieurs ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO ont participé à la promotion d'une campagne d'appels de fonds pour le Noël des enfants nécessiteux au Sénégal (M. Jean-Michel Jarre, Mme Claudia Cardinale, M. Chico Bouchiki, Mme Grace Bumbry, M. Pele et S.A.R. Maria Teresa de Luxembourg). Le site Web des ambassadeurs a été lancé sur le site de l'UNESCO. L'Organisation a suivi l'exécution du projet Réhabilitation des établissements d'enseignement secondaire dans le canton de Bosansko Podrinjski en Bosnie-Herzégovine, ainsi que du projet relatif au Centre médical et éducatif au Kosovo et du projet Bethléem, tous deux appuyés par Mme Vardinoyannis.

### **Bourses**

242. Dans le cadre du Programme ordinaire et des programmes extrabudgétaires, 120 bourses ont été attribuées entre juillet et décembre 2000. Elles se répartissent comme suit : 66 bourses individuelles au titre de la Banque de bourses de l'UNESCO pour 2000-2001 (CL/3533) pour un montant de 504.722,65 dollars des Etats-Unis ; une bourse au titre du Programme de participation pour un montant de 26.000 dollars ; 53 bourses au titre du système de bourses coparrainées de l'UNESCO (à savoir 11 bourses au titre du programme coparrainé UNESCO/Chine, 35 bourses au titre du programme coparrainé UNESCO/Israël (Centre de coopération internationale du Ministère des affaires étrangères (MASHAV) ; six bourses au titre du programme coparrainé UNESCO/République tchèque ; et une bourse au titre du programme coparrainé UNESCO/Pologne). La valeur totale des contributions en nature offerte par ces donateurs s'établit à 517.000 dollars et l'UNESCO a versé un capital d'amorçage s'inscrivant à 55.958,38 dollars (à savoir 11 % de la valeur totale des bourses) pour financer les voyages internationaux de certains bénéficiaires. La répartition par région est la suivante : Afrique : 34 ; Etats arabes, y compris les étudiants palestiniens : 9 ; Asie et Pacifique : 26 ; Europe : 22 ; et Amérique latine et Caraïbes : 29. La répartition par sexe est la suivante : 66 hommes (55 %) et 54 femmes (45 %).

243. Depuis juillet 2000, de nouvelles offres pour le cycle 2001 des parrainages de bourses ont été reçues de la Chine, du Chili, d'Israël (deux offres : MASHAV et Conseil israélien de l'enseignement supérieur), de la Pologne, de la République de Corée (PIDC) et de la République tchèque. Les divers programmes ont été annoncés aux Etats membres intéressés et ils sont actuellement en cours d'exécution. Dans le cadre des projets japonais de fonds-en-dépôt pour la mise en valeur des ressources humaines, deux projets intitulés "Programme de bourses de recherche 2001 UNESCO/Keizo Obuchi" et "Appui au système UNESCO de bourses coparrainées" ont été conçus et approuvés pour un montant total de 588.392 dollars. Au titre de ces deux projets, 100 bourses devraient être attribuées à des candidats de pays en développement.

### **Coopération avec les commissions nationales**

244. S'agissant des commissions nationales et des clubs UNESCO pendant la période à l'étude, le principal objectif a été de poursuivre les activités conçues pour renforcer les capacités de ces organismes. A cette fin, un séminaire interrégional regroupant 23 nouveaux secrétaires généraux s'est tenu à l'UNESCO en novembre 2000 pour débattre en particulier de la réforme au sein de l'Organisation. En outre, l'examen des demandes accordées aux commissions nationales au titre du Programme de participation s'est poursuivi. A ce jour, pour l'exercice biennal 2001-2002, 70 de ces organismes environ ont bénéficié d'à peu près un million de dollars pour acheter du matériel de communication essentiel, traduire et diffuser d'importants documents de l'UNESCO dans les langues nationales et organiser des séminaires nationaux de formation dans des domaines correspondant aux priorités de l'Organisation. S'agissant des clubs UNESCO, les activités se sont vivement accélérées durant cette période, avec, notamment, l'organisation de huit réunions comportant un élément renforcement des capacités. Il s'agissait en particulier d'une université d'été à Minsk (Biélarus, août 2000), de séminaires pour promouvoir les échanges interculturels au Togo, au Mali et au Burkina Faso, d'un séminaire de formation pour les clubs UNESCO dans les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale (septembre 2000) et d'une "Journée des droits de l'homme" pour 400 jeunes de clubs français (décembre 2000).

### **Relations avec les parlementaires et nouveaux partenariats**

245. Les relations avec les parlementaires et des partenaires des secteurs public et privé ont eu pour objet de mieux faire connaître la mission de l'UNESCO et ses activités présentes et par là même de s'attacher le soutien plus actif de ces importants groupes de leaders d'opinion et de décideurs. Par exemple, l'UNESCO a pris part aux réunions parlementaires nationales en Uruguay, au Brésil et au Togo. Au Togo, un Parlement des enfants a été créé au sein de l'Assemblée nationale togolaise le 17 août 2000. Le Directeur général s'est entretenu avec le Président du Parlement géorgien. L'Organisation a également été présente ou s'est fait représenter dans des réunions à caractère interparlementaire au Cambodge (Association des parlements asiatiques pour la paix), en Australie (Parlement international des jeunes), en Ethiopie (région de l'Afrique) et au Brésil (Parlement latino-américain).

246. Le programme ONUSIDA au Brésil, supervisé par l'UNESCO depuis 1999, a créé en septembre 2000 un groupe parlementaire de lutte contre le sida composé de plusieurs représentants faisant partie du groupe déjà très actif de parlementaires amis de l'UNESCO au Brésil. La présentation officielle du groupe a eu lieu au Congrès national brésilien en présence du Président de la Commission parlementaire des droits de l'homme, d'un représentant du gouvernement brésilien et du Directeur du Bureau de l'UNESCO au Brésil. Dans son discours, le représentant de l'UNESCO au Brésil a souligné la nécessité d'une interaction systématique entre le Parlement, le pouvoir exécutif, la société civile et le programme ONUSIDA afin que la synergie des parlementaires puisse avoir un effet dans la lutte contre le sida.

247. L'UNESCO a organisé un séminaire à Djibouti les 3 et 4 septembre 2000 rassemblant les députés de l'Assemblée nationale somalienne de transition. Y ont été évoquées les questions des droits de l'homme, de la liberté d'expression et de la démocratie parlementaire.

248. Le Directeur général s'est rendu en Géorgie du 15 au 17 septembre 2000 où il a notamment été reçu par le Président du Parlement, M. Zurab Zhvania, qui a souligné l'importance exceptionnelle du Parlement comme "gardien et lieu d'application des valeurs démocratiques et des aspirations de la société". Une délégation nigériane menée par le Président de la Commission pour la science et la technologie, le sénateur nigérian Wahab Dosunmu, a été reçue au Siège de l'UNESCO.

249. A l'invitation de la Fédération française des maires des villes moyennes, l'UNESCO a participé au colloque organisé au Sénat le 19 octobre 2000 sur le thème "Enseignement supérieur de demain : pratiques innovantes en villes moyennes. Les 8 et 9 novembre 2000, un séminaire national sur le thème *Revenu minimal et éducation* a été organisé par l'UNESCO en collaboration avec le Ministère de l'éducation et la Commission pour l'éducation, la culture et le sport de la Chambre des représentants du Brésil. Parmi les parlementaires, étaient notamment présents les présidents des deux chambres du Parlement et le groupe des parlementaires amis de l'UNESCO au Brésil. Enfin, l'Organisation a été représentée à la troisième Assemblée générale de l'Union parlementaire mondiale du scoutisme à la Diète polonaise (Sejm), tenue à Varsovie du 24 au 27 août 2000 sur le thème "Agir avec les jeunes dans une société de transformation" en présence du Président de la République polonaise, M. Aleksander Kwasniewski, et du Président de la Diète, M. Maciej Plazynski.

### **Evaluation du programme**

250. Sur les 16 évaluations externes prévues, trois ont déjà été effectuées. Leurs résultats ont été pris en compte pendant l'actuel exercice, lors de la préparation des documents C/4 et C/5 soumis aux organes directeurs. Les résultats de l'évaluation du Projet intersectoriel sur les villes ont été présentés au Conseil intergouvernemental du programme MOST et ceux de l'évaluation des Rapports mondiaux de l'UNESCO soumis au Conseil exécutif à sa 160e session. La présente session du Conseil est saisie de l'évaluation du Programme de bourses de l'UNESCO. Dans les trois cas, les évaluateurs ont fait des propositions tendant à modifier substantiellement ces importants programmes.

251. Les 13 évaluations restantes se déroulent de façon satisfaisante, mais sept d'entre elles sont légèrement en retard sans que cela risque sérieusement de compromettre leur réalisation au cours de l'exercice biennal. Quatre sont très en retard : celle du Programme solaire mondial avance lentement car il faut davantage de temps pour collecter les informations pertinentes et celle des Matériels d'éducation et d'information du projet "Vers une culture de la paix" prend du retard en raison de son caractère intersectoriel. Les modalités d'évaluation proposées pour les Projets spéciaux et les Activités de formation en matière de communication en Afrique sont attentivement étudiées.

252. Toutes les évaluations présentent les principales caractéristiques suivantes : les évaluateurs ont généralement été choisis parmi les personnes dont les noms ont été proposés par des commissions nationales. Il s'agit normalement de spécialistes et ceux proposés par les ONG sont très peu nombreux. Cinq équipes d'évaluation comprennent des femmes et les membres des équipes sont équitablement répartis sur le plan géographique. Ils sont en outre plus compétents que lors des exercices biennaux précédents. Les risques que les évaluations ne puissent pas être menées à bien tiennent généralement à l'absence d'informations adéquates et à des restrictions budgétaires.

### Questions budgétaires et financières

253. Le budget ordinaire 2000-2001 approuvé par la Conférence générale à sa 30<sup>e</sup> session s'établissait à 544.367.250 dollars. Au 31 mars 2001, ce montant avait été majoré conformément aux dispositions du paragraphe A (d) de la Résolution portant ouverture de crédits, d'un montant de 3.405.993 dollars correspondant à des dons et contributions spéciales, y compris aux contributions apportées par des gouvernements pour financer les dépenses de fonctionnement des unités hors Siège (1.652.675 dollars), de sorte que le total ajusté des crédits ouverts s'établissait à 547.773.243 dollars. Le Directeur général exprime sa gratitude aux gouvernements, institutions et particuliers qui ont versé ces contributions et dons généreux à l'appui de diverses activités de programme prévues dans le document 30 C/5 approuvé.

254. Au 31 mars 2001, le montant total des engagements de dépenses s'élevait à 330.860.302 dollars, soit 61,5 % du montant total des crédits ouverts pour les titres I à VI, ce qui montre que l'exécution globale du programme se déroule de façon satisfaisante et conformément aux plans de travail. Ce taux est bon par rapport aux engagements de dépenses pour la même période de 1999 (65,7 %) et de 1997 (63,9 %).

255. Les *dépenses de personnel* effectives au 31 mars 2001 s'élevaient à 188.273.792 dollars, soit 59,6 % du montant de 315.976.752\* dollars affecté à ce chapitre (311.768.200 dollars inscrits dans la Résolution portant ouverture de crédits pour 2000-2001 telle qu'ajustée par la décision 159 EX/3.1.3, plus les montants de 1.699.900 et 2.446.900 dollars, virés à partir du titre VII du budget, approuvés respectivement en vertu des décisions 159 EX/6.1 et 160 EX/7.1). Les dépenses effectives de personnel pour cette période de 15 mois sont inférieures de 2,9 % au pourcentage de temps écoulé, à savoir 62,5 %, ce qui tient pour une grande part aux retards enregistrés pour nommer les titulaires de certains postes de haut niveau et au nombre de postes en cours de recrutement.

256. La *situation de trésorerie* de l'Organisation pour la période de 15 mois allant jusqu'au 31 mars 2001 a été plus satisfaisante que les périodes correspondantes des exercices précédents pour ce qui est du recouvrement des contributions. Il n'y a donc pas eu besoin de faire d'emprunts, internes ou externes, depuis février 2000.

257. Au titre du *Programme de participation*, 1.159 demandes pour un montant de 19.311.361 dollars, soit 77,8 % du budget total de 24.830.000 dollars, avaient été approuvées au 31 mars 2001. Les dépenses effectives s'élevaient à 12.773.925 dollars, soit 61,1 % des demandes approuvées, taux inférieur à celui auquel on pouvait s'attendre car les bénéficiaires doivent encore rendre compte de l'utilisation des fonds précédemment alloués.

258. Au cours des 15 premiers mois de l'exercice biennal, les fonds alloués au titre des ressources extrabudgétaires ont atteint le montant exceptionnel de 324 millions de dollars, contre 217,7 millions pour la même période de 1998-1999, ce qui représente une augmentation de 106,3 millions, soit 49 %, d'un exercice à l'autre. Cet état de fait peut en partie s'expliquer par une plus grande mobilisation des ressources pour des projets financés au titre du Fonds de dépôt et d'arrangements au profit des donateurs. Il convient de noter que, conformément à la demande du Conseil (*décision 159 EX/3.1.2, partie IV*), le rapport qui donne des informations concernant le volume, l'origine, l'affectation des ressources

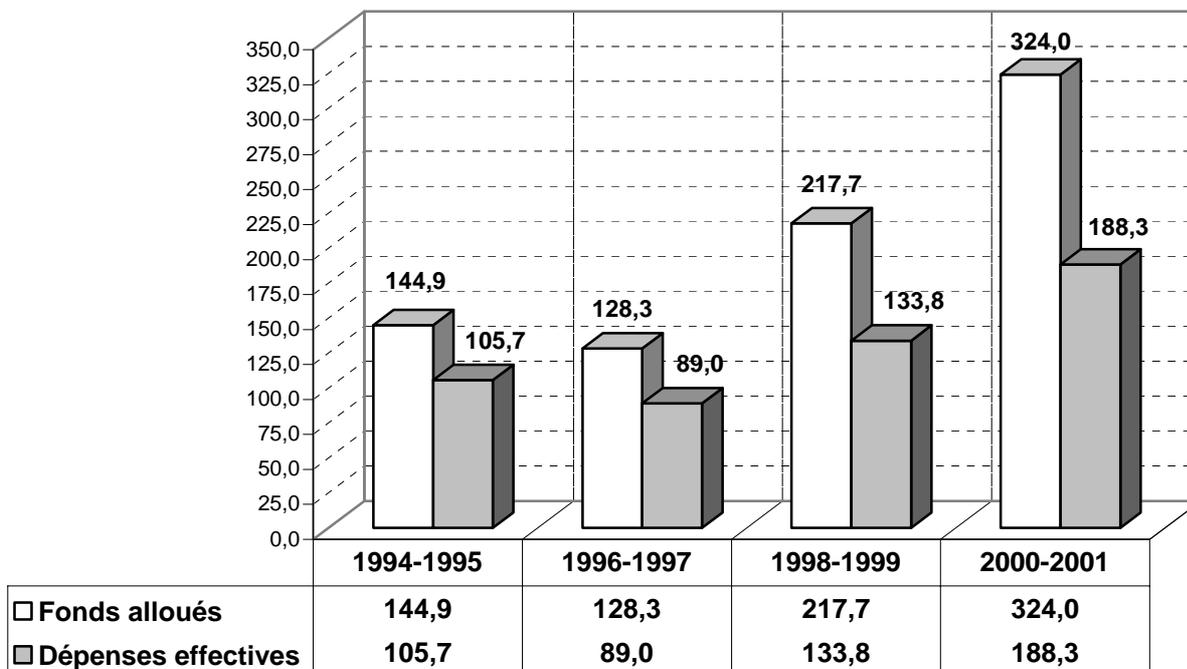
---

\* Y compris la contribution annuelle du Service d'épargne et de prêt du personnel de l'UNESCO, d'un montant de 61.752 dollars.

extrabudgétaires et les modalités administratives y afférentes (*document 161 EX/31*) est présenté à l'actuelle session du Conseil.

**Fonds alloués et dépenses effectives\***

(en millions de dollars des Etats-Unis)



□ Fonds alloués ■ Dépenses effectives

\* Fonds alloués et dépenses effectives pour les 15 premiers mois de janvier à mars de chaque exercice biennal.

Cent soixante et unième session

161 EX/4  
Partie II  
PARIS, le 17 mai 2001  
Original anglais et français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION  
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

**PARTIE II**

**TABLEAU DE BORD DE L'EXECUTION DU PROGRAMME EN 2000-2001**

(30 C/5 approuvé)

N° 27

Etat au 31 mars 2001

**TABLE DES MATIERES**

	Page
<b>I - PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2000-2001</b>	
Figure 1 - Evolution du budget ordinaire de l'UNESCO de 1981 à 2001 .....	1
Figure 2 - Budget ordinaire approuvé par titre/secteur .....	1
Figure 3 - Ventilation du budget total entre les dépenses de personnel et les activités .....	2
Figure 4 - Ventilation du budget ordinaire entre les dépenses de personnel et les activités .....	2
<b>II - EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE</b>	
Tableau 1 - Etat des contributions au 31 mars 2001 :	
A. Situation comparée des années 2001, 1999 et 1997 .....	3
B. Etat des contributions au 31 mars 2001 .....	4-7
C. Situation de trésorerie de l'Organisation à la fin de chaque mois de la période janvier 2000 à mars 2001 .....	8
Tableau 2 - Exécution du programme ordinaire par article budgétaire (Titres I à VI du budget) .....	9
Tableau 3 - Exécution du programme par catégorie de dépenses (Titres I à VI du budget) .....	10
Tableau 4 - Exécution du programme par secteur (Titres I à VI du budget) .....	11
Tableau 5 - Décentralisation .....	12
Tableau 6 - Programme de Participation .....	13-14
Tableau 7 - Effectifs et dépenses de personnel .....	15
Tableau 8 - Etat budgétaire des Titres I, II.B, III, IV, V et VI par catégorie de dépenses au 31.03.01	16-17
<b>III - PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES</b>	
Figure 5 - Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 2000-2001 (30 C/5 Approuvé) ventilés par source de fonds et Grand Programme .....	18
Figure 6 - Programmes opérationnels extrabudgétaires - dépenses et crédits .....	18
<b>IV - EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES</b>	
Tableau 8 - Exécution des programmes extrabudgétaires par source de fonds .....	19
Tableau 9 - Exécution des programmes extrabudgétaires par région .....	20
Tableau 10 - Exécution des programmes extrabudgétaires par secteur .....	21
<b>Annexe I.A - Rapport détaillé sur l'exécution du Budget ordinaire au 31 mars 2001</b>	
<b>Annexe I. B - Notes explicatives concernant l'exécution du programme (réf. Annexe I.A)</b>	
NB : Cette Annexe sera publiée dans un Addendum à ce document.	

I - PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2000-2001

FIGURE 1

EVOLUTION DU BUDGET ORDINAIRE  
DE L'UNESCO DE 1981 A 2001

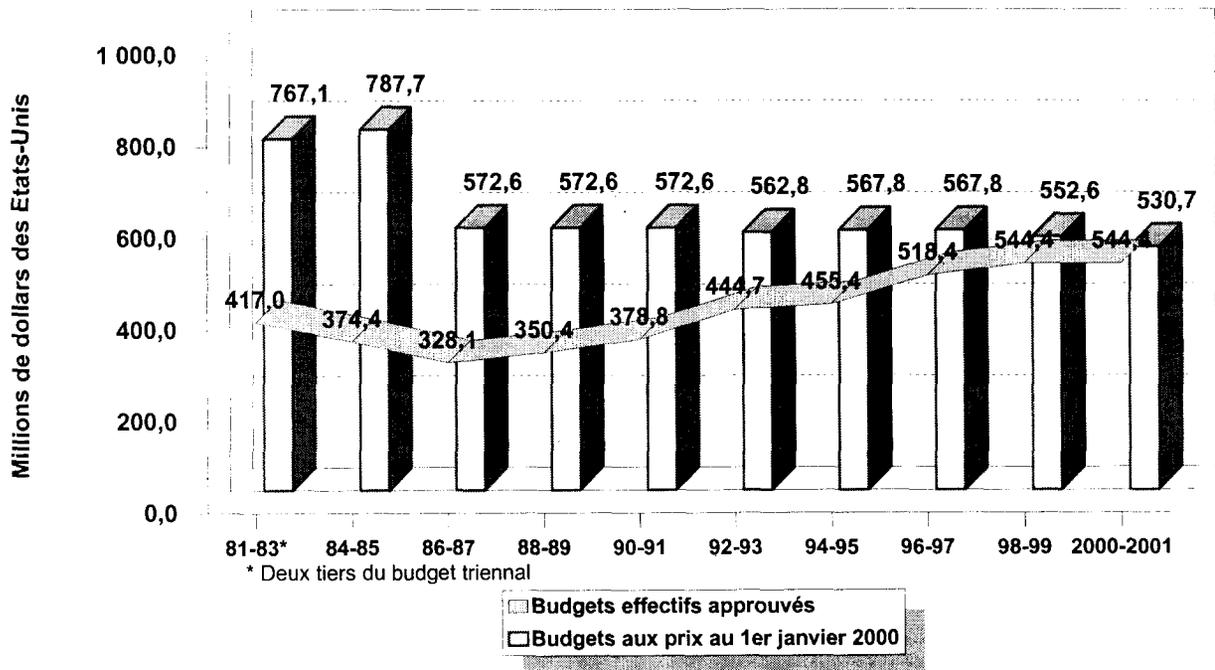
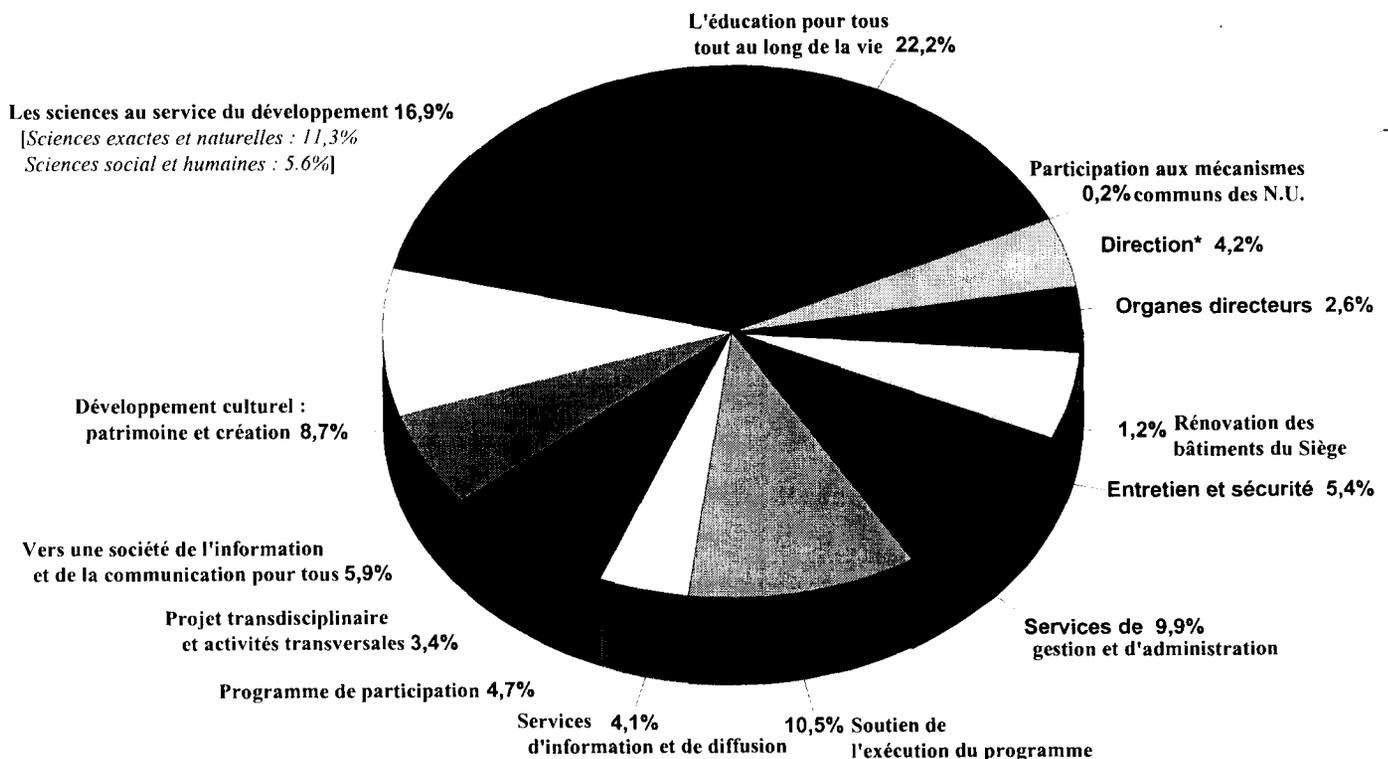


FIGURE 2

BUDGET ORDINAIRE APPROUVE  
PAR TITRE/SECTEUR



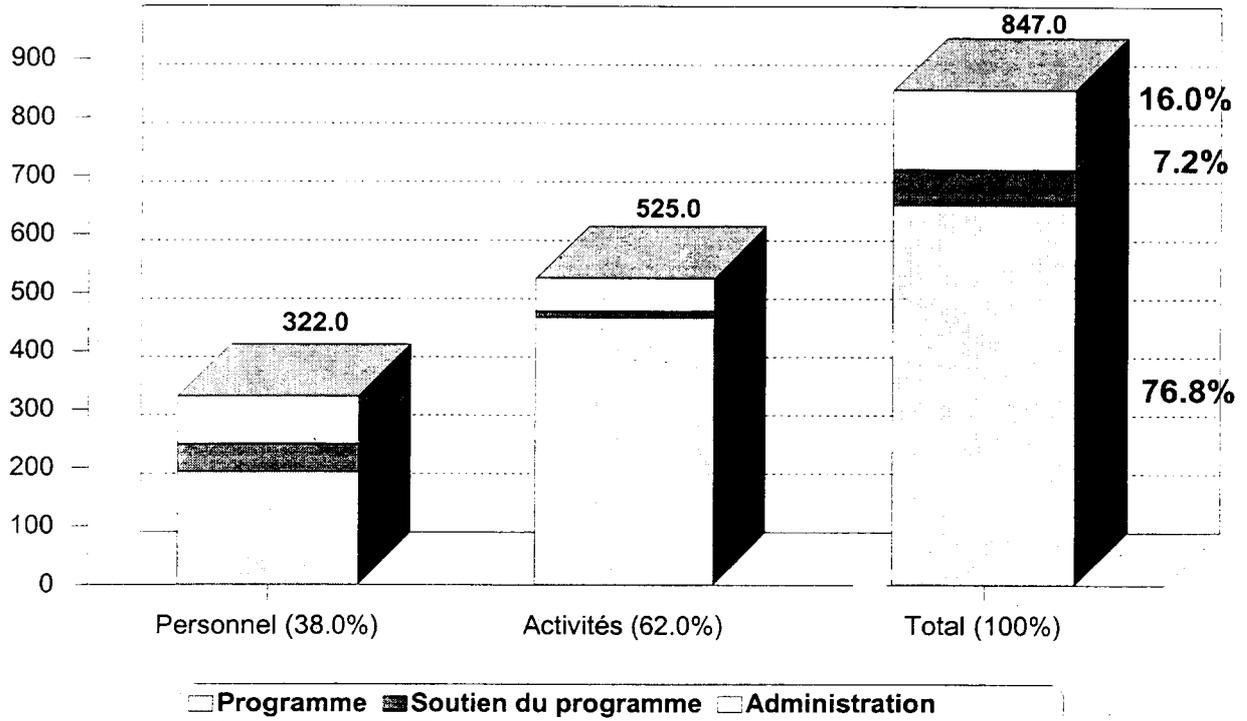
\* c'est-à-dire : la Direction générale et les Services de la Direction générale (Cabinet du Directeur général ; Inspection générale ; Bureau du Médiateur ; Office des normes internationales et des affaires juridiques ; Bureau d'études, de programmation et d'évaluation ; Bureau du budget)

NOTE : POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LES SECTIONS I, II, III ET IV ET L'ANNEXE ONT ETE REPRODUITES EN ANGLAIS ET EN FRANCAIS SEULEMENT

**FIGURE 3** VENTILATION DU BUDGET TOTAL  
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES

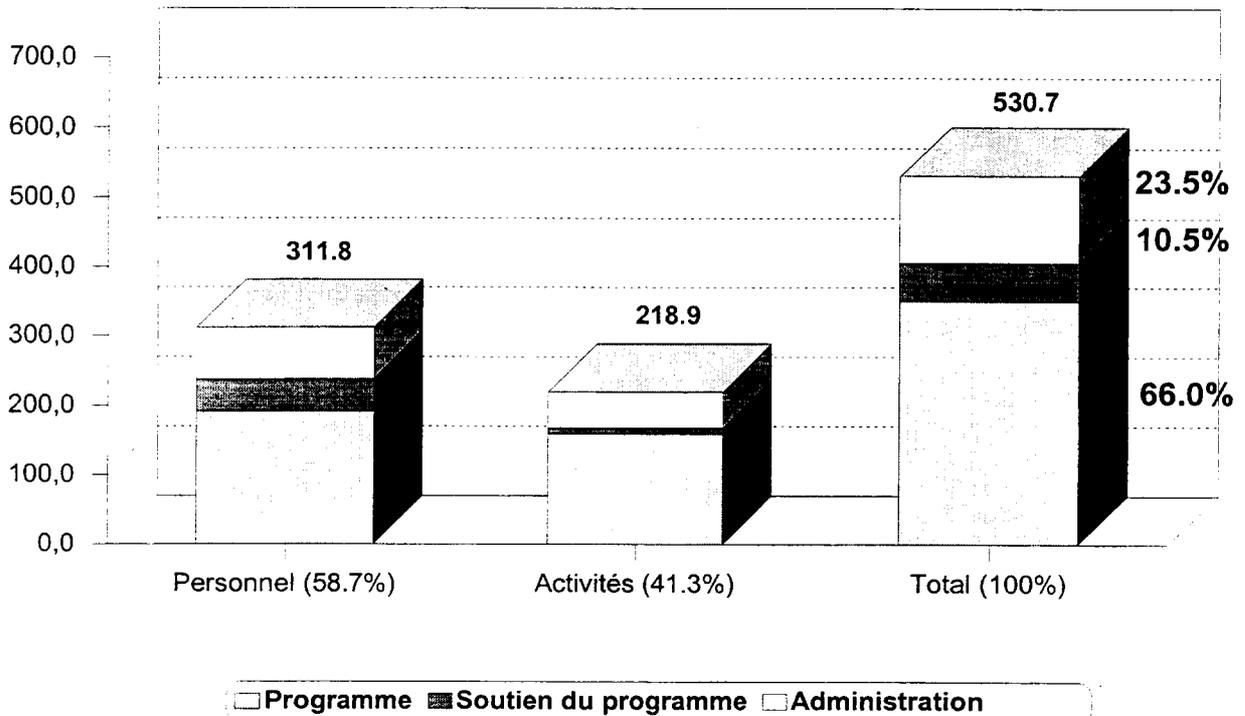
(Programme ordinaire\* et programmes extrabudgétaires)

Millions de dollars des Etats-Unis



**FIGURE 4** VENTILATION DU BUDGET ORDINAIRE \*  
ENTRE LES DEPENSES DE PERSONNEL ET LES ACTIVITES

Millions de dollars des Etats-Unis



\* Titres I - VI

II - EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE

TABLEAU 1

ETAT DES CONTRIBUTIONS AU 31 MARS 2001

A. SITUATION COMPAREE DES ANNEES 2001, 1999 et 1997

	Contributions dues (voir notes (a), (b) et (c))	Total dû en pourcentage des contributions mises en recouvrement pour la première année de l'exercice
	\$	%
<b>Etat au 31 mars 2001</b>		
□ Contributions pour 2001	162,069,132	59.54
□ Contributions pour des années antérieures	41,356,401	15.19
□ Annuités pour 2001 et des années antérieures à payer au titre de plans de paiement	9,032,074	3.32
□ Versements annuels différés à des années ultérieures	19,627,333	7.21
<b>Total dû au 31 mars 2001</b>	<b>232,084,940</b>	<b>85.26</b>
<b>Etat au 31 mars 1999</b>		
□ Contributions pour 1999	154,483,691	56.98
□ Contributions pour des années antérieures	74,417,198	27.45
□ Annuités pour 1999 et des années antérieures à payer au titre de plans de paiement	7,111,856	2.62
□ Versements annuels différés à des années ultérieures	9,012,788	3.32
<b>Total dû au 31 mars 1999</b>	<b>245,025,533</b>	<b>90.37</b>
<b>Etat au 31 mars 1997</b>		
□ Contributions pour 1997	178,145,880	68.97
□ Contributions pour des années antérieures	107,178,025	41.49
□ Annuités pour 1997 et des années antérieures à payer au titre de plans de paiement	4,125,667	1.60
□ Versements annuels différés à des années ultérieures	5,720,161	2.21
<b>Total dû au 31 mars 1997</b>	<b>295,169,733</b>	<b>114.27</b>

Notes :

- (a) Pour plus de détails sur les montants dus au 31 mars 2001, se reporter à la Section B.
- (b) Les contributions dues en euros pour 2001 et en francs français pour 1999 et 1997 sont converties en dollars au taux de change constant de 0.869 euro ou 5.70 francs français pour un dollar des Etats-Unis.
- (c) Y compris les Membres associés.

NOTE : POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LA SECTION B A ETE REPRODUITE EN ANGLAIS SEULEMENT.

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 31 MARCH 2001

Member States	Rate for 2001 %	Contributions due as at 31.12.99 plus 2000-2001 instalments on payments plans \$	Contributions assessed for 2000-2001 \$	Payments & misc. credits received between 1 Jan.00 and 31 Jan.01 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS					Date of last payment
					Prior financial periods \$	Annual instalments for 2001 and prior years \$	2000 * assessment \$	2001 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
Afghanistan	0.011	273,857	40,827		100,742	173,115	10,887	29,940	314,684	October 1991
Albania	0.004	87	21,774	15,797				6,064	6,064	February 2001
Algeria	0.092		566,142	322,927				243,215	243,215	January 2001
Andorra	0.005		27,218	13,663				13,555	13,555	January 2001
Angola	0.003		46,271	39,082				7,189	7,189	May 2000
Antigua and Barbuda	0.003	385,649	16,332		232,539	153,110	8,166	8,166	401,981	October 1987
Argentina	1.523	3,877,808	8,206,337	815,471	3,062,337		4,060,980	4,145,357	11,268,674	February 2001
Armenia	0.003	1,192,283	29,940	3,000	532,528	656,755	21,774	8,166	1,219,223	October 1999
Australia	2.155		11,325,561	11,325,561					0	January 2001
Austria	1.254		6,883,524	4,247,441				2,636,083	2,636,083	March 2001
Azerbaijan	0.005	1,575,838	54,437	129,393	292,823	1,153,622	40,828	13,609	1,500,882	December 2000
Bahamas	0.016		97,986	58,973				39,013	39,013	February 2000
Bahrain	0.024		127,925	62,627				65,298	65,298	March 2000
Bangladesh	0.013	35,318	73,490	79,039				29,769	29,769	January 2001
Barbados	0.012		62,602	29,940				32,662	32,662	August 2000
Belarus	0.025	1,949,232	277,627	961,250	143,097	844,885	209,581	68,046	1,265,609	October 2000
Belgium	1.497		8,141,012	4,087,434				4,053,578	4,053,578	January 2001
Belize	0.001		5,444	2,768				2,676	2,676	July 2000
Benin	0.003		16,332	6,987			1,179	8,166	9,345	May 1997
Bhutan	0.001		5,444	1,233			1,489	2,722	4,211	September 2000
Bolivia	0.011	51,515	54,437	46,007	5,508		24,497	29,940	59,945	May 2000
Bosnia and Herzegovina	0.005	75,480	32,661	500		74,980	19,052	13,609	107,641	September 1999
Botswana	0.013		73,490	38,581				34,909	34,909	February 2000
Brazil	2.939	10,736,892	13,415,931	1,774,021	8,962,871		5,416,454	7,999,477	22,378,802	January 2001
Bulgaria	0.017		87,099	40,828				46,271	46,271	July 2000
Burkina Faso	0.003	14,422	16,332	310	14,112		8,166	8,166	30,444	October 1999
Burundi	0.001	67,908	5,444	12,633	55,275		2,722	2,722	60,719	August 2000
Cambodia	0.003		10,888	4,890				5,998	5,998	September 2000
Cameroon	0.012	82,589	81,655	83,290			48,292	32,662	80,954	February 2001
Canada	3.390		19,289,654	19,289,654					0	January 2001
Cape Verde	0.001		10,888	705			7,461	2,722	10,183	October 1999
Central African Republic	0.001	244,874	5,444		85,819	159,055	2,722	2,722	250,318	October 1997
Chad	0.001	129,413	5,444			129,413	2,722	2,722	134,857	October 1999
Chile	0.261	191,737	1,211,217	349,365			343,190	710,399	1,053,589	September 2000
China	2.030		9,188,919	3,663,591				5,525,328	5,525,328	October 2000
Colombia	0.245		1,069,682	389,789			13,043	666,850	679,893	February 2001
Comoros	0.001	155,640	5,444			155,640	2,722	2,722	161,084	November 1999
Congo	0.001	45,837	13,609	750	45,087		10,887	2,722	58,696	October 1999
Cook Islands	0.001		5,444				2,722	2,722	5,444	October 1999
Costa Rica	0.026	46,368	130,648	33,486		12,882	59,880	70,768	143,530	February 2001
Côte d'Ivoire	0.012		65,324	194			32,468	32,662	65,130	March 1999
Croatia	0.051	330,783	250,409	1,750	329,033		111,595	138,814	579,442	October 1999
Cuba	0.039		195,972	89,820				106,152	106,152	June 2000
Cyprus	0.049		258,574	258,574					0	March 2001
Czech Republic	0.249		1,072,403	394,666				677,737	677,737	June 2000
Dem. People's Rep. of Korea	0.012	482,398	87,099	411,235		71,163	54,437	32,662	158,262	October 1999
Dem. Republic of the Congo	0.005	126,518	38,106	1,000	125,518		24,497	13,609	163,624	November 1995
Denmark	0.992		5,247,700	5,247,700					0	February 2001
Djibouti	0.001	15,622	5,444			15,622	2,722	2,722	21,066	October 1999
Dominica	0.001		5,444	5,444					0	March 2000
Dominican Republic	0.030	328,683	136,092		110,763	217,920	54,437	81,655	464,775	October 1999
Ecuador	0.033	102,600	163,309	265,909					0	March 2001
Egypt	0.107		530,758	530,758					0	March 2001
El Salvador	0.024	2,583	108,873	46,132				65,324	65,324	July 2000
Equatorial Guinea	0.001	229,196	5,444		81,595	147,601	2,722	2,722	234,640	October 1997
Eritrea	0.001		5,444	5,444					0	July 1997
Estonia	0.013	315,416	78,933	80,235		235,181	43,549	35,384	314,114	December 2000

## B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 31 MARCH 2001

Member States	Rate for 2001 %	Contributions due as at 31.12.99 plus 2000-2001 instalments on payments plans \$	Contributions assessed for 2000-2001 \$	Payments & misc. credits received between 1 Jan.00 and 31 Jan.01 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS					Date of last payment
					Prior financial periods \$	Annual instalments for 2001 and prior years \$	2000 * assessment \$	2001 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
Ethiopia	0.005		35,384	35,384					0	March 2001
Fiji	0.005		27,218	27,218					0	March 2001
Finland	0.692		3,884,061	3,884,061					0	January 2001
France	8.568		47,422,553	37,155,852				10,266,901	10,266,901	March 2001
Gabon	0.018	68,694	103,430	500	68,194		54,437	48,993	171,624	August 1999
Gambia	0.001	210,082	5,444	14,775	5,422	189,885	2,722	2,722	200,751	February 2001
Georgia	0.007	1,013,662	43,550	4,500		1,009,162	24,497	19,053	1,052,712	May 1999
Germany	12.945		71,532,578	54,042,366				17,490,212	17,490,212	January 2001
Ghana	0.007		43,550	11,873			12,624	19,053	31,677	December 2000
Greece	0.714		3,236,263	1,271,844			21,028	1,943,391	1,964,419	November 2000
Grenada	0.001	54,174	5,444	56,896				2,722	2,722	March 2000
Guatemala	0.036	95,324	163,310		95,324		65,324	97,986	258,634	May 1999
Guinea	0.004	92,583	21,774		21,690	70,893	10,887	10,887	114,357	November 1999
Guinea-Bissau	0.001	116,760	5,444			116,760	2,722	2,722	122,204	February 1996
Guyana	0.001	5,422	5,444		5,422		2,722	2,722	10,866	August 1999
Haiti	0.003	13,274	16,331	4,763	8,510		8,166	8,166	24,842	February 2000
Honduras	0.007		29,940	20,129				9,811	9,811	May 2000
Hungary	0.159		873,709	444,169				429,540	429,540	April 2000
Iceland	0.043		234,077	234,077					0	January 2001
India	0.452		2,332,614	1,090,178			12,166	1,230,270	1,242,436	January 2001
Indonesia	0.265	301,459	1,412,633	708,882			283,923	721,287	1,005,210	January 2001
Iran, Islamic Republic of	0.333	1,407,765	1,499,730	1,297,379		703,745		906,371	1,610,116	July 2000
Iraq	0.167	4,048,137	571,585	4,250	4,043,887		117,038	454,547	4,615,472	March 1993
Ireland	0.390		1,886,232	824,716				1,061,516	1,061,516	February 2000
Israel	0.549		2,784,438	1,290,150				1,494,288	1,494,288	May 2000
Italy	6.711	19,716,838	38,290,792	39,931,720				18,075,910	18,075,910	September 2000
Jamaica	0.005		35,384	23,124				12,260	12,260	March 2000
Japan	22.000		127,926,305	82,167,880				45,758,425	45,758,425	March 2001
Jordan	0.011		51,715	19,662			2,113	29,940	32,053	July 2000
Kazakhstan	0.038	400,342	280,348	667,891				12,799	12,799	March 2001
Kenya	0.011		54,437	24,497				29,940	29,940	September 2000
Kiribati	0.001		5,444	3,263				2,181	2,181	March 2000
Kuwait	0.195		1,001,636	470,878				530,758	530,758	May 2000
Kyrgyzstan	0.001	296,470	24,497	23,748		272,722	21,775	2,722	297,219	August 2000
Lao People's Democratic Re	0.001		5,444	2,730				2,714	2,714	June 2000
Latvia	0.013	580,877	97,985	658,862					0	March 2001
Lebanon	0.016		103,429	28,244			31,636	43,549	75,185	January 2001
Lesotho	0.001		10,888	10,888					0	April 1997
Liberia	0.001	101,771	10,888	61,459		48,478		2,722	51,200	March 2000
Libyan Arab Jamahiriya	0.088	680,207	696,789	443,696	236,511		457,268	239,521	933,300	June 2000
Lithuania	0.022	238,596	114,317	165,809	72,787		54,437	59,880	187,104	October 2000
Luxembourg	0.105		536,202	249,389			1,020	285,793	286,813	March 2000
Madagascar	0.004	20,396	21,774	29,244			2,039	10,887	12,926	November 2000
Malawi	0.003	16,268	16,332	25,085				7,515	7,515	May 2000
Malaysia	0.312	526,704	1,524,228	1,193,833			7,886	849,213	857,099	November 2000
Maldives	0.001		5,444	5,444					0	February 1997
Mali	0.003	30,828	16,332		19,110	11,718	8,166	8,166	47,160	November 1999
Malta	0.020		106,152	51,715				54,437	54,437	April 2000
Marshall Islands	0.001	3,212	5,444		3,212		2,722	2,722	8,656	October 1999
Mauritania	0.001	5,422	5,444		5,422		2,722	2,722	10,866	October 1999
Mauritius	0.014		70,768	70,768					0	March 2001
Mexico	1.440	924,637	7,583,035	4,693,417				3,814,255	3,814,255	March 2001
Micronesia	0.001	550	5,444	1,801			1,471	2,722	4,193	December 2000
Monaco	0.005		27,218	27,218					0	February 2001
Mongolia	0.001	11,645	10,888	5,014	6,631		8,166	2,722	17,519	January 2000
Morocco	0.059		313,011	152,423				160,588	160,588	November 2000
Mozambique	0.001		5,444	1,002			1,720	2,722	4,442	June 1999

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 31 MARCH 2001

Member States	Rate for 2001	Contributions due as at 31.12.99 plus 2000-2001 instalments on payments plans		Contributions assessed for 2000-2001	Payments & misc. credits received between 1 Jan.00 and 31 Jan.01	UNPAID CONTRIBUTIONS				Date of last payment	
		%	\$			Prior financial periods	Annual instalments for 2001 and prior years	2000 * assessment	2001 * assessment		TOTAL DUE
Myanmar	0.013		23,155	65,323		23,155		29,939	35,384	88,478	October 1999
Namibia	0.009			48,993	24,574				24,419	24,419	March 2000
Nauru	0.001		5,422	5,444		5,422		2,722	2,722	10,866	October 1999
Nepal	0.005			27,218	13,609				13,609	13,609	June 2000
Netherlands	2.303			12,278,203	12,278,203					0	February 2001
New Zealand	0.319			1,682,095	813,829				868,266	868,266	July 2000
Nicaragua	0.001			5,444	4,010				1,434	1,434	October 1999
Niger	0.001		84,668	10,888	500		84,168	8,166	2,722	95,056	October 1997
Nigeria	0.082			340,228	114,484			2,554	223,190	225,744	February 2001
Niue	0.001		3,131	5,444	5,853				2,722	2,722	August 2000
Norway	0.856			4,575,407	4,575,407					0	February 2001
Oman	0.082			410,996	187,806				223,190	223,190	July 2000
Pakistan	0.080			435,494	177,432			40,315	217,747	258,062	December 2000
Palau	0.001		766	5,444	4,269				1,941	1,941	September 2000
Panama	0.024		93,153	114,317	40,750	52,403		48,993	65,324	166,720	January 2001
Papua New Guinea	0.008		12,611	46,272	58,883					0	March 2001
Paraguay	0.021		236,987	108,873	25,871	97,046	114,070	51,715	57,158	319,989	March 2001
Peru	0.157		1,063,664	792,054	173,131	648,010	242,523	364,726	427,328	1,682,587	December 2000
Philippines	0.133			661,406	211,538			87,864	362,004	449,868	July 2000
Poland	0.465		712,406	1,986,941	1,433,693				1,265,654	1,265,654	June 2000
Portugal	0.612			3,252,595	1,586,831				1,665,764	1,665,764	October 2000
Qatar	0.045		121,380	244,966	227,849			16,014	122,483	138,497	February 2001
Republic of Korea	2.277			9,902,040	3,704,419				6,197,621	6,197,621	March 2000
Republic of Moldova	0.003		713,049	46,271	5,249		707,799	38,106	8,166	754,071	November 1997
Romania	0.078			419,163	206,860				212,303	212,303	November 2000
Russian Federation	1.581		9,844,964	8,268,937	17,933,523				180,378	180,378	February 2001
Rwanda	0.001		23,619	5,444	19,205	4,414		2,722	2,722	9,858	December 2000
Saint Kitts and Nevis	0.001			5,444	5,444					0	March 1997
Saint Lucia	0.003			10,888	2,722				8,166	8,166	October 1997
St Vincent and the Grenadines	0.001		5,422	5,444	1,323	4,099		2,722	2,722	9,543	October 1999
Samoa	0.001			5,444	249			2,473	2,722	5,195	November 1999
San Marino	0.003			16,332	16,332					0	March 2001
Sao Tome and Principe	0.001		157,136	5,444		5,422	151,714	2,722	2,722	162,580	October 1997
Saudi Arabia	0.734			4,066,424	2,081,850				1,984,574	1,984,574	June 2000
Senegal	0.007		668	40,828	21,293			1,150	19,053	20,203	October 2000
Seychelles	0.003		25,481	16,331		16,268	9,213	8,166	8,166	41,812	September 1999
Sierra Leone	0.001		96,937	5,444		96,937		2,722	2,722	102,381	June 1993
Slovakia	0.056			280,348	280,348					0	February 2001
Slovenia	0.107		225,311	517,148	36,150	189,161		225,912	291,236	706,309	January 2001
Solomon Islands	0.001			5,444				2,722	2,722	5,444	December 1999
Somalia	0.001		324,986	5,444		324,986		2,722	2,722	330,430	December 1989
South Africa	0.540			2,817,100	2,816,018				1,082	1,082	January 2001
Spain	3.338			18,628,247	9,637,853				8,990,394	8,990,394	April 2000
Sri Lanka	0.021			100,707				43,549	57,158	100,707	June 1999
Sudan	0.008		125,214	46,272	250	57,375	67,589	24,497	21,775	171,236	November 1999
Suriname	0.003		27,114	21,774	500	26,614		13,609	8,166	48,388	October 1999
Swaziland	0.003		121	16,332	11,672				4,781	4,781	March 2001
Sweden	1.361			7,678,300	7,678,300					0	February 2001
Switzerland	1.678			9,041,940	9,041,940					0	March 2001
Syrian Arab Republic	0.107			528,036	236,800				291,236	291,236	May 2000
Tajikistan	0.001		492,716	16,331	36,700	456,016		13,609	2,722	472,347	March 2001
Thailand	0.362		158,905	1,611,327	784,927				985,305	985,305	September 2000
The form. Yug. Rep. of Maced	0.008			35,384	5,821			7,788	21,775	29,563	February 2000
Togo	0.001			5,444	5,444					0	October 1999
Tonga	0.001			5,444	2,730				2,714	2,714	November 2000
Trinidad and Tobago	0.021			117,038	117,038					0	February 2001

B. STATUS OF CONTRIBUTIONS AS AT 31 MARCH 2001

Member States	Rate for 2001 %	Contributions due as at 31.12.99 plus			Payments & misc. credits received between 1 Jan.00 and 31 Jan.01 \$	UNPAID CONTRIBUTIONS				Date of last payment
		instalments on payments plans \$	Contributions assessed for 2000-2001 \$	Prior financial periods \$		Annual instalments for 2001 and prior years \$	2000 * assessment \$	2001 * assessment \$	TOTAL DUE \$	
Tunisia	0.041	159,510	215,025	67,640	91,870		103,430	111,595	306,895	December 2000
Turkey	0.584	226,024	3,209,045	1,848,758				1,586,311	1,586,311	September 2000
Turkmenistan	0.004	461,095	32,662	750		459,345	21,775	10,887	493,007	September 1996
Tuvalu	0.001		5,444	5,444					0	October 1999
Uganda	0.007		32,662	14,737				17,925	17,925	December 2000
Ukraine	0.070	3,432,400	890,040	3,560,566		571,346		190,528	761,874	December 2000
United Arab Emirates	0.269		1,388,137	1,388,137					0	March 2001
United Kingdom	7.336		38,718,120	38,718,120					0	February 2001
United Republic of Tanzania	0.005		24,496	23,609			0	887	887	February 2001
Uruguay	0.099	90,535	446,380	79,371	11,164		176,918	269,462	457,544	May 2000
Uzbekistan	0.014	125,155	130,648	128,352			89,345	38,106	127,451	March 2001
Vanuatu	0.001	78,422	5,444		78,422		2,722	2,722	83,866	November 1997
Venezuela	0.277	1,477,679	1,344,587	1,553,840			514,477	753,949	1,268,426	May 2000
Viet Nam	0.020		78,934				24,497	54,437	78,934	March 1999
Yemen	0.009	70,494	62,602	15,789	54,705		38,106	24,496	117,307	May 2000
Yugoslavia	0.026	6,355,405	166,032	5,000	6,350,405		95,264	70,768	6,516,437	October 1991
Zambia	0.003		16,332	1,007			7,159	8,166	15,325	November 1999
Zimbabwe	0.011	578	62,602	33,534				29,646	29,646	October 2000
	100.000	81,084,928	544,367,252	412,998,449	27,365,663	9,032,074	13,989,132	162,065,864	212,452,733	
<b>Associate Members</b>										
Aruba	.0006	17,897	3,268	21,165				0	0	February 2000
British Virgin Islands	.0006		3,268	28			1,606	1,634	3,240	October 1999
Cayman Islands	.0006	281	3,268	1,915				1,634	1,634	September 2000
Macao	.0006		3,268	3,268					0	March 2001
Netherlands Antilles	.0006	2,586	3,268	5,854					0	February 2001
		20,764	16,340	32,230	0	0	1,606	3,268	4,874	
<b>TOTAL ALL CONTRIBUTORS</b>		<b>81,105,692</b>	<b>544,383,592</b>	<b>413,030,679</b>	<b>27,365,663</b>	<b>9,032,074</b>	<b>13,990,738</b>	<b>162,069,132</b>	<b>212,457,607</b>	

Add:

Instalments on payments plans  
deferred to future years

19,627,333

**TOTAL DUE**

**232,084,940**

\*Contributions due in Euros are translated at the constant rate of exchange of US\$ 1= EUR. 0.869

**C. SITUATION DE TRESORERIE DE L'ORGANISATION A LA FIN DE CHAQUE MOIS  
DE LA PERIODE JANVIER 2000 A MARS 2001**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Année/Mois	Surplus/ déficit de trésorerie du budget ordinaire	Solde disponible au Fonds de roulement	Déficit financé par			
			Total du surplus/déficit de trésorerie	Emprunts internes	Emprunts externes	TOTAL
<b>2000</b>						
Janvier	(53,262)	24,773	(28,489)	28,489	-	0
Février	(24,040)	24,873	833	-	-	833
Mars	(10,070)	24,916	14,846	-	-	14,846
Avril	(4,452)	24,935	20,483	-	-	20,483
Mai	27,808	24,931	52,739	-	-	52,739
Juin	35,407	24,939	60,346	-	-	60,346
Juillet	20,800	24,971	45,771	-	-	45,771
Août	2,809	24,971	27,780	-	-	27,780
Septembre	14,901	24,973	39,874	-	-	39,874
Octobre	1,511	24,990	26,501	-	-	26,501
Novembre	(15,039)	24,993	9,954	-	-	9,954
Décembre	(22,061)	24,994	2,933	-	-	2,933
<b>2001</b>						
Janvier	(18,826)	24,124	5,298	-	-	5,298
Février	(20,522)	24,209	3,687	-	-	3,687
Mars	27,432	24,240	51,672	-	-	51,672

## EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE PAR ARTICLE BUDGETAIRE

(Titres I à VI du budget)

Article budgétaire	Crédits ouverts*		Exécution au 31 mars 2001	
	\$	\$	\$	%
<b>TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION</b>				
<b>I.A - Organes directeurs</b>				
1. Conférence générale	6,205,300	1,265,645	20.4	
2. Conseil exécutif	7,629,400	3,972,692	52.1	
	<b>13,834,700</b>	<b>5,238,337</b>	<b>37.9</b>	
<b>I.B - Direction</b>				
3. Direction générale	1,807,500	871,134	48.2	
4. Services de la Direction générale	18,406,100	11,876,161	64.5	
	<b>20,213,600</b>	<b>12,747,295</b>	<b>63.1</b>	
<b>I.C - Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies</b>				
	1,122,900	605,166	53.9	
<b>Total, Titre I</b>	<b>35,171,200</b>	<b>18,590,798</b>	<b>52.9</b>	
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
<b>II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES</b>				
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	118,718,785	76,929,322	64.8	
II. Les sciences au service du développement :				
. Sciences exactes et naturelles	61,281,695	36,979,659	60.3	
. Sciences sociales et humaines	30,769,693	17,959,624	58.4	
III. Développement culturel : patrimoine et création	50,269,612	30,791,168	61.3	
IV. Vers une société de la communication et de l'information pour tous	32,315,318	19,834,646	61.4	
Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix**	-	-	-	
Activités transversales	16,564,824	12,746,550	76.9	
Programme de participation	24,830,000	12,773,925	51.4	
<b>Total partiel, Titre II.A</b>	<b>334,749,927</b>	<b>208,014,894</b>	<b>62.1</b>	
<b>II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION</b>				
1. Centre d'échange d'information	4,461,700	2,531,999	56.7	
2. Office des Editions de l'UNESCO	7,650,200	4,081,350	53.3	
3. Office des périodiques mensuels	4,921,400	3,458,301	70.3	
4. Office de l'information du public	5,493,000	2,795,883	50.9	
<b>Total partiel, Titre II.B</b>	<b>22,526,300</b>	<b>12,867,533</b>	<b>57.1</b>	
<b>Total, Titre II</b>	<b>357,276,227</b>	<b>220,882,427</b>	<b>61.8</b>	
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
1. Bureau des relations extérieures	22,720,300	14,560,581	64.1	
2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire	4,036,600	2,152,117	53.3	
3. Bureau des conférences, des langues et des documents	30,992,700	17,197,226	55.5	
<b>Total, Titre III</b>	<b>57,749,600</b>	<b>33,909,924</b>	<b>58.7</b>	
<b>TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION</b>				
1. Bureau de l'ADG/MA	2,508,900	1,658,407	66.1	
2. Bureau du Contrôleur financier	8,499,800	4,978,036	58.6	
3. Bureau de la gestion des ressources humaines	14,722,114	8,221,752	55.8	
4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécom.	14,745,952	11,084,557	75.2	
5. Bureau du soutien et des services	12,385,500	7,633,165	61.6	
<b>Total, Titre IV</b>	<b>52,862,266</b>	<b>33,575,917</b>	<b>63.5</b>	
<b>TITRE V - Services communs ; entretien et sécurité</b>	<b>28,670,400</b>	<b>17,466,988</b>	<b>60.9</b>	
<b>TITRE VI - Rénovation des bâtiments du Siège</b>	<b>6,499,500</b>	<b>6,434,248</b>	<b>99.0</b>	
<b>Total, Titres I - VI</b>	<b>538,229,193</b>	<b>330,860,302</b>	<b>61.5</b>	

\* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème et 160ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 mars 2001.

\*\* Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc., 3.1.3).

### TABLEAU 3

## EXECUTION DU PROGRAMME PAR CATEGORIE DE DEPENSES

(Titres I - VI du budget)

Catégorie de dépenses	30 C/5	Crédits ouverts*	Dépenses vis-à-vis des crédits ouverts	
	Approuvé		\$	%
	\$	\$	\$	%
<b>TRAITEMENTS ET AUTRES SERVICES DE PERSONNEL</b>				
- Personnel au Siège	242,820,200	247,128,452	148,668,478	60.2
- Personnel hors Siège	68,948,000	68,848,300	39,605,314	57.5
Assistance temporaire	10,462,700	10,464,395	7,055,149	67.4
Services d'interprétation	2,458,700	2,458,700	1,482,556	60.3
Consultants auprès des Etats membres	2,321,200	2,339,327	968,429	41.4
Consultants auprès du Secrétariat	1,684,000	1,684,000	1,195,819	71.0
Autres services de personnel	1,749,600	1,749,600	1,055,317	60.3
<b>VOYAGES EN MISSION OFFICIELLE</b>				
- Voyages des délégués	5,499,800	5,566,800	5,839,201	104.9
- Voyages du personnel en mission officielle	5,861,300	5,868,800	4,882,048	83.2
- Voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif	2,327,700	2,327,700	754,843	32.4
<b>SERVICES CONTRACTUELS</b>				
- Contrats d'édition	3,428,000	3,458,182	1,005,481	29.1
- Contributions à des coéditions	1,739,500	1,783,909	756,204	42.4
- Organisation de séminaires et réunions	7,390,800	7,974,293	2,983,965	37.4
Autres services contractuels	30,664,100	31,462,090	13,484,025	42.9
<b>DEPENSES GENERALES DE FONCTIONNEMENT</b>	22,057,200	22,068,225	17,589,785	79.7
<b>FOURNITURES DIVERSES</b>	5,955,100	5,955,100	3,508,512	58.9
<b>ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL</b>	4,293,900	4,305,415	2,306,710	53.6
<b>ALLOCATIONS FINANCIERES</b>	25,082,300	25,082,300	28,357,985	113.1
<b>CONTRATS AVEC DES ONGs (accords-cadres)</b>	8,017,600	8,017,600	1,278,246	15.9
<b>AUTRES CONTRIBUTIONS</b>	25,459,200	26,547,630	12,760,244	48.1
<b>PROGRAMME DE PARTICIPATION</b>	24,830,000	24,830,000	12,773,925	51.4
<b>AUTRES DEPENSES</b>	13,978,500	13,978,500	9,785,963	70.0
<b>COUTS INDIRECTS DE PROGRAMME</b>	13,647,000	14,329,875	12,762,103	89.1
<b>AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS</b>	13,690,850	9,544,050	-	-
<b>TOTAL, TITRES I - VI</b>	<b>544,367,250</b>	<b>547,773,243</b>	<b>330,860,302</b>	<b>60.4</b>

\* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème et 160ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 mars 2001.

## TABLEAU 4

## EXECUTION DU PROGRAMME PAR SECTEUR

(Titres I - VI du budget)

(à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation)

Titre/Secteur/Unité	30 C/5	Crédits ouverts*	Exécution au 31 mars 2001	
	Approuvé		\$	%
<b>TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION</b>	<b>14,604,000</b>	<b>14,604,000</b>	<b>5,638,591</b>	<b>38.6</b>
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
<b>II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES</b>				
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	52,948,500	54,163,085	37,982,329	70.1 ***
II. Les sciences au service du développement :				
. Sciences exactes et naturelles	24,940,500	25,759,195	15,845,017	61.5
. Sciences sociales et humaines	11,383,200	11,767,793	6,355,928	54.0
III. Développement culturel : patrimoine et création	15,386,000	16,073,712	9,846,316	61.3
IV. Vers une société de la communication et de l'information pour tous	13,297,400	13,498,618	8,640,653	64.0
<b>Projet transdisciplinaire et activités transversales</b>				
. Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix**	-	-	-	-
<b>Activités transversales :</b>				
. Institut de statistique de l'UNESCO	6,820,000	6,820,000	6,806,699	99.8 ***
. Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant	1,117,700	1,117,700	858,125	76.8
. Coordination des activités en faveur des groupes prioritaires : - les femmes et la jeunesse	759,000	761,324	294,667	38.7
. Coordination des activités concernant : "Vers une culture de la paix"	697,100	702,100	577,373	82.2
. Coordination des activités concernant : l'Afrique	419,600	419,600	389,906	92.9
<b>Total partiel, Titre II.A</b>	<b>127,769,000</b>	<b>131,083,127</b>	<b>87,597,013</b>	<b>66.8</b>
<b>II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION</b>				
1. Centre d'échange d'information	812,300	812,300	459,887	56.6
2. Office des Editions de l'UNESCO	1,409,000	1,409,000	812,367	57.7
3. Office des périodiques mensuels	2,333,800	2,333,800	1,831,269	78.5
4. Office de l'information du public	1,820,000	1,820,000	951,110	52.3
<b>Total partiel, Titre II.B</b>	<b>6,375,100</b>	<b>6,375,100</b>	<b>4,054,633</b>	<b>63.6</b>
<b>Total, Titre II</b>	<b>134,144,100</b>	<b>137,458,227</b>	<b>91,651,646</b>	<b>66.7</b>
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>	<b>8,822,600</b>	<b>8,852,600</b>	<b>5,134,954</b>	<b>58.0</b>
<b>TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION</b>	<b>16,712,100</b>	<b>16,712,214</b>	<b>11,947,033</b>	<b>71.5</b>
<b>TITRE V - ENTRETIEN ET SECURITE</b>	<b>13,295,900</b>	<b>13,295,900</b>	<b>9,006,113</b>	<b>67.7</b>
<b>TITRE V - Services communs ; entretien et sécurité</b>	<b>6,499,500</b>	<b>6,499,500</b>	<b>6,434,248</b>	<b>99.0</b>
<b>Total, Titres I - VI</b>	<b>194,078,200</b>	<b>197,422,441</b>	<b>129,812,585</b>	<b>65.8</b>

\* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème et 160ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 mars 2001.

\*\* Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc., 3.1.3).

\*\*\* Ce taux élevé d'exécution résulte du fait que les allocations financières pour les Instituts sont presque entièrement engagées pour le biennium.

## TABLEAU 5

### DECENTRALISATION(1)

(Montants prévus des dépenses hors Siège)

Secteur/Unité	30 C/5 Approuvé	Crédits ouverts (2)	Exécution au 31 mars 2001	
	\$	\$	\$	%
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
<b>II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES</b>				
Education	56,763,100	54,416,726	33,169,792	61.0
Sciences exactes et naturelles	24,707,100	25,823,644	15,914,931	61.6
Sciences sociales et humaines	6,342,150	6,212,900	3,240,979	52.2
Culture	17,389,800	16,799,033	10,829,838	64.5
Communication et information	11,571,800	11,992,198	6,889,982	57.5
. <b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix(3)</b>	-	-	-	-
. <b>Activités transversales :</b>				
. Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant	88,300	88,800	43,968	49.5
. Coordination des activités concernant : Les femmes et la jeunesse	-	35,300	10,300	29.2
. Coordination des activités concernant : "Vers une culture de la paix"	303,800	97,590	77,198	79.1
Programme de participation	24,830,000	24,830,000	12,773,925	51.4
<b>Total partiel, Titre II.A</b>	<b>141,996,050</b>	<b>140,296,191</b>	<b>82,950,913</b>	<b>59.1</b>
<b>II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION</b>				
Office de l'information du public	638,800	640,200	424,858	66.4
<b>Total partiel, Titre II.B</b>	<b>638,800</b>	<b>640,200</b>	<b>424,858</b>	<b>66.4</b>
<b>Total, Titre II</b>	<b>142,634,850</b>	<b>140,936,391</b>	<b>83,375,771</b>	<b>59.2</b>
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
Bureau des relations extérieures	3,645,200	3,565,400	1,878,010	52.7
Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire	373,400	375,400	125,369	33.4
<b>Total, Titre III</b>	<b>4,018,600</b>	<b>3,940,800</b>	<b>2,003,379</b>	<b>50.8</b>
<b>Total, Titres II et III</b>	<b>146,653,450</b>	<b>144,877,191</b>	<b>85,379,150</b>	<b>58.9</b>

(1) Y compris les coûts directs et indirects de programme et les dépenses de personnel hors Siège.

(2) 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème et 160ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 mars 2001.

(3) Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc.,3.1.3).

## TABLEAU 6

### PROGRAMME DE PARTICIPATION

#### A. EXECUTION BUDGETAIRE PAR REGION

Région	Crédits ouverts	Exécution au 31 mars 2001	
		\$	\$ %
AFRIQUE	4,503,183	3,365,685	74.7
ASIE ET PACIFIQUE	3,668,380	2,504,452	68.3
ETATS ARABES	1,713,000	844,428	49.3
EUROPE 1	864,363	600,000	69.4
EUROPE 2	1,647,210	897,510	54.5
AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES	3,656,275	2,193,650	60.0
INTER-REGIONAUX	2,247,100	1,613,350	71.8
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON-GOUVERNEMENTALES	1,011,850	754,850	74.6
<b>TOTAL</b>	<b>19,311,361</b>	<b>12,773,925</b>	<b>66.1</b>

## PROGRAMME DE PARTICIPATION

### B. NATURE DES DEPENSES

Nature des dépenses	Autorisations d'engagements de dépenses	Exécution au 31 mars 2001	
	\$	\$	%
<b>A. CONTRIBUTIONS FINANCIERES</b>			
■ Conférences, réunions	7,252,659	4,826,704	66.6
■ Séminaires ou cours de formation	1,983,292	1,343,092	67.7
■ Fournitures et matériel	4,207,098	2,763,406	65.7
■ Bourses, allocations d'études	534,470	355,470	66.5
■ Consultants	2,314,385	1,441,960	62.3
■ Publications, traductions, reproduction	1,290,407	876,607	67.9
■ Allocations à des ONG	352,850	329,850	93.5
■ Autres formes de participation financière non-spécifiées ci-dessus	430,700	261,000	60.6
<b>B. ASSISTANCE MATERIELLE ET/OU TECHNIQUE DIRECTEMENT FOURNIE PAR L'UNESCO</b>			
■ Conférences, réunions	30,500	30,500	100.0
■ Séminaires ou cours de formation	399,500	395,428	99.0
■ Fournitures et matériel	155,000	57,665	37.2
■ Bourses	82,000	55,000	67.1
■ Consultants	278,500	37,243	13.4
■ Publications, traductions, reproduction	-	-	-
■ Assistance matérielle et/ou technique fournie à des ONG	-	-	-
■ Autres formes d'assistance matérielle et/ou technique directement fournie par l'UNESCO	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>19,311,361</b>	<b>12,773,925</b>	<b>66.1</b>

**TABLEAU 7**  
**EFFECTIFS ET DEPENSES DE PERSONNEL**

**A. Ventilation mensuelle des postes budgétairement vacants pendant la période janvier 2000 - mars 2001**

ANNEE/MOIS	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS POUR 2000-2001 INDIQUES DANS LE 30 C/5 APPROUVE				POSTES VACANTS					VARIATIONS PAR RAPPORT AU CHIFFRE A ATTEINDRE POUR PARVENIR A UN TAUX D'ABATTEMENT POUR DELAIS DE RECRUTEMENT DE 3% (64 POSTES)
	Nombre total de postes	Postes pourvus			HQS		FLD		TOTAL	
		HQS	FLD	TOTAL	P	GS	P	L		
<b>2000</b>										
Janvier	2,118	1,508	508	2,016	36	43	10	13	102	38
Février	2,118	1,504	508	2,012	38	45	10	13	106	42
Mars	2,118	1,494	506	2,000	38	55	10	15	118	54
Avril	2,118	1,487	505	1,992	42	58	10	16	126	62
Mai	2,118	1,484	503	1,987	42	61	11	17	131	67
Juin	2,118	1,485	505	1,990	44	58	10	16	128	64
Juillet	2,118	1,394	495	1,889	67	126	10	26	229	* 165
Août	2,118	1,391	500	1,891	69	127	7	24	227	* 163
Septembre	2,118	1,406	502	1,908	63	118	6	23	210	* 146
Octobre	2,118	1,433	500	1,933	53	101	8	23	185	121
Novembre	2,118	1,436	497	1,933	43	108	10	24	185	121
Décembre	2,118	1,429	498	1,927	47	111	11	22	191	127
<b>2001</b>										
Janvier	2,118	1,418	501	1,919	54	115	7	23	199	135
Février	2,118	1,429	505	1,934	57	101	5	21	184	120
Mars	2,118	1,455	511	1,966	45	87	12	8	152	88
<b>MOYENNE</b>	<b>2,118</b>	<b>1,450</b>	<b>503</b>	<b>1,953</b>	<b>49</b>	<b>88</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>165</b>	<b>101</b>

\* Ce total de postes vacants tient compte des postes laissés vacants par le départ de leurs titulaires bénéficiaires du Plan de cessation de service par accord mutuel en l'An 2000.

**B. Etat cumulé des dépenses de personnel au 31 mars 2001**

	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIEGE	247,128,452	148,668,478	60.2
HORS SIEGE	68,848,300	39,605,314	57.5
<b>TOTAL</b>	<b>315,976,752</b>	<b>188,273,792</b>	<b>59.6</b>

TABLEAU 8

ETAT BUDGETAIRE DES TITRES I, II.B, III, IV, V ET VI PAR CATEGORIE DE DEPENSES AU 31 MARS 2001

Article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des Délégués*	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures diverses	Acquisition de mobilier et de matériel	Allocations financières	Contrats avec des ONGs (accords-cadres)	Autres contributions	Coûts indirects de programme	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège													
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION</b>															
<b>A. Organes directeurs</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté															
Dépenses au 31 mars 2001	1,811,700	-	8,527,200	2,327,700	-	596,800	571,300	-	-	-	-	-	-	-	13,834,700
Taux d'exécution	1,177,084	-	2,308,994	789,569	36,699	289,047	272,428	55,692	256,824	-	-	-	-	52,000	5,238,337
	65.0	-	27.1	33.9	N.A.	48.4	47.7	N.A.	N.A.	-	-	-	-	N.A.	37.9
<b>B. Direction:</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	18,755,500	-	198,700	54,000	472,600	306,900	174,200	181,200	70,500	-	-	-	-	-	20,213,600
Dépenses au 31 mars 2001	11,775,123	-	112,176	700	313,487	174,942	118,098	120,246	86,620	-	-	43,903	-	2,000	12,747,295
Taux d'exécution	62.8	-	56.5	1.3	66.3	57.0	67.8	66.4	122.9	-	-	N.A.	-	N.A.	63.1
<b>C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,122,900	1,122,900
Dépenses au 31 mars 2001	-	-	209	-	-	-	20,000	-	-	-	-	-	-	584,957	605,166
Taux d'exécution	-	-	N.A.	-	-	-	N.A.	-	-	-	-	-	-	52.1	53.9
<b>TOTAL, TITRE I</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	20,567,200	-	8,725,900	2,381,700	472,600	903,700	745,500	181,200	70,500	-	-	-	-	1,122,900	35,171,200
Dépenses au 31 mars 2001	12,952,207	-	2,421,379	790,269	350,186	463,989	410,526	175,938	343,444	-	-	43,903	-	638,957	18,590,798
Taux d'exécution	63.0	-	27.7	33.2	74.1	51.3	55.1	97.1	487.2	-	-	N.A.	-	56.9	52.9
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>															
<b>B. Services d'information et de diffusion</b>															
<b>1. Centre d'échange d'information</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	3,649,400	-	23,900	-	30,200	280,400	43,300	390,900	31,600	-	-	11,000	-	1,000	4,461,700
Dépenses au 31 mars 2001	2,072,112	-	7,612	16,904	11,646	97,418	15,294	210,955	91,566	-	-	3,492	-	5,000	2,531,999
Taux d'exécution	56.8	-	31.8	N.A.	38.6	34.7	35.3	54.0	289.8	-	-	31.7	-	-	56.7
<b>2. Office des Editions de l'UNESCO</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	6,241,200	-	8,700	-	57,600	1,002,300	51,700	254,900	23,800	-	10,000	-	-	-	7,650,200
Dépenses au 31 mars 2001	3,268,983	-	22,158	-	38,263	486,863	85,763	87,772	82,798	-	8,750	-	-	-	4,081,350
Taux d'exécution	52.4	-	254.7	-	66.4	48.6	165.9	34.4	347.9	-	87.5	-	-	-	53.3
<b>3. Office des périodiques mensuels</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	2,587,600	-	529,200	-	89,200	1,269,600	148,200	292,600	-	-	-	5,000	-	-	4,921,400
Dépenses au 31 mars 2001	1,627,032	-	748,377	886	13,018	460,227	83,677	274,449	4,132	-	-	246,503	-	-	3,458,301
Taux d'exécution	62.9	-	141.4	N.A.	14.6	36.2	56.5	93.8	N.A.	-	-	4,930.1	-	-	70.3
<b>4. Office de l'information du public</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	3,405,800	267,200	446,200	87,000	142,000	313,200	626,100	133,800	67,700	-	-	4,000	-	-	5,493,000
Dépenses au 31 mars 2001	1,644,684	200,089	325,123	7,970	59,267	204,657	159,330	153,821	33,492	-	-	7,450	-	-	2,795,883
Taux d'exécution	48.3	74.9	72.9	9.2	41.7	65.3	25.4	115.0	49.5	-	-	186.3	-	-	50.9
<b>TOTAL, TITRE II.B</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	15,884,000	267,200	1,008,000	87,000	319,000	2,865,500	869,300	1,072,200	123,100	-	10,000	20,000	-	1,000	22,526,300
Dépenses au 31 mars 2001	8,612,811	200,089	1,103,270	25,760	122,194	1,249,165	344,064	726,997	211,988	-	8,750	257,445	-	5,000	12,867,533
Taux d'exécution	54.2	74.9	109.5	29.6	38.3	43.6	39.6	67.8	172.2	-	87.5	1,287.2	-	-	57.1

\* Y compris les voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif

Article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des Délégués*	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures diverses	Acquisition de mobilier et de matériel	Allocations financières	Contrats avec des ONGs (accords-cadres)	Autres contributions	Coûts indirects de programme	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège													
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>															
<b>1. Bureau des relations extérieures</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	15,167,800	3,347,200	375,200	10,000	565,600	2,285,200	298,800	256,000	326,000	-	-	88,500	-	-	22,720,300
Dépenses au 31 mars 2001	10,273,608	1,796,710	480,067	654,559	247,812	187,096	314,480	110,528	111,668	-	-	331,333	-	52,720	14,560,581
Taux d'exécution	67.7	53.7	127.9	6,545.6	43.8	8.2	105.2	43.2	34.3	-	-	374.4	-	N.A	64.1
<b>2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	2,784,800	375,400	173,000	-	223,000	129,000	123,400	57,000	52,000	-	-	119,000	-	-	4,036,600
Dépenses au 31 mars 2001	1,677,940	125,369	78,531	10,000	82,772	19,270	87,585	26,611	9,979	-	-	21,510	-	12,550	2,152,117
Taux d'exécution	60.3	33.4	45.4	N.A	37.1	14.9	71.0	46.7	19.2	-	-	18.1	-	N.A	53.3
<b>3. Bureau des conférences, des langues et des documents</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	27,221,800	-	2,112,200	-	13,100	721,800	101,500	180,000	642,300	-	-	-	-	-	30,992,700
Dépenses au 31 mars 2001	14,901,343	-	1,499,874	-	8,714	395,877	185,230	178,054	28,134	-	-	-	-	-	17,197,226
Taux d'exécution	54.7	-	71.0	-	66.5	54.8	182.5	98.9	4.4	-	-	-	-	-	55.5
<b>TOTAL, TITRE III</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	45,174,400	3,722,600	2,660,400	10,000	801,700	3,136,000	523,700	493,000	1,020,300	-	-	207,500	-	-	57,749,600
Dépenses au 31 mars 2001	26,852,891	1,922,079	2,058,472	664,559	339,298	602,243	587,295	315,193	149,781	-	-	352,843	-	65,270	33,909,924
Taux d'exécution	59.4	51.6	77.4	6,645.6	42.3	19.2	112.1	63.9	14.7	-	-	170.0	-	N.A	58.7
<b>TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION</b>															
<b>1. Bureau de l'ADG/MA</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	2,265,500	-	81,000	-	19,000	58,100	25,800	16,000	16,600	-	-	26,900	-	-	2,508,900
Dépenses au 31 mars 2001	1,528,223	-	69,310	-	26,763	5,249	14,091	5,294	9,477	-	-	-	-	-	1,658,407
Taux d'exécution	67.5	-	85.6	-	140.9	9.0	54.6	33.1	57.1	-	-	-	-	-	66.1
<b>2. Bureau du Contrôleur financier</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	7,477,800	-	129,900	-	17,900	-	827,800	46,400	-	-	-	-	-	-	8,499,800
Dépenses au 31 mars 2001	4,267,287	-	96,891	-	7,448	233	545,045	33,955	27,177	-	-	-	-	-	4,978,036
Taux d'exécution	57.1	-	74.6	-	41.6	N.A	65.8	73.2	N.A	-	-	-	-	-	58.6
<b>3. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	12,282,200	-	1,495,700	-	122,900	485,200	54,300	56,514	123,600	-	-	95,700	-	6,000	14,722,114
Dépenses au 31 mars 2001	6,891,143	-	700,706	35,000	44,572	289,637	39,453	55,683	40,358	-	-	112,200	-	13,000	8,221,752
Taux d'exécution	56.1	-	46.8	N.A	36.3	59.7	72.7	98.5	32.7	-	-	117.2	-	216.7	55.8
<b>4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	6,306,152	-	70,800	-	75,700	1,080,000	591,500	1,110,100	-	-	-	5,511,700	-	-	14,745,952
Dépenses au 31 mars 2001	3,977,940	-	107,843	125	34,113	198,623	1,477,320	90,223	198,370	-	-	5,000,000	-	-	11,084,557
Taux d'exécution	63.1	-	152.3	N.A	45.1	18.4	249.8	8.1	N.A	-	-	90.7	-	-	75.2
<b>5. Bureau du soutien et des services</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	7,818,400	-	79,600	-	39,500	94,700	141,300	61,300	5,900	-	-	-	-	4,144,800	12,385,500
Dépenses au 31 mars 2001	4,964,291	-	35,190	-	10,077	70,261	78,642	33,931	2,354	-	-	-	-	2,438,419	7,633,165
Taux d'exécution	63.5	-	44.2	-	25.5	74.2	55.7	55.4	39.9	-	-	-	-	-	61.6
<b>TOTAL, TITRE IV</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	36,150,052	-	1,857,000	-	275,000	1,718,000	1,640,700	1,290,314	146,100	-	-	5,634,300	-	4,150,800	52,862,266
Dépenses au 31 mars 2001	21,628,884	-	1,009,940	35,125	122,973	564,003	2,154,551	219,086	7,160	-	-	5,112,200	-	2,451,419	33,305,341
Taux d'exécution	59.8	-	54.4	N.A	44.7	32.8	131.3	17.0	4.9	-	-	90.7	-	59.1	63.0
<b>TITRE V - SERVICES COMMUNS ; entretien et sécurité</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	15,374,500	-	144,000	-	9,000	10,000	12,268,300	746,600	118,000	-	-	-	-	-	28,670,400
Dépenses au 31 mars 2001	8,460,875	-	404,062	-	244	-	8,338,111	228,438	35,258	-	-	-	-	-	17,466,988
Taux d'exécution	55.0	-	280.6	-	2.7	0.0	68.0	30.6	29.9	-	-	-	-	-	60.9
<b>TITRE VI - RENOVATION DES BATIMENTS DU SIEGE</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,499,500	6,499,500
Dépenses au 31 mars 2001	-	-	27,586	-	-	-	4,807	-	19,465	-	-	-	-	6,382,390	6,434,248
Taux d'exécution	-	-	-	-	-	-	N.A	-	A	-	-	-	-	98.2	99.0

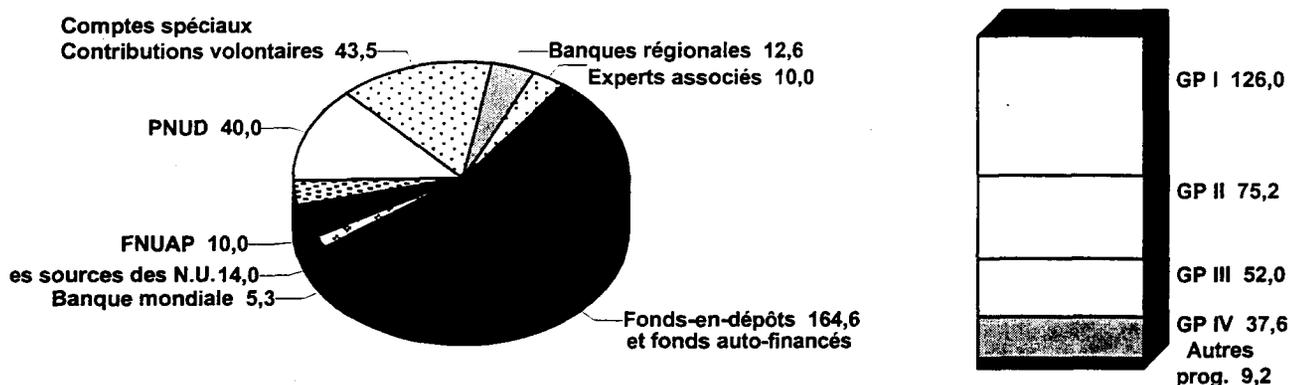
\* Y compris les voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif

### III - PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

**FIGURE 5**

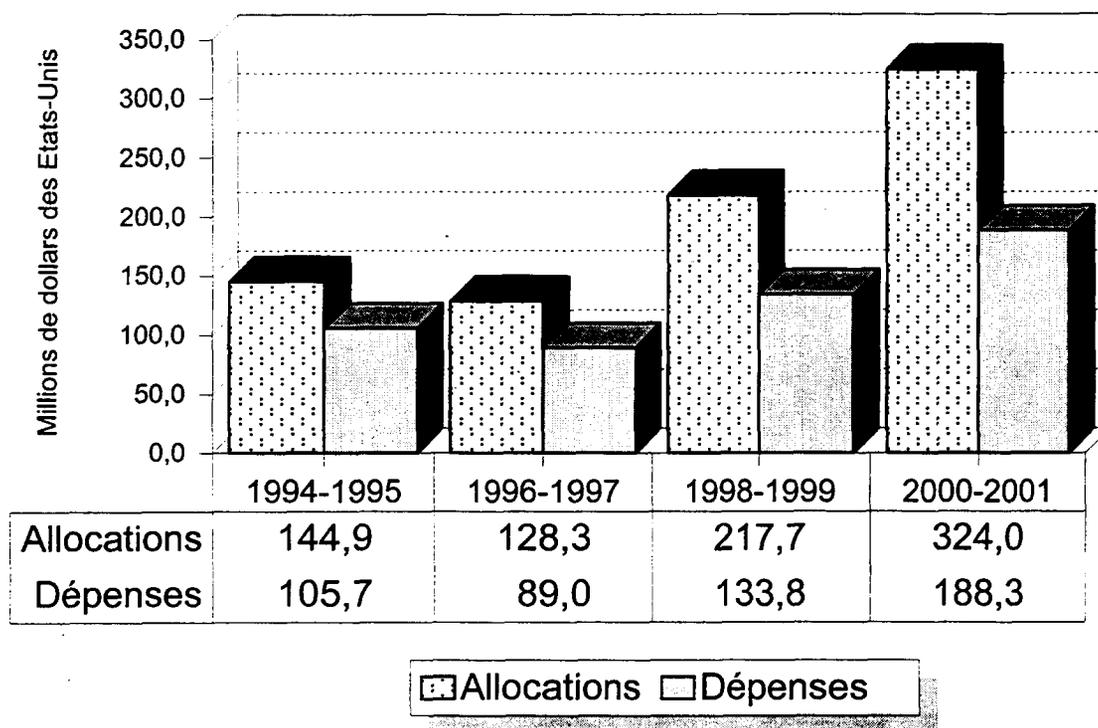
#### Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 2000-2001 (30 C/5 Approuvé) ventilés par source de fonds et Grand Programme

(Chiffres en millions de dollars des Etats-Unis  
Total: 300 Millions de dollars)



**FIGURE 6**

#### Programmes opérationnels extrabudgétaires Dépenses et allocations\*



\* Dépenses et crédits pour les quinze premiers mois (janvier à mars) de chaque exercice biennal.

**TABLEAU 9**  
**EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES**  
**PAR SOURCE DE FONDS**

SOURCES DE FONDS	2000-2001			1998-1999		
	Allocations dans le 30 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 00-31 mars 01	Taux d'exécution	Allocations dans le 29 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 98-31 mars 98	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
<b>SOURCES DES NATIONS UNIES</b>						
➔ PNUD	40.0	10.1	25	40.0	12.6	32
➔ FNUAP	10.0	3.7	37	15.0	7.0	47
➔ Autres	14.0	24.6	176	12.0	14.1	118
<b>AUTRES PROGRAMMES</b>						
➔ Banque mondiale	5.3	0.3	6	7.5	1.6	21
➔ Banques régionales et fonds régionaux	12.6	1.5	12	11.0	4.0	36
➔ Fonds-en-dépôt et fonds auto-financés	154.6	113.8	74	104.5	64.1	61
➔ Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	63.5	34.3	54	60.0	30.4	51
<b>TOTAL</b>	<b>300.0</b>	<b>188.3</b>	<b>63</b>	<b>250.0</b>	<b>133.8</b>	<b>54</b>

**TABLEAU 10**  
**EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION**

**1er janvier 2000 au 31 MARS 2001**

(en millions de dollars des Etats-Unis)

SOURCES DE FONDS	TOTAL	AFRIQUE	AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	ASIE ET PACIFIQUE	ETATS ARABES	EUROPE	PROJETS INTER-REGIONAUX ET MONDIAUX
<b>SOURCES NATIONS UNIES</b>							
→ PNUD	10.4	3.8	0.3	3.5	2.1	0.6	0.1
→ FNUAP	3.7	0.5	-	0.5	-	-	2.7
→ Autres sources Nations Unies	24.6	1.6	1.6	0.8	16.8	-	3.8
<b>Total partiel, Sources Nations Unies</b>	<b>38.7</b>	<b>5.9</b>	<b>1.9</b>	<b>4.8</b>	<b>18.9</b>	<b>0.6</b>	<b>6.6</b>
<b>AUTRES PROGRAMMES</b>							
→ Banque mondiale (Assistance technique)	0.2	0.2	-	-	-	-	-
→ Banques et fonds régionaux de développement	1.4	1.1	0.1	0.2	-	-	-
→ Fonds constitués au profit du donateur Fonds constitués par voie de don	113.8	6.4	79.4	9.1	4.0	3.4	11.5
→ Experts associés, contributions volontaires comptes spéciaux	34.2	2.3	0.8	2.2	0.5	3.6	24.8
<b>Total partiel, Autres programmes</b>	<b>149.6</b>	<b>10.0</b>	<b>80.3</b>	<b>11.5</b>	<b>4.5</b>	<b>7.0</b>	<b>36.3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>188.3</b>	<b>15.9</b>	<b>82.2</b>	<b>16.3</b>	<b>23.4</b>	<b>7.6</b>	<b>42.9</b>

**TABLEAU 11**

**EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES**

**PAR SECTEUR**

SECTEUR	2000-2001			1998-1999		
	Allocations dans le 30 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 00-31 mars 01	Taux d'exécution	Allocations dans le 29 C/5 Approuvé	Dépenses 1er jan. 98-31 mars 98	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
→ ED	126.0	68.2	54	90.0	36.5	41
→ SC	60.8	22.6	37	54.5	6.9	13
→ SHS	14.4	54.0	375	7.5	3.3	44
→ CLT	52.0	23.8	46	32.5	4.6	14
→ CII	37.6	10.4	28	30.0	6.2	21
→ Autres	9.2	9.3	101	35.5	10.6	30
<b>TOTAL</b>	<b>300.0</b>	<b>188.3</b>	<b>63</b>	<b>250.0</b>	<b>68.1</b>	<b>27</b>

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>Titre I - Politique générale et Direction</b>				
<b>I.A Organes directeurs</b>				
<b>Chapitre 1 - Conférence générale</b>				
Dépenses de personnel	714,100	433,797	60.7	
Services linguistiques et de documentation pour la Conférence générale	4,787,100	561,483	11.7	
Vérification extérieure des comptes	596,800	184,725	31.0	1
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	28,000	28,000	100.0	
Autres dépenses	79,300	57,640	72.7	
<b>Total, Activités</b>	<b>5,491,200</b>	<b>831,848</b>	<b>15.1</b>	
<b>Total, Conférence générale</b>	<b>6,205,300</b>	<b>1,265,645</b>	<b>20.4</b>	
<b>Chapitre 2 - Conseil exécutif</b>				
Dépenses de personnel	1,097,600	743,287	67.7	
Services linguistiques et de documentation pour la Conseil exécutif	3,666,100	2,068,608	56.4	
Voyages des membres du Conseil exécutif et indemnité journalière	2,327,700	754,843	32.4	2
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	24,000	24,000	100.0	
Autres dépenses	514,000	381,954	74.3	
<b>Total, Activités</b>	<b>6,531,800</b>	<b>3,229,405</b>	<b>49.4</b>	
<b>Total, Conseil exécutif</b>	<b>7,629,400</b>	<b>3,972,692</b>	<b>52.1</b>	
<b>Organes directeurs</b>				
Dépenses de personnel	1,811,700	1,177,084	65.0	
Autres dépenses	12,023,000	4,061,253	33.8	
<b>Total, Organes directeurs</b>	<b>13,834,700</b>	<b>5,238,337</b>	<b>37.9</b>	
<b>I.B Direction</b>				
<b>Chapitre 3 - Direction générale</b>				
Dépenses de personnel	1,349,000	591,571	43.9	
Autres dépenses	458,500	279,563	61.0	
<b>Total, Direction générale</b>	<b>1,807,500</b>	<b>871,134</b>	<b>48.2</b>	
<b>Chapitre 4 - Services de la Direction générale</b>				
<b>A. Cabinet du Directeur général</b>				
Dépenses de personnel	5,631,800	4,221,510	75.0	
Autres dépenses	377,800	324,393	85.9	3
Contribution au charges communes	2,800	-	-	
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	2,000	2,000	100.0	
<b>Total, Cabinet du Directeur général</b>	<b>6,014,400</b>	<b>4,547,903</b>	<b>75.6</b>	
<b>B. Inspection générale</b>				
Dépenses de personnel	1,769,900	1,167,568	66.0	
Contribution au charges communes	1,100	-	-	
Autres dépenses	66,700	63,293	94.9	4
<b>Total, IOM</b>	<b>1,837,700</b>	<b>1,230,861</b>	<b>67.0</b>	
<b>C. Bureau du Médiateur</b>				
Dépenses de personnel	128,300	86,951	67.8	
Contribution au charges communes	300	-	-	
Autres dépenses	16,600	14,004	84.4	5
<b>Total, MED</b>	<b>145,200</b>	<b>100,955</b>	<b>69.5</b>	

\* Se reporter à l'Annexe I.B pour les notes explicatives concernant l'exécution du programme

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>D. Office des normes internationales et des affaires juridiques</b>				
Dépenses de personnel	1,895,400	1,096,545	57.9	
Contribution au charges communes	3,300	-	-	
Autres dépenses	199,800	99,238	49.7	
<b>Total, LA</b>	<b>2,098,500</b>	<b>1,195,783</b>	<b>57.0</b>	
<b>E. Bureau d'études, de programmation et d'évaluation</b>				
- Division des études et de la programmation				
Dépenses de personnel	2,059,300	1,406,447	68.3	
Contribution au charges communes	1,400	-	-	
Autres dépenses	86,800	73,663	84.9	6
<b>Total, BPE</b>	<b>2,147,500</b>	<b>1,480,110</b>	<b>68.9</b>	
- Unité centrale d'évaluation du programme				
Dépenses de personnel	1,733,200	704,339	40.6	
Contribution au charges communes	2,800	-	-	
Autres dépenses	168,200	85,848	51.0	
<b>Total, CEU</b>	<b>1,904,200</b>	<b>790,187</b>	<b>41.5</b>	
<b>F. Bureau du budget</b>				
Dépenses de personnel	4,188,600	2,500,192	59.7	
Contribution au charges communes	1,100	-	-	
Autres dépenses	68,900	30,170	43.8	7
<b>Total, BB</b>	<b>4,258,600</b>	<b>2,530,362</b>	<b>59.4</b>	
<b>Récapitulation</b>				
Dépenses de personnel	17,406,500	11,183,552	64.2	
Autres dépenses	999,600	692,609	69.3	
<b>Total, Services de la Direction générale</b>	<b>18,406,100</b>	<b>11,876,161</b>	<b>64.5</b>	
<b>Direction</b>				
Dépenses de personnel	18,755,500	11,775,123	62.8	
Autres dépenses	1,458,100	972,172	66.7	
<b>Total, I.B</b>	<b>20,213,600</b>	<b>12,747,295</b>	<b>63.1</b>	
<b>I.C Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies</b>				
CAC	15,500	-	-	
CCQPO	33,500	15,072	45.0	
Mesures de sécurité prises par les Nations Unies	49,200	20,000	40.7	
Sécurité des fonctionnaires hors Siège	61,500	61,299	99.7	8
CCSI	61,900	38,000	61.4	
CCI	324,600	148,709	45.8	
CFPI, CCQA et OIT	576,700	322,086	55.8	
<b>Total, I.C</b>	<b>1,122,900</b>	<b>605,166</b>	<b>53.9</b>	
<b>TOTAL, TITRE I</b>				
Dépenses de personnel	20,567,200	12,952,207	63.0	
Autres dépenses	14,604,000	5,638,591	38.6	
<b>TOTAL, TITRE I</b>	<b>35,171,200</b>	<b>18,590,798</b>	<b>52.9</b>	

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE**  
**AU 31 MARS 2001**

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>TITRE II - Exécution du programme</b>				
<b>II.A Grands programmes, projet transdisciplinaire et activités transversales</b>				
<b>Grands programmes</b>				
<b>I Education pour tous tout au long de la vie</b>				
<b>I.1 L'éducation de base pour tous</b>				
<b>I.1.1 Offrir une éducation de base à tous les enfants</b>				
<b>1 - Renouvellement et développement de l'enseignement primaire</b>				
(a) Réforme de l'enseignement primaire	280,000	171,190	61.1	
(b) Formation du personnel éducatif	275,000	138,319	50.3	
(c) Production et utilisation de matériels peu coûteux	175,000	127,069	72.6	
(d) Education pour l'élimination de la pauvreté	227,690	92,213	40.5	9
(e) Évaluation des acquis des apprenants	100,000	64,253	64.3	
(f) Lecture pour tous	95,000	32,649	34.4	10
(g) Amélioration des espaces d'apprentissage	66,000	26,980	40.9	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,218,690</b>	<b>652,673</b>	<b>53.6</b>	
<b>2 - Promotion de l'éducation de la petite enfance et de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux</b>				
(a) Promotion de l'éducation intégrée de la petite enfance et de la famille	400,000	234,864	58.7	
(b) Développement de l'éducation intégration pour les enfants ayant des besoins spéciaux	957,820	453,241	47.3	
(c) Soutien d'actions conjointes en faveur de l'éducation de tous les enfants	315,376	101,374	32.1	11
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,673,196</b>	<b>789,479</b>	<b>47.2</b>	
<b>Total, Sous-programme I.1.1</b>	<b>2,891,886</b>	<b>1,442,152</b>	<b>49.9</b>	
<b>I.1.2 Favoriser l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes</b>				
<b>1 - Alphabétisation et éducation communautaire</b>				
(a) Mise au point des stratégies de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	403,300	112,528	27.9	9
(b) Renforcement des capacités pour améliorer et développer l'alphabétisation et l'éducation non formelle	623,100	251,813	40.4	11
(c) Soutien à l'alphabétisation et l'éducation non formelle pour le développement rural : Baoding	651,000	488,199	75.0	
(d) Action de promotion et mobilisation en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	120,000	59,595	49.7	
(e) Coopération avec les instituts	180,000	2,865	1.6	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,977,400</b>	<b>915,000</b>	<b>46.3</b>	
<b>2 - Étendre les possibilités d'éducation aux exclus</b>				
(a) Education des exclus	619,699	315,715	50.9	
Projet spécial : "Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginalisés"	572,630	263,625	46.0	
Projet spécial : "Promotion de l'éducation des filles et des femmes en Afrique"	696,800	543,457	78.0	
(b) Promotion de l'éducation des enfants dans des situations difficiles (enfants de la rue et enfants qui travaillent)	69,680	44,201	63.4	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,958,809</b>	<b>1,166,998</b>	<b>59.6</b>	
<b>Total, Sous-programme I.1.2</b>	<b>3,936,209</b>	<b>2,081,998</b>	<b>52.9</b>	
<b>I.1.3 Mobiliser les volontés et les partenariats au service de l'éducation pour tous</b>				
<b>1 - Forum international et bilan de l'EPT à l'an 2000</b>				
(a) Forum mondial sur l'éducation (Dakar)	352,405	350,941	99.6	12
(b) Partenariat en coopération	20,000	20,000	100.0	12
(c) Actions de promotion	20,000	16,498	82.5	12
(d) Résultats du Bilan de l'EPT à l'an 2000	20,000	7,000	35.0	10
(e) Contrôle des acquis de l'apprentissage	60,000	40,574	67.6	
(f) Compte à rebours	60,000	25,529	42.5	
(g) Coopération dans le cadre du Programme alimentaire mondial	15,000	4,999	33.3	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>547,405</b>	<b>465,541</b>	<b>85.0</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>2 - Renforcement des programmes de coopération régionale en faveur de l'éducation de base</b>				
(a) Poursuite de l'initiative des pays de l'E-9	3,300,000	1,559,545	47.3	
(b) Partenariat pour l'éducation de base	240,000	169,343	70.6	
(c) Coopération régionale - Afrique	166,297	131,199	78.9	
(d) Coopération régionale - États arabes	120,000	73,952	61.6	
(e) Coopération régionale - Asie et Pacifique	303,000	209,761	69.2	
(f) Coopération régionale - Europe	98,500	24,909	25.3	10
(g) Coopération régionale - Amérique latine et caraïbes	261,000	209,137	80.1	
(h) MINEDAF - Bourses régionales	300,000	300,000	100.0	12
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>4,788,797</b>	<b>2,677,846</b>	<b>55.9</b>	
<b>Total, Sous-programme I.1.3</b>	<b>5,336,202</b>	<b>3,143,387</b>	<b>58.9</b>	
<b>TOTAL, Programme I.1</b>	<b>12,164,297</b>	<b>6,667,537</b>	<b>54.8</b>	
<b>I.2 Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation pour tous tout au long de la vie</b>				
<b>I.2.1 Rénovation des systèmes éducatifs à l'ère de l'information</b>				
<b>1 - Concevoir des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie</b>				
(a) Dialogue mondial sur l'apprentissage tout au long de la vie à l'occasion d'Expo 2000	120,000	119,498	99.6	12
(b) Préparation du Rapport mondial sur l'éducation	380,000	90,774	23.9	10
(c) Trois publications sur l'apprentissage tout au long de la vie	349,320	109,800	31.4	10
(d) Information au moyen de publications, de l'Internet et d'autres médias modernes	392,553	285,378	72.7	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,241,873</b>	<b>605,450</b>	<b>48.8</b>	
<b>2 - Promotion des politiques et renforcement des capacités de développement et de reconstruction des systèmes éducatifs</b>				
(a) Partenariat régional et programme de coopération - UNRWA	428,000	331,787	77.5	
(b) Stratégies et plans d'action sectoriels nationaux	762,300	331,381	43.5	
(c) Soutien à l'Autorité palestinienne	220,320	149,238	67.7	
(d) Renforcement des capacités nationales d'utilisation et de gestion des locaux et équipements éducatifs	205,000	117,311	57.2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,615,620</b>	<b>929,717</b>	<b>57.5</b>	
<b>Total, Sous-programme I.2.1</b>	<b>2,857,493</b>	<b>1,535,167</b>	<b>53.7</b>	
<b>I.2.2 Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel</b>				
<b>1 - Rénovation et diversification de l'enseignement secondaire</b>				
(a) Principes directeurs pour la réforme des systèmes d'enseignement secondaire	532,520	420,153	78.9	
(b) Constitution de réseaux régionaux et sous-régionaux avec les OIG et les ONG	280,491	136,467	48.7	
(c) Développement de l'éducation à distance	244,000	87,478	35.9	9
(d) Promotion de l'enseignement des sciences et de la technologie	367,700	226,373	61.6	
(e) Education préventive pour lutter contre le VIH/sida	265,000	136,745	51.6	
(f) Renforcement, grâce à l'éducation préventive, des capacités des jeunes de se préserver de l'abus des drogues	160,000	101,175	63.2	
Projet spécial : "Formation scientifique, technique & professionnelle des filles en Afrique"	108,000	64,788	60.0	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,957,711</b>	<b>1,173,179</b>	<b>59.9</b>	
<b>2 - Programme international à long terme pour le développement de l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)</b>				
(a) Renforcement des capacités des États membres	421,010	183,303	43.5	9
(b) Promotion de la coopération internationale, régionale et sous-régionale dans le domaine de l'ETP	258,000	93,640	36.3	9
(c) Fourniture de connaissances spécialisées et promotion de l'échange d'information via le réseau UNEVOC	120,000	28,167	23.5	9
(d) Application des instruments normatifs concernant l'ETP et des recommandations du Congrès de Séoul	30,000	3,662	12.2	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>829,010</b>	<b>308,772</b>	<b>37.2</b>	

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>3 - Enseignement scientifique et technologique</b>				
(a) Vulgarisation de la science et centres d'échange d'information	161,200	67,078	41.6	
(b) Services d'échange d'information et réseaux	250,100	142,451	57.0	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>411,300</b>	<b>209,529</b>	<b>50.9</b>	
<b>Total, Sous-programme I.2.2</b>	<b>3,198,021</b>	<b>1,691,480</b>	<b>52.9</b>	
<b>I.2.3 Enseignement supérieur et développement</b>				
<b>1 - Politique et réforme de l'enseignement supérieur</b>				
(a) Suivi de la Conférence mondiale	361,640	240,816	66.6	
(b) Promotion de l'innovation dans l'enseignement supérieur	259,191	117,327	45.3	
Projet spécial : "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement"	63,193	22,211	35.1	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>684,024</b>	<b>380,354</b>	<b>55.6</b>	
<b>2 - Renforcer la coopération entre universités et la mobilité académique</b>				
(a) UNITWIN et chaires UNESCO	1,704,592	808,154	47.4	
(b) Conventions régionales sur la reconnaissance des études et des titres	220,000	65,640	29.8	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,924,592</b>	<b>873,794</b>	<b>45.4</b>	
<b>Total, Sous-programme I.2.3</b>	<b>2,608,616</b>	<b>1,254,148</b>	<b>48.1</b>	
<b>La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information</b>				
(a) Constitution de réseaux sous-régionaux et régionaux d'établissements de formation des enseignants	542,500	201,997	37.2	10
(b) Application des nouvelles technologies dans la formation des enseignants	441,673	131,154	29.7	10
(c) Application des instruments internationaux concernant la condition des enseignants et du personnel éducatif	140,500	75,448	53.7	
<b>Total, Projet</b>	<b>1,124,673</b>	<b>408,599</b>	<b>36.3</b>	
<b>TOTAL, Programme I.2</b>	<b>9,788,803</b>	<b>4,889,394</b>	<b>49.9</b>	
<b>Éduquer pour un avenir viable (Environnement, population et développement)</b>				
(a) Mise en œuvre des activités internationales	98,525	73,829	74.9	
(b) Participation aux services d'appui technique interinstitutions du système des N. U.	66,000	28,796	43.6	
(c) Promotion de l'information, de l'éducation et de la communication en matière de population génésique	137,675	100,790	73.2	
(d) Mise au point de matériels d'enseignement, d'apprentissage et de promotion concernant l'environnement	464,500	235,147	50.6	
(e) Encouragement de l'action nationale à l'appui de l'éducation en faveur d'un développement durable	321,000	147,680	46.0	
(f) Promotion de communautés durables	178,300	63,336	35.5	9
(g) Création d'un site Web	6,000	6,000	100.0	12
(h) Coopération pour le développement	83,000	70,076	84.4	
(i) Participation aux coûts des liaisons SITA	78,400	55,100	70.3	
(j) Contribution aux charges communes	27,200	27,200	100.0	
(k) Contribution aux services de micrographie	1,400	1,400	100.0	
(l) Dépense d'appui du programme	148,000	102,035	68.9	
<b>Total, EPD</b>	<b>1,610,000</b>	<b>911,389</b>	<b>56.6</b>	
<b>Instituts de l'UNESCO pour l'éducation</b>				
Bureau international d'éducation de l'UNESCO	4,876,000	4,876,000	100.0	13
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation	5,406,000	5,405,986	100.0	13
Institut de l'UNESCO pour l'éducation	2,090,000	2,074,400	99.3	13
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation	1,200,000	1,155,587	96.3	13
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes	2,375,300	2,375,300	100.0	13
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique	1,300,000	779,191	59.9	10
<b>Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation</b>	<b>17,247,300</b>	<b>16,666,464</b>	<b>96.6</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>				
<b>Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats</b>				
<b>2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix</b>				
(a) Promouvoir la réflexion sur le droit à l'éducation	40,000	23,879	59.7	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>40,000</b>	<b>23,879</b>	<b>59.7</b>	
<b>TOTAL, Unité 1</b>	<b>40,000</b>	<b>23,879</b>	<b>59.7</b>	
<b>Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix</b>				
<b>1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix</b>				
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	168,000	57,526	34.2	9
(b) Évaluation et développement des programmes nationaux	129,000	52,969	41.1	9
(c) Programme d'éducation civique destiné à l'enseignement formel et l'éducation non formelle	126,605	54,298	42.9	
(d) Réseaux régionaux et sous-régionaux concernant l'ECP	40,000	2,765	6.9	9
(e) MINEPS III - Coopération et solidarité entre les OIG et les ONG	140,000	54,062	38.6	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>603,605</b>	<b>221,620</b>	<b>36.7</b>	
<b>2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix</b>				
(a) Élaboration, production et diffusion de matériels d'ECP	160,450	62,451	38.9	9
(b) Développement des chaires UNESCO sur l'ECP	29,200	6,351	21.8	9
(c) Formation des enseignants	155,000	73,720	47.6	
(d) La non-violence à l'école	112,500	33,415	29.7	9
(e) Valeurs éducatives, morales et éthiques du sport	140,000	35,604	25.4	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>597,150</b>	<b>211,541</b>	<b>35.4</b>	
<b>3 - Le réseau du système des écoles associées</b>				
(a) Matériels de promotion/information et mise en réseau à l'échelon international	273,605	162,959	59.6	
(b) Projets nationaux et sous-régionaux sur la culture de la paix	132,000	95,700	72.5	
(c) Projet phare du réseau	121,000	61,963	51.2	
(d) Traduction/adaptation de matériels éducatifs	81,000	44,705	55.2	
(e) Plans d'action sous-régionaux du SEA	250,512	228,108	91.1	
(f) Sport	45,000	25,796	57.3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>903,117</b>	<b>619,231</b>	<b>68.6</b>	
<b>4 - Diversité linguistique et éducation multilingue</b>				
(a) Mise en œuvre de politiques linguistiques	203,495	109,074	53.6	
(b) Rapport de l'UNESCO sur les langues du monde	19,000	-	-	
(c) Matériels didactiques	107,680	74,834	69.5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>330,175</b>	<b>183,908</b>	<b>55.7</b>	
<b>Total, Unité 2</b>	<b>2,434,047</b>	<b>1,236,300</b>	<b>50.8</b>	
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>				
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>				
(a) Soutien à la révision des manuels d'histoire et de géographie	130,065	50,232	38.6	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>130,065</b>	<b>50,232</b>	<b>38.6</b>	
<b>Total, Unité 3</b>	<b>130,065</b>	<b>50,232</b>	<b>38.6</b>	
<b>Coopération pour le développement</b>	<b>120,000</b>	<b>38,906</b>	<b>32.4</b>	
<b>Participation aux coûts des liaisons SITA</b>	<b>30,300</b>	<b>21,300</b>	<b>70.3</b>	
<b>Contribution aux charges communes</b>	<b>51,200</b>	<b>12,300</b>	<b>24.0</b>	
<b>Dépenses d'appui du programme</b>	<b>387,570</b>	<b>88,652</b>	<b>22.9</b>	
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>3,193,182</b>	<b>1,471,569</b>	<b>46.1</b>	

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>Charges communes au titre de l'éducation</b>				
Coopération pour le développement	1,151,500	546,415	47.5	
Participation aux coûts des liaisons SITA	1,046,700	735,450	70.3	
Contribution aux charges communes	362,700	136,926	37.8	
Contribution aux services de micrographie	18,600	18,600	100.0	
Coût indirects (Siège)	636,600	281,401	44.2	
Dépenses d'appui du programme	1,209,715	385,748	31.9	
<b>Total, Charges communes</b>	<b>4,425,815</b>	<b>2,104,540</b>	<b>47.6</b>	
<b>Récapitulation</b>				
Activités planifiées	47,792,797	32,429,492	67.9	
Dépenses de personnel	64,555,700	38,946,993	60.3	
Coûts indirects de programme	6,852,488	5,552,837	81.0	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège	(482,200)			
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME I</b>	<b>118,718,785</b>	<b>76,929,322</b>	<b>64.8</b>	
<b>II Les sciences au service du développement</b>				
<b>II.1 Progrès, transfert et partage des connaissances scientifiques</b>				
<b>Suivi de la Conférence mondiale sur la science</b>				
(a) Suivi de la Conférence mondiale de la science	404,327	254,370	62.9	
(b) Politiques scientifiques	364,600	203,682	55.9	
(c) Partenariats université-sciences-industrie (UNISPAR)	184,000	73,155	39.8	13
<b>Total, Projet</b>	<b>952,927</b>	<b>531,207</b>	<b>55.7</b>	
<b>II.1.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur</b>				
<b>1 - Améliorer l'enseignement universitaire en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur</b>				
(a) Enseignement universitaire des sciences	465,100	240,607	51.7	
(b) Enseignement des sciences de l'ingénieur	314,500	141,400	45.0	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>779,600</b>	<b>382,007</b>	<b>49.0</b>	
<b>2 - Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en mathématiques, physique et chimie</b>				
(a) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en mathématiques	298,900	188,104	62.9	
(b) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en physique	1,856,800	1,510,020	81.3	14
(c) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en chimie	390,600	204,293	52.3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2,546,300</b>	<b>1,902,417</b>	<b>74.7</b>	
<b>3 - Renforcer les capacités de recherche dans le domaine des sciences biologiques et biotechnologiques</b>				
(a) Coopération avec les ONG	493,400	299,123	60.6	
(b) Réseau de biologie moléculaire et cellulaire (MCBN)	436,500	225,970	51.8	
(c) Biotechnologies, MIRCENs et BAC	1,218,200	724,990	59.5	
Projet spécial : "Les biotechnologies au service du développement en Afrique"	124,500	77,286	62.1	
(e) ONUSIDA/Sciences médicales	155,300	80,991	52.2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2,427,900</b>	<b>1,408,360</b>	<b>58.0</b>	
<b>4 - Partenariats interdisciplinaires et développement de l'accès à l'information scientifique</b>				
(a) Accord-cadre UNESCO/CIUS	729,000	414,500	56.9	
(b) Coopération avec les unions du CIUS et les organismes qui y sont rattachés	68,000	38,407	56.5	
(c) Prix scientifiques UNESCO	47,500	10,412	21.9	15
(d) Partenariats interdisciplinaires & développement de l'accès à l'information scientifique	947,300	480,380	50.7	
Projet spécial : "Les femmes, la science et la technologie"	213,000	102,751	48.2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2,004,800</b>	<b>1,046,450</b>	<b>52.2</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>Programme solaire mondial 1996-2005</b>				
(a) Enseignement et formation dans le domaine des énergies renouvelables	398,100	155,378	39.0	16
(b) Développement de l'utilisation des énergies renouvelables pour améliorer les conditions de vie	441,900	183,135	41.4	16
(c) Coopération pour le développement dans le domaine des énergies renouvelables	130,300	46,814	35.9	16
<b>Total, Projet</b>	<b>970,300</b>	<b>385,327</b>	<b>39.7</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>62,900</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.1.1</b>	<b>9,744,727</b>	<b>5,655,768</b>	<b>58.0</b>	
<b>II.1.2 Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines</b>				
<b>1 - Améliorer l'enseignement universitaire, les capacités de recherche et la coopération internationale en sciences sociales</b>				
(a) Chaires UNESCO	361,000	162,746	45.1	
(b) Renforcement des capacités des urbanistes et jeunes spécialistes des sciences sociales	174,000	64,832	37.3	9
(c) Accords de coopération avec le CISS et les ONG s'occupant d'habitat humain	837,500	500,584	59.8	
(d) Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix	233,000	24,854	10.7	9
(e) Suivi de la Conférence	35,000	10,000	28.6	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,640,500</b>	<b>763,016</b>	<b>46.5</b>	
<b>2 - Collecte et diffusion de l'information dans les sciences sociales et humaines</b>				
(a) Revue internationale des sciences sociales	320,900	225,505	70.3	
(b) Rapport mondial sur les sciences sociales	131,500	41,427	31.5	10
(c) Centre d'échange d'information de MOST	190,050	74,734	39.3	10
(d) Données et information	162,850	46,168	28.4	10
(e) Centre de documentation	108,600	29,146	26.8	10
(f) Évaluation	35,000	23,546	67.3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>948,900</b>	<b>440,526</b>	<b>46.4</b>	
<b>Total, Sous-programme II.1.2</b>	<b>2,589,400</b>	<b>1,203,542</b>	<b>46.5</b>	
<b>TOTAL, Programme II.1</b>	<b>12,334,127</b>	<b>6,859,310</b>	<b>55.6</b>	
<b>II.2 Sciences, environnement et développement socioéconomique</b>				
<b>Promouvoir des approches intégrées de l'environnement &amp; et du développement</b>				
(a) Développement de la coopération interdisciplinaire	85,000	27,689	32.6	10
(b) Renforcement des partenariats avec le système des N. U. et les grandes ONG	113,700	65,341	57.5	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>5,000</b>	-	-	
<b>Total, Projet</b>	<b>203,700</b>	<b>93,030</b>	<b>45.7</b>	
<b>II.2.1 Sciences de la terre, gestion du système terrestre et atténuation des risques naturels</b>				
<b>1 - Promouvoir la gestion du système terrestre, la coopération internationale et le renforcement des capacités en sciences de la terre</b>				
(a) Développement du PICG	550,700	360,226	65.4	
(b) Perfectionnement des connaissances des spécialistes des sciences de la terre par la formation et l'attribution de bourses	363,025	208,363	57.4	
(c) Protection et développement durable des géoparcs	56,700	25,802	45.5	
(d) Technologies spatiales et de la géo-information	289,800	118,317	40.8	17
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,260,225</b>	<b>712,708</b>	<b>56.6</b>	

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>2 - Réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles</b>				
(a) Projets de collaboration portant sur des systèmes de prévention des catastrophes	389,300	190,893	49.0	
(b) Enquête et assistance technique nécessitées par des catastrophes	32,300	14,260	44.1	18
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>421,600</b>	<b>205,153</b>	<b>48.7</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>13,500</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.2.1</b>	<b>1,695,325</b>	<b>917,861</b>	<b>54.1</b>	
<b>II.2.2 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)</b>				
<b>1 - Les réserves de biosphère en tant qu'instruments servant à concilier conservation et développement : mise en œuvre de la Stratégie de Séville</b>				
(a) Évaluation et amélioration des réserves de biosphère existantes	412,400	200,985	48.7	
(b) Création de nouvelles réserves de biosphère, y compris de réserves transfrontières	313,000	157,648	50.4	
(c) Renforcement du réseau mondial/régional	347,082	214,204	61.7	
(d) Aide aux États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources	127,900	78,950	61.7	
(e) Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Séville : Séville + 5	90,500	66,784	73.8	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,290,882</b>	<b>718,571</b>	<b>55.7</b>	
<b>2 - Programmes de recherche en collaboration visant à améliorer la connaissance des écosystèmes et des services et valeurs dont ils sont la source</b>				
(a) Recherche sur les écosystèmes	311,400	157,020	50.4	
(b) Recherche sur les biens et services fournis par les écosystèmes	248,700	197,693	79.5	12
(c) Formation des spécialistes	468,903	272,597	58.1	
(d) Information, communication et sensibilisation	328,838	140,536	42.7	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,357,841</b>	<b>767,846</b>	<b>56.5</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>23,000</b>	<b>4,000</b>	<b>17.4</b>	
<b>Total, Sous-programme II.2.2</b>	<b>2,671,723</b>	<b>1,490,417</b>	<b>55.8</b>	
<b>II.2.3 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable</b>				
<b>1 - Renforcer les capacités de gestion des ressources en eau</b>				
(a) Renforcement des capacités de gestion des ressources en eau	345,340	230,642	66.8	
(b) Cours de formation postuniversitaire	128,100	75,251	58.7	
(c) Apprentissage assisté par ordinateur et université virtuelle	52,300	15,402	29.4	9
(d) Sensibilisation du public	65,650	48,558	74.0	
(e) Vision à long terme de l'eau, de la vie et de l'environnement	43,400	41,156	94.8	12
(f) Rapport mondial sur la mise en valeur de l'eau	14,500	3,898	26.9	9
(g) L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et des politiques	114,700	93,314	81.4	19
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>763,990</b>	<b>508,221</b>	<b>66.5</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>2 - Processus hydrologiques et gestion des ressources en eau dans un environnement vulnérable</b>				
(a) Impact du climat sur l'hydrologie	238,900	179,539	75.2	
(b) Ecohydrologie	115,400	62,398	54.1	
(c) Ressources en eau souterraines menacées	234,300	139,943	59.7	
(d) Gestion de l'eau dans les zones côtières/les petites îles	57,700	24,518	42.5	
(e) Stratégie mondiale d'évaluation de la crise de l'eau et du risque environnemental et de leur impact	85,000	27,077	31.9	9
(f) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides et hydrologie des oueds	272,100	136,441	50.1	
(g) Hydrologie des zones tropicales humides	188,100	133,073	70.7	
(h) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones urbaines	118,800	71,014	59.8	
(i) Élaboration des stratégies de gestion des conflits et Eau et civilisation	187,513	98,598	52.6	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,497,813</b>	<b>872,601</b>	<b>58.3</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>20,000</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.2.3</b>	<b>2,281,803</b>	<b>1,380,822</b>	<b>60.5</b>	
<b>Environnement et développement des régions côtières et des petites îles</b>				
(a) Projets et chaires UNESCO dans les régions côtières et les petites îles	742,297	378,522	51.0	
(b) Mise en commun des connaissances sur l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles par le biais de forums en face-à-face & virtuels	237,000	134,441	56.7	
(c) Documentation sur les "pratiques éclairées concernant l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles", diffusion & essai sur le terrain	295,307	132,446	44.9	10
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>10,500</b>	<b>1,754</b>	<b>16.7</b>	<b>20</b>
<b>Total, Projet</b>	<b>1,285,104</b>	<b>647,163</b>	<b>50.4</b>	
<b>Développement humain pour les conditions d'existence viables dans le Pacifique</b>	<b>258,000</b>	<b>154,585</b>	<b>59.9</b>	
<b>II.2.4 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)</b>				
<b>1. Réduire les incertitudes scientifiques ayant trait aux océans et aux zones côtières</b>				
(a) Sciences de la mer et services océaniques	785,400	456,996	58.2	
(b) Programmes régionaux	417,500	193,345	46.3	21
(c) Renforcement des capacités	325,000	197,804	60.9	
(d) Organes directeurs, politique, bilan et évaluation	291,000	196,323	67.5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,818,900</b>	<b>1,044,468</b>	<b>57.4</b>	
<b>2. Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan</b>				
(a) L'océan et le climat, les océans et les changements à l'échelle planétaire	209,100	94,178	45.0	
(b) L'océanologie et les ressources vivantes	71,000	28,952	40.8	10
(c) Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan	75,000	37,406	49.9	
(d) UNCLOS, CNUED et coopération interinstitutions	43,500	28,333	65.1	
(e) Organes directeurs, politique, bilans et évaluation	39,400	38,717	98.3	12
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>438,000</b>	<b>227,586</b>	<b>52.0</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>1,900</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.2.4</b>	<b>2,258,800</b>	<b>1,272,054</b>	<b>56.3</b>	
<b>II.2.5 Transformations sociales et développement</b>				
<b>1. Valorisation des résultats du programme MOST</b>				
(a) Développement de MOST ; Comité directeur	331,300	219,559	66.3	
(b) Multiculturalisme, population et migrations	545,750	271,065	49.7	
(c) Revitalisation et aménagements urbains	499,500	242,809	48.6	
(d) Mondialisation	357,850	181,343	50.7	
(e) Interface utilisation de la connaissance - politiques de recherche	154,700	89,104	57.6	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,889,100</b>	<b>1,003,880</b>	<b>53.1</b>	

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>2. Lutte contre la pauvreté</b>				
(a) Pauvres des zones urbaines	130,850	56,234	43.0	9
(b) Microfinancement	280,000	143,464	51.2	
(c) Politiques de développement pour la lutte contre la pauvreté	53,100	25,073	47.2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>463,950</b>	<b>224,771</b>	<b>48.4</b>	
<b>Total, Sous-programme II.2.5</b>	<b>2,353,050</b>	<b>1,228,651</b>	<b>52.2</b>	
<b>Les villes : gestion des transformations et de l'environnement</b>				
- Conduite à leur terme des actions	86,757	38,953	44.9	22
- Diffusion et évaluation	41,850	17,987	43.0	
- Soutien aux initiatives des bureaux régionaux	161,400	55,137	34.2	
<b>Total, Projet</b>	<b>290,007</b>	<b>112,077</b>	<b>38.6</b>	
<b>Total, Programme II.2</b>	<b>13,297,512</b>	<b>7,296,660</b>	<b>54.9</b>	
<b>II.3 Philosophie, éthique et sciences humaines</b>				
<b>1. Éthique des sciences et des technologies</b>				
(a) Bioéthique	479,500	289,566	60.4	
(b) Éthique des connaissances scientifiques et des technologies	369,600	227,978	61.7	
(c) A l'approche du troisième millénaire	41,000	16,962	41.4	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>890,100</b>	<b>534,506</b>	<b>60.1</b>	
<b>2. Philosophie et sciences humaines</b>				
(a) Achèvement des activités sur l'éthique universelle	248,000	119,498	48.2	
(b) Education philosophique	158,000	157,999	100.0	
(c) Activités transdisciplinaires en sciences de l'homme	195,000	101,866	52.2	
(d) Coopération avec le CIPSH	401,600	206,000	51.3	
(e) "Concepts, idéaux fondamentaux de l'UNESCO"	368,967	377,057	102.2	23
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,371,567</b>	<b>962,420</b>	<b>70.2</b>	
<b>Total, Programme II.3</b>	<b>2,261,667</b>	<b>1,496,926</b>	<b>66.2</b>	
<b>Anticipation et études prospectives</b>				
<b>1. Renforcement des capacités dans le domaine de l'anticipation et de la prospective</b>				
	285,100	81,644	28.6	2.
<b>2. Promotion de la réflexion et du débat prospectifs</b>				
	388,200	211,609	54.5	
<b>Total, Anticipation et études prospectives</b>	<b>673,300</b>	<b>293,253</b>	<b>43.6</b>	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>				
<b>Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats</b>				
<b>2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix</b>				
(a) Paix, prévention des conflits et non-violence	255,100	122,503	48.0	
(b) Promotion des droits de l'homme, lutte contre la discrimination	172,000	96,720	56.2	
(c) Tolérance	251,350	159,237	63.4	
(d) Promotion de la démocratie	161,976	115,866	71.5	
(e) Les femmes et la culture de la paix (SHS)	199,000	103,974	52.2	
(f) Coût opérationnels	22,800	17,939	78.7	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,062,226</b>	<b>616,239</b>	<b>58.0</b>	
<b>Total, Unité 1</b>	<b>1,062,226</b>	<b>616,239</b>	<b>58.0</b>	
<b>Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix</b>				
<b>1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix</b>				
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	154,500	65,238	42.2	10
(b) Programme nationaux d'éducation pour une culture de la paix	67,000	26,363	39.3	10
(c) Réseaux régionaux et sous-régionaux	125,000	57,538	46.0	
(d) Prix	35,000	12,174	34.8	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>381,500</b>	<b>161,313</b>	<b>42.3</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix</b>				
(a) Matériels éducatifs et d'information	227,600	115,653	50.8	
(b) Chaires UNESCO	280,000	127,917	45.7	
(c) Stages de formation pour les professionnels	70,000	3,000	4.3	10
(d) Suivi du Projet spécial sur la contribution des femmes à une culture de la paix en Afrique	90,000	12,000	13.3	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>667,600</b>	<b>258,570</b>	<b>38.7</b>	
<b>Total, Unité 2</b>	<b>1,049,100</b>	<b>419,883</b>	<b>40.0</b>	
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>				
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>				
(a) Paix et tolérance	75,000	51,329	68.4	
(b) Projet méditerranéen	19,000	13,300	70.0	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>94,000</b>	<b>64,629</b>	<b>68.8</b>	
<b>Total, Unité 3</b>	<b>94,000</b>	<b>64,629</b>	<b>68.8</b>	
Coopération pour le développement	75,024	45,104	60.1	
Participation aux coûts des liaisons SITA	23,600	16,600	70.3	
Contribution aux charges communes	40,000	20,000	50.0	
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>2,343,950</b>	<b>1,182,455</b>	<b>50.4</b>	
<b>Charges communes incombant au Secteur des sciences exactes et naturelles</b>				
Coopération pour le développement	951,700	480,195	50.5	
Participation aux coûts des liaisons SITA	404,800	284,300	70.2	
Contribution aux charges communes	397,100	187,888	47.3	
Contribution aux services de micrographie	19,000	19,000	100.0	
Coût indirects (Siège)	263,400	93,566	35.5	
Dépenses d'appui du programme	800,000	596,584	74.6	
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2,836,000</b>	<b>1,661,533</b>	<b>58.6</b>	
<b>Charges communes incombant au Secteur des sciences sociales et humaines</b>				
Coopération pour le développement	286,119	125,140	43.7	
Participation aux coûts des liaisons SITA	176,800	124,100	70.2	
Contribution aux charges communes	147,100	71,429	48.6	
Contribution aux services de micrographie	9,000	9,000	100.0	
Coût indirects (Siège)	198,200	125,636	63.4	
<b>Total, Charges communes</b>	<b>817,219</b>	<b>455,305</b>	<b>55.7</b>	
<b>Récapitulation</b>				
Activités planifiées (Secteur : SC)	22,971,782	13,179,667	57.4	
Activités planifiées (Secteur : SHS)	11,130,393	5,846,573	52.5	
Dépenses de personnel (Secteur : SC)	35,522,500	21,134,642	59.5	
Dépenses de personnel (Secteur : SHS)	19,001,900	11,603,696	61.1	
Coûts indirects de programme (Secteur : SC)	2,957,813	2,665,350	90.1	
Coûts indirects de programme (Secteur : SHS)	673,200	509,355	75.7	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (Secteur : SC)	(170,400)			
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (Secteur : SHS)	(35,800)			
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME II</b>	<b>92,051,388</b>	<b>54,939,283</b>	<b>59.7</b>	

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>III Développement culturel : patrimoine et création</b>				
<b>Culture et développement</b>				
(a) Collecte et diffusion des connaissances orientées vers l'action	125,000	89,758	71.8	
(b) Promotion du renforcement des capacités dans les États membres	327,980	168,741	51.4	
(c) Plaidoyer et réflexion sur le développement des politiques culturelles	56,500	13,240	23.4	10
(d) Projet spécial : Collège itinérant africain sur la culture et le développement	90,000	75,100	83.4	
(e) Impact du nouveau contexte international des produits culturels	5,000	4,955	99.1	12
(f) Rapport mondial sur la culture : publication et recherche	255,000	255,000	100.0	12
(g) Centre de documentation et site Web	120,400	71,251	59.2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>979,880</b>	<b>678,045</b>	<b>69.2</b>	
<b>TOTAL, Culture et développement</b>	<b>979,880</b>	<b>678,045</b>	<b>69.2</b>	
<b>III.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel</b>				
<b>III.1.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel</b>				
<b>1. Application des normes et action préventive pour la protection du patrimoine culturel</b>				
(a) Application des normes existantes	564,002	244,000	43.3	10
(b) Élaboration de nouvelles normes	130,784	55,442	42.4	10
(c) Action préventive	46,300	15,383	33.2	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>741,086</b>	<b>314,825</b>	<b>42.5</b>	
<b>2. Patrimoine culturel et développement</b>				
(a) Campagnes internationales, protection et restauration - Afrique	180,500	54,610	30.3	9
(b) Campagnes internationales, protection et restauration - Asie et Pacifique	91,500	38,775	42.4	9
(c) Campagnes internationales, protection et restauration - États arabes	78,262	27,197	34.8	9
(d) Campagnes internationales, protection et restauration - Europe	166,000	121,757	73.3	
(e) Campagnes internationales, protection et restauration - Amériques latines et Caraïbes	97,000	43,608	45.0	
(f) Promotion et sensibilisation du public (Prix Médina Mercouri)	111,336	49,741	44.7	
(g) Tourisme culturel	110,500	41,281	37.4	9
(h) Activités et campagnes promotionnelles	681,500	402,534	59.1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,516,598</b>	<b>779,503</b>	<b>51.4</b>	
<b>3. Préservation et revitalisation du patrimoine immatériel</b>				
(a) Sensibilisation au patrimoine oral et immatériel	384,498	225,584	58.7	
(b) Formation à la préservation et à la revitalisation du patrimoine mondial	162,000	54,172	33.4	10
(c) Promotion du patrimoine oral	313,500	43,518	13.9	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>859,998</b>	<b>323,274</b>	<b>37.6</b>	
<b>4. Restauration des patrimoines atteints par des conflits</b>				
(a) Restauration des patrimoine atteints par des conflits - Asie	74,000	32,916	44.5	
(b) Restauration des patrimoine atteints par des conflits - Europe	170,000	62,596	36.8	9
(c) Restauration des patrimoine atteints par des conflits - États arabes	44,900	22,823	50.8	
(d) Bayt Al-Hikma	53,750	20,900	38.9	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>342,650</b>	<b>139,235</b>	<b>40.6</b>	
<b>Total, Sous-programme III.1.1</b>	<b>3,460,332</b>	<b>1,556,837</b>	<b>45.0</b>	
<b>III.1.2 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel</b>				
<b>1. Secrétariat de la Convention et Liste du patrimoine mondial</b>	569,000	238,417	41.9	
<b>2. Renforcement des capacités chargées de la protection et de la gestion du patrimoine mondial</b>	34,400	13,288	38.6	10
<b>3. Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine</b>	80,000	22,756	28.4	10
<b>4. Sensibilisation du public, information et documentation</b>	30,000	10,632	35.4	9

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
5. Projet spécial : "Participation des jeunes à la promotion et à la préservation du patrimoine mondial"	65,000	34,801	53.5	
6. Charges communes	290,500	248,250	85.5	
<b>Total, Sous-programme III.1.2</b>	<b>1,068,900</b>	<b>568,144</b>	<b>53.2</b>	
<b>Total, Programme III.1</b>	<b>4,529,232</b>	<b>2,124,981</b>	<b>46.9</b>	
<b>III.2 Promotion des cultures vivantes</b>				
<b>1. Promotion et protection de la créativité</b>				
(a) Education artistique et formation professionnelle	264,000	95,900	36.3	
(b) Soutien à la créativité et au spectacle vivant	228,639	125,285	54.8	
(c) Promotion des échanges artistiques par le biais des accords-cadres	345,000	252,454	73.2	
(d) Promotion du droits d'auteur et des droits voisins	282,500	148,646	52.6	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,120,139</b>	<b>622,285</b>	<b>55.6</b>	
<b>2. Promotion de l'artisanat et du design</b>				
(a) Mise en place de politiques et de micro-entreprises d'artisanat	97,600	54,305	55.6	
(b) Formation et promotion des artisans	212,000	140,052	66.1	
(c) Promotion de la créativité locale	169,400	125,194	73.9	
(d) Utilisation des nouvelles technologies dans l'information et la communication	70,000	5,329	7.6	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>549,000</b>	<b>324,880</b>	<b>59.2</b>	
<b>3. Livres et industries culturelles</b>				
(a) Politiques nationales et stratégies régionales de développement	446,700	230,202	51.5	
(b) Libre circulation et promotion de la diversité	545,727	268,328	49.2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>992,427</b>	<b>498,530</b>	<b>50.2</b>	
<b>Total, Programme III.2</b>	<b>2,661,566</b>	<b>1,445,695</b>	<b>54.3</b>	
<b>Lecture pour tous</b>				
(a) Projets spécifiques de promotion de la lecture	11,000	5,194	47.2	
(b) Livres et lecture pour les enfants et les adolescents	144,000	77,887	54.1	
(c) Évaluation	10,000	-	-	
<b>Total, Lecture pour tous</b>	<b>165,000</b>	<b>83,081</b>	<b>50.4</b>	
<b>Peuples des Caraïbes : trame du passé, tissu de l'avenir</b>	<b>242,300</b>	<b>104,469</b>	<b>43.1</b>	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>				
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>				
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>				
(a) Mémorial de Gorée	430,300	316,732	73.6	
(b) Projet "La route de l'esclave"	181,700	143,448	78.9	
(c) La route du fer en Afrique	25,000	10,600	42.4	
(d) Dialogue interculturel est-ouest en Asie centrale	48,400	29,522	61.0	
(e) Dialogue entre les civilisations	80,000	65,016	81.3	
(f) Convergence spirituelle et dialogue interculturel	51,000	34,633	67.9	
(g) Programme Méditerranée et Océan Indien	184,860	73,100	39.5	
(h) Tourisme culturel	-	-	-	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,001,260</b>	<b>673,051</b>	<b>67.2</b>	

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>2 - Promotion du pluralisme culturel</b>				
(a) Formation destinée à favoriser la sensibilisation interculturelle	57,600	46,956	81.5	
(b) Villes et pluralisme culturel	190,500	47,556	25.0	
(c) Populations autochtones	141,000	72,308	51.3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>389,100</b>	<b>166,820</b>	<b>42.9</b>	
Coopération pour le développement	7,300	3,252	44.5	
Participation aux coûts des liaisons SITA	17,000	12,000	70.6	
Contribution aux charges communes	28,800	28,800	100.0	
Coûts de programme	246,700	-	-	
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>1,690,160</b>	<b>883,923</b>	<b>52.3</b>	
<b>Charges communes incombant au Secteur de la culture</b>				
Coopération pour le développement	811,300	310,307	38.2	
Participation aux coûts des liaisons SITA	635,900	446,800	70.3	
Contribution aux charges communes	170,100	67,568	39.7	
Contribution aux services de micrographie	10,000	10,000	100.0	
Coût indirects (Siège)	215,700	136,652	63.4	
Dépenses d'appui du programme	728,800	603,118	82.8	
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2,571,800</b>	<b>1,574,445</b>	<b>61.2</b>	
<b>Récapitulation</b>				
Activités planifiées	12,624,238	6,757,987	53.5	
Dépenses de personnel	34,195,900	20,944,852	61.2	
Coûts indirects	3,672,074	3,088,329	84.1	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (222,600)				
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME III</b>	<b>50,269,612</b>	<b>30,791,168</b>	<b>61.3</b>	
<b>IV Vers une société de l'information et de la communication pour tous</b>				
<b>IV.1 Libre circulation des idées</b>				
<b>IV.1.1 Liberté d'expression démocratie et paix</b>				
<b>1. Liberté d'expression, médias et démocratie</b>				
(a) Sensibilisation à la liberté d'expression (Journée mondiale et prix de la liberté de la presse)	479,176	389,845	81.4	
(b) Établissement de partenariats pour la protection des journalistes et de la liberté d'expression (IFEX/ réseau dans les domaines de l'éducation et de la culture)	178,968	101,100	56.5	
(c) Promotion de l'éducation pour la liberté d'expression/chaires UNESCO	44,484	-	-	
(d) Renforcement de l'impact des séminaires sur la promotion de médias indépendants et pluralistes	229,068	105,830	46.2	
(e) Démocratisation de l'environnement des médias pour une culture de la paix	271,270	206,200	76.0	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,202,966</b>	<b>802,975</b>	<b>66.7</b>	
<b>2. Médias pour la paix et la tolérance</b>				
(a) Renforcement du rôle des médias indépendants dans les zones de conflit	248,968	224,278	90.1	
(b) Coopération entre les professionnels des médias pour une culture de la paix	158,968	75,581	47.5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>407,936</b>	<b>299,859</b>	<b>73.5</b>	
<b>Total, Subprogramme IV.1.1</b>	<b>1,610,902</b>	<b>1,102,834</b>	<b>68.5</b>	
<b>IV.1.2 Médias, information et société</b>				
<b>1. Médias et information pour la participation sociale et la lutte contre la pauvreté</b>				
(a) Accès des femmes à l'expression et à la prise de décisions dans les médias	177,477	140,290	79.0	
(b) Projet : Autonomisation des femmes au niveau local grâce aux médias communautaires	199,368	90,659	45.5	
(c) Amélioration des compétences des jeunes en matière de médias et promotion de programmes de télévision de meilleure qualité pour les publics jeunes	98,184	78,648	80.1	
(d) Promotion de la participation sociale	109,984	63,286	57.5	
(e) Consolidation du réseau INFOJEUNESSE en tant que moyen de mobilisation des jeunes	274,068	205,064	74.8	
(f) Démocratisation de la gouvernance et de l'administration publique de l'information	195,628	97,301	49.7	
(g) Élaboration de projets destinés à promouvoir des technologies traditionnelles et nouvelles pour soutenir les programmes de développement	146,968	105,115	71.5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,201,677</b>	<b>780,363</b>	<b>64.9</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	NOTE S*
	\$	\$	%	
<b>2. Domaine public de l'information et programme "Mémoire du monde"</b>				
(a) Orientation/formation en matière de numérisation de l'information du domaine public	228,608	134,935	59.0	
(b) Accès à l'information du domaine public grâce à un site Web modèle	156,068	65,176	41.8	
(c) Diffusion de documents électroniques des archives et bibliothèques du monde	201,168	148,106	73.6	
(d) Promotion de logiciels du domaine public	127,368	70,507	55.4	
(e) Programme Mémoire du monde et patrimoine audiovisuel	209,068	130,934	62.6	
(f) Mobilisation des décideurs dans le cadre de projets phares	70,868	58,008	81.9	
(g) Normes techniques/cadre juridique/collecte de fonds	89,968	46,000	51.1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,083,116</b>	<b>653,666</b>	<b>60.4</b>	
<b>Total, Sous-programme IV.1.2</b>	<b>2,284,793</b>	<b>1,434,029</b>	<b>62.8</b>	
<b>Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information</b>				
1. Stimuler la réflexion sur l'info-éthique	295,968	227,317	76.8	
2. Activités de sensibilisation à la pédophilie & à la violence sur les médias	119,268	84,507	70.9	
3. Recherche d'un consensus sur les principes éthiques et juridiques applicables au cyberspace	18,000	14,769	82.1	
4. Élaboration de stratégies pour la société de l'information	107,384	77,763	72.4	
5. Diffusion d'informations et de données sur l'état des technologies de l'information et de la communication et question connexes	57,000	56,872	99.8	12
6. Coopération intersectorielle pour une stratégie du développement de la société de l'information	200,000	35,287	17.6	10
<b>Total, Projet</b>	<b>797,620</b>	<b>496,515</b>	<b>62.2</b>	
<b>Total, Programme IV.1</b>	<b>4,693,315</b>	<b>3,033,378</b>	<b>64.6</b>	
<b>IV.2 Comblent l'écart en matière d'information et de communication</b>				
<b>IV.2.1 Développement de la communication</b>				
<b>1. Stratégies et projets de développement en matière de communication</b>				
(a) Promotion de stratégies en matière de la communication	304,484	209,631	68.8	
(b) Programme international de développement de la communication (PIDC)	338,084	338,412	100.1	12
(c) Soutien à des projets nationaux en matière de médias communautaires	525,244	300,775	57.3	
(d) Formation/équipement pour les radiotélévisions publiques	738,853	416,603	56.4	
(e) Projet spécial : Amélioration de la formation en matière de communication en Afrique	154,484	70,961	45.9	
(f) Promotion d'une culture de la maintenance	120,484	4,276	3.5	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2,181,633</b>	<b>1,340,658</b>	<b>61.5</b>	
<b>2. Radiotélévision de service public et production audiovisuelle endogène</b>				
(a) Développement et renforcement de la radiotélévision de service public	217,542	147,013	67.6	
(b) Promotion de la mission éducative et culturelle des médias électroniques	219,984	124,951	56.8	
(c) Production audiovisuelle et capacités de distribution des pays les moins avancés	342,484	193,309	56.4	
(d) Accès aux programmes audiovisuelles et échanges internationaux dans ce domaine	193,507	82,087	42.4	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>973,517</b>	<b>547,360</b>	<b>56.2</b>	
<b>Total, Sous-programme IV.2.1</b>	<b>3,155,150</b>	<b>1,888,018</b>	<b>59.8</b>	

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>IV.2.2 Développement de l'infrastructure</b>				
<b>1. Stratégies intégrées et méthodologies en matière d'information et d'informatique</b>				
(a) Promotion de politiques régionales/connaissances endogènes	348,230	178,095	51.1	
(b) Constitution de groupes d'usagers de l'informatique & de la télématique de service public	36,750	21,762	59.2	
(c) Promotion de réseaux électroniques régionaux	202,310	118,698	58.7	
(d) Amélioration de la gestion de l'information et du partage des ressources	206,755	136,077	65.8	
(e) Création et promotion de laboratoires virtuels et de communauté d'apprentissage virtuelles	363,970	181,196	49.8	
(f) Modules de formation pour les études des premier et deuxième cycles et les études universitaires supérieures	139,702	79,394	56.8	
(g) Elaboration de didacticiels spécialisés	138,750	35,386	25.5	10
(h) Centres informatiques associés de soutien (matériel et logiciels)	66,350	47,487	71.6	
(i) Informatique et télématique	157,600	147,025	93.3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1,660,417</b>	<b>945,120</b>	<b>56.9</b>	
<b>2. Les bibliothèques et archives en tant que portes d'accès aux autoroutes de l'information</b>				
(a) Rôle des bibliothèques nationales, publiques et scolaires comme moyen d'accès à l'éducation	156,814	23,700	15.1	10
(b) Accès au contenu et aux technologies de l'information par l'intermédiaire des bibliothèques publiques	171,364	94,376	55.1	
(c) Assistance à certains centres d'archives et bibliothèques	155,620	109,578	70.4	
(d) Développement et renforcement du réseau de l'UNAL	87,780	39,697	45.2	
(e) Programmes de formation à l'intention des bibliothécaires et archivistes	137,150	72,962	53.2	
(f) Gestion des archives et conservation des documents dans l'environnement électronique	170,860	110,534	64.7	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>879,588</b>	<b>450,847</b>	<b>51.3</b>	
<b>Total, Sous-programme IV.2.2</b>	<b>2,540,005</b>	<b>1,395,967</b>	<b>55.0</b>	
<b>Total, Programme IV.2</b>	<b>5,695,155</b>	<b>3,283,985</b>	<b>57.7</b>	
<b>Charges communes incombant au Secteur de la communication</b>				
Coopération pour le développement	669,800	276,192	41.2	
Participation aux coûts des liaisons SITA	227,200	159,700	70.3	
Contribution aux charges communes	216,200	105,556	48.8	
Contribution aux services de micrographie	9,000	9,000	100.0	
Coût indirects (Siège)	209,200	130,856	62.6	
Dépenses d'appui du programme	1,042,448	965,410	92.6	
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2,373,848</b>	<b>1,646,714</b>	<b>69.4</b>	
<b>Récapitulation</b>				
Activités planifiées	12,553,118	7,833,221	62.4	
Dépenses de personnel	18,816,700	11,193,993	59.5	
Coûts indirects de programme	1,004,200	807,432	80.4	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège	(58,700)			
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME IV</b>	<b>32,315,318</b>	<b>19,834,646</b>	<b>61.4</b>	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix*</b>	-	-	-	
<b>Activités transversales</b>				
<b>Institut de statistique de l'UNESCO</b>				
<b>Allocation financière</b>	<b>6,790,900</b>	<b>6,790,900</b>	<b>100.0</b>	<b>13</b>
Contribution aux charges communes	26,600	13,299	50.0	
Contribution aux services de micrographie	2,500	2,500	100.0	
<b>TOTAL, Institut de statistique de l'UNESCO</b>	<b>6,820,000</b>	<b>6,806,699</b>	<b>99.8</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>Anticipation et études prospectives**</b>	-	-	-	
<b>Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant</b>				
1. Services de bourses	1,002,300	825,637	82.4	
2. Services de l'équipement	72,800	29,483	40.5	
3. Services des rapports	24,600	2,347	9.5	
4. Contribution aux charges communes	18,000	658	3.7	
<b>Récapitulation</b>				
Dépenses de personnel	3,009,300	1,684,158	56.0	
Autres dépenses	1,117,700	858,125	76.8	
<b>Total, PSD</b>	<b>4,127,000</b>	<b>2,542,283</b>	<b>61.6</b>	
<b>Coordination des activités en faveur des groupes prioritaires</b>				
<b>. Coordination des activités concernant l'Afrique</b>				
Dépenses de personnel	1,060,900	681,958	64.3	
Contribution aux charges communes	7,600	-	-	
Autres dépenses	412,000	389,906	94.6	
<b>Total, DPA</b>	<b>1,480,500</b>	<b>1,071,864</b>	<b>72.4</b>	
<b>. Coordination des activités concernant les femmes et la jeunesse</b>				
Dépenses de personnel	1,671,600	873,268	52.2	
Contribution aux charges communes	6,700	-	-	
Autres dépenses - Femmes	375,124	167,541	44.7	
Contribution aux charges communes	6,700	-	-	
Autres dépenses - Jeunesse	372,800	127,126	34.1	
<b>Total, CLU</b>	<b>2,432,924</b>	<b>1,167,935</b>	<b>48.0</b>	
<b>Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix"</b>				
Dépenses de personnel	1,002,300	580,396	57.9	
Autres dépenses	547,000	432,873	79.1	
Contribution aux charges communes	5,700	5,700	100.0	
Participation aux coûts des liaisons SITA	9,600	-	-	
Coût indirects	139,800	138,800	99.3	
<b>Total, Unité de coordination CPP</b>	<b>1,704,400</b>	<b>1,157,769</b>	<b>67.9</b>	
<b>Programme de participation</b>	<b>24,830,000</b>	<b>12,773,925</b>	<b>51.4</b>	
<b>TOTAL, ACTIVITÉS TRANSVERSALES</b>				
Programme de participation	24,830,000	12,773,925	51.4	
Activités planifiées	9,680,924	8,787,970	90.8	
Dépenses de personnel	6,744,100	3,819,780	56.6	
Coûts indirects	139,800	138,800	99.3	
<b>Total</b>	<b>41,394,824</b>	<b>25,520,475</b>	<b>61.7</b>	
<b>Récapitulation Part II.A</b>				
Activités planifiées	116,753,252	74,834,910	64.1	
Dépenses de personnel	178,836,800	107,643,956	60.2	
Coûts indirects de programme	15,299,575	12,762,103	83.4	
Programme de participation	24,830,000	12,773,925	51.4	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (969,700)	(969,700)			
<b>TOTAL, II.A</b>	<b>334,749,927</b>	<b>208,014,894</b>	<b>62.1</b>	

Les crédits du budget approuvé figurent sous les Grands Programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et les Activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Décision 3.1.3).

\*\* Le crédit du budget approuvé figure sous le Grand Programme II (SHS).

## TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>B. Services d'information et de diffusion</b>				
<b>1. Centre d'échange et d'information</b>				
A. Transfert et partage des informations dont dispose l'UNESCO	381,500	193,781	50.8	
B. Services de bibliothèque aux utilisateurs intérieurs et extérieurs	341,700	225,423	66.0	
C. Archives et services de micrographie	75,700	40,683	53.7	
D. Contribution aux charges communes	13,400	-	-	
<b>Total, Activités</b>	<b>812,300</b>	<b>459,887</b>	<b>56.6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3,649,400	2,072,112	56.8	
<b>Total, CLH</b>	<b>4,461,700</b>	<b>2,531,999</b>	<b>56.7</b>	
<b>2. Office des Éditions de l'UNESCO</b>				
A. Dépenses de fonctionnement	697,500	406,268	58.2	
B. Œuvres représentatives	186,600	102,352	54.9	
C. Archives audiovisuelles et service de micrographie	501,200	303,747	60.6	
D. Contribution aux charges communes	23,700	-	-	
<b>Total, Activités</b>	<b>1,409,000</b>	<b>812,367</b>	<b>57.7</b>	
Distribution des dépenses de personnel	6,241,200	3,268,983	52.4	
<b>Total, UPO</b>	<b>7,650,200</b>	<b>4,081,350</b>	<b>53.3</b>	
<b>3. Office des périodiques mensuelles</b>				
A. Courrier de l'UNESCO	1,778,900	1,343,010	75.5	
B. Sources UNESCO	517,500	488,259	94.3	
C. Contribution aux charges communes	37,400	-	-	
<b>Total, Activités</b>	<b>2,333,800</b>	<b>1,831,269</b>	<b>78.5</b>	
Distribution des dépenses de personnel	2,587,600	1,627,032	62.9	
<b>Total, OPM</b>	<b>4,921,400</b>	<b>3,458,301</b>	<b>70.3</b>	
<b>4. Office de l'information du public</b>				
A. Bureau du Directeur	205,200	149,117	72.7	
B. Division de la presse	709,800	353,345	49.8	
C. Activités régionales d'information	318,400	169,017	53.1	
D. Dépenses de fonctionnement des bureaux régionaux	77,000	45,679	59.3	
E. Autres dépenses	465,800	209,352	44.9	
F. Contribution aux charges communes	29,800	14,900	50.0	
G. Contribution aux coûts des liaisons SITA	14,000	9,700	69.3	
<b>Total, Activités</b>	<b>1,820,000</b>	<b>951,110</b>	<b>52.3</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3,673,000	1,844,773	50.2	
<b>Total, OPI</b>	<b>5,493,000</b>	<b>2,795,883</b>	<b>50.9</b>	
<b>Récapitulation Part II.B</b>				
Dépenses de personnel	16,151,200	8,812,900	54.6	
Autres dépenses	6,375,100	4,054,633	63.6	
<b>TOTAL, II.B</b>	<b>22,526,300</b>	<b>12,867,533</b>	<b>57.1</b>	
<b>TOTAL, TITRE II</b>				
Activités planifiées	123,128,352	78,889,543	64.1	
Dépenses de personnel	194,988,000	116,456,856	59.7	
Coûts indirects de programme	15,299,575	12,762,103	83.4	
Programme de participation	24,830,000	12,773,925	51.4	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (969,700)				
<b>TOTAL, TITRE II</b>	<b>357,276,227</b>	<b>220,882,427</b>	<b>61.8</b>	

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE

AU 31 MARS 2001

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>Titre III - Soutien de l'exécution du programme</b>				
<b>1. Bureau des relations extérieures</b>				
A. Relations avec les États membres	565,900	244,999	43.3	
B. Coopération avec les Commissions nationales	1,470,500	1,107,325	75.3	
C. Coopération avec les Clubs UNESCO	594,500	320,047	53.8	
D. Relations et coopération avec les Organisations Internationales	249,400	102,474	41.1	
E. Relations avec les Unités permanentes hors Siège et décentralisation	571,800	268,496	47.0	
F. Fonctionnement de la Sous-Direction générale	392,300	248,517	63.3	
G. Partenariats pour le XXIe siècle	189,700	73,120	38.5	
H. Relations avec les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO	74,600	77,785	104.3	
I. Contribution aux charges communes	74,000	31,600	42.7	
J. Contribution aux coûts des liaisons SITA	22,600	15,900	70.4	
<b>Total, Activités</b>	<b>4,205,300</b>	<b>2,490,263</b>	<b>59.2</b>	
Distribution des dépenses de personnel	18,515,000	12,070,318	65.2	
<b>Total, BRX</b>	<b>22,720,300</b>	<b>14,560,581</b>	<b>64.1</b>	
<b>2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires</b>				
Dépenses de personnel	3,160,200	1,803,309	57.1	
Autres dépenses	861,600	341,408	39.6	
Contribution aux charges communes	14,300	7,100	49.7	
Contribution aux coûts des liaisons SITA	500	300	60.0	
<b>Total, BER</b>	<b>4,036,600</b>	<b>2,152,117</b>	<b>53.3</b>	
<b>3. Bureau des conférences, des langues et documents</b>				
Dépenses de personnel	27,221,800	14,901,343	54.7	
Autres dépenses	3,709,400	2,253,449	60.7	
Contribution aux charges communes	61,500	42,434	69.0	
<b>Total, CLD</b>	<b>30,992,700</b>	<b>17,197,226</b>	<b>55.5</b>	
<b>TOTAL, TITRE III</b>				
Dépenses de personnel	48,897,000	28,774,970	58.8	
Autres dépenses	8,852,600	5,134,954	58.0	
<b>TOTAL, TITRE III</b>	<b>57,749,600</b>	<b>33,909,924</b>	<b>58.7</b>	
<b>Titre IV - Services de gestion et d'administration</b>				
<b>1. Bureau de l'ADG/MA</b>				
Dépenses de personnel	2,265,500	1,528,223	67.5	
Autres dépenses	131,000	59,910	45.7	
Unité des relations publiques et les manifestations culturelles	108,900	70,051	64.3	
Contribution aux charges communes	3,500	223	6.4	
<b>Total, ADG/MA</b>	<b>2,508,900</b>	<b>1,658,407</b>	<b>66.1</b>	
<b>2. Bureau du Contrôleur financier</b>				
Dépenses de personnel	7,477,800	4,267,287	57.1	
Autres dépenses	1,017,300	708,472	69.6	
Contribution aux charges communes	4,700	2,277	48.4	
<b>Total, BOC</b>	<b>8,499,800</b>	<b>4,978,036</b>	<b>58.6</b>	
<b>3. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>				
Dépenses de personnel	12,282,200	6,891,143	56.1	
Jeunes stagiaires	1,506,700	668,296	44.4	
Autres dépenses	918,914	655,213	71.3	
Contribution aux charges communes	14,300	7,100	71.3	
<b>Total, HRM</b>	<b>14,722,114</b>	<b>8,221,752</b>	<b>55.8</b>	

**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE**  
**AU 31 MARS 2001**

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	N O T E S*
	\$	\$	%	
<b>4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications</b>				
Dépenses de personnel	6,306,152	3,977,940	63.1	
Entretien et services	2,309,600	1,602,882	69.4	
Planification des ressources	5,000,000	5,000,000	100.0	
Contribution aux charges communes	48,200	-	-	
Participation aux coûts des liaisons SITA pour 2000-2001	400,000	246,100	61.5	
Nouveau système de gestion informatique	682,000	257,635	37.8	
<b>Total, Activités</b>	<b>8,439,800</b>	<b>7,106,617</b>	<b>84.2</b>	
<b>Total, DIT</b>	<b>14,745,952</b>	<b>11,084,557</b>	<b>75.2</b>	
<b>5. Bureau du soutien et des services</b>				
Dépenses de personnel	7,818,400	4,964,291	63.5	
A. Division des services généraux	49,600	28,865	58.2	
B. Service médical	133,300	97,044	72.8	
C. Division des pensions et des assurances du personnel	185,700	87,651	47.2	
D. Caisse d'assurance-maladie pour les participants associés	4,192,200	2,454,534	58.6	
E. Contribution aux charges communes	6,300	780	12.4	
<b>Total, Autres dépenses</b>	<b>4,567,100</b>	<b>2,668,874</b>	<b>58.4</b>	
<b>Total, GES</b>	<b>12,385,500</b>	<b>7,633,165</b>	<b>61.6</b>	
<b>TOTAL, TITRE IV</b>				
Dépenses de personnel	36,150,052	21,628,884	59.8	
Autres dépenses	16,712,214	11,947,033	71.5	
<b>TOTAL, TITRE IV</b>	<b>52,862,266</b>	<b>33,575,917</b>	<b>63.5</b>	
<b>Titre V - Services communs ; entretien et sécurité</b>				
Dépenses de personnel	15,374,500	8,460,875	55.0	
Autres dépenses				
A. Mobilier et matériel	401,000	218,194	54.4	
B. Fret et frais postaux	720,000	617,709	85.8	
C. Assistance temporaire et heures supplémentaires du Service de la sûreté et de la sécurité	380,000	232,180	61.1	
D. Fournitures diverses pour l'entretien des bâtiments	5,422,500	4,011,448	74.0	
E. Charges, taxes et restaurant	4,795,000	2,844,158	59.3	
F. Entretien des véhicules, du mobilier et du matériel	293,000	89,536	30.6	
G. Réseaux, systèmes informatiques et télécommunications	1,224,400	958,516	78.3	
H. Relations publiques et manifestations culturelles	60,000	34,372	57.3	
<b>Total, Autres dépenses</b>	<b>13,295,900</b>	<b>9,006,113</b>	<b>67.7</b>	
<b>TOTAL, TITRE V</b>	<b>28,670,400</b>	<b>17,466,988</b>	<b>60.9</b>	
<b>Titre VI - Rénovation des bâtiments du Siège</b>				
A. Rénovation et remise en état des locaux du Siège	6,403,300	6,399,110	99.9	
B. Amortissement du coût de la construction des locaux du BIE	275,900	137,931	50.0	
C. A déduire : le montant à percevoir des Délégations permanentes	(179,700)	(102,793)	57.2	
<b>TOTAL, TITRE VI</b>	<b>6,499,500</b>	<b>6,434,248</b>	<b>99.0</b>	
<b>TOTAL, TITRES I-VI</b>				
Dépenses de personnel	315,976,752	188,273,792	59.6	
Activités planifiées	183,092,566	117,050,482	63.9	
Coûts indirects de programme	15,299,575	12,762,103	83.4	
Programme de participation	24,830,000	12,773,925	51.4	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (969,700)				
<b>TOTAL, TITRES I-VI</b>	<b>538,229,193</b>	<b>330,860,302</b>	<b>61.5</b>	
<b>Titre VII - Augmentations prévisibles des coûts</b>	9,544,050	-	-	
<b>TOTAL, TITRES I - VII</b>	<b>547,773,243</b>	<b>330,860,302</b>	<b>60.4</b>	

Cent soixante et unième session

161 EX/4  
Partie II Add. et Corr.  
PARIS, le 22 mai 2001  
Original anglais et français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION  
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

**PARTIE II**

**TABLEAU DE BORD DE L'EXECUTION DU PROGRAMME EN 2000-2001**

(30 C/5 approuvé)

N° 27

Etat au 31 mars 2001

**ANNEXE I.A**  
**TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE**  
**AU 31 MARS 2001**

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
<b>Titre I - Politique générale et Direction</b>			
<b>I.A Organes directeurs</b>			
<b>Chapitre 1 - Conférence générale</b>			
Dépenses de personnel	714 100	433 797	60,7
Services linguistiques et de documentation pour la Conférence générale	4 787 100	561 483	11,7
Vérification extérieure des comptes	596 800	184 725	31,0
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	28 000	28 000	100,0
Autres dépenses	79 300	57 640	72,7
<b>Total, Activités</b>	<b>5 491 200</b>	<b>831 848</b>	<b>15,1</b>
<b>Total, Conférence générale</b>	<b>6 205 300</b>	<b>1 265 645</b>	<b>20,4</b>
<b>Chapitre 2 - Conseil exécutif</b>			
Dépenses de personnel	1 097 600	743 287	67,7
Services linguistiques et de documentation pour la Conseil exécutif	3 666 100	2 068 608	56,4
Voyages des membres du Conseil exécutif et indemnité journalière	2 327 700	754 843	32,4
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	24 000	24 000	100,0
Autres dépenses	514 000	381 954	74,3
<b>Total, Activités</b>	<b>6 531 800</b>	<b>3 229 405</b>	<b>49,4</b>
<b>Total, Conseil exécutif</b>	<b>7 629 400</b>	<b>3 972 692</b>	<b>52,1</b>
<b>Organes directeurs</b>			
Dépenses de personnel	1 811 700	1 177 084	65,0
Autres dépenses	12 023 000	4 061 253	33,8
<b>Total, Organes directeurs</b>	<b>13 834 700</b>	<b>5 238 337</b>	<b>37,9</b>
<b>I.B Direction</b>			
<b>Chapitre 3 - Direction générale</b>			
Dépenses de personnel	1 349 000	591 571	43,9
Autres dépenses	458 500	279 563	61,0
<b>Total, Direction générale</b>	<b>1 807 500</b>	<b>871 134</b>	<b>48,2</b>
<b>Chapitre 4 - Services de la Direction générale</b>			
<b>A. Cabinet du Directeur général</b>			
Dépenses de personnel	5 631 800	4 221 510	75,0
Autres dépenses	377 800	324 393	85,9
Contribution au charges communes	2 800	-	-
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	2 000	2 000	100,0
<b>Total, Cabinet du Directeur général</b>	<b>6 014 400</b>	<b>4 547 903</b>	<b>75,6</b>
<b>B. Inspection générale</b>			
Dépenses de personnel	1 769 900	1 167 568	66,0
Contribution au charges communes	1 100	-	-
Autres dépenses	66 700	63 293	94,9
<b>Total, IOM</b>	<b>1 837 700</b>	<b>1 230 861</b>	<b>67,0</b>
<b>C. Bureau du Médiateur</b>			
Dépenses de personnel	128 300	86 951	67,8
Contribution au charges communes	300	-	-
Autres dépenses	16 600	14 004	84,4
<b>Total, MED</b>	<b>145 200</b>	<b>100 955</b>	<b>69,5</b>
<b>D. Office des normes internationales et des affaires juridiques</b>			
Dépenses de personnel	1 895 400	1 096 545	57,9
Contribution au charges communes	3 300	-	-
Autres dépenses	199 800	99 238	49,7
<b>Total, LA</b>	<b>2 098 500</b>	<b>1 195 783</b>	<b>57,0</b>
<b>E. Bureau d'études, de programmation et d'évaluation</b>			
- Division des études et de la programmation			
Dépenses de personnel	2 059 300	1 406 447	68,3
Contribution au charges communes	1 400	-	-
Autres dépenses	86 800	73 663	84,9
<b>Total, BPE</b>	<b>2 147 500</b>	<b>1 480 110</b>	<b>68,9</b>

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
- Unité centrale d'évaluation du programme			
Dépenses de personnel	1 733 200	704 339	40,6
Contribution au charges communes	2 800	-	-
Autres dépenses	168 200	85 848	51,0
<b>Total, CEU</b>	<b>1 904 200</b>	<b>790 187</b>	<b>41,5</b>
<b>F. Bureau du budget</b>			
Dépenses de personnel	4 188 600	2 500 192	59,7
Contribution au charges communes	1 100	-	-
Autres dépenses	68 900	30 170	43,8
<b>Total, BB</b>	<b>4 258 600</b>	<b>2 530 362</b>	<b>59,4</b>
<b>Récapitulation</b>			
Dépenses de personnel	17 406 500	11 183 552	64,2
Autres dépenses	999 600	692 609	69,3
<b>Total, Services de la Direction générale</b>	<b>18 406 100</b>	<b>11 876 161</b>	<b>64,5</b>
<b>Direction</b>			
Dépenses de personnel	18 755 500	11 775 123	62,8
Autres dépenses	1 458 100	972 172	66,7
<b>Total, I.B</b>	<b>20 213 600</b>	<b>12 747 295</b>	<b>63,1</b>
<b>I.C Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies</b>			
CAC	15 500	-	-
CCQPO	33 500	15 072	45,0
Mesures de sécurité prises par les Nations Unies	49 200	20 000	40,7
Sécurité des fonctionnaires hors Siège	61 500	61 299	99,7
CCSI	61 900	38 000	61,4
CCI	324 600	148 709	45,8
CFPI, CCQA et OIT	576 700	322 086	55,8
<b>Total, I.C</b>	<b>1 122 900</b>	<b>605 166</b>	<b>53,9</b>
<b>TOTAL, TITRE I</b>			
Dépenses de personnel	20 567 200	12 952 207	63,0
Autres dépenses	14 604 000	5 638 591	38,6
<b>TOTAL, TITRE I</b>	<b>35 171 200</b>	<b>18 590 798</b>	<b>52,9</b>
<b>TITRE II - Exécution du programme</b>			
<b>II.A Grands programmes, projet transdisciplinaire et activités transversales</b>			
<b>Grands programmes:</b>			
<b>I Education pour tous tout au long de la vie</b>			
<b>I.1 L'éducation de base pour tous</b>			
<b>I.1.1 Offrir une éducation de base à tous les enfants</b>			
<b>1 - Renouvellement et développement de l'enseignement primaire</b>			
(a) Réforme de l'enseignement primaire	280 000	171 190	61,1
(b) Formation du personnel éducatif	275 000	138 319	50,3
(c) Production et utilisation de matériels peu coûteux	175 000	127 069	72,6
(d) Education pour l'élimination de la pauvreté	227 690	92 213	40,5
(e) Évaluation des acquis des apprenants	100 000	64 253	64,3
(f) Lecture pour tous	95 000	32 649	34,4
(g) Amélioration des espaces d'apprentissage	66 000	26 980	40,9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 218 690</b>	<b>652 673</b>	<b>53,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	5 696 395	3 436 683	60,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 915 085</b>	<b>4 089 356</b>	<b>59,1</b>
<b>2 - Promotion de l'éducation de la petite enfance et de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux</b>			
(a) Promotion de l'éducation intégrée de la petite enfance et de la famille	400 000	234 864	58,7
(b) Développement de l'éducation intégration pour les enfants ayant des besoins spéciaux	957 820	453 241	47,3
(c) Soutien d'actions conjointes en faveur de l'éducation de tous les enfants	315 376	101 374	32,1
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 673 196</b>	<b>789 479</b>	<b>47,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 811 272	4 109 297	60,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 484 468</b>	<b>4 898 776</b>	<b>57,7</b>
<b>Total, Sous-programme I.1.1</b>	<b>15 399 553</b>	<b>8 988 132</b>	<b>58,4</b>

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>I.1.2 Favoriser l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes</b>				
<b>1 - Alphabétisation et éducation communautaire</b>				
(a) Mise au point des stratégies de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	403 300	112 528	27,9	9
(b) Renforcement des capacités pour améliorer et développer l'alphabétisation et l'éducation non formelle	623 100	251 813	40,4	11
(c) Soutien à l'alphabétisation et l'éducation non formelle pour le développement rural : Baoding	651 000	488 199	75,0	
(d) Action de promotion et mobilisation en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	120 000	59 595	49,7	
(e) Coopération avec les instituts	180 000	2 865	1,6	10
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 977 400</b>	<b>915 000</b>	<b>46,3</b>	
Distribution des dépenses de personnel	5 458 184	3 292 968	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 435 584</b>	<b>4 207 968</b>	<b>56,6</b>	
<b>2 - Étendre les possibilités d'éducation aux exclus</b>				
(a) Éducation des exclus	619 699	315 715	50,9	
Projet spécial : "Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginalisés"	572 630	263 625	46,0	
Projet spécial : "Promotion de l'éducation des filles et des femmes en Afrique"	696 800	543 457	78,0	
(d) Promotion de l'éducation des enfants dans des situations difficiles (enfants de la rue et enfants qui travaillent)	69 680	44 201	63,4	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 958 809</b>	<b>1 166 998</b>	<b>59,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3 928 214	2 369 925	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>5 887 023</b>	<b>3 536 923</b>	<b>60,1</b>	
<b>Total, Sous-programme I.1.2</b>	<b>13 322 608</b>	<b>7 744 891</b>	<b>58,1</b>	
<b>I.1.3 Mobiliser les volontés et les partenariats au service de l'éducation pour tous</b>				
<b>1 - Forum international et bilan de l'EPT à l'an 2000</b>				
(a) Forum mondial sur l'éducation (Dakar)	352 405	350 941	99,6	12
(b) Partenariat en coopération	20 000	20 000	100,0	12
(c) Actions de promotion	20 000	16 498	82,5	12
(d) Résultats du Bilan de l'EPT à l'an 2000	20 000	7 000	35,0	10
(e) Contrôle des acquis de l'apprentissage	60 000	40 574	67,6	
(f) Compte à rebours	60 000	25 529	42,5	
(g) Coopération dans le cadre du Programme alimentaire mondial	15 000	4 999	33,3	10
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>547 405</b>	<b>465 541</b>	<b>85,0</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 518 350	916 033	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 065 755</b>	<b>1 381 574</b>	<b>66,9</b>	
<b>2 - Renforcement des programmes de coopération régionale en faveur de l'éducation de base</b>				
(a) Poursuite de l'initiative des pays de l'E-9	3 300 000	1 559 545	47,3	
(b) Partenariat pour l'éducation de base	240 000	169 343	70,6	
(c) Coopération régionale - Afrique	166 297	131 199	78,9	
(d) Coopération régionale - États arabes	120 000	73 952	61,6	
(e) Coopération régionale - Asie et Pacifique	303 000	209 761	69,2	
(f) Coopération régionale - Europe	98 500	24 909	25,3	10
(g) Coopération régionale - Amérique latine et caraïbes	261 000	209 137	80,1	
(h) MINEDAF - Bourses régionales	300 000	300 000	100,0	12
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>4 788 797</b>	<b>2 677 846</b>	<b>55,9</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3 659 017	2 207 516	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 447 814</b>	<b>4 885 362</b>	<b>57,8</b>	
<b>Total, Sous-programme I.1.3</b>	<b>10 513 569</b>	<b>6 266 936</b>	<b>59,6</b>	
<b>TOTAL, Programme I.1</b>	<b>39 235 730</b>	<b>22 999 959</b>	<b>58,6</b>	
<b>I.2 Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation pour tous tout au long de la vie</b>				
<b>I.2.1 Rénovation des systèmes éducatifs à l'ère de l'information</b>				
<b>1 - Concevoir des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie</b>				
(a) Dialogue mondial sur l'apprentissage tout au long de la vie à l'occasion d'Expo 2000	120 000	119 498	99,6	12
(b) Préparation du Rapport mondial sur l'éducation	380 000	90 774	23,9	10
(c) Trois publications sur l'apprentissage tout au long de la vie	349 320	109 800	31,4	10
(d) Information au moyen de publications, de l'Internet et d'autres médias modernes	392 553	285 378	72,7	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 241 873</b>	<b>605 450</b>	<b>48,8</b>	
Distribution des dépenses de personnel	6 662 794	4 019 719	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 904 667</b>	<b>4 625 169</b>	<b>58,5</b>	
<b>2 - Promotion des politiques et renforcement des capacités de développement et de reconstruction des systèmes éducatifs</b>				
(a) Partenariat régional et programme de coopération - UNRWA	428 000	331 787	77,5	
(b) Stratégies et plans d'action sectoriels nationaux	762 300	331 381	43,5	
(c) Soutien à l'Autorité palestinienne	220 320	149 238	67,7	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
(d) Renforcement des capacités nationales d'utilisation et de gestion des locaux et équipements éducatifs	205 000	117 311	57,2	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 615 620</b>	<b>929 717</b>	<b>57,5</b>	
Distribution des dépenses de personnel	5 508 538	3 323 347	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 124 158</b>	<b>4 253 064</b>	<b>59,7</b>	
<b>Total, Sous-programme I.2.1</b>	<b>15 028 825</b>	<b>8 878 233</b>	<b>59,1</b>	
<b>I.2.2 Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel</b>				
<b>1 - Rénovation et diversification de l'enseignement secondaire</b>				
(a) Principes directeurs pour la réforme des systèmes d'enseignement secondaire	532 520	420 153	78,9	
(b) Constitution de réseaux régionaux et sous-régionaux avec les OIG et les ONG	280 491	136 467	48,7	
(c) Développement de l'éducation à distance	244 000	87 478	35,9	9
(d) Promotion de l'enseignement des sciences et de la technologie	367 700	226 373	61,6	
(e) Education préventive pour lutter contre le VIH/sida	265 000	136 745	51,6	
(f) Renforcement, grâce à l'éducation préventive, des capacités des jeunes de se préserver de l'abus des drogues	160 000	101 175	63,2	
Projet spécial : "Formation scientifique, technique et professionnelle des filles en Afrique"	108 000	64 788	60,0	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 957 711</b>	<b>1 173 179</b>	<b>59,9</b>	
Distribution des dépenses de personnel	4 920 435	2 968 540	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 878 146</b>	<b>4 141 719</b>	<b>60,2</b>	
<b>2 - Programme international à long terme pour le développement de l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)</b>				
(a) Renforcement des capacités des États membres	421 010	183 303	43,5	9
(b) Promotion de la coopération internationale, régionale et sous-régionale dans le domaine de l'ETP	258 000	93 640	36,3	9
(c) Fourniture de connaissances spécialisées et promotion de l'échange d'information via le réseau UNEVOC	120 000	28 167	23,5	9
(d) Application des instruments normatifs concernant l'ETP et des recommandations du Congrès de Séoul	30 000	3 662	12,2	9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>829 010</b>	<b>308 772</b>	<b>37,2</b>	
Distribution des dépenses de personnel	4 721 604	2 848 583	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>5 550 614</b>	<b>3 157 355</b>	<b>56,9</b>	
<b>3 - Enseignement scientifique et technologique</b>				
(a) Vulgarisation de la science et centres d'échange d'information	161 200	67 078	41,6	
(b) Services d'échange d'information et réseaux	250 100	142 451	57,0	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>411 300</b>	<b>209 529</b>	<b>50,9</b>	
Distribution des dépenses de personnel	798 554	481 774	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 209 854</b>	<b>691 303</b>	<b>57,1</b>	
<b>Total, Sous-programme I.2.2</b>	<b>13 638 614</b>	<b>7 990 377</b>	<b>58,6</b>	
<b>I.2.3 Enseignement supérieur et développement</b>				
<b>1 - Politique et réforme de l'enseignement supérieur</b>				
(a) Suivi de la Conférence mondiale	361 640	240 816	66,6	
(b) Promotion de l'innovation dans l'enseignement supérieur	259 191	117 327	45,3	
Projet spécial : "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement"	63 193	22 211	35,1	9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>684 024</b>	<b>380 354</b>	<b>55,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	944 450	569 795	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 628 474</b>	<b>950 149</b>	<b>58,3</b>	
<b>2 - Renforcer la coopération entre universités et la mobilité académique</b>				
(a) UNITWIN et chaires UNESCO	1 704 592	808 154	47,4	
(b) Conventions régionales sur la reconnaissance des études et des titres	220 000	65 640	29,8	9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 924 592</b>	<b>873 794</b>	<b>45,4</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 484 781	895 781	60,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 409 373</b>	<b>1 769 575</b>	<b>51,9</b>	
<b>Total, Sous-programme I.2.3</b>	<b>5 037 847</b>	<b>2 719 723</b>	<b>54,0</b>	
<b>La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information</b>				
(a) Constitution de réseaux sous-régionaux et régionaux d'établissements de formation des enseignants	542 500	201 997	37,2	10
(b) Application des nouvelles technologies dans la formation des enseignants	441 673	131 154	29,7	10
(c) Application des instruments internationaux concernant la condition des enseignants et du personnel éducatif	140 500	75 448	53,7	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 124 673</b>	<b>408 599</b>	<b>36,3</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 390 530	838 918	60,3	
<b>Total, Projet</b>	<b>2 515 203</b>	<b>1 247 517</b>	<b>49,6</b>	
<b>TOTAL, Programme I.2</b>	<b>36 220 489</b>	<b>20 835 851</b>	<b>57,5</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>Éduquer pour un avenir viable (Environnement, population et développement)</b>				
(a) Mise en œuvre des activités internationales	98 525	73 829	74,9	
(b) Participation aux services d'appui technique interinstitutions du système des Nations Unies	66 000	28 796	43,6	9
(c) Promotion de l'information, de l'éducation et de la communication en matière de population génésique	137 675	100 790	73,2	
(d) Mise au point de matériels d'enseignement, d'apprentissage et de promotion concernant l'environnement	464 500	235 147	50,6	
(e) Encouragement de l'action nationale à l'appui de l'éducation en faveur d'un développement durable	321 000	147 680	46,0	9
(f) Promotion de communautés durables	178 300	63 336	35,5	9
(g) Création d'un site Web	6 000	6 000	100,0	12
(h) Coopération pour le développement	83 000	70 076	84,4	
(i) Participation aux coûts des liaisons SITA	78 400	55 100	70,3	
(j) Contribution aux charges communes	27 200	27 200	100,0	
(k) Contribution aux services de micrographie	1 400	1 400	100,0	
(l) Dépense d'appui du programme	148 000	102 035	68,9	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 610 000</b>	<b>911 389</b>	<b>56,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	6 096 640	3 678 154	60,3	
<b>Total, EPD</b>	<b>7 706 640</b>	<b>4 589 543</b>	<b>59,6</b>	
<b>Instituts de l'UNESCO pour l'éducation</b>				
Bureau international d'éducation de l'UNESCO	4 876 000	4 876 000	100,0	13
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation	5 406 000	5 405 986	100,0	13
Institut de l'UNESCO pour l'éducation	2 090 000	2 074 400	99,3	13
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation	1 200 000	1 155 587	96,3	13
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les caraïbes	2 375 300	2 375 300	100,0	13
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique	1 300 000	779 191	59,9	
<b>Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation</b>	<b>17 247 300</b>	<b>16 666 464</b>	<b>96,6</b>	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>				
<b>Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats</b>				
<b>2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix</b>				
(a) Promouvoir la réflexion sur le droit à l'éducation	40 000	23 879	59,7	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>40 000</b>	<b>23 879</b>	<b>59,7</b>	
<b>TOTAL, Unité 1</b>	<b>40 000</b>	<b>23 879</b>	<b>59,7</b>	
<b>Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix</b>				
<b>1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix</b>				
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	168 000	57 526	34,2	9
(b) Évaluation et développement des programmes nationaux	129 000	52 969	41,1	9
(c) Programme d'éducation civique destiné à l'enseignement formel et l'éducation non formelle	126 605	54 298	42,9	9
(d) Réseaux régionaux et sous-régionaux concernant l'ECP	40 000	2 765	6,9	9
(e) MINEPS III - Coopération et solidarité entre les OIG et les ONG	140 000	54 062	38,6	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>603 605</b>	<b>221 620</b>	<b>36,7</b>	
<b>2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix</b>				
(a) Élaboration, production et diffusion de matériels d'ECP	160 450	62 451	38,9	9
(b) Développement des chaires UNESCO sur l'ECP	29 200	6 351	21,8	9
(c) Formation des enseignants	155 000	73 720	47,6	
(d) La non-violence à l'école	112 500	33 415	29,7	9
(e) Valeurs éducatives, morales et éthiques du sport	140 000	35 604	25,4	9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>597 150</b>	<b>211 541</b>	<b>35,4</b>	
<b>3 - Le réseau du système des écoles associées</b>				
(a) Matériels de promotion/information et mise en réseau à l'échelon international	273 605	162 959	59,6	
(b) Projets nationaux et sous-régionaux sur la culture de la paix	132 000	95 700	72,5	
(c) Projet phare du réseau	121 000	61 963	51,2	
(d) Traduction/adaptation de matériels éducatifs	81 000	44 705	55,2	
(e) Plans d'action sous-régionaux du SEA	250 512	228 108	91,1	
(f) Sport	45 000	25 796	57,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>903 117</b>	<b>619 231</b>	<b>68,6</b>	
<b>4 - Diversité linguistique et éducation multilingue</b>				
(a) Mise en œuvre de politiques linguistiques	203 495	109 074	53,6	
(b) Rapport de l'UNESCO sur les langues du monde	19 000	-	-	
(c) Matériels didactiques	107 680	74 834	69,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>330 175</b>	<b>183 908</b>	<b>55,7</b>	
<b>Total, Unité 2</b>	<b>2 434 047</b>	<b>1 236 300</b>	<b>50,8</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>			
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>			
(a) Soutien à la révision des manuels d'histoire et de géographie	130 065	50 232	38,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>130 065</b>	<b>50 232</b>	<b>38,6</b>
<b>Total, Unité 3</b>	<b>130 065</b>	<b>50 232</b>	<b>38,6</b>
<b>Coopération pour le développement</b>	<b>120 000</b>	<b>38 906</b>	<b>32,4</b>
<b>Participation aux coûts des liaisons SITA</b>	<b>30 300</b>	<b>21 300</b>	<b>70,3</b>
<b>Contribution aux charges communes</b>	<b>51 200</b>	<b>12 300</b>	<b>24,0</b>
<b>Dépenses d'appui du programme</b>	<b>387 570</b>	<b>88 652</b>	<b>22,9</b>
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>3 193 182</b>	<b>1 471 569</b>	<b>46,1</b>
Distribution des dépenses de personnel	4 955 941	2 989 961	60,3
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>8 149 123</b>	<b>4 461 530</b>	<b>54,7</b>
<b>Charges communes au titre de l'éducation</b>			
Coopération pour le développement	1 151 500	546 415	47,5
Participation aux coûts des liaisons SITA	1 046 700	735 450	70,3
Contribution aux charges communes	362 700	136 926	37,8
Contribution aux services de micrographie	18 600	18 600	100,0
Coût indirects (Siège)	636 600	281 401	44,2
Dépenses d'appui du programme	1 209 715	385 748	31,9
<b>Total, Charges communes</b>	<b>4 425 815</b>	<b>2 104 540</b>	<b>47,6</b>
<b>Récapitulation</b>			
Activités planifiées	47 792 797	32 429 492	67,9
Dépenses de personnel	64 555 700	38 946 993	60,3
Coûts indirects de programme	6 852 488	5 552 837	81,0
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (482 200)			
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME I</b>	<b>118 718 785</b>	<b>76 929 322</b>	<b>64,8</b>
<b>II Les sciences au service du développement</b>			
<b>II.1 Progrès, transfert et partage des connaissances scientifiques</b>			
<b>Suivi de la Conférence mondiale sur la science</b>			
(a) Suivi de la Conférence mondiale de la science	404 327	254 370	62,9
(b) Politiques scientifiques	364 600	203 682	55,9
(c) Partenariats université-sciences-industrie (UNISPAR)	184 000	73 155	39,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>952 927</b>	<b>531 207</b>	<b>55,7</b>
Distribution des dépenses de personnel	473 160	281 513	59,5
<b>Total, Projet</b>	<b>1 426 087</b>	<b>812 720</b>	<b>57,0</b>
<b>II.1.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur</b>			
<b>1 - Améliorer l'enseignement universitaire en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur</b>			
(a) Enseignement universitaire des sciences	465 100	240 607	51,7
(b) Enseignement des sciences de l'ingénieur	314 500	141 400	45,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>779 600</b>	<b>382 007</b>	<b>49,0</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 840 734	1 690 137	59,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 620 334</b>	<b>2 072 144</b>	<b>57,2</b>
<b>2 - Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en mathématiques, physique et chimie</b>			
(a) Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en mathématiques	298 900	188 104	62,9
(b) Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en physique	1 856 800	1 510 020	81,3
(c) Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en chimie	390 600	204 293	52,3
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 546 300</b>	<b>1 902 417</b>	<b>74,7</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 776 794	1 652 095	59,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>5 323 094</b>	<b>3 554 512</b>	<b>66,8</b>
<b>3 - Renforcer les capacités de recherche dans le domaine des sciences biologiques et biotechnologiques</b>			
(a) Coopération avec les ONG	493 400	299 123	60,6
(b) Réseau de biologie moléculaire et cellulaire (MCBN)	436 500	225 970	51,8
(c) Biotechnologies, MIRCENs et BAC	1 218 200	724 990	59,5
Projet spécial : "Les biotechnologies au service du développement en Afrique"	124 500	77 286	62,1
(e) ONUSIDA/Sciences médicales	155 300	80 991	52,2
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 427 900</b>	<b>1 408 360</b>	<b>58,0</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 821 511	2 273 665	59,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 249 411</b>	<b>3 682 025</b>	<b>58,9</b>

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>4 - Partenariats interdisciplinaires et développement de l'accès à l'information scientifique</b>				
(a) Accord-cadre UNESCO/CIUS	729 000	414 500	56,9	
(b) Coopération avec les unions du CIUS et les organismes qui y sont rattachés	68 000	38 407	56,5	
(c) Prix scientifiques UNESCO	47 500	10 412	21,9	15
(d) Partenariats interdisciplinaires et développement de l'accès à l'information scientifique	947 300	480 380	50,7	
Projet spécial : "Les femmes, la science et la technologie"	213 000	102 751	48,2	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 004 800</b>	<b>1 046 450</b>	<b>52,2</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3 768 227	2 241 963	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>5 773 027</b>	<b>3 288 413</b>	<b>57,0</b>	
<b>Programme solaire mondial 1996-2005</b>				
(a) Enseignement et formation dans le domaine des énergies renouvelables	398 100	155 378	39,0	9
(b) Développement de l'utilisation des énergies renouvelables pour améliorer les conditions de vie	441 900	183 135	41,4	9
(c) Coopération pour le développement dans le domaine des énergies renouvelables	130 300	46 814	35,9	9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>970 300</b>	<b>385 327</b>	<b>39,7</b>	
Distribution des dépenses de personnel	599 975	356 964	59,5	
<b>Total, Projet</b>	<b>1 570 275</b>	<b>742 291</b>	<b>47,3</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>62 900</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.1.1</b>	<b>24 025 127</b>	<b>14 152 105</b>	<b>58,9</b>	
<b>II.1.2 Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines</b>				
<b>1 - Améliorer l'enseignement universitaire, les capacités de recherche et la coopération internationale en sciences sociales</b>				
(a) Chaires UNESCO	361 000	162 746	45,1	10
(b) Renforcement des capacités des urbanistes et jeunes spécialistes des sciences sociales	174 000	64 832	37,3	10
(c) Accords de coopération avec le CISS et les ONG s'occupant d'habitat humain	837 500	500 584	59,8	
(d) Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix	233 000	24 854	10,7	9
(e) Suivi de la Conférence	35 000	10 000	28,6	10
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 640 500</b>	<b>763 016</b>	<b>46,5</b>	
Distribution des dépenses de personnel	2 076 908	1 268 284	61,1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 717 408</b>	<b>2 031 300</b>	<b>54,6</b>	
<b>2 - Collecte et diffusion de l'information dans les sciences sociales et humaines</b>				
(a) Revue internationale des sciences sociales	320 900	225 505	70,3	
(b) Rapport mondial sur les sciences sociales	131 500	41 427	31,5	10
(c) Centre d'échange d'information de MOST	190 050	74 734	39,3	10
(d) Données et information	162 850	46 168	28,4	10
(e) Centre de documentation	108 600	29 146	26,8	10
(f) Évaluation	35 000	23 546	67,3	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>948 900</b>	<b>440 526</b>	<b>46,4</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 274 837	778 492	61,1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 223 737</b>	<b>1 219 018</b>	<b>54,8</b>	
<b>Total, Sous-programme II.1.2</b>	<b>5 941 145</b>	<b>3 250 318</b>	<b>54,7</b>	
<b>TOTAL, Programme II.1</b>	<b>29 966 272</b>	<b>17 402 423</b>	<b>58,1</b>	
<b>II.2 Sciences, environnement et développement socioéconomique</b>				
<b>Promouvoir des approches intégrées de l'environnement et du développement</b>				
(a) Développement de la coopération interdisciplinaire	85 000	27 689	32,6	10
(b) Renforcement des partenariats avec le système des N. U. et les grandes ONG	113 700	65 341	57,5	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>5 000</b>	-	-	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>203 700</b>	<b>93 030</b>	<b>45,7</b>	
Distribution des dépenses de personnel	133 920	79 678	59,5	
<b>Total, Projet</b>	<b>337 620</b>	<b>172 708</b>	<b>51,2</b>	
<b>II.2.1 Sciences de la terre, gestion du système terrestre et atténuation des risques naturels</b>				
<b>1 - Promouvoir la gestion du système terrestre, la coopération internationale et le renforcement des capacités en sciences de la terre</b>				
(a) Développement du PICG	550 700	360 226	65,4	
(b) Perfectionnement des connaissances des spécialistes des sciences de la terre par la formation et l'attribution de bourses	363 025	208 363	57,4	
(c) Protection et développement durable des géoparc	56 700	25 802	45,5	10
(d) Technologies spatiales et de la géo-information	289 800	118 317	40,8	10
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 260 225</b>	<b>712 708</b>	<b>56,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 650 020	981 704	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 910 245</b>	<b>1 694 412</b>	<b>58,2</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>2 - Réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles</b>				
(a) Projets de collaboration portant sur des systèmes de prévention des catastrophes	389 300	190 893	49,0	
(b) Enquête et assistance technique nécessitées par des catastrophes	32 300	14 260	44,1	16
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>421 600</b>	<b>205 153</b>	<b>48,7</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3 434 315	2 043 297	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 855 915</b>	<b>2 248 450</b>	<b>58,3</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>13 500</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.2.1</b>	<b>6 779 660</b>	<b>3 942 862</b>	<b>58,2</b>	
<b>II.2.2 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)</b>				
<b>1 - Les réserves de biosphère en tant qu'instruments servant à concilier conservation et développement : mise en œuvre de la Stratégie de Séville</b>				
(a) Évaluation et amélioration des réserves de biosphère existantes	412 400	200 985	48,7	
(b) Création de nouvelles réserves de biosphère, y compris de réserves transfrontières	313 000	157 648	50,4	
(c) Renforcement du réseau mondial/régional	347 082	214 204	61,7	
(d) Aide aux États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources	127 900	78 950	61,7	
(e) Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Séville : Séville + 5	90 500	66 784	73,8	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 290 882</b>	<b>718 571</b>	<b>55,7</b>	
Distribution des dépenses de personnel	5 310 259	3 159 418	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 601 141</b>	<b>3 877 989</b>	<b>58,7</b>	
<b>2 - Programmes de recherche en collaboration visant à améliorer la connaissance des écosystèmes et des services et valeurs dont ils sont la source</b>				
(a) Recherche sur les écosystèmes	311 400	157 020	50,4	
(b) Recherche sur les biens et services fournis par les écosystèmes	248 700	197 693	79,5	12
(c) Formation des spécialistes	468 903	272 597	58,1	
(d) Information, communication et sensibilisation	328 838	140 536	42,7	17
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 357 841</b>	<b>767 846</b>	<b>56,5</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 347 724	801 848	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 705 565</b>	<b>1 569 694</b>	<b>58,0</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>23 000</b>	<b>4 000</b>	<b>17,4</b>	
<b>Total, Sous-programme II.2.2</b>	<b>9 329 705</b>	<b>5 451 683</b>	<b>58,4</b>	
<b>II.2.3 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable</b>				
<b>1 - Renforcer les capacités de gestion des ressources en eau</b>				
(a) Renforcement des capacités de gestion des ressources en eau	345 340	230 642	66,8	
(b) Cours de formation postuniversitaire	128 100	75 251	58,7	
(c) Apprentissage assisté par ordinateur et université virtuelle	52 300	15 402	29,4	10
(d) Sensibilisation du public	65 650	48 558	74,0	
(e) Vision à long terme de l'eau, de la vie et de l'environnement	43 400	41 156	94,8	1
(f) Rapport mondial sur la mise en valeur de l'eau	14 500	3 898	26,9	10
(g) L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et des politiques	114 700	93 314	81,4	12
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>763 990</b>	<b>508 221</b>	<b>66,5</b>	
Distribution des dépenses de personnel	2 193 515	1 305 064	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 957 505</b>	<b>1 813 285</b>	<b>61,3</b>	
<b>2 - Processus hydrologiques et gestion des ressources en eau dans un environnement vulnérable</b>				
(a) Impact du climat sur l'hydrologie	238 900	179 539	75,2	
(b) Ecohydrologie	115 400	62 398	54,1	
(c) Ressources en eau souterraines menacées	234 300	139 943	59,7	
(d) Gestion de l'eau dans les zones côtières/les petites îles	57 700	24 518	42,5	10
(e) Stratégie mondiale d'évaluation de la crise de l'eau et du risque environnemental et de leur impact	85 000	27 077	31,9	10
(f) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides et hydrologie des oueds	272 100	136 441	50,1	
(g) Hydrologie des zones tropicales humides	188 100	133 073	70,7	
(h) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones urbaines	118 800	71 014	59,8	
(i) Élaboration des stratégies de gestion des conflits et Eau et civilisation	187 513	98 598	52,6	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 497 813</b>	<b>872 601</b>	<b>58,3</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 448 252	861 659	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 946 065</b>	<b>1 734 260</b>	<b>58,9</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>20 000</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.2.3</b>	<b>5 923 570</b>	<b>3 547 546</b>	<b>59,9</b>	
<b>Environnement et développement des régions côtières et des petites îles</b>				
(a) Projets et chaires UNESCO dans les régions côtières et les petites îles	742 297	378 522	51,0	
(b) Mise en commun des connaissances sur l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles par le biais de forums en face-à-face et virtuels	237 000	134 441	56,7	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
(c) Documentation sur les "pratiques éclairées concernant l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles", diffusion et essai sur le terrain	295 307	132 446	44,9	18
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	10 500	1 754	16,7	18
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 285 104</b>	<b>647 163</b>	<b>50,4</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 873 457	1 114 641	59,5	
<b>Total, Projet</b>	<b>3 158 561</b>	<b>1 761 804</b>	<b>55,8</b>	
<b>Développement humain pour les conditions d'existence viables dans le Pacifique</b>	<b>258 000</b>	<b>154 585</b>	<b>59,9</b>	
Distribution des dépenses de personnel	143 511	85 384	59,5	
<b>Total, Projet</b>	<b>401 511</b>	<b>239 969</b>	<b>59,8</b>	
<b>II.2.4 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)</b>				
<b>1. Réduire les incertitudes scientifiques ayant trait aux océans et aux zones côtières</b>				
(a) Sciences de la mer et services océaniques	785 400	456 996	58,2	
(b) Programmes régionaux	417 500	193 345	46,3	10
(c) Renforcement des capacités	325 000	197 804	60,9	
(d) Organes directeurs, politique, bilan et évaluation	291 000	196 323	67,5	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 818 900</b>	<b>1 044 468</b>	<b>57,4</b>	
Distribution des dépenses de personnel	2 960 800	1 761 572	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>4 779 700</b>	<b>2 806 040</b>	<b>58,7</b>	
<b>2. Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan</b>				
(a) L'océan et le climat, les océans et les changements à l'échelle planétaire	209 100	94 178	45,0	19
(b) L'océanologie et les ressources vivantes	71 000	28 952	40,8	19
(c) Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan	75 000	37 406	49,9	
(d) UNCLOS, CNUED et coopération interinstitutions	43 500	28 333	65,1	
(e) Organes directeurs, politique, bilans et évaluation	39 400	38 717	98,3	12
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>438 000</b>	<b>227 586</b>	<b>52,0</b>	
Distribution des dépenses de personnel	746 328	444 039	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 184 328</b>	<b>671 625</b>	<b>56,7</b>	
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>1 900</b>	-	-	
<b>Total, Sous-programme II.2.4</b>	<b>5 965 928</b>	<b>3 477 665</b>	<b>58,3</b>	
<b>II.2.5 Transformations sociales et développement</b>				
<b>1. Valorisation des résultats du programme MOST</b>				
(a) Développement de MOST ; Comité directeur	331 300	219 559	66,3	
(b) Multiculturalisme, population et migrations	545 750	271 065	49,7	
(c) Revitalisation et aménagements urbains	499 500	242 809	48,6	
(d) Mondialisation	357 850	181 343	50,7	
(e) Interface utilisation de la connaissance - politiques de recherche	154 700	89 104	57,6	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 889 100</b>	<b>1 003 880</b>	<b>53,1</b>	
Distribution des dépenses de personnel	2 295 430	1 401 726	61,1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>4 184 530</b>	<b>2 405 606</b>	<b>57,5</b>	
<b>2. Lutte contre la pauvreté</b>				
(a) Pauvres des zones urbaines	130 850	56 234	43,0	20
(b) Microfinancement	280 000	143 464	51,2	
(c) Politiques de développement pour la lutte contre la pauvreté	53 100	25 073	47,2	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>463 950</b>	<b>224 771</b>	<b>48,4</b>	
Distribution des dépenses de personnel	6 469 577	3 950 710	61,1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 933 527</b>	<b>4 175 481</b>	<b>60,2</b>	
<b>Total, Sous-programme II.2.5</b>	<b>11 118 056</b>	<b>6 581 088</b>	<b>59,2</b>	
<b>Les villes : gestion des transformations et de l'environnement</b>				
- Conduite à leur terme des actions	86 757	38 953	44,9	10
- Diffusion et évaluation	41 850	17 987	43,0	10
- Soutien aux initiatives des bureaux régionaux	161 400	55 137	34,2	9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>290 007</b>	<b>112 077</b>	<b>38,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	313 151	191 229	61,1	
<b>Total, Projet</b>	<b>603 158</b>	<b>303 306</b>	<b>50,3</b>	
<b>Total, Programme II.2</b>	<b>43 474 259</b>	<b>25 393 247</b>	<b>58,4</b>	
<b>II.3 Philosophie, éthique et sciences humaines</b>				
<b>1. Éthique des sciences et des technologies</b>				
(a) Bioéthique	479 500	289 566	60,4	
(b) Éthique des connaissances scientifiques et des technologies	369 600	227 978	61,7	
(c) A l'approche du troisième millénaire	41 000	16 962	41,4	10
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>890 100</b>	<b>534 506</b>	<b>60,1</b>	
Distribution des dépenses de personnel	877 888	536 091	61,1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 767 988</b>	<b>1 070 597</b>	<b>60,6</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>2. Philosophie et sciences humaines</b>				
(a) Achèvement des activités sur l'éthique universelle	248 000	119 498	48,2	21
(b) Education philosophique	158 000	157 999	100,0	21
(c) Activités transdisciplinaires en sciences de l'homme	195 000	101 866	52,2	21
(d) Coopération avec le CIPSH	401 600	206 000	51,3	21
(e) "Concepts, idéaux fondamentaux de l'UNESCO"	368 967	377 057	102,2	21
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 371 567</b>	<b>962 420</b>	<b>70,2</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 247 475	761 783	61,1	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 619 042</b>	<b>1 724 203</b>	<b>65,8</b>	
<b>Total, Programme II.3</b>	<b>4 387 030</b>	<b>2 794 799</b>	<b>63,7</b>	
<b>Anticipation et études prospectives</b>				
1. Renforcement des capacités dans le domaine de l'anticipation et de la prospective	285 100	81 644	28,6	9
2. Promotion de la réflexion et du débat prospectifs	388 200	211 609	54,5	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>673 300</b>	<b>293 253</b>	<b>43,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	843 114	514 856	61,1	
<b>Total, Anticipation et études prospectives</b>	<b>1 516 414</b>	<b>808 109</b>	<b>53,3</b>	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>				
<b>Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats</b>				
<b>2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix</b>				
(a) Paix, prévention des conflits et non-violence	255 100	122 503	48,0	10
(b) Promotion des droits de l'homme, lutte contre la discrimination	172 000	96 720	56,2	
(c) Tolérance	251 350	159 237	63,4	
(d) Promotion de la démocratie	161 976	115 866	71,5	
(e) Les femmes et la culture de la paix (SHS)	199 000	103 974	52,2	
(f) Coût opérationnels	22 800	17 939	78,7	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 062 226</b>	<b>616 239</b>	<b>58,0</b>	
<b>Total, Unité 1</b>	<b>1 062 226</b>	<b>616 239</b>	<b>58,0</b>	
<b>Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix</b>				
<b>1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix</b>				
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	154 500	65 238	42,2	10
(b) Programme nationaux d'éducation pour une culture de la paix	67 000	26 363	39,3	10
(c) Réseaux régionaux et sous-régionaux	125 000	57 538	46,0	10
(d) Prix	35 000	12 174	34,8	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>381 500</b>	<b>161 313</b>	<b>42,3</b>	
<b>2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix</b>				
(a) Matériels éducatifs et d'information	227 600	115 653	50,8	
(b) Chaires UNESCO	280 000	127 917	45,7	
(c) Stages de formation pour les professionnels	70 000	3 000	4,3	10
(d) Suivi du Projet spécial sur la contribution des femmes à une culture de la paix en Afrique	90 000	12 000	13,3	10
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>667 600</b>	<b>258 570</b>	<b>38,7</b>	
<b>Total, Unité 2</b>	<b>1 049 100</b>	<b>419 883</b>	<b>40,0</b>	
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>				
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>				
(a) Paix et tolérance	75 000	51 329	68,4	
(b) Projet méditerranéen	19 000	13 300	70,0	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>94 000</b>	<b>64 629</b>	<b>68,8</b>	
<b>Total, Unité 3</b>	<b>94 000</b>	<b>64 629</b>	<b>68,8</b>	
<b>Coopération pour le développement</b>	<b>75 024</b>	<b>45 104</b>	<b>60,1</b>	
<b>Participation aux coûts des liaisons SITA</b>	<b>23 600</b>	<b>16 600</b>	<b>70,3</b>	
<b>Contribution aux charges communes</b>	<b>40 000</b>	<b>20 000</b>	<b>50,0</b>	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 343 950</b>	<b>1 182 455</b>	<b>50,4</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3 603 520	2 200 525	61,1	
<b>TOTAL, Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>5 947 470</b>	<b>3 382 980</b>	<b>56,9</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
<b>Charges communes incombant au Secteur des sciences exactes et naturelles</b>			
Coopération pour le développement	951 700	480 195	50,5
Participation aux coûts des liaisons SITA	404 800	284 300	70,2
Contribution aux charges communes	397 100	187 888	47,3
Contribution aux services de micrographie	19 000	19 000	100,0
Coût indirects (Siège)	263 400	93 566	35,5
Dépenses d'appui du programme	800 000	596 584	74,6
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2 836 000</b>	<b>1 661 533</b>	<b>58,6</b>
<b>Charges communes incombant au Secteur des sciences sociales et humaines</b>			
Coopération pour le développement	286 119	125 140	43,7
Participation aux coûts des liaisons SITA	176 800	124 100	70,2
Contribution aux charges communes	147 100	71 429	48,6
Contribution aux services de micrographie	9 000	9 000	100,0
Coût indirects (Siège)	198 200	125 636	63,4
<b>Total, Charges communes</b>	<b>817 219</b>	<b>455 305</b>	<b>55,7</b>
<b>Récapitulation</b>			
Activités planifiées (Secteur : SC)	22 971 782	13 179 667	57,4
Activités planifiées (Secteur : SHS)	11 130 393	5 846 573	52,5
Dépenses de personnel (Secteur : SC)	35 522 500	21 134 642	59,5
Dépenses de personnel (Secteur : SHS)	19 001 900	11 603 696	61,1
Coûts indirects de programme (Secteur : SC)	2 957 813	2 665 350	90,1
Coûts indirects de programme (Secteur : SHS)	673 200	509 355	75,7
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (Secteur : SC)	(170 400)		
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (Secteur : SHS)	(35 800)		
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME II</b>	<b>92 051 388</b>	<b>54 939 283</b>	<b>59,7</b>
<b>III Développement culturel : patrimoine et création</b>			
<b>Culture et développement</b>			
(a) Collecte et diffusion des connaissances orientées vers l'action	125 000	89 758	71,8
(b) Promotion du renforcement des capacités dans les États membres	327 980	168 741	51,4
(c) Plaidoyer et réflexion sur le développement des politiques culturelles	56 500	13 240	23,4
(d) Projet spécial : Collège itinérant africain sur la culture et le développement	90 000	75 100	83,4
(e) Impact du nouveau contexte international des produits culturels	5 000	4 955	99,1
(f) Rapport mondial sur la culture : publication et recherche	255 000	255 000	100,0
(g) Centre de documentation et site Web	120 400	71 251	59,2
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>979 880</b>	<b>678 045</b>	<b>69,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	822 753	503 933	61,2
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 802 633</b>	<b>1 181 978</b>	<b>65,6</b>
<b>TOTAL, Culture et développement</b>	<b>1 802 633</b>	<b>1 181 978</b>	<b>65,6</b>
<b>III.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel</b>			
<b>III.1.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel</b>			
<b>1. Application des normes et action préventive pour la protection du patrimoine culturel</b>			
(a) Application des normes existantes	564 002	244 000	43,3
(b) Élaboration de nouvelles normes	130 784	55 442	42,4
(c) Action préventive	46 300	15 383	33,2
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>741 086</b>	<b>314 825</b>	<b>42,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	823 095	504 143	61,2
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 564 181</b>	<b>818 968</b>	<b>52,4</b>
<b>2. Patrimoine culturel et développement</b>			
(a) Campagnes internationales, protection et restauration - Afrique	180 500	54 610	30,3
(b) Campagnes internationales, protection et restauration - Asie et Pacifique	91 500	38 775	42,4
(c) Campagnes internationales, protection et restauration - États arabes	78 262	27 197	34,8
(d) Campagnes internationales, protection et restauration - Europe	166 000	121 757	73,3
(e) Campagnes internationales, protection et restauration - Amériques latines et Caraïbes	97 000	43 608	45,0
(f) Promotion et sensibilisation du public (Prix Mélima Mercouri)	111 336	49 741	44,7
(g) Tourisme culturel	110 500	41 281	37,4
(h) Activités et campagnes promotionnelles	681 500	402 534	59,1
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 516 598</b>	<b>779 503</b>	<b>51,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	10 131 219	6 205 331	61,2
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>11 647 817</b>	<b>6 984 834</b>	<b>60,0</b>

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>3. Préservation et revitalisation du patrimoine immatériel</b>				
(a) Sensibilisation au patrimoine oral et immatériel	384 498	225 584	58,7	
(b) Formation à la préservation et à la revitalisation du patrimoine mondial	162 000	54 172	33,4	10
(c) Promotion du patrimoine oral	313 500	43 518	13,9	10
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>859 998</b>	<b>323 274</b>	<b>37,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 430 073	875 914	61,2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 290 071</b>	<b>1 199 188</b>	<b>52,4</b>	
<b>4. Restauration des patrimoines atteints par des conflits</b>				
(a) Restauration des patrimoines atteints par des conflits - Asie	74 000	32 916	44,5	9
(b) Restauration des patrimoines atteints par des conflits - Europe	170 000	62 596	36,8	9
(c) Restauration des patrimoines atteints par des conflits - États arabes	44 900	22 823	50,8	
(d) Bayt Al-Hikma	53 750	20 900	38,9	9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>342 650</b>	<b>139 235</b>	<b>40,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	8 066 813	4 940 891	61,2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 409 463</b>	<b>5 080 126</b>	<b>60,4</b>	
<b>Total, Sous-programme III.1</b>	<b>23 911 532</b>	<b>14 083 115</b>	<b>58,9</b>	
<b>III.1.2 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel</b>				
1. Secrétariat de la Convention et Liste du patrimoine mondial	569 000	238 417	41,9	9
2. Renforcement des capacités chargées de la protection et de la gestion du patrimoine mondial	34 400	13 288	38,6	9
3. Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine	80 000	22 756	28,4	9
4. Sensibilisation du public, information et documentation	30 000	10 632	35,4	9
5. Projet spécial : "Participation des jeunes à la promotion et à la préservation du patrimoine mondial"	65 000	34 801	53,5	
6. Charges communes	290 500	248 250	85,5	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 068 900</b>	<b>568 144</b>	<b>53,2</b>	
Distribution des dépenses de personnel	4 262 177	2 610 566	61,2	
<b>Total, Sous-programme III.1.2</b>	<b>5 331 077</b>	<b>3 178 710</b>	<b>59,6</b>	
<b>Total, Programme III.1</b>	<b>29 242 609</b>	<b>17 261 826</b>	<b>59,0</b>	
<b>III.2 Promotion des cultures vivantes</b>				
<b>1. Promotion et protection de la créativité</b>				
(a) Education artistique et formation professionnelle	264 000	95 900	36,3	10
(b) Soutien à la créativité et au spectacle vivant	228 639	125 285	54,8	
(c) Promotion des échanges artistiques par le biais des accords-cadres	345 000	252 454	73,2	
(d) Promotion du droits d'auteur et des droits voisins	282 500	148 646	52,6	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 120 139</b>	<b>622 285</b>	<b>55,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 289 869	790 040	61,2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 410 008</b>	<b>1 412 325</b>	<b>58,6</b>	
<b>2. Promotion de l'artisanat et du design</b>				
(a) Mise en place de politiques et de micro-entreprises d'artisanat	97 600	54 305	55,6	
(b) Formation et promotion des artisans	212 000	140 052	66,1	
(c) Promotion de la créativité locale	169 400	125 194	73,9	
(d) Utilisation des nouvelles technologies dans l'information et la communication	70 000	5 329	7,6	10
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>549 000</b>	<b>324 880</b>	<b>59,2</b>	
Distribution des dépenses de personnel	912 689	559 018	61,2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 461 689</b>	<b>883 898</b>	<b>60,5</b>	
<b>3. Livres et industries culturelles</b>				
(a) Politiques nationales et stratégies régionales de développement	446 700	230 202	51,5	
(b) Libre circulation et promotion de la diversité	545 727	268 328	49,2	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>992 427</b>	<b>498 530</b>	<b>50,2</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 998 750	1 224 227	61,2	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 991 177</b>	<b>1 722 757</b>	<b>57,6</b>	
<b>Total, Programme III.2</b>	<b>6 862 874</b>	<b>4 018 980</b>	<b>58,6</b>	
<b>Lecture pour tous</b>				
(a) Projets spécifiques de promotion de la lecture	11 000	5 194	47,2	
(b) Livres et lecture pour les enfants et les adolescents	144 000	77 887	54,1	
(c) Évaluation	10 000	-	-	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>165 000</b>	<b>83 081</b>	<b>50,4</b>	
Distribution des dépenses de personnel	854 214	523 202	61,2	
<b>Total, Lecture pour tous</b>	<b>1 019 214</b>	<b>606 283</b>	<b>59,5</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>Peuples des Caraïbes : trame du passé, tissu de l'avenir</b>	<b>242 300</b>	<b>104 469</b>	<b>43,1</b>	<b>9</b>
Distribution des dépenses de personnel	207 569	127 135	61,2	
<b>Total, Peuples des Caraïbes</b>	<b>449 869</b>	<b>231 604</b>	<b>51,5</b>	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>				
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>				
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>				
(a) Mémorial de Gorée	430 300	316 732	73,6	
(b) Projet "La route de l'esclave"	181 700	143 448	78,9	
(c) La route du fer en Afrique	25 000	10 600	42,4	
(d) Dialogue interculturel est-ouest en Asie centrale	48 400	29 522	61,0	
(e) Dialogue entre les civilisations	80 000	65 016	81,3	
(f) Convergence spirituelle et dialogue interculturel	51 000	34 633	67,9	
(g) Programme Méditerranée et Océan Indien	184 860	73 100	39,5	<b>10</b>
(h) Tourisme culturel	-	-	-	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 001 260</b>	<b>673 051</b>	<b>67,2</b>	
<b>2 - Promotion du pluralisme culturel</b>				
(a) Formation destinée à favoriser la sensibilisation interculturelle	57 600	46 956	81,5	
(b) Villes et pluralisme culturel	190 500	47 556	25,0	<b>9</b>
(c) Populations autochtones	141 000	72 308	51,3	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>389 100</b>	<b>166 820</b>	<b>42,9</b>	
<b>Coopération pour le développement</b>	<b>7 300</b>	<b>3 252</b>	<b>44,5</b>	
<b>Participation aux coûts des liaisons SITA</b>	<b>17 000</b>	<b>12 000</b>	<b>70,6</b>	
<b>Contribution aux charges communes</b>	<b>28 800</b>	<b>28 800</b>	<b>100,0</b>	
<b>Coûts de programme</b>	<b>246 700</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 690 160</b>	<b>883 923</b>	<b>52,3</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3 396 679	2 080 452	61,2	
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>5 086 839</b>	<b>2 964 375</b>	<b>58,3</b>	
<b>Charges communes incombant au Secteur de la culture</b>				
Coopération pour le développement	811 300	310 307	38,2	<b>9</b>
Participation aux coûts des liaisons SITA	635 900	446 800	70,3	
Contribution aux charges communes	170 100	67 568	39,7	
Contribution aux services de micrographie	10 000	10 000	100,0	
Coût indirects (Siège)	215 700	136 652	63,4	
Dépenses d'appui du programme	728 800	603 118	82,8	
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2 571 800</b>	<b>1 574 445</b>	<b>61,2</b>	
<b>Récapitulation</b>				
Activités planifiées	12 624 238	6 757 987	53,5	
Dépenses de personnel	34 195 900	20 944 852	61,2	
Coûts indirects	3 672 074	3 088 329	84,1	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (222 600)				
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME III</b>	<b>50 269 612</b>	<b>30 791 168</b>	<b>61,3</b>	
<b>IV Vers une société de l'information et de la communication pour tous</b>				
<b>IV.1 Libre circulation des idées</b>				
<b>IV.1.1 Liberté d'expression démocratie et paix</b>				
<b>1. Liberté d'expression, médias et démocratie</b>				
(a) Sensibilisation à la liberté d'expression (Journée mondiale et prix de la liberté de la presse)	479 176	389 845	81,4	<b>12</b>
(b) Établissement de partenariats pour la protection des journalistes et de la liberté d'expression (IFEX/ réseau dans les domaines de l'éducation et de la culture)	178 968	101 100	56,5	
(c) Promotion de l'éducation pour la liberté d'expression/chaires UNESCO	44 484	-	-	
(d) Renforcement de l'impact des séminaires sur la promotion de médias indépendants et pluralistes	229 068	105 830	46,2	<b>10</b>
(e) Démocratisation de l'environnement des médias pour une culture de la paix	271 270	206 200	76,0	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 202 966</b>	<b>802 975</b>	<b>66,7</b>	
Distribution des dépenses de personnel	873 283	519 513	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 076 249</b>	<b>1 322 488</b>	<b>63,7</b>	
<b>2. Médias pour la paix et la tolérance</b>				
(a) Renforcement du rôle des médias indépendants dans les zones de conflit	248 968	224 278	90,1	
(b) Coopération entre les professionnels des médias pour une culture de la paix	158 968	75 581	47,5	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>407 936</b>	<b>299 859</b>	<b>73,5</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 039 623	618 468	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 447 559</b>	<b>918 327</b>	<b>63,4</b>	
<b>Total, Subprogramme IV.1.1</b>	<b>3 523 808</b>	<b>2 240 815</b>	<b>63,6</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
<b>IV.1.2 Médias, information et société</b>			
<b>1. Médias et information pour la participation sociale et la lutte contre la pauvreté</b>			
(a) Accès des femmes à l'expression et à la prise de décisions dans les médias	177 477	140 290	79,0
(b) Projet : Autonomisation des femmes au niveau local grâce aux médias communautaires	199 368	90 659	45,5
(c) Amélioration des compétences des jeunes en matière de médias et promotion de programmes de télévision de meilleure qualité pour les publics jeunes	98 184	78 648	80,1
(d) Promotion de la participation sociale	109 984	63 286	57,5
(e) Consolidation du réseau INFOJEUNESSE en tant que moyen de mobilisation des jeunes	274 068	205 064	74,8
(f) Démocratisation de la gouvernance et de l'administration publique de l'information	195 628	97 301	49,7
(g) Élaboration de projets destinés à promouvoir des technologies traditionnelles et nouvelles pour soutenir les programmes de développement	146 968	105 115	71,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 201 677</b>	<b>780 363</b>	<b>64,9</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 528 884	2 099 321	59,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>4 730 561</b>	<b>2 879 684</b>	<b>60,9</b>
<b>2. Domaine public de l'information et programme "Mémoire du monde"</b>			
(a) Orientation/formation en matière de numérisation de l'information du domaine public	228 608	134 935	59,0
(b) Accès à l'information du domaine public grâce à un site Web modèle	156 068	65 176	41,8
(c) Diffusion de documents électroniques des archives et bibliothèques du monde	201 168	148 106	73,6
(d) Promotion de logiciels du domaine public	127 368	70 507	55,4
(e) Programme Mémoire du monde et patrimoine audiovisuel	209 068	130 934	62,6
(f) Mobilisation des décideurs dans le cadre de projets phares	70 868	58 008	81,9
(g) Normes techniques/cadre juridique/collecte de fonds	89 968	46 000	51,1
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 083 116</b>	<b>653 666</b>	<b>60,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 455 472	865 855	59,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 538 588</b>	<b>1 519 521</b>	<b>59,9</b>
<b>Total, Sous-programme IV.1.2</b>	<b>7 269 149</b>	<b>4 399 206</b>	<b>60,5</b>
<b>Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information</b>			
1. Stimuler la réflexion sur l'info-éthique	295 968	227 317	76,8
2. Activités de sensibilisation à la pédophilie et à la violence sur les médias	119 268	84 507	70,9
3. Recherche d'un consensus sur les principes éthiques et juridiques applicables au cyberspace	18 000	14 769	82,1
4. Élaboration de stratégies pour la société de l'information	107 384	77 763	72,4
5. Diffusion d'informations et de données sur l'état des technologies de l'information et de la communication et question connexes	57 000	56 872	99,8
6. Coopération intersectorielle pour une stratégie du développement de la société de l'information	200 000	35 287	17,6
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>797 620</b>	<b>496 515</b>	<b>62,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 413 699	841 005	59,5
<b>Total, Projet</b>	<b>2 211 319</b>	<b>1 337 520</b>	<b>60,5</b>
<b>Total, Programme IV.1</b>	<b>13 004 275</b>	<b>7 977 541</b>	<b>61,3</b>
<b>IV.2 Comblent l'écart en matière d'information et de communication</b>			
<b>IV.2.1 Développement de la communication</b>			
<b>1. Stratégies et projets de développement en matière de communication</b>			
(a) Promotion de stratégies en matière de la communication	304 484	209 631	68,8
(b) Programme international de développement de la communication (PIDC)	338 084	338 412	100,1
(c) Soutien à des projets nationaux en matière de médias communautaires	525 244	300 775	57,3
(d) Formation/équipement pour les radiotélévisions publiques	738 853	416 603	56,4
(e) Projet spécial : Amélioration de la formation en matière de communication en Afrique	154 484	70 961	45,9
(f) Promotion d'une culture de la maintenance	120 484	4 276	3,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 181 633</b>	<b>1 340 658</b>	<b>61,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 746 728	4 013 606	59,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 928 361</b>	<b>5 354 264</b>	<b>60,0</b>
<b>2. Radiotélévision de service public et production audiovisuelle endogène</b>			
(a) Développement et renforcement de la radiotélévision de service public	217 542	147 013	67,6
(b) Promotion de la mission éducative et culturelle des médias électroniques	219 984	124 951	56,8
(c) Production audiovisuelle et capacités de distribution des pays les moins avancés	342 484	193 309	56,4
(d) Accès aux programmes audiovisuelles et échanges internationaux dans ce domaine	193 507	82 087	42,4
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>973 517</b>	<b>547 360</b>	<b>56,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 430 446	850 967	59,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 403 963</b>	<b>1 398 327</b>	<b>58,2</b>
<b>Total, Sous-programme IV.2.1</b>	<b>11 332 323</b>	<b>6 752 592</b>	<b>59,6</b>
<b>IV.2.2 Développement de l'infrastructure</b>			
<b>1. Stratégies intégrées et méthodologies en matière d'information et d'informatique</b>			
(a) Promotion de politiques régionales/connaissances endogènes	348 230	178 095	51,1
(b) Constitution de groupes d'utilisateurs de l'informatique et de la télématique de service public	36 750	21 762	59,2
(c) Promotion de réseaux électroniques régionaux	202 310	118 698	58,7

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
(d) Amélioration de la gestion de l'information et du partage des ressources	206 755	136 077	65,8	
(e) Création et promotion de laboratoires virtuels et de communautés d'apprentissage virtuelles	363 970	181 196	49,8	
(f) Modules de formation pour les études des premier et deuxième cycles et les études universitaires supérieures	139 702	79 394	56,8	
(g) Élaboration de didacticiels spécialisés	138 750	35 386	25,5	10
(h) Centres informatiques associés de soutien (matériel et logiciels)	66 350	47 487	71,6	
(i) Informatique et télématique	157 600	147 025	93,3	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 660 417</b>	<b>945 120</b>	<b>56,9</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 309 830	779 214	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 970 247</b>	<b>1 724 334</b>	<b>58,1</b>	
<b>2. Les bibliothèques et archives en tant que portes d'accès aux autoroutes de l'information</b>				
(a) Rôle des bibliothèques nationales, publiques et scolaires comme moyen d'accès à l'éducation	156 814	23 700	15,1	10
(b) Accès au contenu et aux technologies de l'information par l'intermédiaire des bibliothèques publiques	171 364	94 376	55,1	
(c) Assistance à certains centres d'archives et bibliothèques	155 620	109 578	70,4	
(d) Développement et renforcement du réseau de l'UNAL	87 780	39 697	45,2	
(e) Programmes de formation à l'intention des bibliothécaires et archivistes	137 150	72 962	53,2	
(f) Gestion des archives et conservation des documents dans l'environnement électronique	170 860	110 534	64,7	
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>879 588</b>	<b>450 847</b>	<b>51,3</b>	
Distribution des dépenses de personnel	1 018 736	606 043	59,5	
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 898 324</b>	<b>1 056 890</b>	<b>55,7</b>	
<b>Total, Sous-programme IV.2.2</b>	<b>4 868 572</b>	<b>2 781 224</b>	<b>57,1</b>	
<b>Total, Programme IV.2</b>	<b>16 200 895</b>	<b>9 533 815</b>	<b>58,8</b>	
<b>Charges communes incombant au Secteur de la communication</b>				
Coopération pour le développement	669 800	276 192	41,2	
Participation aux coûts des liaisons SITA	227 200	159 700	70,3	
Contribution aux charges communes	216 200	105 556	48,8	
Contribution aux services de micrographie	9 000	9 000	100,0	
Coût indirects (Siège)	209 200	130 856	62,6	
Dépenses d'appui du programme	1 042 448	965 410	92,6	
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2 373 848</b>	<b>1 646 714</b>	<b>69,4</b>	
<b>Récapitulation</b>				
Activités planifiées	12 553 118	7 833 221	62,4	
Dépenses de personnel	18 816 700	11 193 993	59,5	
Coûts indirects de programme	1 004 200	807 432	80,4	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège	(58 700)			
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME IV</b>	<b>32 315 318</b>	<b>19 834 646</b>	<b>61,4</b>	
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix*</b>	-	-	-	
<b>Activités transversales</b>				
<b>Institut de statistique de l'UNESCO</b>				
<b>Allocation financière</b>	<b>6 790 900</b>	<b>6 790 900</b>	100,0	13
Contribution aux charges communes	26 600	13 299	50,0	
Contribution aux services de micrographie	2 500	2 500	100,0	
<b>TOTAL, Institut de statistique de l'UNESCO</b>	<b>6 820 000</b>	<b>6 806 699</b>	<b>99,8</b>	
<b>Anticipation et études prospectives**</b>	-	-	-	
<b>Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant</b>				
1. Services de bourses	1 002 300	825 637	82,4	
2. Services de l'équipement	72 800	29 483	40,5	
3. Services des rapports	24 600	2 347	9,5	9
4. Contribution aux charges communes	18 000	658	3,7	
<b>Récapitulation</b>				
Dépenses de personnel	3 009 300	1 684 158	56,0	
Autres dépenses	1 117 700	858 125	76,8	
<b>Total, PSD</b>	<b>4 127 000</b>	<b>2 542 283</b>	<b>61,6</b>	

\* Les crédits du budget approuvé figurent sous les Grands Programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et les Activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Décision 3.1.3).

\*\* Le crédit du budget approuvé figure sous le Grand Programme II (SHS).

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS	
	\$	\$	%	
<b>Coordination des activités en faveur des groupes prioritaires</b>				
<b>. Coordination des activités concernant l'Afrique</b>				
Dépenses de personnel	1 060 900	681 958	64,3	
Contribution aux charges communes	7 600	-	-	
Autres dépenses	412 000	389 906	94,6	22
<b>Total, DPA</b>	<b>1 480 500</b>	<b>1 071 864</b>	<b>72,4</b>	
<b>. Coordination des activités concernant les femmes et la jeunesse</b>				
Dépenses de personnel	1 671 600	873 268	52,2	
Contribution aux charges communes	6 700	-	-	
Autres dépenses - Femmes	375 124	167 541	44,7	
Contribution aux charges communes	6 700	-	-	
Autres dépenses - Jeunesse	372 800	127 126	34,1	
<b>Total, CLU</b>	<b>2 432 924</b>	<b>1 167 935</b>	<b>48,0</b>	
<b>Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix"</b>				
Dépenses de personnel	1 002 300	580 396	57,9	
Autres dépenses	547 000	432 873	79,1	23
Contribution aux charges communes	5 700	5 700	100,0	
Participation aux coûts des liaisons SITA	9 600	-	-	
Coût indirects	139 800	138 800	99,3	
<b>Total, Unité de coordination CPP</b>	<b>1 704 400</b>	<b>1 157 769</b>	<b>67,9</b>	
<b>Programme de participation</b>	<b>24 830 000</b>	<b>12 773 925</b>	<b>51,4</b>	
<b>TOTAL, ACTIVITÉS TRANSVERSALES</b>				
Programme de participation	24 830 000	12 773 925	51,4	
Activités planifiées	9 680 924	8 787 970	90,8	
Dépenses de personnel	6 744 100	3 819 780	56,6	
Coûts indirects	139 800	138 800	99,3	
<b>Total</b>	<b>41 394 824</b>	<b>25 520 475</b>	<b>61,7</b>	
<b>Récapitulation Part II.A</b>				
Activités planifiées	116 753 252	74 834 910	64,1	
Dépenses de personnel	178 836 800	107 643 956	60,2	
Coûts indirects de programme	15 299 575	12 762 103	83,4	
Programme de participation	24 830 000	12 773 925	51,4	
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (969 700)				
<b>TOTAL, II.A</b>	<b>334 749 927</b>	<b>208 014 894</b>	<b>62,1</b>	
<b>B. Services d'information et de diffusion</b>				
<b>1. Centre d'échange et d'information</b>				
A. Transfert et partage des informations dont dispose l'UNESCO	381 500	193 781	50,8	
B. Services de bibliothèque aux utilisateurs intérieurs et extérieurs	341 700	225 423	66,0	
C. Archives et services de micrographie	75 700	40 683	53,7	
D. Contribution aux charges communes	13 400	-	-	
<b>Total, Activités</b>	<b>812 300</b>	<b>459 887</b>	<b>56,6</b>	
Distribution des dépenses de personnel	3 649 400	2 072 112	56,8	
<b>Total, CLH</b>	<b>4 461 700</b>	<b>2 531 999</b>	<b>56,7</b>	
<b>2. Office des Éditions de l'UNESCO</b>				
A. Dépenses de fonctionnement	697 500	406 268	58,2	
B. Œuvres représentatives	186 600	102 352	54,9	
C. Archives audiovisuelles et service de micrographie	501 200	303 747	60,6	
D. Contribution aux charges communes	23 700	-	-	
<b>Total, Activités</b>	<b>1 409 000</b>	<b>812 367</b>	<b>57,7</b>	
Distribution des dépenses de personnel	6 241 200	3 268 983	52,4	
<b>Total, UPO</b>	<b>7 650 200</b>	<b>4 081 350</b>	<b>53,3</b>	
<b>3. Office des périodiques mensuelles</b>				
A. Courrier de l'UNESCO	1 778 900	1 343 010	75,5	
B. Sources UNESCO	517 500	488 259	94,3	24
C. Contribution aux charges communes	37 400	-	-	
<b>Total, Activités</b>	<b>2 333 800</b>	<b>1 831 269</b>	<b>78,5</b>	
Distribution des dépenses de personnel	2 587 600	1 627 032	62,9	
<b>Total, OPM</b>	<b>4 921 400</b>	<b>3 458 301</b>	<b>70,3</b>	

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
<b>4. Office de l'information du public</b>			
A. Bureau du Directeur	205 200	149 117	72,7
B. Division de la presse	709 800	353 345	49,8
C. Activités régionales d'information	318 400	169 017	53,1
D. Dépenses de fonctionnement des bureaux régionaux	77 000	45 679	59,3
E. Autres dépenses	465 800	209 352	44,9
F. Contribution aux charges communes	29 800	14 900	50,0
G. Contribution aux coûts des liaisons SITA	14 000	9 700	69,3
<b>Total, Activités</b>	<b>1 820 000</b>	<b>951 110</b>	<b>52,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 673 000	1 844 773	50,2
<b>Total, OPI</b>	<b>5 493 000</b>	<b>2 795 883</b>	<b>50,9</b>
<b>Récapitulation Part II.B</b>			
Dépenses de personnel	16 151 200	8 812 900	54,6
Autres dépenses	6 375 100	4 054 633	63,6
<b>TOTAL, II.B</b>	<b>22 526 300</b>	<b>12 867 533</b>	<b>57,1</b>
<b>TOTAL, TITRE II</b>			
Activités planifiées	123 128 352	78 889 543	64,1
Dépenses de personnel	194 988 000	116 456 856	59,7
Coûts indirects de programme	15 299 575	12 762 103	83,4
Programme de participation	24 830 000	12 773 925	51,4
Réduction dans les coûts indirects hors Siège (969 700)			
<b>TOTAL, TITRE II</b>	<b>357 276 227</b>	<b>220 882 427</b>	<b>61,8</b>
<b>Titre III - Soutien de l'exécution du programme</b>			
<b>1. Bureau des relations extérieures</b>			
A. Relations avec les États membres	565 900	244 999	43,3
B. Coopération avec les Commissions nationales	1 470 500	1 107 325	75,3
C. Coopération avec les Clubs UNESCO	594 500	320 047	53,8
D. Relations et coopération avec les Organisations Internationales	249 400	102 474	41,1
E. Relations avec les Unités permanentes hors Siège et décentralisation	571 800	268 496	47,0
F. Fonctionnement de la Sous-Direction générale	392 300	248 517	63,3
G. Partenariats pour le XXIe siècle	189 700	73 120	38,5
H. Relations avec les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO	74 600	77 785	104,3
I. Contribution aux charges communes	74 000	31 600	42,7
J. Contribution aux coûts des liaisons SITA	22 600	15 900	70,4
<b>Total, Activités</b>	<b>4 205 300</b>	<b>2 490 263</b>	<b>59,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	18 515 000	12 070 318	65,2
<b>Total, BRX</b>	<b>22 720 300</b>	<b>14 560 581</b>	<b>64,1</b>
<b>2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires</b>			
Dépenses de personnel	3 160 200	1 803 309	57,1
Autres dépenses	861 600	341 408	39,6
Contribution aux charges communes	14 300	7 100	49,7
Contribution aux coûts des liaisons SITA	500	300	60,0
<b>Total, BER</b>	<b>4 036 600</b>	<b>2 152 117</b>	<b>53,3</b>
<b>3. Bureau des conférences, des langues et documents</b>			
Dépenses de personnel	27 221 800	14 901 343	54,7
Autres dépenses	3 709 400	2 253 449	60,7
Contribution aux charges communes	61 500	42 434	69,0
<b>Total, CLD</b>	<b>30 992 700</b>	<b>17 197 226</b>	<b>55,5</b>
<b>TOTAL, TITRE III</b>			
Dépenses de personnel	48 897 000	28 774 970	58,8
Autres dépenses	8 852 600	5 134 954	58,0
<b>TOTAL, TITRE III</b>	<b>57 749 600</b>	<b>33 909 924</b>	<b>58,7</b>
<b>Titre IV - Services de gestion et d'administration</b>			
<b>1. Bureau de l'ADG/MA</b>			
Dépenses de personnel	2 265 500	1 528 223	67,5
Autres dépenses	131 000	59 910	45,7
Unité des relations publiques et les manifestations culturelles	108 900	70 051	64,3
Contribution aux charges communes	3 500	223	6,4
<b>Total, ADG/MA</b>	<b>2 508 900</b>	<b>1 658 407</b>	<b>66,1</b>
<b>2. Bureau du Contrôleur financier</b>			
Dépenses de personnel	7 477 800	4 267 287	57,1
Autres dépenses	1 017 300	708 472	69,6
Contribution aux charges communes	4 700	2 277	48,4
<b>Total, BOC</b>	<b>8 499 800</b>	<b>4 978 036</b>	<b>58,6</b>

ARTICLE BUDGÉTAIRE	CRÉDITS OUVERTS	DÉPENSES	DÉPENSES VIS-À-VIS DES CRÉDITS OUVERTS
	\$	\$	%
<b>3. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>			
Dépenses de personnel	12 282 200	6 891 143	56,1
Jeunes stagiaires	1 506 700	668 296	44,4
Autres dépenses	918 914	655 213	71,3
Contribution aux charges communes	14 300	7 100	49,7
<b>Total, HRM</b>	<b>14 722 114</b>	<b>8 221 752</b>	<b>55,8</b>
<b>4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications</b>			
Dépenses de personnel	6 306 152	3 977 940	63,1
Entretien et services	2 309 600	1 602 882	69,4
Planification des ressources	5 000 000	5 000 000	100,0
Contribution aux charges communes	48 200	-	-
Participation aux coûts des liaisons SITA pour 2000-2001	400 000	246 100	61,5
Nouveau système de gestion informatique	682 000	257 635	37,8
<b>Total, DIT</b>	<b>8 439 800</b>	<b>7 106 617</b>	<b>84,2</b>
<b>Total, Activités</b>	<b>14 745 952</b>	<b>11 084 557</b>	<b>75,2</b>
<b>5. Bureau du soutien et des services</b>			
Dépenses de personnel	7 818 400	4 964 291	63,5
A. Division des services généraux	49 600	28 865	58,2
B. Service médical	133 300	97 044	72,8
C. Division des pensions et des assurances du personnel	185 700	87 651	47,2
D. Caisse d'assurance-maladie pour les participants associés	4 192 200	2 454 534	58,6
E. Contribution aux charges communes	6 300	780	-
<b>Total, Autres dépenses</b>	<b>4 567 100</b>	<b>2 668 874</b>	<b>58,4</b>
<b>Total, GES</b>	<b>12 385 500</b>	<b>7 633 165</b>	<b>61,6</b>
<b>TOTAL, TITRE IV</b>			
Dépenses de personnel	36 150 052	21 628 884	59,8
Autres dépenses	16 712 214	11 947 033	71,5
<b>TOTAL, TITRE IV</b>	<b>52 862 266</b>	<b>33 575 917</b>	<b>63,5</b>
<b>Titre V - Services communs ; entretien et sécurité</b>			
Dépenses de personnel	15 374 500	8 460 875	55,0
Autres dépenses			
A. Mobilier et matériel	401 000	218 194	54,4
B. Fret et frais postaux	720 000	617 709	85,8
C. Assistance temporaire et heures supplémentaires du Service de la sûreté et de la sécurité	380 000	232 180	61,1
D. Fournitures diverses pour l'entretien des bâtiments	5 422 500	4 011 448	74,0
E. Charges, taxes et restaurant	4 795 000	2 844 158	59,3
F. Entretien des véhicules, du mobilier et du matériel	293 000	89 536	30,6
G. Réseaux, systèmes informatiques et télécommunications	1 224 400	958 516	78,3
H. Relations publiques et manifestations culturelles	60 000	34 372	57,3
<b>Total, Autres dépenses</b>	<b>13 295 900</b>	<b>9 006 113</b>	<b>67,7</b>
<b>TOTAL, TITRE V</b>	<b>28 670 400</b>	<b>17 466 988</b>	<b>60,9</b>
<b>Titre VI - Rénovation des bâtiments du Siège</b>			
A. Rénovation et remise en état des locaux du Siège	6 403 300	6 399 110	99,9
B. Amortissement du coût de la construction des locaux du BIE	275 900	137 931	50,0
C. A déduire : le montant à percevoir des Délégations permanentes	(179 700)	(102 793)	57,2
<b>TOTAL, TITRE VI</b>	<b>6 499 500</b>	<b>6 434 248</b>	<b>99,0</b>
<b>TOTAL, TITRES I-VI</b>			
Dépenses de personnel	315 976 752	188 273 792	59,6
Activités planifiées	183 092 566	117 050 482	63,9
Coûts indirects de programme	15 299 575	12 762 103	83,4
Programme de participation	24 830 000	12 773 925	51,4
Réduction dans les coûts indirects hors Siège	(969 700)	-	-
<b>TOTAL, TITRES I-VI</b>	<b>538 229 193</b>	<b>330 860 302</b>	<b>61,5</b>
<b>Titre VII - Augmentations prévisibles des coûts</b>	9 544 050	-	-
<b>TOTAL, TITRES I - VII</b>	<b>547 773 243</b>	<b>330 860 302</b>	<b>60,4</b>

**ANNEXE I.B**  
**NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT L'EXECUTION DU PROGRAMME**  
**(Réf: Annexe I.A)**

Note	Remarques
------	-----------

**PARTIE I – Politique générale et Direction**

- 1 **Audit externe :**  
Le faible taux d'exécution s'explique par le fait que, jusqu'à fin juin 2000, les honoraires des auditeurs externes étaient payés contre les engagements de dépense de 1998-1999 ; depuis juillet 2000 c'est la provision prévue dans le 30 C/5 approuvé qui a été utilisée pour payer les honoraires.
- 2 **Conseil exécutif – voyages des membres du Conseil exécutif et indemnité journalière :**  
Le faible taux d'exécution est dû au fait que les frais de voyage ont été très minimes comparés au montant prévu initialement.
- 3 **Cabinet du Directeur général – Autres coûts :**  
Le taux d'exécution élevé peut être attribué aux charges d'assistance temporaire qui ont été imputées aux coûts de programme ; ceci sera régularisé avant le prochain Rapport. Le taux élevé peut aussi s'expliquer par les frais encourus par le Groupe de travail sur la décentralisation.
- 4 **Inspection générale – Autres coût :**  
Le taux d'exécution élevé peut être attribué au contrat établi avec l'Institut d'Audit Interne pour étudier la proposition de l'UNESCO d'établir un mécanisme de contrôle interne.
- 5 **Bureau du Médiateur – Autres coûts :**  
Le taux d'exécution élevé est dû au contrat établi avec les quatre médiateurs sur une base annuelle plutôt que mensuelle.
- 6 **Bureau d'études, de programmation et d'évaluation – Autres coûts :**  
Le taux d'exécution élevé est dû principalement aux dépenses liées à des missions imprévues.
- 7 **Bureau du budget – Autres coûts :**  
Le faible taux d'exécution est dû au retard enregistré dans le système de facturation interne et au fait que les dépenses sont normalement plus élevées au cours de la deuxième année du biennium à cause de la préparation du C/5 et d'autres documents à l'attention des Organes directeurs.
- 8 **Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies – Problèmes de sécurité du personnel hors Siège :**  
La provision prévue dans le 30 C/5 était insuffisante pour couvrir ces charges. Afin de payer la contribution de l'UNESCO, comme l'ont demandé l'AGNU et le Secrétaire général des Nations Unies, il est recommandé au Conseil exécutif, à la présente session, d'approuver le transfert correspondant du titre VII du budget (réf. 161 EX/28 et Add.).

**PARTIE II.A – Grands programmes, Projet transdisciplinaire et Activités transversales**

- 9 **Général:** Les derniers allotments et allocations aux grands Programmes n'ont été faits qu'à la fin du mois de juin, et pour le grand Programme I qu'à la fin d'août après approbation par le Conseil exécutif à sa 159<sup>e</sup> session d'un ajustement de \$10.7 millions. Ceci combiné à la nomination de nouveaux ADGs, au départ à la retraite de certains directeurs et à la restructuration de certaines unités, en particulier dans le Secteur des Sciences exactes et naturelles expliquent les retards enregistrés dans l'exécution du programme. Toutefois, l'exécution du titre II.A peut être considérée comme satisfaisante.  
Il convient de noter qu'il y a un délai dans la comptabilisation des dépenses encourues par les bureaux hors Siège qui ne sont enregistrées au Siège qu'à la réception des comptes de régie d'avance (imprest) provenant de ces bureaux ainsi qu'un retard lié aux bureaux qui ne sont pas connectés à l'ordinateur central.
- 10 **ED:** I.I.1-I(f) Lecture pour tous et (g) Amélioration des espaces d'apprentissage; I.I.21-(e) Coopération avec les instituts; I.I.3-1(d) Résultats du Bilan de l'EPT à l'an 2000 et (g) Coopération

*dans le cadre du Programme alimentaire mondial; I.1.3-2(f) Coopération régional –Europe; I.2.1-1(b) Préparation du Rapport mondial sur l'éducation et (c) Trois publications sur l'apprentissage tout au long de la vie; La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information – (a) Constitution de réseaux sous-régionaux d'établissements de formation des enseignants et (b) Application des nouvelles technologies dans la formation des enseignants.*

**SC:**  *II.2-Sciences, environnement et développement socioéconomique (a) Développement de la coopération interdisciplinaire; II.2.1-1(c) Protection et développement durable des géoparcs et (d) Technologies spatiales et de la géo-information; II.2.3-1(c) Apprentissage assisté par ordinateur et université virtuelle et (f) Rapport mondial sur la mise en valeur de l'eau; II.2.3-2(d) Gestion de l'eau dans les zones côtières/les petites îles et (e) Stratégie mondiale d'évaluation de la crise de l'eau et du risque environnemental et de leur impact; II.2.4 UNESCO IOC-1(b) Programmes régionaux.*

**SHS:**  *II.1.2-1(a) Chaires UNESCO, (b) Renforcement des capacités des urbanistes et jeunes sp, et (e) Suivi de la Conférence; II.1.2-2(b) Rapport mondial sur les sciences sociales, (c) Centre d'échange d'information de MOST, (d) Données et informations et (e) Centre de documentation; Les villes: gestion des transformations et de l'environnement – Conduite à leur terme des actions et diffusion et évaluation; II.3-1(c) A l'approche du troisième millénaire; Vers une culture de la paix – Unité 1-2(a) Paix, prévention des conflits et non-violence; Unité 2-1 Développement de plans nationaux d'éducation pour une culture de la paix; Unité 2-2(c) Stages de formation pour les professionnels et (d) Suivi du Projet spécial sur la contribution des femmes à une culture de la paix en Afrique.*

**CLT:**  *Culture et développement (c) Plaidoyer et réflexion sur le développement des politiques culturelles; III.1.1-3(b) Formation à la préservation et à la revitalisation du patrimoine mondial et (c) Promotion du patrimoine oral; III.2-1(a) Education artistique et formation professionnelle; III.2-2(d) Utilisation des nouvelles technologies dans l'information et la communication; Vers une culture de la paix – Unité 3-1(g) Programme Méditerranée et Océan Indien.*

**CI:**  *IV.1.1-1(d) Renforcement de l'impact des séminaires sur la promotion de médias indépendants et pluralistes; Projet – Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information-6 Coopération intersectorielle pour une stratégie du développement de la société de l'information; IV.2.1-1(f) Promotion d'une culture de la maintenance; IV.2.2-1(g) Elaboration de didacticiels spécialisés; IV.2.2-2(a) Rôle des bibliothèques nationales, publiques et scolaires comme moyen d'accès à l'éducation.*

L'exécution des activités ci-dessus mentionnées a été retardée et reportée à plus tard dans le biennium, ce qui explique les faibles taux d'exécution.

- 11 **ED:**  *I.1.1-2(c) Soutien d'actions conjointes en faveur de l'éducation de tous les enfants; I.1.2-1(b) Renforcement des capacités pour améliorer et développer l'alphabétisation et l'éducation non formelle.*  
Les faibles taux d'exécution dans ces domaines qui ont été renforcés par l'ajustement de \$10.7 millions approuvé par le Conseil exécutif à sa 159<sup>e</sup> session sont dus au fait que les allocations additionnelles n'ont été faites qu'en août 2000.
- 12 **ED:**  *I.1.3-1(a) Forum mondial sur l'éducation (Dakar), (b) Partenariat en coopération et (c) Actions de promotion; I.1.3-2(h) MINEDAF – Bourses régionales; I.2.1-1(a) Dialogue mondial sur l'apprentissage tout au long de la vie à l'occasion d'Expo 2000, Eduquer pour un avenir viable (g) Création d'un site Web.*  
**SC:**  *II.2.2-2(b) Recherche sur les biens et services fournis par les écosystèmes; II.2.3(e) Vision à long terme de l'eau, de la vie et de l'environnement et (g) L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et des politiques.*  
**CLT:**  *Culture et développement (e) Impact du nouveau contexte international des produits culturels et (f) Rapport mondial sur la culture : publication et recherche.*  
**CI:**  *IV.1.1-1(a) Sensibilisation à la liberté d'expression (Journée mondiale et prix de la liberté de la presse); Projet – Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information-5 Diffusion d'informations et de données sur l'état des technologies de l'information et de la communication et questions connexes; IV.2.1-1(b) PIDC.*

Le taux d'exécution élevé de ces activités est dû au fait que leur programmation et leur exécution sont déroulées au début de la première année du biennium.

- 13 **ED:**  *Instituts de l'UNESCO pour l'éducation; UIS: Institut de statistique de l'UNESCO:*  
Le taux d'exécution élevé est dû au fait que le transfert de l'allocation financière du programme ordinaire vers le compte spécial se fait au début de chaque année du biennium.
- 14 **SC:**  *II.1.1-2(b) Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en physique :*  
La contribution au CITP est payée au début de chaque année du biennium, ce qui explique le taux d'exécution élevé.

- 15 **SC: II.1.1-4(c) Prix scientifiques UNESCO :**  
Ces prix sont attribués pendant la Conférence générale, donc à la fin du biennium.
- 16 **SC: II.2.1-2(b) Enquête et assistance technique nécessitées par des catastrophes :**  
A ce jour, il n'a pas été demandé à l'UNESCO de faire des enquêtes après des catastrophes. Si de telles demandes ne se matérialisaient pas, les fonds disponibles seraient utilisés pour de l'assistance technique.
- 17 **SC: II.2.2-2(d) Information, communication et sensibilisation :**  
Cette activité sera exécutée à la fin de 2001 quand le travail en cours pour l'édition et la publication de plusieurs volumes des séries de livres sur l'Homme et la Biosphère sera terminé.
- 18 **SC: Environnement et développement des régions côtières et des petites îles (c) Documentation sur les « pratiques éclairées » concernant l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles et (d) Plan d'évaluation pour 2000-2001:**  
L'exécution enregistre un taux plus faible que prévu. Cependant, cela peut être considéré comme normal étant donné que cela concerne la phase finale d'un processus séquentiel qui commence avec l'exécution de projet opérationnel suivi d'une consultation d'experts et qui se termine avec des « pratiques éclairées » sur la documentation/dissémination. L'exécution de cette activité particulière sera très accélérée à la fin du biennium.  
Pour des raisons médicales, le consultant chargé du plan d'évaluation n'a pas pu terminer son travail. Il sera remplacé par un autre consultant dont le contrat est en train d'être finalisé.
- 19 **SC: II.2.4-2(a) L'océan et le climat, les océans et les changements à l'échelle planétaire et (b) L'océanologie et les ressources vivantes :**  
L'exécution a été retardée par la restructuration du Programme Science de l'Océan qui devait se dérouler courant juin 2000-mai 2001. L'exécution devrait s'améliorer quand plus d'activités seront mises en oeuvre au cours du second semestre de 2001.
- 20 **SHS: II.2.5-2(a) Pauvres des zones urbaines :**  
Des projets sont en train d'être préparés. Le taux d'exécution devrait augmenter une fois terminée la préparation des projets.
- 21 **SHS: II.3-2 Philosophie et sciences humaines :**  
Le Directeur général a décidé de surseoir le projet sur les éthiques universelles et la réallocation des fonds n'est pas encore reflétée.
- 22 **Coordination des activités concernant l'Afrique :**  
Le taux d'exécution élevé est dû au financement d'un poste temporaire P-5 contre le budget de fonctionnement du Département Afrique. Des ajustements seront opérés.
- 23 **Coordination des activités concernant Vers une culture de la paix :**  
Le taux d'exécution élevé est dû à la planification en 2000 de la plupart des activités relatives à l'Année Internationale pour une Culture de la Paix.

## **PARTIE II.B – Services d'information et de diffusion**

- 24 **Office des périodiques mensuels – Sources UNESCO :**  
Quatre postes sont actuellement vacants et le recours à de l'assistance temporaire est inévitable, ce qui explique le taux d'exécution élevé.

## **PARTIE III – Soutien de l'exécution du programme**

- Bureau des relations extérieures :**
- 25 **A. Relations avec les Etats membres et D. Relations et coopération avec les Organisations internationales :**  
Le faible taux d'exécution est dû au fait que le nombre des missions a été très minime comparé aux prévisions.
- 26 **H. Relations avec les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO :**  
Le taux d'exécution élevé s'explique par une donation de \$30,000 reçue et qui a été entièrement engagée en 2000.

- 11 **Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires – Autres coûts :**  
Les faibles taux d'exécution dans ces domaines qui ont été renforcés par l'ajustement de \$10.7 millions approuvé par le Conseil exécutif à sa 159<sup>e</sup> session sont dus au fait que les allocations additionnelles n'ont été faites qu'en août 2000.

#### **PARTIE IV – Services de gestion et d'administration**

- Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications :**
- 11 **Nouveau système de gestion informatique :**  
Les faibles taux d'exécution dans ces domaines qui ont été renforcés par l'ajustement de \$10.7 millions approuvé par le Conseil exécutif à sa 159<sup>e</sup> session sont dus au fait que les allocations additionnelles n'ont été faites qu'en août 2000.
- 27 **Planification des ressources :**  
Le taux d'exécution élevé est dû au fait que la provision prévue pour cette activité dans le programme ordinaire a été entièrement transférée au compte spécial sur les nouveaux outils de gestion et de suivi.
- 28 **Bureau du soutien et des services - Division des pensions et des assurances du personnel :**  
Le faible taux d'exécution est dû au retard dans la soumission des demandes d'indemnités.

Cent soixante et unième session

161 EX/4 Add.  
PARIS, le 25 mai 2001  
Original français/anglais

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME  
ADOPTÉ PAR LA CONFERENCE GENERALE**

**ADDENDUM**

**RESUME**

Le présent document contient des informations sur les activités marquantes menées en exécution du programme pendant l'exercice biennal en cours.

## EDUCATION

1. A l'occasion du premier anniversaire du Forum mondial sur l'éducation, le Directeur général s'est adressé aux délégations permanentes le 27 avril et les chefs de secrétariat des cinq organismes des Nations Unies chargés de l'**Education pour tous (EPT)**, à savoir l'UNESCO, la Banque mondiale, le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP, ont signé une déclaration commune sur l'EPT intitulée "Harness the Power of Education" (mobiliser le potentiel de l'éducation) qui a été publiée dans le numéro des 4-5 mai de l'International Herald Tribune. Des célébrations, dont une semaine mondiale de l'EPT, ont été organisées par les bureaux hors Siège et les commissions nationales dans un certain nombre de pays. L'appui aux actions nationales en faveur de l'EPT a été le sujet à l'ordre du jour de la réunion sur l'Initiative mondiale en faveur de l'EPT et d'une consultation des ONG sur cette initiative - qui a rassemblé des représentants d'organisations bilatérales et multinationales (28 février - 2 mars) - ainsi que de plusieurs réunions d'experts auxquelles étaient conviés des représentants de la société civile (février à avril) et de consultations avec des délégations ministérielles lors de la Réunion régionale de l'Asie du Sud (Katmandou, Népal, en avril). Un document de travail intitulé *Coopération des partenaires du développement en faveur de l'éducation pour tous : principes et stratégies* a été établi afin de contribuer à forger une appréciation commune des principes qui sont à la base de l'aide internationale. L'UNESCO a également lancé une grande opération afin de faire un état des lieux de la préparation des plans d'action nationaux pour l'EPT et d'évaluer l'appui dont les pays ont besoin. Un questionnaire a été envoyé à tous les bureaux hors Siège de l'UNESCO en mai. Les réponses seront examinées au cours d'une réunion que le Sous-Directeur général pour l'éducation tiendra avec les représentants de tous les bureaux hors Siège (18-20 juin).

2. La deuxième série d'ateliers régionaux (10) de l'Observatoire de l'EPT a été mise en route par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) pour faire le bilan de l'opération de collecte de données sur l'éducation concernant l'année scolaire 1998-1999 (Enquête 2000) et lancer l'enquête 2001, pour l'année scolaire 1999-2000. L'ISU a organisé une réunion d'experts sur la politique de financement de l'éducation et les besoins statistiques (12-13 mars). Cette réunion, qui a rassemblé des chercheurs spécialisés, des économistes et des statisticiens, avait pour thèmes l'estimation des dépenses supplémentaires qui seraient nécessaires pour parvenir à l'universalisation de l'enseignement primaire d'ici à 2015, la mobilisation de ressources extérieures en faveur de l'éducation et les obstacles que rencontre le financement de l'éducation au niveau national.

3. Les ministres de l'éducation ont adopté la Déclaration de Cochabamba et les recommandations concernant les politiques d'éducation au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle lors de la réunion de trois jours du Comité régional intergouvernemental du **Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes (PROMEDLAC VII)**, organisée par l'UNESCO en Bolivie (5-7 mars). La Déclaration et les recommandations engageaient notamment l'UNESCO à prendre l'initiative d'organiser, conjointement avec les ministres de la région, un projet régional pour une durée de 15 ans. Lors d'une réunion préparatoire interinstitutions relative à la coordination du suivi de Dakar en Amérique latine (Washington, D.C., 1<sup>er</sup>-2 février), treize organisations bilatérales et multilatérales ont évoqué la question de la communication et de l'information en rapport avec l'EPT, ainsi que celle de la coordination des efforts nationaux et régionaux.

4. Les participants à la table ronde UNESCO-UNICEF sur l'Education pour tous, qui s'est tenue durant la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC III, Bruxelles, 14-20 mai), ont exprimé leur appui au Cadre d'action de Dakar. Le Directeur général a souligné la nécessité de veiller à ce que les pays prennent personnellement en main cette action avec le concours de tous les partenaires de l'EPT et la pleine participation de la société civile. Au cours de cette session, qui était copatronnée par le Burkina Faso et l'USAID, deux documents de base ont été examinés *Education pour tous et développement durable dans les PMA* et *Deliverables* (document en anglais seulement). A la réunion des ministres de l'Asie du Sud qui s'est tenue à Katmandou, au Népal (10-12 avril 2001), les sept Etats membres participants (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka) ont mis en place un forum sous-régional à pilotage national pour suivre les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation de base et soutenir l'élan de mobilisation politique et sociale en faveur de l'EPT. Les ministres de l'éducation des îles du Pacifique se sont réunis à Auckland, Nouvelle-Zélande (14-15 mai) pour faire le point du processus de suivi de Dakar. La réunion était organisée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'UNESCO y a présenté deux dossiers, l'un sur l'éducation pour tous et l'autre sur l'éducation et la formation techniques et professionnelles.

5. Dans le cadre du suivi de l'EPT, l'UNESCO renforce son partenariat avec la société civile. La Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous, mécanisme de dialogue et d'action commune avec les ONG dans le domaine de l'éducation de base, est en cours de refonte ; il s'agit de l'ouvrir à toutes les ONG intéressées par le suivi de Dakar et de mieux répondre aux défis de l'EPT, en particulier aux niveaux national et régional. L'UNESCO, la Banque mondiale et d'autres partenaires de l'EPT ont collaboré à la mise au point par la Consultation collective des bases d'un programme régional de renforcement des capacités des ONG et des organisations locales à l'appui de l'EPT en Afrique subsaharienne. La Consultation collective prend l'avis de l'ensemble de la communauté des ONG sur ce processus de réforme, le but étant de mettre au point une nouvelle stratégie d'échange d'informations et de formuler des propositions d'activités communes dans les domaines de la recherche-action et du renforcement des capacités à l'appui de l'EPT.

6. En ce qui concerne la réforme de l'**enseignement primaire**, une enquête sur l'amélioration de l'éducation communautaire et de l'alphabétisation par le canal de la radio est en cours dans 14 Etats et des actions de formation aux technologies de la communication et de l'information ont été organisées dans 52 des 66 établissements de formation des maîtres intéressés. Le premier forum sur les enfants orphelins du sida (Zimbabwe) a donné lieu à l'établissement de plans d'action d'aide aux enfants pour chacune des neuf provinces du pays avec le concours du Parlement mondial des enfants. Les neuf pays (Gambie, Guinée, Jordanie, Kenya, Mali, Mexique, Sénégal, Viet Nam et Zambie) qui participent au "Programme de formation des éducateurs de base", visant à mettre au point une politique intégrée de formation des éducateurs de l'éducation de base des secteurs tant formel que non formel, ont vu leurs plans nationaux d'action entérinés par les experts étrangers en février 2001.

7. Le CD-ROM intitulé *Education, travail et avenir : choix de documents et de publications de l'UNESCO sur l'enseignement technique et professionnel*, qui relate les travaux les plus importants réalisés par l'UNESCO dans le domaine de l'**enseignement technique et professionnel** dans la plupart des Etats membres de l'Organisation au cours des 50 dernières années, a été mis au point et diffusé à toutes les commissions nationales, délégations permanentes, organisations, partenaires, centres UNEVOC et autres institutions intéressées. Le lancement de ce CD-ROM, qui contient des documents en anglais, en français et en quatre autres langues, a eu lieu à la Conférence "De la conception à la réalisation :

planification et résultats réels de l'enseignement technique et professionnel pour le XXI<sup>e</sup> siècle, organisée à Adélaïde en Australie pour permettre aux pays du Pacifique de traduire les recommandations du Congrès de Séoul en plans d'action concrète adaptés aux besoins de leur économie.

## SCIENCES

8. En guise de suivi à la **Conférence mondiale sur la science**, coorganisée par l'UNESCO et le CIUS, une conférence internationale d'experts intitulée "Restauration de la coopération scientifique en Europe du Sud-Est", préparée conjointement par l'Academia Europea et la Fondation européenne de la science (FES) a eu lieu à Venise du 24 au 27 mars 2001. Cette manifestation, à laquelle 70 scientifiques de premier plan venus de 20 pays européens ont assisté, a fortement contribué à revitaliser la coopération scientifique dans toute la région.

9. Une réunion du Conseil intérimaire du projet sur le "Rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient" (SESAME) s'est tenue en mars au Caire sous les auspices de l'UNESCO. Le Conseil a décidé d'entamer immédiatement la construction de la salle d'expérimentation qui abritera SESAME, grâce à un important capital de démarrage fourni par la Jordanie. Un directeur technique, qui réunira et dirigera une équipe de scientifiques, ingénieurs et techniciens originaires des pays participant au projet SESAME, a été nommé. La source de rayonnement synchrotron, qui est un don de l'Allemagne, sera expédiée en août en Jordanie où elle sera rendue nettement plus performante et constituera le cœur de l'installation de recherche SESAME.

10. La première Conférence arabe sur "L'approche systématique de l'enseignement et de l'éducation" s'est tenue en Egypte les 17 et 18 février 2001. Des séances spécialement consacrées aux sciences ont été organisées afin de débattre de l'élaboration d'approches systématiques de l'enseignement et de l'éducation et de leur application dans les domaines de la chimie, de la physique, des sciences biologiques, des mathématiques et de la santé publique. Trente-six participants de la région ont assisté à cette conférence qui était coparrainée par l'Université à Ain Shams.

11. Le prix Kalinga 2000 a été décerné à M. Ernst W. Hamburger, Brésil, en reconnaissance de la contribution qu'il a apportée tout au long de sa carrière à la vulgarisation scientifique. Il a reçu cette distinction lors d'une cérémonie qui s'est tenue à New Delhi en février 2001. Une importante conférence internationale UNESCO-CIUS sur l'Édition électronique dans le domaine des sciences a été organisée du 20 au 23 février 2001 au Siège de l'Organisation pour faire le point de l'évolution récente de l'édition électronique dans ce domaine et préparer des recommandations sur les bonnes pratiques, les questions juridiques et éthiques, l'examen par des pairs et l'élargissement de l'accès à la littérature scientifique dans les pays en développement et les pays en transition.

12. Dans le cadre de la mise en oeuvre du **Programme solaire mondial** en Afrique, l'UNESCO a organisé, à Niamey, Niger, la réunion intitulée "Promotion des énergies renouvelables en Afrique" (22-25 janvier 2001). Cette réunion a bénéficié d'un important soutien de la part de la Commission européenne. Elle a permis une prise de conscience de l'utilité des énergies renouvelables pour le développement des zones rurales et de la nécessité de mettre en place des structures adéquates. Une première session de formation des formateurs faisant appel aux installations du programme de formation sur l'énergie solaire, implantées du Centre de recherche et développement scientifiques et industriels (SIRDC) du Zimbabwe, a été organisée du 2 au 7 avril 2001 à Harare. Cette formation constitue un

important élément pour la mise en oeuvre du volet africain du Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET). Il contribue également au perfectionnement de la main-d'oeuvre spécialisée dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

13. La réunion du Conseil scientifique du **Programme international de corrélation géologique (PICG)** s'est tenue à Paris du 5 au 8 février 2001. Quarante projets en cours et 13 propositions de projets nouveaux ont été évalués par les 16 membres du Conseil. Six nouvelles propositions, portant sur des questions d'un intérêt primordial pour les milieux géoscientifiques et pour la société, ont été acceptées.

14. Le bureau du Conseil international de coordination du programme sur **L'homme et la biosphère (MAB)** s'est réuni au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 21 au 23 mars 2001. Il a approuvé la désignation de deux nouvelles réserves de biosphère : la Sierra Gorda au Mexique et le Waterberg en Afrique du Sud. Avec ces deux inscriptions, le Réseau mondial de réserve de biosphère compte désormais 393 sites répartis dans 94 pays.

15. La dernière main a été mise aux préparatifs de la Conférence sur la biodiversité et la société lors d'une réunion du Comité directeur scientifique qui s'est tenue le 25 avril. Organisée conjointement par l'UNESCO et l'Université Columbia (New York), cette conférence aura lieu dans les locaux de cette Université du 22 au 25 mai et réunira des spécialistes de premier plan en sciences de l'environnement et sciences sociales, des gestionnaires de réserves de biosphère de l'UNESCO, des décideurs de haut niveau, des journalistes et des représentants d'institutions de pointe, y compris d'entreprises privées, d'ONG qui s'occupent de l'environnement, d'autres institutions du système des Nations Unies et d'institutions internationales.

16. Le troisième séminaire du Réseau de "Petites villes côtières historiques : développement urbain équilibré entre terre, mer et société" s'est tenu à Saïda, Liban, du 28 au 31 mai 2001. Il était coorganisé par MOST et les quatre autres programmes scientifiques intergouvernementaux (PHI, COI, PICG et MAB), en coordination avec le Secteur de la culture et les bureaux hors Siège de Venise et de Beyrouth.

17. Sur recommandation du jury international, le **prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme 2000** a été décerné par le Directeur général, à la ville de Nuremberg, Allemagne, en reconnaissance de sa précieuse contribution à la promotion et à la protection des droits de l'homme. La cérémonie a eu lieu le 21 avril à Nuremberg et a reçu un large écho dans les médias. Des mentions d'honneur ont été décernées à Mme Flor Alba Romero (Colombie), ainsi qu'au Système des écoles associées de l'UNESCO (Pakistan) et à l'ONG Hurirights d'Osaka (Japon).

18. La onzième Réunion annuelle des directeurs et représentants des institutions de recherche et de formation sur les droits de l'homme s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 22 au 24 janvier 2001. Organisée en coopération avec le HCDH, cette réunion s'est penchée en particulier sur le problème de la promotion de l'éducation aux droits de l'homme à la lumière des résultats de l'évaluation générale à mi-parcours du Plan d'action de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004), entreprise conjointement par le HCDH et l'UNESCO. Une assistance a été fournie au Congrès juif européen pour lui permettre d'organiser au Siège de l'UNESCO (23-24 avril 2001), sous les auspices de l'Organisation, une conférence sur le thème "L'antisémitisme : nouveaux développements, vieux stéréotypes".

19. La deuxième réunion du Réseau régional africain pour la promotion de la tolérance et de la non-violence et la paix en Afrique a eu lieu à Dakar, Sénégal (19-22 mars 2001). Cette deuxième réunion, organisée conjointement avec la Commission nationale du Sénégal pour l'UNESCO, avait pour thème : "Identités et citoyenneté : pour un avenir de tolérance et de paix en Afrique". L'accent a été mis notamment sur la nécessité de promouvoir en Afrique une éducation à la citoyenneté.

20. A sa quatrième session, tenue au Chili (14-16 mars 2001), le Comité directeur du GOOS a fait le point des progrès accomplis dans la mise en place du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS). Ce système est conçu (en partenariat avec l'OMM, le PNUE, la FAO et le CIUS) autour de deux grands thèmes : (i) l'un relatif aux zones côtières et au plateau continental, qui traite des besoins et des intérêts des populations côtières et (ii) l'autre relatif à la haute mer, qui traite des prévisions climatiques et météorologiques. La structure, le mandat et le mode de fonctionnement du GOOS ont fait l'objet de documents soumis pour examen à la 21e session de l'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), afin de montrer qu'il y a eu au cours de l'année écoulée un effort de rationalisation de la structure du GOOS dont témoigne la dissolution de cinq comités consultatifs d'experts.

21. Le Réseau d'échange de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA), dont le gouvernement flamand a approuvé le financement en 2000, a commencé de fonctionner à plein à compter de janvier 2001. Ses principaux objectifs consistent à : (i) faciliter l'accès des spécialistes des sciences de la mer africains à l'Internet ; (ii) aider à mettre en place et à faire fonctionner des centres nationaux de données océanographiques en Afrique et à les constituer en réseaux ; (iii) offrir des possibilités de formation en gestion des données et de l'information marines au moyen des formats et méthodologies normalisés définis par l'IODE ; (iv) aider à mettre en place et à faire fonctionner à l'échelle nationale, régionale et panafricaine des bases de données et de métadonnées marines ; (v) l'aider à élaborer des produits de données et d'information marines répondant aux besoins d'une grande variété d'utilisateurs ; (vi) renforcer la coopération régionale en matière d'échange d'informations scientifiques dans le cadre des réseaux de l'Atlantique Centre-Est en tant que mécanismes de diffusion des données et des informations marines auprès de divers groupes d'utilisateurs en Afrique ; et (vii) aider à établir des articulations avec d'autres projets internationaux poursuivant des objectifs analogues. Vingt Etats côtiers africains sont membres du groupe ODINAFRICA. Le projet est géré par un atelier de 20 coordonnateurs nationaux qui se réunissent chaque année pour faire le point, tandis que la coordination quotidienne est assurée par deux coordonnateurs régionaux, l'un pour la région de l'IOCINCWIO (Afrique de l'Est et du Sud) et l'autre pour la région de l'IOCEA (Afrique du Nord et de l'Ouest). Pendant la première moitié de l'année 2001, plusieurs pays ont organisé un atelier de coordination nationale pour informer les divers publics cibles des objectifs du projet et décider de l'emplacement du Centre national de données océanographiques. Le site Web d'ODINAFRICA a été lancé en avril 2001. Il servira de portail d'information sur l'étude et la gestion des zones côtières et de l'océan en Afrique.

22. Deux rapports établis par le Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP) sur l'état du milieu marin, auxquels la COI a abondamment contribué, ont été publiés en janvier 2001 : le premier ("*A Sea of Troubles; Issues in Focus*") traite de l'état de l'environnement marin et aborde les grandes questions qui se posent et les problèmes qui se profilent ; le second ("*Land-based sources and activities affecting the quality and uses of the marine, coastal and associated freshwater environment*") traite des besoins d'évaluation du Programme d'action mondial pour

la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA). Les deux rapports font l'objet d'une large diffusion auprès des gouvernements, des organisations internationales et des responsables de la gestion de l'environnement marin. Au titre du Programme sur les efflorescences algales nuisibles (HAB), un Plan scientifique pour un nouveau programme international de recherche sur l'écologie et l'océanographie des efflorescences algales nuisibles à l'échelle mondiale (GEOHAB) a été publié en mai, et la préparation du Plan de mise en oeuvre a commencé. GEOHAB est le premier programme de recherche international consacré à cette question et constituera un domaine d'activité important de la COI au cours des dix à quinze années à venir.

23. Le Groupe d'étude de la COI sur le blanchiment des coraux et les indicateurs connexes de santé des récifs coralliens a tenu sa première réunion au Siège de la COI (Paris, 9-11 avril). Il avait notamment pour objectif de prendre en compte et de définir des axes de recherche sur les aspects physiologiques du blanchiment des coraux débouchant sur la définition d'indicateurs de ce phénomène et des effets connexes. Les principales lacunes en matière de compréhension des causes et des effets du blanchiment ont été recensées, les questions scientifiques essentielles et les hypothèses de travail formulées et un cadre permettant de relier les futurs travaux de recherche à la définition d'indicateurs et de modèles de prévision esquissé. Des liens étroits avec la proposition d'un programme de recherche ciblé sur les coraux, avancée par la Banque mondiale, ont été établis et les futures modalités de collaboration examinées. Le Groupe sur le blanchiment des coraux s'occupe également de la définition d'indicateurs pour la surveillance et la détermination des impacts écologiques et socio-économiques du blanchiment et de la dégradation des récifs coralliens.

24. La deuxième session du **Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB)** s'est tenue au Siège du 14 au 16 mai 2001. Plus de 120 représentants d'Etats membres, d'observateurs d'Etats membres, de membres du Comité international de bioéthique (CIB) et de représentants d'organisations non gouvernementales et d'organes de presse, de 65 pays de toutes les régions du monde, ont participé à cette deuxième session. A cette occasion, les Etats membres du CIGB ont adopté 17 recommandations. Le CIGB a réaffirmé que le clonage à des fins de reproduction d'êtres humains est une pratique contraire à la dignité humaine. Il a aussi invité le CIB à inclure dans son programme de travail la question du diagnostic génétique préimplantatoire et celle des interventions sur les cellules germinales. Il a encouragé le CIB à poursuivre et approfondir sa réflexion sur les données génétiques et sur les perspectives ouvertes par l'utilisation des cellules souches adultes pour la recherche thérapeutique. Il a enfin exprimé son soutien à l'initiative du Directeur général de proposer au Secrétaire général des Nations Unies la création d'un comité interinstitutions, chargé d'une meilleure coordination des activités menées par ces différentes organisations dans le domaine de la bioéthique. Les rapports du Comité international de bioéthique (CIB) sur "*L'utilisation des cellules souches embryonnaires pour la recherche thérapeutique*" et sur "*La solidarité et la coopération internationale entre pays développés et pays en développement concernant le génome humain*" sont actuellement disponibles sur le site Web de l'UNESCO.

25. La **Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST)** a été invitée à participer à la 40e session du Comité juridique du Comité des Nations Unies sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) qui s'est tenue à Vienne (2-12 avril 2001). Le professeur Jens Erik Fenstad (Norvège), président de la Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique et le professeur Juan Manuel de Faramiñan Gilbert (Espagne), juriste et membre de la Sous-Commission, ont participé à cette réunion. Cette participation a été l'occasion de faire connaître aux Etats membres du COPUOS les activités de la COMEST. Au cours des débats,

les Etats membres du COPUOS ont reconnu l'importance de prendre en considération les questions éthiques dans la mise en oeuvre des politiques spatiales nationales de même que lors de la préparation d'éventuels textes internationaux visant à réglementer les activités spatiales. A cette fin, la coopération entre l'UNESCO - par l'entremise de la COMEST - et le COPUOS, a été mentionnée comme très opportune. Toujours dans le cadre des activités de la COMEST, une enquête sur les "bonnes pratiques" en matière de **gestion de l'eau douce** a été lancée auprès des comités nationaux du Programme international d'hydrologie, en collaboration avec la Division des sciences de l'eau. On attend de cette enquête, dont les résultats sont attendus pour juillet 2001, qu'elle facilite la mise en oeuvre de nouveaux principes, de normes éthiques et de "bonnes pratiques" pour gérer les ressources en eau. Trois publications de la COMEST ont fait l'objet de réimpression suite aux nombreuses demandes parvenues au Secrétariat, en raison de l'intérêt qu'elles ont suscité dans le monde : *L'éthique de la politique spatiale* ; *L'éthique de l'eau douce : vue d'ensemble* ; *Rapport de la Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique*.

26. Dans le domaine de la philosophie, une "Rencontre des chaires UNESCO de philosophie, de bioéthique et des droits de l'homme et des réseaux philosophie et démocratie dans le monde", sur le thème : "L'humanité aujourd'hui", a été organisée au Siège les 15 et 16 février 2001. Une "consultation informelle sur un programme d'initiation à la philosophie en Afrique" s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 8 au 9 mars 2001, qui a réuni un groupe d'experts du continent africain. Le rapport final sur ce programme d'enseignement, destiné aux lycées et aux premières années d'études universitaires, sera publié et diffusé auprès des universités africaines et des commissions nationales avant la fin de l'année 2001.

## CULTURE

27. Le Colloque international **Identités autochtones, paroles, écrits et nouvelles technologies** a été organisé en coopération avec le CNRS (UNESCO, Paris, 15-18 mai 2001).

28. Le Bureau de l'UNESCO à Tachkent (Ouzbékistan) a organisé à Douchanbe (Tadjikistan) un atelier de trois jours sur la **législation culturelle** à l'intention des cinq pays d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) (15-17 mai 2001). L'objectif principal de cet atelier était d'aider ces pays à élaborer une législation, et d'examiner la possibilité d'adopter des mesures, juridiques et non juridiques, visant à enrayer le trafic illicite de biens culturels ainsi que d'autres aspects de l'application des Conventions de l'UNESCO pour la protection des biens culturels.

29. Une réunion d'experts gouvernementaux sur la protection du **patrimoine culturel subaquatique**, tenue au Siège, a été consacrée à l'élaboration d'un projet de convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (26 mars - 6 avril 2001). Des progrès ont été enregistrés, mais les experts ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un projet dans les délais qui leur étaient impartis. Le Directeur général a proposé que les experts se réunissent à nouveau du 2 au 7 juillet 2001 pour tenter de mener à bien leurs travaux le plus rapidement possible, et qu'un petit groupe de rédaction soit chargé de mettre au point le texte final destiné à être présenté à la Conférence générale à sa 31e session.

30. La clôture officielle de la **Campagne internationale de sauvegarde du patrimoine culturel de la vallée de Katmandou** (1979-2001) a eu lieu au Népal (28-30 mars 2001). Cette campagne internationale de sauvegarde, à laquelle il a été mis fin, après plus de 21 ans, à la demande de la Conférence générale à sa 30e session, est l'une des plus réussies que l'UNESCO ait jamais lancée. Bien qu'une grande partie de l'architecture traditionnelle de la

ville de Katmandou ait disparu du fait principalement d'une urbanisation et d'une modernisation rapides, d'innombrables éléments majeurs - sites et monuments - du patrimoine de cette ville ont néanmoins été restaurés au cours des 21 ans écoulés. Les deux autres principales villes de la vallée de Katmandou, Patan et Bhaktipour, ont en grande partie échappé à la destruction et sont remarquablement bien préservées. Bhaktipour est en fait l'une des plus grandes cités médiévales du monde parvenues jusqu'à nous totalement intactes. C'est en grande partie grâce à la campagne lancée par l'UNESCO que cette superbe ville, témoin vivant du passé, a été préservée et restaurée. On estime que des travaux de restauration d'un montant d'environ 10 millions de dollars des Etats-Unis ont été exécutés dans le cadre de la campagne. Lors des cérémonies de clôture de la campagne, le Ministre de la culture du Népal a rendu hommage à l'action de l'UNESCO et assuré que le patrimoine culturel unique et inestimable de la vallée de Katmandou serait préservé à l'intention des générations futures.

31. La **journée mondiale de la poésie** a été largement célébrée dans l'ensemble des Etats membres de l'UNESCO (21 mars). Le site Web UNESCO "annuaire mondial de la poésie" a été lancé et le forum international ouvert pour l'occasion sur le thème de la traduction de la poésie a eu un large succès. Le **prix UNESCO de l'artisanat** a été décerné pour la région Asie-Pacifique à l'occasion de "l'exposition régionale sur la broderie" qui a eu lieu à Hyderabad (Inde) du 4 au 9 janvier 2001 et pour la région Amérique latine et Caraïbes au cours de la Foire internationale d'artisanat (FIART) de La Havane (Cuba) du 28 janvier au 3 février 2001. Deux expositions ont été par ailleurs réalisées au Siège : "Les jouets des enfants d'Afrique" (Salle des Actes, 26 mars - 6 avril 2001) et "Les oeuvres des lauréats du prix UNESCO de l'artisanat 1996-2001" (Espace Bonvin, 29 mars - 31 mai 2001). Ces deux expositions ont remporté un vif succès auprès du grand public.

32. Le projet "Kitab fi Jarida" (un livre publié chaque mois dans une vingtaine de journaux en langue arabe, qui touche entre 2 et 3 millions de lecteurs par numéro) a reçu de nouveaux appuis, en particulier de la Fondation Hariri. Il a tenu sa conférence biennale à Beyrouth du 17 au 20 mars 2001, en présence de tous les partenaires. Devant la réussite de cette initiative, l'idée d'ajouter prochainement un supplément musical, sous la forme d'un CD consacré aux musiques traditionnelles arabes, a été avancée.

33. Le Conseil et le Comité exécutif du CERLALC (Centro Regional para el fomento del Libro en America latina y el Caribe) ont été réunis à Carthagène, Colombie (21-23 mars 2001). Créée il y a trente ans par un accord entre l'UNESCO et la Colombie, cette institution regroupe désormais tous les pays de la région. Lors de sa récente visite à Bogota, le Directeur général avait lui-même visité le CERLALC. Les travaux ont été exceptionnellement ouverts par le Président de la République. Un nouveau programme d'action a été décidé qui permettra en particulier de recentrer la coopération avec l'UNESCO dans ses domaines prioritaires.

34. La **Journée mondiale du livre et du droit d'auteur** a été célébrée le 23 avril dans toutes les parties du monde et dans au moins 80 pays. Il est à noter que cette sixième édition a remporté un succès encore plus marqué, notamment auprès des radios, des journaux et des écoles. S.M. la reine Rania de Jordanie, présidente du jury international du **prix UNESCO 2001 de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance et de la paix** a effectué le 22 février 2001 une visite au Siège, où elle a assisté à une présentation des ouvrages couronnés, suivie d'un déjeuner donné en son honneur par le Directeur général. La cérémonie de remise du prix UNESCO 2001 de littérature pour enfants et adolescents au service de la tolérance et de la paix a eu lieu le 6 avril 2001 à la Foire du livre pour enfants de Bologne, en Italie, en présence de la Présidente de la Conférence générale.

## COMMUNICATION ET INFORMATION

35. A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), l'UNESCO a appuyé plusieurs activités dans le monde pour sensibiliser l'opinion aux liens entre **liberté d'expression, médias et démocratie**. A la cérémonie officielle de célébration de la Journée (Windhoek, Namibie), le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano pour 2001 a été remis au journaliste U Win Tin (Myanmar), actuellement en prison. Le Directeur général a remis le prix à M. Prescott Low, de l'Association mondiale des journaux, qui l'a reçu au nom d'U Win Tin. Pour marquer le 10e anniversaire de la Déclaration de Windhoek, l'UNESCO, en collaboration avec le Media Institute of Southern Africa (MISA), a organisé une conférence à Windhoek (3-5 mai 2001) sur le thème : "Dix ans après la Conférence de Windhoek : évaluation, difficultés et perspectives". Quelque 300 journalistes, rédacteurs en chef et professionnels des médias d'Afrique ainsi que des représentants et observateurs d'organisations non gouvernementales et professionnelles internationales de différentes parties du monde y ont participé. Ils se sont penchés sur l'impact de la Déclaration de Windhoek et ont élaboré plusieurs recommandations pour appuyer le développement des médias indépendants en Afrique. La deuxième réunion de suivi de la Déclaration de Santiago a été organisée à Miami (Floride, Etats-Unis) les 30 et 31 mars 2001, avec pour thème spécial la radiodiffusion en Amérique latine. Avec l'aide de l'UNESCO et de l'Association interaméricaine de la presse, les participants à la réunion ont adopté un accord de coopération et ont décidé de lancer des activités conjointes entre organisations de professionnels des médias appartenant aussi bien au monde de la radiodiffusion commerciale qu'à celui de la radiodiffusion communautaire et éducative.

36. L'UNESCO et la Fédération internationale des journalistes (FIJ) ont lancé conjointement l'opération *Les femmes font l'info 2001* en appelant les organisations de presse et de médias électroniques du monde entier à confier la responsabilité éditoriale de l'information à des femmes journalistes pendant la semaine du 5 au 11 mars 2001 à l'occasion de la **Journée internationale de la femme** (8 mars 2001). Cette manifestation basée sur le Web était conçue pour mettre en évidence le fait que, si le nombre de femmes dans les médias était en augmentation, les professionnelles des médias étaient peu nombreuses à accéder à des postes de direction. En insistant sur ce point, l'UNESCO confirme l'engagement, pris lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing (Chine, 1995), de promouvoir l'égalité des chances dans le domaine professionnel pour les femmes. Cette initiative a eu un écho particulièrement impressionnant dans les pays d'Afrique, où des femmes ont pris des responsabilités éditoriales au Ghana, au Nigéria, en Sierra Leone, en Gambie et au Libéria, c'est-à-dire dans des pays membres du WAMNET, réseau de femmes des médias.

37. Avec l'appui de l'UNESCO des femmes journalistes de 18 pays d'Amérique latine ont pris part à la première Conférence des femmes journalistes d'Amérique latine (Brésil, 3-5 mai 2001). Les participantes ont examiné la situation professionnelle et les conditions de travail de leurs consœurs de la région en vue d'élaborer des politiques régionales et universelles visant à améliorer l'image des femmes dans les médias ainsi que de **promouvoir l'égalité des chances professionnelles** des hommes et des femmes travaillant dans les médias. Des rapports de pays ont donné une idée de l'état de mise en oeuvre de la Plate-forme d'action de Beijing, des progrès, tendances et obstacles ainsi que de l'évolution rapide des médias de la région. Une Déclaration contenant des propositions d'action a été adoptée pour soumission à la première Conférence mondiale des femmes journalistes qui se tiendra en juin 2001 à Séoul (République de Corée).

38. L'UNESCO a organisé une réunion de 24 experts gouvernementaux à Paris les 9 et 10 avril 2001 pour mettre au point le projet de recommandation sur la **promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace**. Le projet de recommandation se fonde essentiellement sur les observations reçues des Etats membres, sur les recommandations du Congrès INFOéthique 2000 et sur celles des quatre ateliers régionaux qui se sont tenus sur la question. Il est actuellement en cours de rédaction et sera soumis à la Conférence générale à sa 31e session. Un rapport d'étape sur l'élaboration de ce premier projet est soumis au Conseil exécutif au titre du point 3.5.1 de son ordre du jour.

39. A la 21e session du **Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)** (Paris, 28-30 mars 2001), 57 nouveaux projets ont été approuvés. Les critères essentiels que le Conseil a appliqués pour retenir les projets à financer ont été : l'amélioration du pluralisme des médias et la promotion de la liberté de la presse ; les activités de formation ; la création et le renforcement des médias communautaires ; les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

40. Un séminaire international sur "L'intégration des technologies nouvelles et traditionnelles de l'information et de la communication en vue du développement communautaire" a été organisé à Kothmale (Sri Lanka) du 22 au 27 janvier 2001, pour lancer l'initiative de **centres communautaires multimédias**, qui associent la radiodiffusion communautaire et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette réunion a consisté en un atelier de quatre jours réunissant 24 responsables et coordonnateurs de projets venus de stations radiophoniques communautaires et télécentres d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, et en une table ronde de deux jours réunissant partenaires internationaux, organismes nationaux de développement et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Le séminaire a adopté un ensemble de recommandations sur l'intégration des technologies nouvelles et traditionnelles au niveau communautaire. Il a apporté une contribution essentielle au dialogue universel sur les moyens de "combler le fossé numérique", et le Partenariat pour le savoir mondial a incorporé ses recommandations dans son rapport à l'Equipe spéciale sur le rattrapage numérique (DOT force) du G-8. Un film documentaire de 12 minutes présentant l'initiative de centres communautaires multimédias a été produit et largement diffusé.

41. Le Comité provisoire pour le programme **Information pour tous** - qui, depuis la création de ce nouveau programme en janvier 2001 et jusqu'à l'élection des membres de son Conseil à la 31e session de la Conférence générale, sert d'organe de contrôle intergouvernemental du programme - s'est réuni à Paris les 14 et 15 mai 2001. Les membres du Comité provisoire ont considéré que le Conseil intergouvernemental du programme Information pour tous était le seul organisme intergouvernemental du système des Nations Unies consacré à l'application des TIC, ce qui conférait à l'UNESCO une place à part dans ce domaine. Ils ont aussi souligné que, pour que le programme aboutisse, il était essentiel que les représentants des Etats membres siégeant au Conseil intergouvernemental aient des compétences en matière de TIC, une expertise avérée dans au moins un des domaines de compétence de l'UNESCO ainsi qu'une expérience du travail international pour pouvoir guider avec efficacité la planification, la mise en oeuvre et la promotion du programme. Enfin, ils ont invité le Directeur général à s'assurer que le programme participe aux débats et initiatives internationaux sur les TIC tels que le Sommet mondial sur la société de l'information et l'Equipe spéciale du Conseil économique et social.

## COOPERATION AVEC L'AFRIQUE

42. Du 26 au 27 avril 2001, l'Organisation a participé au "**Sommet des chefs d'Etat sur le sida, la tuberculose et les maladies infectieuses connexes**", qui s'est tenu à Abuja (Nigéria.) Ce Sommet, auquel ont pris part 15 chefs d'Etat, quatre premiers ministres et chefs de gouvernement, les secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA, et les anciens présidents Bill Clinton et Jerry Rawlings, a adopté un document intitulé "La Déclaration d'Abuja" dont le paragraphe 10, prenant en compte le message du Directeur général, met un accent spécial sur la place essentielle de l'éducation préventive dans la lutte contre le sida en stipulant que "l'éducation constitue l'instrument le plus puissant et le plus effectif pour que le plus grand nombre de personnes puissent disposer d'informations et de stratégies de développement personnel à même de promouvoir un changement de comportement à long terme". Le Sommet, qui a par ailleurs appuyé la requête du Secrétaire général de l'ONU pour la mise en place d'un Fonds mondial sida de 5 à 10 millions de dollars, a demandé à l'OUA, en collaboration avec les agences du système, dont l'UNESCO, de suivre la mise en oeuvre de la Déclaration et de rendre compte au prochain Sommet.

## ANTICIPATION ET ETUDES PROSPECTIVES

43. Depuis le début de l'année 2001, se sont tenues au Siège deux séances d'*Entretiens du XXI<sup>e</sup> siècle*. La première de ces deux séances, qui portait sur le thème "Les nouvelles technologies et le savoir : prospective et pistes de réflexion", a réuni le 9 mars 2001, l'économiste et prospectiviste Jeremy Rifkin, président de la Foundation on Economic Trends, et le philosophe et historien des sciences Michel Serres, membre de l'Académie française. Les intervenants ont étudié les perspectives de la culture en un temps marqué par le passage d'une économie de marché à une économie de réseaux (ce que J. Rifkin désigne comme "l'âge de l'accès") et par le bouleversement du paradigme scientifique et du sujet cognitif. Une deuxième séance d'*Entretiens* a été consacrée à la question suivante : "La révolution génétique et l'être humain : vers le "meilleur des mondes" ou un monde meilleur ?". Organisé le 15 mai 2001, cet entretien a réuni le zoologiste Edward O. Wilson, professeur à l'Université de Harvard, le biologiste Jacques Testart et le philosophe Gianni Vattimo, membre du Parlement européen et vice-président de l'Académie de la latinité. Les participants ont clairement souligné, en se fondant sur les réalisations et les perspectives du génie génétique, les interrogations qu'elles suscitent quant au pouvoir dont dispose désormais sur elle-même l'espèce humaine, et ont rappelé la nécessité - et la difficulté - de définir une éthique des biotechnologies appliquées à l'être humain. La chaîne de télévision *Forum* a réalisé, en coopération avec l'UNESCO, des versions adaptées des séances des *Entretiens du XXI<sup>e</sup> siècle*, largement diffusées sur le canal satellite et sur le câble dans plusieurs régions du monde.